Arts et Spectacles : les artistes et le sida



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14698 – 6 F –

JEUDI 30 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Vertiges démographiques

FAUT-IL ralentir la croissance de la population mondiale ? Dans son dernier rapport annuel, le FNUAP, agence spécialisée des Nations unies, plaide à nouveau en ce sens. Les dernières projections de la division de la population de l'ONU ont en effet été révisées en hausse à la fin de l'année dernière. Même si le rythme de la croissance s'infléchit dans beaucoup de pays, et va sans doute se ralentir presque partout, les chiffres paraissent vertigineux. Selon la projection « médiane », considérée comme la plus vraisemblable, la population mondiale, actuellement inférieure à 5,5 milliards d'hommes, dépasserait 6 milliards avant l'an 2000, atteindrait les 10 milliards vers 2050 et se stabiliserait aux alentours de 12,5 milliards un siècle plus tard.

Au-delà de la prochaine décennie, ces projections sont, bien sûr, largement entachées d'incertitude : la variante « haute », correspondant à un taux de fécondité supérieur de 5 % seulement, aboutit à un total de 12,5 milliards d'habitants vers la moitié du siècle prochain, et la variante « basse » (-15 %) à 7,8 milliards seulement. La différence entre ces deux extrêmes représente rien moins que… la population du globe il y a seulement quinze ans.

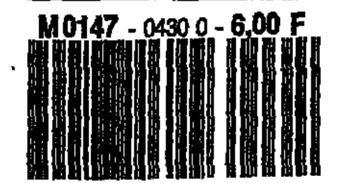
CE que la Chine a réussi, avec la règle de l'enfant unique, même imparfaitement respectée dans les campagnes, ce qui se passe en Corée du Sud, en Thaïlande, dans les « nouveaux pays industrialisés » ou en voie de l'être, aussi bien qu'à Cuba et dans la plupart des grands pays d'Amérique latine, prouve qu'une baisse est possible. Mais, à l'inverse, l'échec de l'Inde, dont la population devrait égaler celle de la Chine d'ici une trentaine d'années, montre qu'elle n'est pas acquise.

Dans les années 70, l'appel du FNUAP aurait suscité de vives attaques contre les pays industrialisés, soupçonnés de vouloir maintenir leur domination. Les dernières projections renforceront certes les angoisses des Européens ou des Américains, déjà en proie à des fantasmes de nouvelles et massives vagues migratoires. Mais l'inquiétude n'est pas limitée aujourd'hui à ces privilégiés. Les relations entre l'évolution de la population et le développement ne sont pas simples. Mais l'expérience récente a montré que, dans le tiers-monde, la croissance démographique, peut-être parce que trop rapide, n'est plus le moteur de progrès qu'elle fut jadis pour l'Europe.

Ceux qui ont connu la croissance démographique la plus forte ont aussi vu leur développement entravé. Si la proportion de personnes sous-alimentées ou vivant dans une extrême pauvreté a baissé, leur nombre n'a cessé d'augmenter ; la croissance de la population accentue le chômage, les tensions sociales, les difficultés du développement urbain.

LE tiers-monde n'est pas moins touché par les migrations « économiques » que les pays industrialisés. La crise du Golfe a mis en évidence des mouvements aussi importants que ceux qui ont touché l'Europe ou les Etats-unis. Mais on sait moins que la Côte-d'Ivoire a attiré jusqu'à deux millions d'immigrants, le Nigéria encore plus au début des années 80, qu'un million d'Indonésiens travaillent aujourd'hui sur les chantiers et les plantations de Malaisie… La population est d'abord le malheur du Sud…

M0147 - 0430 0 - 6,00 F



La révision constitutionnelle et l'Union européenne

Les dirigeants du RPR sont décidés à approuver les accords de Maastricht

Le comité directeur et les groupes parlementaires socialistes se réunissaient mercredi 29 avril pour arrêter officiellement leur position sur le traité de Maastricht, instituant l'union européenne, auquel la quasi-totalité du PS est favorable. Seuls M. Chevènement et ses amis devaient plaider contre ce traité. Les sénateurs de l'UDF se réunissaient, eux aussi, en présence de M. Giscard d'Estaing, pour déterminer leur attitude sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification. Cette dernière a été approuvée majoritairement, mardi, au conseil national du RPR, M. Séguin apparaissant isolé dans son hostilité au traité.

Genèse d'un traité

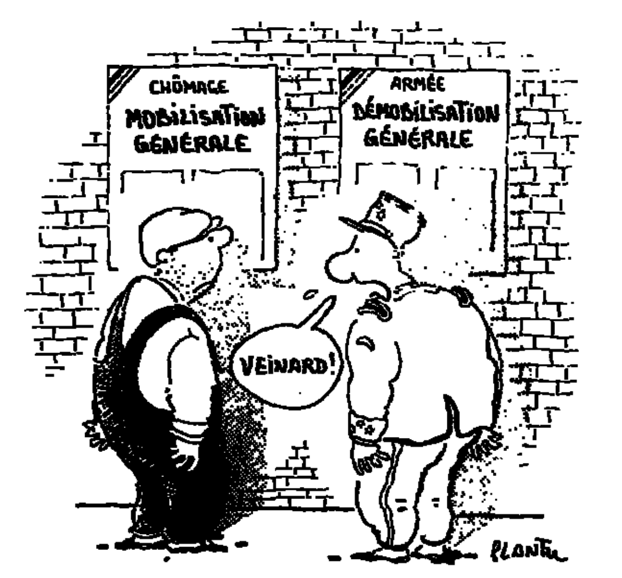
par Claire Tréan

Mieux vaut tard que jamais. Une large partie des milieux politiques français ne s'est lancée que très récemment dans un débat que les Britanniques, par exemple, ont mené plus opportunément l'année dernière.

A la discussion sur le contenu des accords de Maastricht (à quoi ce texte engage-t-il la France ? Est-ce acceptable ?) se mêle un autre débat, qui porte sur la procédure de ratification (faut-il avoir recours au référendum ?, etc.) et d'où ne sont pas absentes – en France comme ailleurs – des considérations de pure tactique partisane qui n'ont souvent pas grand-chose à voir avec les questions de fond sur l'avenir de l'Europe. Certains découvrent ainsi tardivement que les objections ponctuelles aux accords de Maastricht ne sont plus recevables : le texte soumis à ratification dans les douze pays membres ne peut plus être modifié. Ainsi en ont décidé les douze chefs d'Etat et de gouvernement et toute autre méthode eût été vouée à l'échec.

Lire la suite et les articles de FRÉDÉRIC BOBIN, et OLIVIER BIFFAUD, pages 6 et 7

Un plan contre le chômage de longue durée



Le programme pour les 900 000 chômeurs de longue durée, promis par M. Pierre Bérégovoy, devait être présenté mercredi 29 avril, en conseil des ministres, par Mme Martine Aubry. Sans mesure nouvelle, tous les moyens sont mobilisés pour parvenir à cet objectif. Plus de mille postes supplémentaires seront créés et deux cents appelés du contingent affectés à l'ANPE.

Lire page 13 l'article d'ALAIN LEBAUBE

DÉBATS

Bacon ou la peinture impitoyable

Le peintre britannique Francis Bacon est mort d'une crise cardiaque le 28 avril à Madrid. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans

par Geneviève Breerette

« Ce que Bacon a de particulier, c'est que sa présence – qu'il le veuille ou non – saute aux yeux et que l'œuvre porte les marques de son action un peu comme une personne dont la chair garde les cicatrices d'un accident ou d'une agression. Agression, peut-il sembler, contre le modèle soumis à ce traitement impitoyable et agression contre le spectateur qui aisément jugera monstrueuses ces figures qu'on pourrait croire surprises dans la convulsion d'un moment extrême ou réduites par quelque catastrophe à l'état de paquet de muscles. » Mieux que personne, Michel Leiris a su ramasser ses mots pour dire la peinture de Bacon et son effet à la limite du supportable. Cette peinture de tension absolue s'est faite sous le signe plastique de la croix et à l'enseigne d'une boucherie, au pied du grand retable d'Isenheim, entre le Bunuel du quartier de bœuf et les lunettes de la nurse sur le grand escalier d'Odessa, dans un grand téléscopage d'images. Balayant à sa façon l'histoire de l'art, Bacon, peintre de plain-pied dans le vingtième siècle et sa violence au quotidien, aura pris dans un jeu de miroir à la Velasquez l'instant photographique décuplé, pour plus d'efficacité, de présence.

Lire la suite et l'article de PHILIPPE DAGEN « Le théâtre de la cruauté », page 12

Le volcan Van Ruymbeke

Une centaine d'élus déjà sur la sellette dans trois affaires instruites par le magistrat rennais

par Roland-Pierre Paringaux

Urba, SAGES, Trager… Les dossiers instruits par le juge Renaud Van Ruymbeke n'ont pas fini de déverser sur la place publique les noms d'élus, petits ou grands, peu ou prou mêlés à des affaires de financement politique frauduleux. La montagne de documents que le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a accumulés depuis le début de l'année se transforme, lentement mais sûrement, en volcan. Parmi la soixantaine d'affaires politico-financières qui font actuellement l'objet d'actions judiciaires dans toute la France – *« Une dizaine à feu vif et le reste à feu doux »*, résume un magistrat, – celles instruites par le magistrat rennais sont sans doute parmi les plus explosives.

De source proche de la chancellerie, on laisse entendre que le juge Van Ruymbeke, qui est pourtant loin d'avoir fini d'éplucher les quelque 15 000 pièces accumulées dans ses dossiers, aurait déjà mis le doigt sur *« une centaine de noms d'élus, dans toute la France et de tous partis »*. L'ultime précision ne saurait faire illusion : à de rares exceptions près, ce sont les socialistes qui sont en première ligne. Saisi fin 1991 du dossier du financement des partis politiques dans la Sarthe entre 1988 et 1991, et, par ailleurs, de l'une des deux « affaires Trager », du nom de cet industriel nantais impliqué dans une série de faillites frauduleuses (*le Monde* du 3 mars), le juge Van Ruymbeke s'est trouvé tout à coup placé dans une position exceptionnelle, à la charnière de plusieurs filières de corruption politico-financière.

Depuis quatre mois, il a conforté cette position en menant son instruction au pas de charge, progressant sur plusieurs fronts et ratissant large. Dans cette première phase, la stratégie du magistrat rennais consiste à dévoiler le plus grand nombre possible de mécanismes et d'acteurs de ces affaires, plutôt que d'inculper à tour de bras. Et à privilégier, dans ce tableau de mœurs, les élus plutôt que les intermédiaires. Progressivement, ses dossiers se sont gonflés de noms, d'affaires et de pistes dont les ramifications vont bien au-delà de son mandat initial, limité dans le temps (de janvier 1988 à janvier 1991) et dans l'espace (la Sarthe).

Lire la suite et un entretien avec René Trager, page 10

ARTS ◆ SPECTACLES

Créer en état d'urgence

Le sida frappe les artistes, les intellectuels, plus que toute autre catégorie de la population française. Devant ce constat, froid comme les statistiques, il n'y a qu'un moyen de résister, de survivre, d'exister : créer. Comédiens, danseurs, cinéastes, écrivains témoignent, la maladie menace leur vie mais nourrit désormais leur œuvre. Entretiens, analyses, enquêtes en France mais aussi aux Etats-Unis et en Afrique, *le Monde* publie un dossier sur le combat créateur des artistes avant la grande émission « Sida urgence » que présente Antenne 2, le jeudi 30 avril à partir de 20 h 45.

Lire les articles de FRÉDÉRIC EDELMANN, MICHEL GUERRIN, COLETTE GODARD, DANIÈLE HEYMANN, RENÉ DE CECCATTY, HENRI BÉHAR et VÉRONIQUE MORTAIGNE
pages 23 à 34

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Affaire Rushdie

Le Dreyfus apostat

par Ramine Kamrane

JUSQU'À maintenant, l'affaire Rushdie ressemblait à une arène où les intellectuels occidentaux opposaient leurs noms et leur prestige aux appels au meurtre provenant de Téhéran et répercutés un peu partout par les succursales parfois fort prospères de l'intégrisme islamique. Les rares intellectuels d'origine musulmane qui joignaient çà et là leurs voix à celles de leurs confrères occidentaux faisaient plutôt figure d'exceptions notables. Cet état de choses était d'autant plus surprenant et regrettable que, malgré les apparences et les efforts de propagande déployés par les intégristes et leurs acolytes qui se vantent d'avoir ainsi livré la guerre à l'Occident, l'affaire Rushdie concerne avant tout le monde musulman.

En fait, au-delà du faux problème du bien-fondé de l'accusation de «blasphème», et de celui, vrai, de la liberté d'expression, le cas Rushdie pose les vraies et profondes questions qui secouent le «monde musulman» depuis des années et plus particulièrement depuis la révolution iranienne de 1979 : la sécularisation, la démocratisation et en un mot la modernisation des nombreux pays qui constituent aujourd'hui l'aire islamique.

Un dévoiement de la modernité

Les intégristes donnent à ces questions les réponses que l'on sait, ils assimilent les valeurs universelles aux «mœurs occidentales» afin de les rejeter au nom d'une altérité culturelle tout aussi radicale que chimérique, quand ils ne se bercent pas de l'illusion de convertir le monde entier à leurs propres valeurs.

Leur paradoxale prise de pouvoir en Iran et leurs références constantes au passé ont réussi à occulter les bases fragiles de leurs prétentions, leur accordant ainsi une semi-légitimité culturelle basée sur une «authencité» qui n'est rien d'autre qu'un anti-modernisme secondaire.

Le paradoxe provient du fait que l'Iran est une vieille terre de tolérance et donc historiquement plus un berceau d'hérésie qu'un bastion d'orthodoxie musulmane. Il prend toute sa valeur si on le compare au cas de la révolution d'Octobre faite au nom d'un prolétariat quasi inexistant et à celui des crimes perpétrés par les nazis au nom d'une race de blonds Aryens qu'on chercherait en vain dans les photos et documentaires de l'époque.

Les affabulations des intégristes sont prises plus au sérieux dès qu'il s'agit d'authenticité. La musique de cette altérité réclamée à cor et à cri paraît généralement familière aux oreilles occidentales, mais la raison de cette familiarité ne doit pas être recherchée uniquement dans un intérêt débridé pour l'autre mais surtout dans le fait que cette prétention n'est que l'écho déformé et lointain du relativisme qui a eu cours en Occident après la guerre et notamment dans les années 60 et 70. Dans les pays musulmans, l'anti-modernisme primaire et en quelque sorte naïf a été mis à mort pendant la première vague de modernisation de ces pays au début de ce siècle. Cette nouvelle vague ne fait rien d'autre que de mettre à profit les doutes que les Occidentaux ont porté sur la valeur et la portée universelle des pensées et institutions modernes. Ce prétendu retour aux origines ne reflète, malgré le discours énergique des intégristes, nullement une autarcie envers l'Occident, mais un dévoiement de la modernité occidentale au profit de la création d'une utopie religieuse et passéiste, un parasitage qui ne dit pas son nom. En somme, la dépendance intellectuelle des intégristes envers l'Occident est au moins aussi grande que celle des soi-disant occidentalisés qu'ils dénoncent.

C'est à la lumière de ces faits que l'affaire Rushdie prend toute sa dimension. Si les intégristes s'acharnent sur lui, ce n'est pas seulement à cause d'une affaire de «blasphème», il y a eu tant d'autres blasphémateurs en «terre d'islam», notamment en Iran, depuis Omar Khayyam jusqu'à Sadegh Hedayat! La vraie raison de cette mise à mort rituelle et expiatoire doit être recherchée dans le fait que, aux yeux des intégristes, Rushdie symbolise la modernité occidentale, image qu'ils cherchent à rayer à jamais du monde qu'ils considèrent comme le leur, afin de mieux sauvegarder leur supercherie identitaire qui n'est qu'une déformation monstrueuse de celle-ci.

Le cas Rusdhie n'est pas sans évoquer celui autrement plus célèbre du capitaine Dreyfus, homme seul, innocent, condamné à cause de l'intolérance et qui cristallisa autour de lui les tensions profondes de la société française.

L'affaire Rushdie n'est autre que l'affaire Dreyfus du monde musulman en général et de l'Iran en particulier. Cette noble cause n'a que trop attendu ses intellectuels, c'est dans leurs bouches que le nom de Rushdie peut faire évanouir le charme des incantations des intégristes.

► **Ramine Kamrane est sociologue.**

Algérie

Les islamistes sous le regard de l'Occident

par François Burgat

EN les enfermant par milliers au fond du Sahara, les dirigeants algériens et tunisiens ont peut-être ralenti la longue marche des islamistes vers le pouvoir. Mais ils ne l'ont certainement pas interrompue. Depuis Nasser et l'écrasement des Frères musulmans, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Nil, et la manière forte pour rayer du paysage politique un courant dont on sait désormais qu'il s'appuie, un peu partout dans le monde arabe, sur une large majorité de la population risque bel et bien de ne pas suffire.

Pour se préparer à une cohabitation devenue inéluctable, le Nord méditerranéen, pourtant, n'a fait pour l'heure que de bien petits pas. Les quelques semaines écoulées nous ont pourtant plus appris sur ces islamistes que bon nombre des milliers de pages écrites de longue date à leur sujet. Les militants de ce courant ont fait une nouvelle fois la démonstration de la profondeur et de la solidité de leur ancrage populaire. *Exit* dès lors la fiction, érigée en dogme par le «wishfull thinking» occidental, d'un groupuscule d'activistes d'autant plus tentés d'accéder au pouvoir par la force qu'ils redouteraient d'en être écartés par les urnes.

Les «montagnards démocrates», ensuite, ne sont nulle part parvenus à convaincre leurs frères des plaines. *Exit* encore la fiction d'une alternative autre qu'ethnique (car comment, sérieusement, qualifier le vote du FFS algérien) au vote islamiste. Une très large majorité des femmes, et pas seulement au fond des campagnes, paraît avoir bel et bien choisi de «voter FIS». *Exit* enfin, dans un dossier infiniment plus complexe, le raccourci simplificateur d'une mobilisation islamiste «contre les femmes».

Pas de majorité alternative

Qu'à cela ne tienne. A défaut de trouver dans le paysage politique la «troisième force» capable de combattre son ennemi supposé, le regard occidental (singulièrement aidé, il est vrai, par les communiqués des ministères maghrébins) n'en poursuit pas moins sa quête désespérée – dût-il le fabriquer de toutes pièces – du segment des sociétés arabes qui voudra bien le sauver du résultat... de leurs urnes. Les plus opiniâtres de nos analystes en sont pour l'heure à sonder les bataillons des abstentionnistes.

Existent-ils? Sans doute. Constituent-ils une majorité alternative? Certainement pas! Car comment oublier que les victoires du FIS sont, dans l'entière histoire algérienne (référendum d'indépendance excepté), le fruit des deux seuls scrutins dont le régime n'ait pas purement et simplement fabriqué le niveau de participation? Si l'on veut bien (mais qui l'a fait?) les comparer à ceux (10 %? 15 %?) qui réélisent effectivement nos grands alliés «démocrates» de la région, les 50 % ou 60 % de votants de ces premiers vrais scrutins ont donc valeur, pour les islamistes, d'une formidable caution. (Et rien, absolument rien, ne permet par ailleurs de déceler dans le terroir abstentionniste autre chose que la chambre d'écho de la majorité apparue en 1990, c'est-à-dire, toutes proportions gardées..., une réserve supplémentaire de voix islamistes.)

Alors? Point de lueur d'espoir à l'horizon? Point d'autre navire que des boat-people chargés de femmes fuyant la tyrannie coranique? Point d'autre issue à terme que le martyre de sainte Laïcité? Un scénario moins tragique, et plus vraisemblable, existe pourtant. Il ne coûte pour l'heure que le prix des quelques ingrédients qu'il nous faut urgemment réintroduire dans nos analyses où ils ont laissé, en sortant, autant de vides en forme de raccourcis.

Quand bien même auraient-ils supposément quelques référents en commun, il serait d'abord urgent de cesser d'extrapoler le mental du groupuscule des assassins de Sadate à la totalité des forces issues du courant islamiste.

Il faut ensuite accepter de ne plus enfermer les scrutins de juin 1990 et de décembre 1991 dans les limites négatives de cet inusable «refus du FLN» que n'importe lequel des autres partis en présence aurait en fait pu exprimer. Cesser aussi de ne voir dans l'émergence islamiste qu'une conséquence de la dégradation des économies arabes : si, au même titre que les progrès de la démocratisation, le rétablissement des économies maghrébines doit être érigé, des deux côtes de la Méditerranée, en une priorité absolue, aucun de ces deux objectifs ne saurait être considéré comme le moyen de transformer le vocabulaire des acteurs politiques. Comment ces dollars, dont on nous redit régulièrement que sous d'autres cieux ils servent à «exporter l'islam» devraient-ils donc au Maghreb faire... disparaître les islamistes?

L'ultime expression politique

Aider l'Algérie? bien sûr! mais telle qu'elle est et non, une fois n'est pas coutume, telle que nous souhaiterions qu'elle soit. Indispensable pour mille autres raisons, l'aide économique ne saurait être considérée comme un moyen de lutter contre ces «fils des nationalistes» que sont les islamistes d'Algérie, de Tunis ou d'ailleurs. Alors que les pétarades d'une fugitive islamisation révolutionnaire dite «par le haut» n'avaient pas encore commencé à attirer puis à aveugler le regard occidental, un lent, profond – et très naturel – processus de reconnexion avec l'univers symbolique de la culture «précoloniale» travaillait déjà chacun des compartiments de l'univers social, culturel et politique arabe.

C'est l'ultime expression politique de ce processus que manifeste aujourd'hui l'arrivée aux portes du pouvoir des islamistes. S'il faut tenter d'évaluer leur capacité à poursuivre le difficile processus de construction d'une société de tolérance timidement initié par leurs aînés, un seul repère jalonne l'analyse : en terre arabe, s'il existe une ligne de démarcation entre les bons et les méchants, les démocrates et les antidémocrates, les tolérants et les intolérants, les défenseurs des droits de l'homme, ou de la femme, et ceux qui ne s'en préoccupent que modérément, etc., elle a assurément un tracé infiniment plus sinueux que celle... qui distingue les islamistes du reste de la classe politique.

D'abord bien sûr – puisque ce qui va ailleurs sans le dire va mieux ici en le redisant – parce qu'il ne suffit pas d'être islamiste pour être à la hauteur des promesses de tolérance que manient une large majorité des leaders de ce courant. Mais parce qu'il ne suffit pas non plus d'être anti-islamiste – comme Saddam Hussein ou Hafez El Assad ou ceux dont, au Maghreb, les prisons ne suffisent plus à contenir les opposants – pour faire automatiquement partie de ce supposé «camp démocratique» dont la classe politique occidentale accorde aujourd'hui le monopole de représentation à des régimes discrédités et à ceux de leurs opposants que la poussée islamiste a marginalisés.

Ensuite et enfin parce qu'on peut être islamiste et ne pas s'identifier au discours de rejet tenu ici et là par la périphérie radicale d'un courant qui est très loin de lui être réductible. Il faudra bien finir un jour par s'en apercevoir. Le plus tôt serait le mieux.

► **François Burgat est chercheur au CNRS (Le Caire).**

Liban

Des élections libres?

par Antoine Basbous

UNE bonne nouvelle pour la démocratie peut en cacher une mauvaise. En effet, le triumvirat qui occupe les rênes du pouvoir à Beyrouth, en consultations devenues rituelles avec les dirigeants syriens, vient de décider la convocation des électeurs pour la fin juillet 1992, soit deux mois avant la date prévue par les fameux accords de Taëf du redéploiement partiel de l'armée syrienne.

Or, si nous devons applaudir à la tenue – vingt ans après les dernières élections, organisées en 1972 – d'une consultation au suffrage universel, nous avons l'obligation de veiller à ce que les conditions élémentaires d'une élection démocratique soient respectées.

Les pays démocratiques qui avaient, tout récemment, abandonné le Liban à son sort et surtout aux appétits de ses voisins – par impuissance ou par opportunisme – doivent se ressaisir et assurer le retour de la démocratie à son plus ancien fief au sein du monde arabe.

1) Quelle autorité veillera sur le bon déroulement du scrutin?

Puisque l'Etat libanais s'est déclaré incapable seul de faire respecter l'ordre public, il est évident qu'il faudra recourir à un contingent d'observateurs neutres et désintéressés, fourni par la communauté internationale, œuvrant sous les couleurs et l'autorité des Nations unies, afin de garantir la liberté et l'intégrité du scrutin. Et ce à l'instar de ce qui s'est passé ces dernières années dans les pays de l'Est et du Sud. Car il n'y a pas pire, pour une démocratie renaissante, que de la travestir en confiant à des forces trop impliquées et trop intéressées – et surtout sans aucune tradition démocratique – la prise en charge et la surveillance de la régularité des opérations électorales.

2) A qui revient le droit de voter?

Bien évidemment à tous les Libanais. Qu'ils soient résidents dans leur circonscription de naissance, réfugiés à l'intérieur du pays ou même à l'étranger.

Il me paraît impératif de donner à la diaspora libanaise, qui s'est malheureusement renforcée de plus d'un demi-million de personnes depuis l'éclatement de la guerre, le droit – et c'est également un devoir – de participer à la vie nationale. Car les membres de cette communauté, éparpillés à travers les continents, demeurent plus que jamais attachés à leur terre natale. Cet attachement s'est constamment exprimé sur les plans politique, économique et sentimental. Sans les envois réguliers de devises par la diaspora, la famine se serait installée au Liban. Sa balance commerciale n'aurait pas été excédentaire. Ce droit de vote n'est ni une aberration ni une invention de l'esprit. Des pays aussi différents que la France, l'Algérie, la Syrie ou la Pologne l'accordent à leurs ressortissants vivant à l'étranger.

L'exclusion, lors de la prochaine consultation électorale, de plus du cinquième du corps électoral – qui, de plus, représente les forces les plus qualifiées et les plus vives de la nation – priverait cette consultation de toute valeur démocratique et nationale. Ce serait une mascarade de plus.

3) Quelles devraient être les conséquences du suffrage universel?

A la suite d'élections honnêtes, exprimant les vœux d'une large représentation nationale, le Pays du Cèdre serait en mesure d'attendre légitimement une salvatrice onde de choc : les dirigeants du pays – sans assise populaire réelle – doivent présenter leur démission, comme vient de le faire le président albanais. D'autant plus que les conditions de leur «désignation exceptionnelle» avaient fortement compromis l'exercice de leur pouvoir. Une autre équipe prendrait alors la relève pour moraliser la vie politique, redonner aux Libanais le sens de la dignité nationale, insuffler au pays une confiance qui lui fait défaut, s'intéresser au sort des pauvres, ramener les réfugiés dans leurs foyers et aller au-delà de Taëf, qui, après avoir arrêté les combats, a marqué ses limites. Loin de réconcilier profondément les Libanais, cet accord supranational a contribué à l'instauration de l'exclusion d'une large partie de la communauté nationale.

L'application actuelle de la dernière réforme constitutionnelle aggrave les divisions et crée des relations exécrables au sein du «triumvirat» et du conseil des ministres. Le Liban est devenu ingouvernable à partir de Beyrouth. Ce qui a institutionnalisé le recours systématique à l'arbitrage de l'étranger, qui alimente les querelles d'un «triumvirat» totalement déchiré et impuissant et les exploite à son profit.

► **Antoine Basbous est directeur de l'Observatoire des pays arabes.**

Le vote pour tous

par Habib Darwiche

JE salue l'initiative du gouvernement libanais qui désire organiser des élections législatives au début de l'été prochain au Liban, décision annoncée le mercredi 25 mars 1992 à Beyrouth et revendication exigée, depuis longtemps, par la presque totalité du peuple libanais.

Malheureusement, ces élections auraient lieu sous l'occupation militaire étrangère et avant même le retrait de celle-ci prévue pour septembre 1992.

J'aurais tendance à souscrire, pour une fois, aux déclarations du ministre de la défense libanaise qui a souligné récemment que *«l'armée libanaise n'est pas encore prête à prendre la relève»*. En revanche, je réclame que la loi électorale soit modifiée en donnant le droit de vote, comme dans tous les pays démocratiques, à tous les Libanais, sans exception, surtout à ceux qui se trouvent en dehors du territoire national, par l'intermédiaire des ambassades et des consulats (actuellement il y a dix fois plus de Libanais en dehors du Liban qu'au Liban).

De plus, et pour garantir des élections libres, je demande qu'elles soient organisées par l'ONU et en présence d'observateurs arabes et occidentaux sans parti pris et neutres. Cela pour éviter que les élections ne se transforment en nominations, comme cela a été le cas dans un passé récent.

Enfin, j'espère que les Libanais pourront dépasser leur appartenance confessionnelle, tribale et familiale pour voter selon leur conscience et élire les personnes qui pourront conduire mon pays vers la libération, l'indépendance, l'autodétermination, la souveraineté et surtout vers une démocratie fondée sur la compétence et le respect des droits.

► **Le Père Habib Darwiche est curé de la communauté libanaise de Lyon.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ALLEMAGNE : désavouant la direction du parti pour le choix de Mme Schwaetzer

Le groupe parlementaire libéral impose M. Kinkel comme ministre des affaires étrangères

Infligeant un sévère désaveu à la direction du parti, qui avait désigné la veille Mme Irmgard Schwaetzer pour prendre la succession de M. Hans Dietrich Genscher à la tête de la diplomatie allemande (*le Monde* du 29 avril), le groupe parlementaire du Parti libéral (FDP) a imposé à sa place, mardi 28 avril, au cours d'une séance houleuse, le ministre de la justice, M. Klaus Kinkel, cinquante-cinq ans. Celui-ci a recueilli soixante-trois voix contre vingt-cinq seulement à la vice-présidence du parti. Ce choix, ainsi que celui de M. Jürgen Möllemann comme vice-chancelier, devait être officiellement proposé mercredi au chancelier chrétien-démocrate (CDU) M. Helmut Kohl, qui avait indiqué d'avance qu'il respecterait la décision du parti libéral.

BERLIN

de notre correspondant

Le chancelier Kohl, qui présidait au même moment, en présence de M. Jacques Delors, une réunion du groupe parlementaire de l'Union chrétienne consacrée au traité de Maastricht, se serait sans doute volontiers passé de la fronde de ses alliés libéraux, qui affaiblit la cohésion de la coalition.

La révolte des députés a été officiellement justifiée par leur exaspération devant le fait accompli que la direction du parti entendait leur imposer. A un an du prochain congrès, où le Parti libéral doit élire un nouveau président en remplacement du comte Otto Lambsdorff, le malaise ne portait pas uniquement sur l'attribution du poste de ministre des affaires étrangères. Outre le fait que la personnalité de Mme Schwaetzer était contestée, les suites de la réunification, la dégradation du climat politique et social, donnent manifestement des démangeaisons à tous ceux qui ne se satisfont pas de l'actuelle ligne du parti. De nombreuses voix réclamaient, mardi soir, la démission du comte Lambsdorff de la présidence du parti. Le chef du groupe parlementaire, M. Solms, n'était guère en meilleure posture et Mme Schwaetzer, effondrée, envisageait de quitter le gouvernement.

Pas de larmes dans les milieux diplomatiques

En affaiblissant le Parti libéral, le départ de M. Genscher risque d'être plus lourd de conséquences que prévu pour la coalition elle-même. La CSU de Bavière, rivale de toujours des libéraux, en a profité pour contester leur poids dans la coalition. Il ne s'agit pas encore, sauf pour la forme, de remettre en cause les équilibres négociés lors de la formation du gouvernement, en janvier 1991 : le Parti libéral détient pour la durée de la législature les affaires étrangères et nomme le vice-chancelier. Mais un Parti libéral affaibli et craignant pour sa survie lors des élections de 1994 risque de se retrouver entre deux chaises et de gêner l'action du gouvernement.

Les discussions prévues, pour les prochaines semaines, entre le chancelier Kohl et l'opposition social-démocrate sur les grands problèmes de l'heure, notamment le financement de la réunification, n'en prennent que plus de relief.

Le remplacement de Mme Schwaetzer par M. Kinkel n'a pas fait couler de larmes dans les milieux diplomatiques. Même si l'on reconnaît que Mme Schwaetzer avait fait un bon travail comme secrétaire d'État chargée des affaires européennes, sa personnalité n'était pas du goût de tout le monde. Les plus traditionnalistes n'avaient guère trouvé de charme au fait que l'Allemagne puisse, pour la première fois, avoir une femme à la tête de sa diplomatie. Le nouvel élu, M. Kinkel, n'a ni plus ni moins d'expérience à faire valoir, mais il bénéficie d'un préjugé plus favorable.

Ancien collaborateur de M. Hans Dietrich Genscher au ministère de l'intérieur, puis, de 1974 à 1979, au ministère des affaires étrangères, il est considéré comme faisant partie du sérail. Il avait, à l'époque, occupé les fonctions importantes de directeur du comité de direction puis du comité de planification au ministère.

M. Kinkel avait été nommé par l'ex-chancelier Helmut Schmidt, à la fin de la coalition entre les libéraux et les sociaux-démocrates, chef des services de renseignements allemand, le tout puissant BND. Il était le premier civil à assumer ce poste depuis la guerre. il avait ensuite, en 1982, lors du changement de coalition provoqué par les libéraux, été nommé secrétaire d'État au ministère de la justice. Il en deviendra le chef en janvier 1991, avec pour principale tâche la reconstruction du système juridique à l'Est. Il s'est mis particulièrement en avant pour réclamer aux Soviétiques l'extradition de l'ancien chef du régime communiste allemand, M. Erich Honecker.

Originaire du Bade-Wurtemberg, M. Kinkel n'est entré officiellement au parti libéral qu'en 1990. Mais il s'est imposé rapidement comme un candidat potentiel à la présidence du parti. Tout en évitant de se mêler aux affrontements ouverts entre M. Möllemann et Mme Schwaetzer pour briguer la succession à venir, il a su se forger une image de compétence et de sérieux qui a eu, apparemment, un impact dans l'appareil du parti. En acceptant de devenir le candidat de la fronde contre la direction, il vient de se lancer ouvertement dans l'arène.

HENRI DE BRESSON

□ **Le premier ministre turc juge que le départ de M. Genscher pourrait être « utile » pour les relations entre Bonn et Ankara.** – M. Suleyman Demirel, premier ministre turc, cité mardi 28 avril par le quotidien *Milliyet*, a déclaré : *« M. Genscher est mon ami, mais le départ de son poste pourrait être utile pour « panser la plaie » des relations turco-allemandes. »* Ces relations traversent une phase difficile à la suite du désaccord de l'Allemagne sur la politique d'Ankara à l'égard des Kurdes de Turquie. – *(AFP.)*

Les négociations de paix

Israéliens et Arabes en désaccord sur les « progrès » de leurs travaux

Israéliens et Arabes ont porté des appréciations divergentes, mardi 28 avril, à l'issue de la deuxième journée des négociations de paix sur le Proche-Orient à Washington, les premiers faisant état de progrès, cependant que les seconds déploraient un immobilisme total.

« Nous avons fait des progrès avec tous nos interlocuteurs », a affirmé le porte-parole israélien, M. Benjamin Netanyahou, tempérant cependant des déclarations du ministre des affaires étrangères, M. David Levy qui, après un entretien avec le secrétaire d'Etat américain M. James Baker, avait annoncé peu auparavant un *« développement positif imminent »*. *« Il n'y a aucun progrès sauf si l'on considère que la poursuite des négociations est un progrès »*, a affirmé pour sa part le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers, M. Haidar Abdel Chafi, ajoutant que les Israéliens, contrairement à leurs déclarations, n'ont pas présenté un projet d'élections municipales en Cisjordanie et à Gaza. Syriens et Libanais ne sont pas non plus satisfaits. *« Le fossé est encore très profond »*, a affirmé le porte-parole de la délégation syrienne, Mme Bouchra Kanafani. *« Il ne peut y avoir de progrès avant un retrait israélien du Liban sud »*, a renchéri son homologue libanais, M. Souheil Chammas.

Si elle n'a pas eu d'effet immédiat sur les négociations de Washington, la levée par Damas des restrictions imposées aux déplacements des juifs syriens a été accueillie avec satisfaction. C'est un *« petit pas, une ouverture »*, a déclaré le porte-parole de la présidence du Conseil israélien, M. Ehud Gol.

La France s'est elle aussi *« réjouie »* de cette décision, tout comme le président du Comité international pour la liberté des juifs de Syrie, M. Roger Pinto, et le B'nai Brith européen, qui entendent néanmoins demeurer *« vigilants »*. – *(AFP.)*

Lors d'une tournée en Asie centrale

Le premier ministre turc annonce l'octroi de crédits à l'Ouzbékistan

Le premier ministre turc, M. Suleiman Demirel, poursuivait, mardi 28 avril, au Kirghiztan sa tournée en Asie centrale ex-soviétique après avoir signé des accords avec l'Ouzbékistan, le plus peuplé de ces nouveaux Etats indépendants, portant sur des crédits d'au moins 500 millions de dollars.

Des crédits doivent également être accordés lors des étapes suivantes de la tournée de M. Demirel. Son passage au Tadjikistan – la seule République persophone de la région – reste cependant incertain, en raison de la vive tension qui règne dans la capitale, Douchanbé : deux manifestations ont eu lieu de part et d'autre d'un cordon de police, celle des islamo-démocrates et celle des partisans du pouvoir communiste. Les manifestants ont établi des camps de toile groupant déjà cent mille personnes, selon Tass. M. Demirel doit aussi se rendre à Bakou, en Azerbaïdjan, où la situation est également tendue : la session du Parlement qui devait s'ouvrir lundi a été reportée, l'opposition refusant qu'il débatte d'une révision de la Constitution qui aurait permis à l'ex-dirigeant communiste Geidar Aliev, atteint par la limite d'âge, de participer à l'élection présidentielle prévue pour le 7 juin. – *(Reuter, Tass.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : un diplomate marocain a présenté ses lettres de créance.** – Un diplomate marocain a présenté, mardi 28 avril, ses lettres de créance au ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha. M. Mohamed Saïd Benriane est le *« premier représentant d'un Etat musulman en Afrique du Sud, et cela montre les progrès énormes que nous avons faits en revenant dans le concert international »*, a déclaré M. Botha. – *(AFP.)*

La question nucléaire dominera les entretiens des présidents d'Ukraine et du Kazakhstan à Washington

Les Etats-Unis ont rejeté, mardi 28 avril, une proposition du président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev, de transformer son pays en *« puissance nucléaire temporaire »*, en attendant la destruction des armes stratégiques stationnées sur son territoire. *« Ce genre d'animal n'existe pas »* au regard du traité de non-prolifération nucléaire, a déclaré un haut responsable du département d'Etat. Washington souhaiterait ratifier au plus vite le traité START signé en juillet dernier avec la Russie (qui prévoit de réduire d'environ un tiers les armes nucléaires à longue portée) et que les trois Républiques détentrices d'armes stratégiques (Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan) concluent avec Moscou un accord parallèle sur l'application de ces réductions. L'Ukraine et le Kazakhstan insistent cependant pour être reconnus comme partenaires à part entière aux négociations.

Les présidents de ces deux Républiques, MM. Kravtchouk et Nazarbaev, se rendront en visite à Washington respectivement les 6 et 19 mai. A la veille de cette visite, M. Leonid Kravtchouk a rappelé mardi que l'Ukraine, ayant accepté de libérer son territoire de toutes les armes nucléaires d'ici à 1994, attend des garanties des Occidentaux pour se protéger des revendications territoriales de la Russie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Eltsine demande l'arrêt des essais nucléaires américains.** – M. Boris Eltsine a déclaré, mardi 28 avril, que la Russie et la France allaient intervenir auprès des Etats-Unis pour qu'ils arrêtent leurs essais nucléaires, selon l'agence Interfax. A Paris, le ministère des affaires étrangères a indiqué tout ignorer d'une initiative commune avec la Russie. M. Mitterrand avait annoncé début avril la suspension des essais nucléaires français jusqu'à la fin de l'année. – *(AFP.)*

La crise yougoslave

Nouvelle offensive de l'opposition en Serbie

BELGRADE

de notre correspondante

« Alors que la guerre frappe aux portes de la Serbie et que le régime de Belgrade glorifie le fascisme serbe et se sert de bandes armées pour faire régner la terreur et anéantir ses adversaires », l'opposition serbe a décidé de s'unir pour tenter d'offrir une solution alternative démocratique en Serbie.

La coalition de « centre droit » qui devrait se créer les jours prochains autour du Mouvement du renouveau serbe (MRS) de Vuk Draskovic, du Parti libéral de Nicolas Milosevic et du Parti démocrate de Dragoljub Micunovic, sera dirigée par un conseil d'intellectuels et de personnalités apolitiques.

M. Draskovic a par ailleurs annoncé, mardi 28 avril à Belgrade, que son parti boycotterait les élections législatives de la nouvelle « République fédérative yougoslave », prévues avant la fin mai. La nouvelle Yougoslavie est, selon M. Draskovic, *« une création arbitraire »* condamnée à l'échec, car elle est le fruit de *« l'union de deux partis communistes déchus et non de deux Etats »*.

Le MRS, qui espère être soutenu par l'ensemble de l'opposition, a posé en même temps cinq conditions à sa participation aux élections régionales de Serbie. Il réclame la *« libération »* des médias tenus sous la férule du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir, l'adoption d'une loi sur le financement équitable des partis, l'amnistie de toutes les personnes qui ont fui la Serbie en raison de la guerre ou qui ont été inculpées pour insoumission, le désarmement des formations paramilitaires et « bandes armées » en Serbie et, enfin, une campagne électorale de trois mois à compter du jour où ces revendications auront été satisfaites.

FLORENCE HARTMANN

L'armée rejette le décret de Sarajevo ordonnant son retrait

Un porte-parole de l'armée yougoslave à Sarajevo a rejeté, mardi 28 avril, la décision de la présidence de Bosnie-Herzégovine ordonnant un retrait de ses unités stationnées dans cette République, alors que de violents combats éclataient quelques heures après l'annonce de cette décision. La ville de Mostar (sud-est de la Bosnie-Herzégovine) a subi une attaque d'artillerie de l'armée fédérale qui s'est prolongée jusqu'à l'aube, mercredi.

A Prague, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, a souligné mardi que le retrait de *« toutes les unités armées, régulières et irrégulières, n'appartenant pas à la Bosnie-Herzégovine »* était une des principales exigences de la CSCE. La « troïka » de la CSCE (Allemagne, Tchécoslovaquie, Suède) fera en ce sens cause commune lors de la réunion d'urgence sur la Yougoslavie prévue mercredi à Helsinki, a indiqué M. Dienstbier, président en exercice de la CSCE.

Le sort des troupes ex-fédérales (composées d'une écrasante majorité de Serbes) stationnées en Bosnie-Herzégovine est devenu l'enjeu principal du conflit intercommunautaire qui déchire cette République après la proclamation, lundi à Belgrade, d'une Yougoslavie réduite à la Serbie et au Monténégro.

A Lisbonne, les négociations entamées la veille entre les trois communautés (musulmane, serbe et croate) semblaient fortement compromises. A Paris, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a déclaré que les Nations unies *« sont prêtes à jouer un rôle en Bosnie-Herzégovine à condition que la communauté internationale leur en donne les moyens »* financiers. Paris préconise pour sa part une *« réflexion »* des Douze sur cette *« affaire juridiquement complexe »*, selon le porte-parole du ministère français des affaires étrangères. – *(AFP.)*

ITALIE

M. Cossiga a officiellement démissionné

M. Francesco Cossiga, président de la République italienne, qui avait annoncé, samedi 24 avril (*le Monde* du 28 avril), qu'il avait l'intention de quitter ses fonctions avant le terme normal de son mandat, début juillet, a signé, mardi 28 avril, lors d'une brève cérémonie, sa lettre de démission. Il a ensuite quitté l'Italie pour prendre des vacances en Irlande. Les deux Chambres du Parlement sont convoquées le 13 mai pour élire son successeur. – *(AFP.)*

□ **Deux députés néo-fascistes commémorent publiquement la mort de Mussolini.** – Deux députés du Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste) ont commémoré pour la première fois publiquement, à Milan, la mort de Benito Mussolini, à l'endroit où le corps du dictateur avait été exposé à la foule, pendu par les pieds, il y a quarante-sept ans. Accompagnés de dirigeants locaux du MSI et du Front de la jeunesse créé par ce parti, les deux députés ont déposé une couronne de fleurs sur la place Loreto, où les partisans antifascistes avaient pendu les corps du Duce et de sa maîtresse Claretta Petacci, après les avoir abattus. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CÔTE-D'IVOIRE : peines de prison requises contre des manifestants.** – Le procureur du tribunal correctionnel d'Abidjan a requis, mardi 28 avril, une peine de trois ans de prison et 500 000 francs CFA (10 000 francs français) d'amende contre cinquante-six militants ou sympathisants de l'opposition, accusés d'avoir commis des *« destructions »* lors de la manifestation du 18 février (*le Monde* du 22 avril). Le verdict a été mis en délibéré au 30 avril. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : les derniers Falachas attendus en Israël.** – Un responsable de l'Agence juive, organisme israélien para-gouvernemental chargé de l'immigration, a annoncé, mardi 28 avril à Jérusalem, que les derniers Juifs d'Ethiopie arriveront en Israël avant le mois de juillet. *« L'actuel gouvernement d'Addis-Abeba fait montre d'une entière coopération »*, a-t-il déclaré, en annonçant le départ des *« 1 500 Falachas restants »*. Quelque 42 000 Juifs d'Ethiopie ont déjà été transférés vers Israël. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : la succession de M. Neil Kinnock.** – Seuls deux des trois candidats ont obtenu, mardi 27 avril, suffisamment de voix de la part de leurs collègues députés pour être désignés comme candidats officiels à la succession de M. Neil Kinnock à la tête du Parti travailliste. M. John Smith, chancelier de l'Echiquier dans le « cabinet fantôme » – considéré comme modéré – a obtenu cent soixante-deux voix, M. Bryan Gould, responsable de l'environnement, – jugé plus radical – soixante-trois. M. Ken Livingstone, qui représentait l'extrême gauche, n'a obtenu que treize voix. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : une catholique tuée à Belfast par des extrémistes protestants.** – Le groupe paramilitaire loyaliste Les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF) a revendiqué, mardi 28 avril, l'assassinat, commis le même jour, d'une femme catholique de vingt-six ans, mère de deux enfants, à Belfast-Ouest, en Irlande du Nord. – *(AFP.)*

□ **MALI : M. Konaré élu président avec 69 % des voix.** – Selon les résultats officiels définitifs, M. Alpha Oumar Konaré a obtenu 693 167 voix, soit 69,01 % des suffrages, contre 311 289 voix – soit 30,99 % – à son rival, M. Tiéoulé Mamadou Konaté, au deuxième tour de l'élection présidentielle au Mali (*le Monde* du 29 avril). Le taux de participation a été de 20,87 %. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : des affrontements entre l'armée et des manifestants ont fait deux morts.** – Au moins deux personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, mardi 28 avril, lors d'affrontements entre un millier de manifestants, armés de pierres et de machettes, et l'armée péruvienne à Raucana, un quartier extrêmement pauvre situé à l'ouest de Lima. Les habitants de Raucana réclamaient la libération de deux de leurs dirigeants, supposés être liés à la guérilla maoïste du Sentier lumineux, interpellés lundi par l'armée. Selon la police, Raucana est infiltré depuis 1991 par des sentiéristes qui tentent d'y imposer par la force leur organisation sociale type, ce que nient les habitants de ce bidonville. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : douze ans de prison pour l'ex-chef de la Securitate.** – La Cour suprême de Roumanie a condamné en appel, mardi 28 avril, l'ex-chef de la Securitate, Iulian Vlad, à douze ans de prison pour *« complicité de génocide »* pendant la révolution de 1989, ajoutant ainsi trois ans au premier jugement qui avait été prononcé contre cet ex-général de cinquante-deux ans. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : nouveaux incidents meurtriers.** – Selon l'agence semi-officielle Anatolie, quatre personnes ont été tuées et deux policiers grièvement blessés, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril, dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, lors d'une attaque de séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) contre des objectifs policiers et militaires de la ville d'Idil. Mardi, également dans le Sud-Est, un fonctionnaire municipal de Nusaybin a été tué par des inconnus. Lundi, trois personnes avaient été tuées et trois autres blessées dans la ville de Kiziltepe. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le correspondant du « Monde » n'est plus autorisé à exercer son métier

Correspondant du *Monde* en Algérie depuis un peu plus le 16 mars 1990, Georges Marion n'est plus autorisé à exercer son métier dans ce pays. Le ministère algérien des affaires étrangères a informé, mardi 28 avril, notre collaborateur qu'à dater de ce même jour, l'*« administration* (algérienne) *ne tolèrera plus qu'il continue à exercer la fonction de correspondant du* Monde *alors qu'il n'y est plus autorisé depuis le 31 décembre 1991 ».* Le communiqué officiel fait ainsi référence au fait que la carte d'accrédition de Georges Marion, qui venait à échéance à cette date, n'avait pas alors été renouvelée. En conséquence, note ce communiqué, le correspondant du *Monde « se trouve en infraction de la réglementation portant sur la profession de journaliste ».* Si Georges Marion consent à ne plus écrire un mot sur l'Algérie, *« sa famille et lui-même* – ajoute le communiqué – *peuvent continuer à résider normalement en Algérie si tel est leur vœu ».* S'il contrevient à cette interdiction, il sera – lui a-t-on fait savoir oralement – *« expulsé dans les vingt-quatre heures ».*

A l'appui de leur décision, les autorités algériennes rappellent qu'elles avaient retiré à notre correspondant son accréditation *« pour avoir failli aux règles de la déontologie en publiant des faits totalement infondés et participant d'une véritable entreprise de désinformation »,* et qu'elles l'avaient ensuite, à la demande du *Monde,* autorisé à poursuivre son activité. L'intention, ajoutent-elles, de ne pas renouveler l'accréditation de Georges Marion au delà du 31 décembre 1991, avait ensuite été signifiée à son journal.

Le Monde conteste cette version des faits, qu'il faut rappeler. Alors que la guerre du Golfe touchait à sa fin, notre correspondant s'était fait l'écho d'une rumeur qu'il avait recueillie de bonne source à Alger – et démentie par les faits – selon laquelle un possible exil à l'étranger de Saddam Hussein, probablement en Algérie faisait l'objet de tractations secrètes (*le Monde* du 2 mars 1991). Au lendemain de la parution de cet article, les autorités algériennes retirèrent son accréditation à Georges Marion (*le Monde* du 5 mars).

Après plusieurs démarches de la direction du *Monde,* l'argumentation algérienne évolua. Il n'était plus reproché à Georges Marion d'avoir publié de *« fausses informations »* (*« Un tel reproche relève de la responsabilité de la direction du* Monde *»,* notait l'ambassadeur algérien en France dans une lettre du 16 mars) mais de n'avoir pas tenté d'obtenir une réaction du gouvernement algérien à cette information. Après trois mois d'inactivité forcée, les contacts entre *le Monde* et les autorités algériennes permirent à Georges Marion d'écrire à nouveau puis de récupérer formellement son accréditation le 15 juillet 1991. En novembre 1991, Georges Marion effectua les démarches normales en vue du renouvellement de cette accréditation. A aucun moment, la décision de revoir son cas *« avant la fin de l'année »* ne lui fut signifiée, et aucune entrave ne fut d'ailleurs apportée à son travail. Au contraire, notre correspondant fut, pendant cette période, reçu très régulièrement par le nouveau premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, en fonctions depuis le 5 juin. M. Ghozali accorda même un entretien au *Monde* le 1er novembre.

Au début de l'année, avant comme après la prise du pouvoir par l'armée – le 11 janvier – Georges Marion s'inquiéta, à plusieurs reprises, du sort de son accréditation. Il lui fut chaque fois répondu qu'il n'avait pas à s'inquiéter, et qu'il était de toute façon autorisé à travailler sans carte. C'est seulement vers le 15 février, alors que les premières cartes avaient été distribuées à ses confrères, qu'on lui répondit qu'il *« y avait un problème ».* En mars, les autorités algériennes commencèrent à livrer le fond de leur pensée.

De passage à Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Lakhdar Brahimi, fit savoir au *Monde* que notre correspondant devait quitter son poste, ses articles étant jugés *« peu amicaux »* pour l'Algérie. Argument repris quelques semaines plus tard par M. Baali, directeur de la communication du même ministère. Devant les difficultés grandissantes éprouvées, dans son travail, par Georges Marion, l*e Monde* décida, au début d'avril, que ce dernier quitterait son poste fin juin, l'année scolaire achevée, et en informa les autorités algériennes. Malgré cela, l'ambassadeur d'Algérie à Paris demanda, quelques jours plus tard, que notre correspondant parte *« dans la semaine ».* Mardi 28 avril, l'interdiction d'exercer lui a été officiellement notifiée.

Cette décision appelle plusieurs remarques. D'abord, il est clair, compte tenu de la chronologie des faits, que l'argument déontologique invoqué par les autorités algériennes est de pure circonstance. Ce qu'Alger reproche à Georges Marion – de l'aveu officieux de plusieurs responsables – c'est de ne pas donner, à travers ses articles, une image assez *« positive »* du régime. La mesure prise contre *le Monde* s'inscrit dans un contexte plus général de mise sous surveillance de la presse étrangère. Ainsi, l'envoyée spéciale de notre confrère *Libération,* qui vient d'effectuer un reportage en Algérie, n'a pas été autorisée, depuis Alger, à transmettre des articles à sa rédaction, faute d'avoir obtenu son accréditation et bien que elle ait reçu un visa de presse

La presse algérienne, souvent bien plus virulente envers le régime que les correspondants étrangers, est elle aussi dans le collimateur. Plusieurs journaux ont été ces dernières semaines, saisis, et plusieurs journalistes emprisonnés. La dernière en date de ces saisies visait *Ech Chaab,* quotidien en langue arabe du FLN violemment antigouvernemental (pour un entretien avec l'« émir » Rached Ghannouchi, président du mouvement islamiste tunisien).

En janvier, la gendarmerie avait investi les bureaux du quotidien *El Khabar* et interpellé huit journalistes. En mars, le directeur de la revue indépendante *l'Hebdo Libéré,* M. Abderahmane Mahmoudi, fut emprisonné pendant deux semaines . Par solidarité, les journaux algériens sortirent, le 29 mars, avec une page blanche. Le 12 avril, l'ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire gouvernemental *« El Massar El-Magharibi »,* M. H'mida Ayachi, fut condamné à un an de prison ferme pour diffamation. Le 21 avril, le directeur de l'hebdomadaire *« Le jeune indépendant »* fut condamné à deux mois de prison avec sursis pour le même motif.

L'association des journalistes algériens a dénoncé le *« harcèlement judiciaire »* dont ceux-ci sont l'objet etplusieurs éditorialistes ont dénoncé la dérive autoritaire du pouvoir en matière de presse, demandant notamment l'abrogation du Code de l'information qu'ils tiennent pour un *« code pénal bis ». « Les reproches faits à la presse autre que gouvernementale,* notait le mois dernier un éditorial du quotidien El Watan, *ont (...) comme un brin de nostalgie par rapport à cette presse « langue de bois et soutien au régime » qui a marqué atrocement l'Algérie jusqu'à il n'y a pas très longtemps. »* Face aux multiples problèmes politiques et économiques qu'il a beaucoup de mal à résoudre, le pouvoir tolère de moins en moins que des journalistes – étrangers ou nationaux – portent un regard libre sur l'Algérie d'aujourd'hui. *Le Monde* est l'un des tout derniers médias occidentaux à avoir un bureau à Alger. Seules l'Agence France Presse, les agences britannique Reuter et espagnole Efe, et Radio France Internationale (RFI) ont encore un correspondant permanent en Algérie. Enfin, tous les journaux étrangers ont disparu des kiosques du pays depuis juillet 1990. Même l'innocent *Pif le Chien,* qui avait réapparu seul pendant quelque temps, fait les frais de cette politique d'information...

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Informer

En retirant au correspondant du *Monde* à Alger son accréditation tout en l'autorisant à séjourner dans le pays, le gouvernement algérien admet implicitement qu'il n'a pas de griefs à l'égard de la personne de Georges Marion, mais qu'il réprouve ses écrits. Comme tout pouvoir en situation délicate, il aspire à l'évidence à une information de propagande présentant les faits sous un jour favorable.

Comment ne comprend-il pas que *le Monde,* journal libre, faillirait à sa mission s'il cessait de rendre compte des événements en toute indépendance ? Comment ne comprend-il pas qu'en agissant ainsi c'est à sa propre crédibilité extérieure qu'il porte atteinte ?

Nous souhaitons vivement que la mesure soit rapportée et que Georges Marion ne soit pas contraint d'interrompre ses activités avant le terme de son temps de séjour à Alger.

J. L.

Le texte du communiqué algérien

« Le 2 mars 1991, le ministère des affaires étrangères avait retiré à M. Georges Marion, correspondant du *Monde* à Alger, son accréditation pour avoir failli aux règles de déontologie en publiant des faits totalement infondés et participant d'une véritable entreprise de désinformation.

» Le journal *le Monde* ayant sollicité et obtenu du chef du gouvernement, le 7 mai 1991, un délai de quatre à cinq mois pour la désignation d'un nouveau correspondant, M. Marion fut autorisé à rester jusqu'au début de l'automne, délai qui fut de nouveau prorogé jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle la carte d'accréditation d'une année du journaliste concerné venait à expiration. Il fut alors explicitement signifié au journal *le Monde* que la carte d'accréditation de M. Marion ne serait pas renouvelée au-delà du 31 décembre.

» Depuis lors, M. Marion, dont la carte d'accréditation ne fut donc pas renouvelée, se trouve en infraction de la réglementation portant sur l'exercice de la profession de journaliste.

» Le ministère des affaires étrangères a signifié à M. Marion qu'à dater de ce jour 28 avril 1992 l'administration ne tolérera plus qu'il continue à exercer la fonction de correspondant du *Monde* alors qu'il n'y est plus autorisé depuis le 31 décembre 1991.

» M. Georges Marion a été informé que hors cette condition sa famille et lui-même peuvent continuer à résider normalement en Algérie si tel est leur vœu. »

□ **Assassinat du chef de la sûreté d'une sous-préfecture.** – Le chef de la sûreté de la sous-préfecture de K'sar-el-Boukhari, située à 200 kilomètres au sud d'Alger, M. Chaber Mahfoudh, a été assassiné, mardi 28 avril, par des activistes islamistes, a annoncé le quotidien *Alger républicain.* Il a été tué par balles alors qu'il traversait en voiture l'artère principale de la ville. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE

Amnesty International dénonce des violations des droits de l'homme « de grande ampleur »

De retour de Sierra-Leone, des responsables d'Amnesty International ont, dans un communiqué publié mercredi 29 avril à Londres, fait part de leur préoccupation, face *« aux violations des droits de l'homme de grande ampleur »* qui y sont perpétrées.

« Personne ne connaît réellement l'étendue de ces violations », avouent les enquêteurs, qui rappellent que les informations en provenance des zones de combats sont très rudimentaires. Dans ces zones, où les forces gouvernementales se battaient contre les rebelles libériens menés par Charles Taylor il y a encore quelques mois, *« l'armée aurait institué des tribunaux irréguliers et exécuté tous ceux qui étaient soupçonnés de prêter main forte aux assaillants ».*

Amnesty International craint que, bien qu'ils aient été repoussés, les rebelles, *« tout comme les militaires, ne se livrent à des violations des droits de l'homme »* là où les combats continuent (dimanche, le président Joseph Momoh a indiqué que *« des escarmouches »* se produisaient *« de façon sporadique dans certaines zones du district de Kailahun, dans l'Est »*).

□ **LIBYE : mort de l'ancien prince héritier.** – L'ancien prince héritier, Al Hassan al Rida al Sanoussi, est décédé, mardi 28 avril, d'une crise cardiaque à Londres, a-t-on appris dans son entourage. Il était âgé de soixante-cinq ans. Il avait été autorisé à se rendre en Grande-Bretagne, il y a quatre ans, pour s'y faire soigner aux frais de l'ambassade de Libye. Le roi Idriss avait été renversé en 1969 par le colonel Kadhafi. – *(Reuter.)*

Le mercenaire français Bob Denard devient journaliste...

L'éditorial du bimestriel *Fire,* le *« magazine de l'homme d'action »,* est signé... Bob Denard. Le mercenaire français, réfugié en Afrique du Sud depuis l'assassinat du président comorien Ahmed Abdallah, en décembre 1989, a annoncé, lundi 27 avril, avoir pris le contrôle de cette publication belge consacrée aux armes et à la guérilla.

Dans ce numéro, daté de mai-juin, Bob Denard livre les secrets de sa guerre au Yémen dans les années 1963-1965. L'ambition de la nouvelle formule du magazine, écrit-il dans l'éditorial, est d'être un *« phare qui fera converger les routes de tous mes camarades, tous ceux que notre temps a méprisés car ils étaient courageux ».* – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN : alors que les combats continuent au sud de Kaboul...

Le président Modjaddedi dénonce les « activités terroristes » de M. Hekmatyar

Le régime de Kaboul installé par l'URSS après l'invasion de 1979 a officiellement pris fin mardi 28 avril. Les dirigeants communistes ont remis leurs pouvoirs à M. Sibgatullah Modjaddedi, président du gouvernement intérimaire islamique. Cependant les troupes du nouveau régime ont partiellement repris, dans la nuit de mardi à mercredi, le ministère de l'intérieur aux rebelles du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Les combats se poursuivent à la lisière méridionale de la ville. La vie quotidienne est devenue très difficile dans la capitale, privée d'électricité, d'eau et de téléphone.

KABOUL

de notre envoyé spécial

Dès son entrée dans la capitale à la tête d'un convoi d'une centaine de véhicules venus de Peshawar, au Pakistan, M. Modjaddedi s'est entretenu avec des personnalités de l'ancien régime dans un bâtiment du quartier diplomatique. On y croisait notamment M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères de M. Najibullah, le général Nabi Azimi, ancien vice-ministre de la défense et chef de la garnison de Kaboul – deux hommes ayant activement participé à des négociations avec la résistance islamique avant même la fuite de l'ex-président communiste. Les représentants de l'ancien régime sont venus en Mercedes noires, sans plaque d'immatriculation, et les nouveaux dirigeants dans des Toyota 4x4.

Partout flottait le drapeau vert-blanc-noir de l'« Etat islamique d'Afghanistan » : le noir, dit-on ici, symbolise les années sombres de l'occupation soviétique, le blanc la lumière après les premiers succès de la guérilla, et le vert est, bien sûr, la couleur de l'islam. Au passage d'un général trois étoiles, la moue dédaigneuse et la moustache revêche sous la casquette, un soldat en tenue camouflée de la garde personnelle de M. Modjaddedi murmurait : *« Quand je pense que ce genre de salauds nous a combattus pendant des années et qu'aujourd'hui on le reçoit en allié. »*

Repli tactique ?

La passation des pouvoirs a eu lieu dans la salle d'honneur du ministère des affaires étrangères. Autour de M. Modjaddedi et de la moitié environ des cinquante membres de son nouveau conseil, on a noté la présence de l'ex-premier ministre du régime de Kaboul, M. Fazl Haq Khaleqyar, l'ancien vice-premier ministre hazara, M. Abdul Sarobi, l'ex-président de l'Assemblée, M. Khalid Ahmad Abawi, l'ex-président du Sénat, M. Mahmoud Abibi. Tous ont fait assaut de politesse avec le nouveau chef de l'Etat. La plupart ne sont pas membres du parti Watan (ex-PDPA, communiste); ils ont été choisis sur le tard par M. Najibullah pour redorer son blason, au moment où il fallait en finir avec l'idéologie marxiste.

« Allah est grand », hurle un groupe de moudjahidins devant les caméras de télévision. D'emblée, le visage sévère, M. Modjaddedi met les points sur les *i* : *« Je suis heureux que nous soyons arrivés ici pour que le régime de Kaboul nous transmette le pouvoir, afin d'établir un gouvernement islamique. »* Après avoir rappelé les *« sacrifices d'une ampleur jamais égalée dans l'histoire de l'humanité »* subis par le peuple afghan, le nouveau président intérimaire entre dans le vif du sujet : *« Le transfert du pouvoir aurait dû être une occasion de se réjouir. Mais il y a eu des massacres entre Afghans. Nous espérons que nos frères qui se sont laissé aller à des activités terroristes inhumaines cesseront bientôt de menacer la paix. »* Ce message à l'intention de M. Hekmatyar est assorti d'une menace directe à celui qui *« fut notre frère » : « S'il persiste dans ses activités, alors, en accord avec les lois islamiques, le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent... »* La réponse de M. Hekmatyar ne s'est pas fait attendre. De nouveaux assauts ont été menés par ses troupes contre celles de la coalition dirigée par le chef du « comité de sécurité de Kaboul » et nouveau ministre de la défense, Ahmed Chah Massoud, allié à l'ancienne armée régulière et aux miliciens ouzbeks. Quelques heures plus tôt, les positions du Hezb-i-Islami autour du vieux fort de Bala-Hissar avaient été « nettoyées ». Mais, dans la soirée, les détonations qui ébranlaient le sud de la vieille ville laissaient penser que les hezbis n'avaient peut-être opéré qu'un repli tactique. L'aéroport – fermé à tout trafic civil, la tour de contrôle ayant été endommagée – a également été touché par des tirs d'obus. Le commandant Massoud a beau contrôler l'essentiel de la capitale, M. Hekmatyar n'est pas vaincu, comme l'a démontré la reprise des combats mardi soir autour du ministère de l'intérieur, bastion du Hezb dans Kaboul. Si, comme certains le craignent ici, M. Hekmatyar reçoit des renforts venus du sud, la bataille de Kaboul est partie pour durer.

BRUNO PHILIP

□ **BIRMANIE : suspension de l'offensive contre les Karens.** – La radio de Rangoun a annoncé, mardi 28 avril, la suspension de la grande offensive lancée en janvier contre les rebelles sécessionnistes de la minorité karen. Plus de dix mille soldats birmans avaient été envoyés à l'assaut du QG de la guérilla, à Manerplaw, en bordure de la Thaïlande. Cette annonce survient peu après la libération de prisonniers politiques à Rangoun. Elle est un nouveau geste de détente de la part des militaires au pouvoir depuis 1988. – *(Reuter.)*

□ **INDE : onze pèlerins hindous assassinés.** – Un car transportant des pèlerins hindous originaires du Pendjab a été attaqué par un commando lundi 27 avril à Hardwar, dans le nord de l'Etat d'Uttar- Pradesh. Onze passagers ont été tués. La police a imputé cette action à des extrémistes sikhs. Par ailleurs, huit personnes, également de religion hindoue, ont été massacrées, mardi 28, près d'Amritsar, la ville sainte des sikhs, au Pendjab. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : massacre dans un village musulman.** – Un commando de séparatistes tamouls a assassiné, mardi 28 avril, quarante-huit habitants d'un village musulman dans l'est du Sri-Lanka, annonce l'agence Reuter. Dix-sept autres personnes ont été blessées. Les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont entrepris de créer par la force une entité nationale dans les provinces orientale et septentrionale, afin de défendre les droits de leur minorité hindoue contre la majorité bouddhiste. Les musulmans (*« moors »*) représentent environ 7 % des dix-sept millions de Sri-Lankais.

Un « professeur » sans charisme mais respecté

KABOUL

de notre envoyé spécial

Barbe grise et turban immaculé, M. Sibgatullah Modjaddedi est né en 1922 au sein d'une grande famille islamique de tradition soufie, venue de l'Inde en Afghanistan au dix-neuvième siècle. Il a été, dans les années 50, un militant actif de l'islam à Kaboul, avant de devoir s'exiler après un séjour en prison. M. Modjaddedi et sa famille sont *« liés à l'establishment royaliste mais critiques par rapport à l'occidentalisation des mœurs et de la législation »,* écrit Olivier Roy dans son livre, *Afghanistan, islam et modernité.*

De retour dans son pays, M. Modjaddedi en fut expulsé au début des années 70, durant la présidence du « prince rouge » Mohammed Daoud. Plusieurs dizaines de ses parents ont été exécutés en 1979 par le leader communiste Noor Taraki, qui a pris les commendes après le coup d'Etat du 27 avril 1978. Cette même année, il fonde son parti, le Front de lib ération nationale. Modérée, cette formation est proche des royalistes, tout en défendant l'islamisation.

Personnalité respectée, le « professeur » Modjaddedi est un homme de culture, au charisme cependant peu marqué. Il est farouchement opposé à M. Hekmatyar, avec lequel il faillit échanger des coups de revolver lors d'une réunion. Nul doute, dès lors, qu'il mesure la difficulté d'un accord avec l'homme qui a déjà brisé l'espoir d'une paix rapide en Afghanistan.

B. P.

Argentine : les « nouveaux rêves » de M. Carlos Menem

Le chef de l'Etat aimerait transformer son pays en un « Canada du Sud » mais les Argentins ont une mauvaise image des institutions démocratiques

BUENOS-AIRES

de notre envoyée spéciale

Partagée entre l'urgence de ses tâches ménagères et son irrépressible envie de commenter les derniers événements politiques avec ses voisines, Susana, ronde *mama* dans la cinquantaine, épluche ses pommes de terre debout, sur le seuil de sa porte. Comme elle, les habitants de son bidonville du centre de Buenos-Aires ne se font pas prier pour user de la liberté de parole dont ils ont été privés sous la dernière dictature militaire, entre 1976 et 1983.

Dans ce quartier d'El Retiro, situé juste en contrebas de larges avenues bordées d'ambassades et de luxueux magasins, les baraques tentent dignement de se donner des allures de bungalows coquets. Aussi est-ce en prenant bien soin de ne pas laisser tomber d'épluchures sur la terre boueuse de sa rue (calle Malvinas, « la rue des Malouines ») que Susana prend part au débat : *« Le général Juan Domingo Peron* [au pouvoir de 1946 à 1955 et de 1973 à 1974] *était un grand homme. Il a tant fait pour les pauvres ! »*

A ses yeux, l'actuel président Carlos Menem, du même Parti justicialiste, n'est en rien son héritier : il est *« coupé du peuple et arrogant, entouré d'une cour de coiffeurs, tailleurs et manucures, même à l'étranger »*. Elle sait gré à son ministre des finances d'avoir mis un terme à la spéculation et cassé l'hyperinflation, deux maux que le radical Raul Alfonsin, président argentin de 1983 à 1989, n'avait pas réussi à vaincre. Mais elle accuse le gouvernement Menem de ne pas faire assez pour lutter contre une corruption – ancienne en Argentine mais devenue plus tangible depuis que la presse peut publier librement le résultat de ses enquêtes.

Dénonçant elle aussi les *« affaires »*, sa voisine Edna, qui a bénévolement lancé une campagne de prévention du choléra alentour, avoue avoir un faible pour l'ancien lieutenant-colonel Aldo Rico, l'un des chefs des deux rébellions militaires de 1987 et 1988. Gracié par M. Menem, il a fondé un parti d'extrême droite (le Mouvement pour la dignité et l'indépendance) qui a fait élire à Buenos-Aires ses quatre premiers parlementaires aux partielles d'octobre.



Le mythe de l'homme fort

Dans les couches populaires au moins, le mythe de l'homme fort n'est pas totalement enterré, et la majorité des intellectuels argentins, engagés ou non politiquement, soulignent la fragilité de la démocratie retrouvée. M. Carlos Floria, responsable de la revue *Criterio*, n'est pas le seul à rappeler que la rupture avec la dictature est avant tout le résultat de la cuisante défaite des militaires devant l'armada britannique, lors de la guerre des Malouines, il y a tout juste dix ans.

Si l'on considère, comme la sociologue Carlota Jackisch, que l'appui des citoyens aux institutions de la démocratie est un bon indicateur de la solidité de cette dernière, on ne peut que s'inquiéter : d'après les derniers sondages, 80 % des Argentins ont une image négative du Parlement ou des partis politiques. Le grand changement, estime-t-elle, est que cette faible adhésion ne s'accompagne plus de la conviction qu'un régime militaire peut mieux contribuer au bien-être général. C'est sous la dernière dictature, en effet, que l'économie de l'Argentine s'est gravement détériorée.

Lors de l'insurrection militaire de décembre 1990, les séditieux, menés par le colonel Mohammed Ali Seineldin (toujours sous les verrous), s'en sont tenus à des revendications corporatistes : ils ont accusé le gouvernement de M. Menem, qui avait pourtant pris la lourde décision de gracier les généraux de la dictature, d'avoir *« désintégré »* les forces armées.

Depuis, les militaires se sont vu proposer d'exaltantes missions à l'étranger. L'Argentine, seul pays d'Amérique latine à se joindre à la coalition contre l'Irak, a récemment participé aux forces de paix de l'ONU envoyées au Cambodge et en Yougoslavie. *« Nous voulons,* dit le ministre argentin des affaires étrangères, M. Guido di Tella, *que notre armée joue un rôle comparable à celle du Canada »*, pays pacifiste qui a été de presque toutes les missions des « casques bleus ».

Souvent cité, le lointain voisin du Grand Nord, pareillement agricole et tourné vers l'exportation, fait figure de modèle à plus d'un titre, d'autant que le courant semble bien passer entre Buenos-Aires et Ottawa, au sein du groupe de Cairns ou de l'Organisation des Etats américains notamment. *« Nous souhaitons*, renchérit le ministre des finances Domingo Cavallo, *arriver au même niveau de développement que le Canada, avec lequel nous pouvions nous comparer avant le krach de 1929. »* L'année suivante, l'Argentine avait inauguré une succession de coups d'Etat et de dictatures, pour la plupart protectionnistes et anti-américaines, comme le furent les gouvernements Peron.

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Menem n'a ménagé aucun effort pour que les Américains lui décernent le titre de grand allié, que le Canada détient au nord. Financé en particulier par l'Irak, pays hautement suspect s'il en est, le missile à moyenne portée Condor II, pourtant cher aux militaires argentins, a été démantelé. Les livraisons de matériel nucléaire à l'Iran ont été interrompues et toutes les exportations de ce type sont passées sous contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

« Nous ne voulons pas d'armes nucléaires dans la région », scande M. di Tella, dont le pays a par ailleurs signé avec le Chili et le Brésil un accord sur la non-prolifération des armes chimiques. *« Nous avons quitté le groupe des non-alignés pour rejoindre celui des Occidentaux, moins nombreux mais plus importants »*, ajoute-t-il. Les dirigeants argentins sont aussi devenus les fervents avocats du Mercosur (marché commun en cours de formation avec le Brésil, l'Ururguay et le Paraguay) et de l'Initiative pour les Amériques du président Bush (création d'une zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu).

L'héritage social liquidé

Sous la férule de M. Menem, les énormes transformations des deux dernières années (suppression des barrières tarifaires, privatisation de centaines d'entreprises, limitation des pouvoirs syndicaux notamment) *« ont liquidé, sans résistance majeure, les héritages du régime social du péronisme, auxquels personne ne s'était attaqué »*, estime le vice-recteur de l'université de Buenos-Aires, M. Atilio Boron.

« Une société inégalitaire se recrée ainsi, plus vulnérable à la résurgence d'un autoritarisme. » Faisant chorus, une bonne partie des ténors du parti radical soulignent que 14 des 33 millions d'Argentins n'ont pas l'eau courante, que 60 % des retraités touchent l'équivalent de 700 francs par mois alors que la vie est aussi chère à Buenos-Aires qu'à Paris et que plus d'un tiers des Argentins vivent maintenant sous le seuil de pauvreté.

L'opposition radicale voit par ailleurs d'un très mauvais œil l'idée, soumise par M. Menem, de modifier la Constitution avant l'élection présidentielle de 1995. L'objectif du chef de l'Etat serait de pouvoir ainsi briguer un deuxième mandat, dont la longueur serait réduite de six à quatre années, comme aux Etats-Unis.

Moins populaire que son ministre des finances, M. Menem ne peut guère se permettre de faux pas. Remise sur les rails de la croissance en un temps record, l'Argentine, devenue libre-échangiste, sera-t-elle en mesure d'affronter la concurrence étrangère et d'attirer suffisamment d'investisseurs pour absorber le chômage ? *« Le gouvernement est en train de brader nos entreprises aux étrangers »*, lui reprochent les habitants de la calle Malivas d'El Retiro, qui ne sont pourtant pas les plus nationalistes des Argentins.

MARTINE JACOT

□ **Le président argentin prend de nouvelles mesures contre la prolifération nucléaire.** – Le président Carlos Menem a signé, lundi 27 avril, un décret réglementant strictement les exportations de matériel et de technologie nucléaires entrant dans la fabrication d'armes de destruction massive. Le chef de l'Etat, qui entamera le 3 mai une tournée au Proche-Orient, a déclaré qu'il entendait ainsi mettre fin à la politique *« ambiguë »* de l'Argentine dans l'exportation de réacteurs, d'uranium enrichi, d'eau lourde et autre matériel nucléaire. Tous les contrats signés seront révisés. Washington a aussitôt félicité M. Menem, dont l'engagement dans la lutte contre la prolifération est *« un modèle à imiter par d'autres Etats »*, a estimé le département d'Etat. – *(Corresp.)*

Quinze ans après leur première manifestation

Mères et grands-mères de la place de Mai ne défilent plus ensemble...

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

« J'avais quarante-neuf ans et un petit chignon quand tout a commencé. » Quinze ans plus tard, Mme Hebe de Bonafini, présidente de l'Association des mères de la place de Mai, porte des cheveux courts, un peu plus blancs. Mais la détermination de cette femme à la silhouette massive, devenue une célébrité presque mondiale, est restée inébranlable. Tous les jeudis à 15 heures, leur foulard blanc sur la tête, celles que les militaires avaient surnommées « les folles » continuent leur ronde silencieuse sur la place de Mai, face au palais présidentiel, sous l'œil indifférent des passants. Elles réclament toujours le *« châtiment des coupables »*, ceux qui sont à l'origine de la disparition de plus de trente mille personnes (selon Amnesty International) durant la « sale guerre » menée contre la subversion, sous la dernière dictature, de 1976 à 1983.

Lorsqu'elles ont commencé à manifester, le 30 avril 1977 très exactement, ces mères de famille – simples femmes au foyer, la plupart sans éducation – étaient les seules en Argentine à parler de *« disparus »* et de *« camps de concentration »*. Sous les balcons de la Casa Rosada, elles osaient défier les généraux au pouvoir et exigeaient qu'on leur rende leurs enfants vivants. La même année, la première présidente des « mères », Azucena Villaflor, était enlevée par les militaires. On ne la revit jamais.

Sept ans après le retour de la démocratie, le président Carlos Menem graciait, en décembre 1990, les anciens chefs de la junte. *« Nous ne croyons pas en cette justice. Les militaires ont été graciés par M. Menem, pas par le peuple. Nous avons des archives impressionnantes, ici et à l'étranger. Un jour, les coupables seront jugés »*, déclare Mme de Bonafini. Le procès des généraux, en 1986, sous la présidence de M. Raoul Alfonsin ? *« Un simulacre*, répète-t-elle. *Il y a eu au moins trois mille cinq cents tortionnaires qui n'ont jamais été inquiétés. Les lois dites du devoir d'obéissance et du point final promulguées en 1987 sous Alfonsin ont mis fin à toute poursuite judiciaire. »*

Au nom de la réconciliation nationale, le président Menem leur a demandé d'oublier. En réponse, Mme de Bonafini l'a vertement insulté devant les caméras de la télévision espagnole. Au cours du procès intenté contre elle pour *« injure grave contre le chef de l'Etat »*, le procureur a requis une peine de cinq mois de prison. *« S'il le faut, j'irai derrière les barreaux »*, affirme-t-elle. Cette affaire ne l'empêche d'ailleurs pas de fustiger les militaires *« assassins »*, l'Eglise, accusée de complicité avec les généraux, et les hommes politiques, dont elle dénonce le passé *« douteux »*. *« Notre lutte s'est politisée*, reconnaît-elle. *Nous dénonçons la corruption, nous exigeons la justice sociale, nous soutenons la lutte des plus démunis et des syndicalistes rebelles. »*

Une cinquantaine d'enfants retrouvés

Non loin du Congrès, en plein centre-ville, la « maison des Mères » est une vraie ruche. En permanence, une vingtaine de *madres*, dont l'âge varie de soixante à soixante-quinze ans, travaillent ; elles publient leur propre journal mensuel, compilent leurs archives. Dans tout le pays, elles sont plus de deux mille, vivant des dons d'une vingtaine de groupes de solidarité en Amérique du Nord et en Europe. *« Grâce à des fonds venus des Pays-Bas, les Mères ont pu acheter ce qui sera leur maison de retraite dans la capitale »*, explique Mme de Bonafini.

Souvent critiquées pour leur intransigeance et leur style « anarchiste », les Mères ont toujours refusé tout hommage posthume pour leurs enfants ou toute compensation financière. Elles s'opposent aussi aux exhumations : *« Nos enfants ne sont pas des sacs d'os ; et puis, tant de corps ont été mutilés, brûlés, jetés à la mer. »*

En désaccord avec ces prises de position, un groupe de femmes a quitté l'association pour fonder un autre mouvement, celui des « grands-mères », avec un objectif précis : retrouver leurs petits-enfants. Moins radicales, elles ont accepté des réparations financières. Leur présidente, Mme Estela Barnes de Carlotto, estime que le gouvernement Alfonsin *« s'est montré coopératif »*. *« En revanche*, dit-elle, *celui de M. Menem se désintéresse de la question et ne nous aide guère dans la recherche des disparus et la restitution de leur corps. »*

Ces dernières années, les « grands-mères » ont retrouvé la trace d'une cinquantaine de leurs petits-enfants. Beaucoup avaient été « adoptés » par des militaires. Vingt-cinq d'entre eux ont été rendus à leur famille naturelle, treize sont restés dans leur famille d'adoption – ce à quoi s'opposent les Mères, – sept ont été assassinés et cinq attendent encore que la justice tranche. Au total, plus de deux cents enfants ont été portés disparus.

Devenues « Mères Courage » pour surmonter leur douleur, *madres* et *abuelas* ne défilent plus côte à côte mais elles évitent de se critiquer publiquement. Ensemble, elles se veulent la « mémoire » de la société argentine.

CHRISTINE LEGRAND

POLITIQUE

La révision de la Constitution

M. Vauzelle et Mme Guigou s'efforcent d'apaiser certaines inquiétudes des députés

Le débat sur le projet de révision de la Constitution, préalable à la ratification du traité de Maastricht, commencera à l'Assemblée nationale mardi 5 mai et durera au moins trois jours, a annoncé, mardi 28 avril, la conférence des présidents. A l'occasion de son audition, mardi, par la commission des lois, en compagnie de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, a déclaré que *« ni un traité ni une Constitution ne peuvent engager un peuple à jamais »*.

Subitement, M. Michel Vauzelle s'est érigé en « sage », offrant aux parlementaires de la commission des lois une de ces leçons de choses qui pétrifient l'assemblée la plus frondeuse dans un silence béat. Affectant le bon sens, presque étonné d'être conduit à une telle profession de foi, le garde des sceaux s'est expliqué sur sa *« conviction profonde »*. Celle-ci se résume en un précepte : *« Il est impossible d'aliéner de façon irréversible la souveraineté nationale. » « La volonté du peuple est souveraine,* a-t-il précisé. *Ce qu'un peuple a fait, il peut le défaire. »* Il en résulte donc, selon lui, que *« ni un traité ni une Constitution ne peuvent engager un peuple à jamais »*.

Les députés de l'opposition, sourcilleux sur la souveraineté nationale, tels M. Pascal Clément (UDF, Loire) et Mme Nicole Catala (RPR, Paris), s'en trouvaient fort aise, tandis que M. Bernard Bosson (UDC, Haute-Savoie), ardent avocat de l'Europe, prenait un air dubitatif. Mais, ce préalable posé, M. Vauzelle a jugé que *« l'espace où s'exerce la souveraineté est à la disposition du souverain qui décide quelle compétence il peut déléguer »*. Voilà pourquoi, selon lui, il faut parler, à propos de Maastricht, de *« transferts de compétences »* et non de *« transferts de souveraineté »*. Une manière de reconnaître que la bataille de Maastricht se gagnera, ou se perdra, sur ces mots-là, lestés de tous les symboles.

Comment donc lever les hypothèques ? Comment apaiser le malaise ? Les députés, toutes sensibilités confondues, avancent une solution : que le Parlement soit davantage associé au processus de prise de décision communautaire. Des amendements seront déposés dans ce sens, y compris au sein du groupe socialiste, où M. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône), reprenant une vieille idée de M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), propose que les parlementaires soient consultés sur tous les projets européens de règlements et directives.

Le principe de subsidiarité

Poliment, Mme Guigou a indiqué qu'elle était d'avis de procéder à *« un échange de vues approfondi »*. Mais elle a implicitement refusé toute idée d'amendement au projet de révision de la loi fondamentale en soulignant qu'*« il n'était pas nécessaire d'avoir une approche constitutionnelle sur ce sujet »*. Elle s'est réclamée pour cela de deux principes de la Constitution de 1958 : la séparation des domaines de la loi et du règlement et la séparation de l'exécutif et du législatif en matière de négociations internationales.

De la même manière, Mme Guigou a opposé par avance une fin de non-recevoir à toute proposition d'inscrire le principe de subsidiarité (1) dans la Constitution. L'idée fait partie des « garanties » exigées par l'opposition. M. Clément l'a reprise en suggérant de mettre au point une procédure de saisine du Conseil constitutionnel pour *« sanctionner tout empiétement du droit communautaire sur les compétences internes »*. Mais Mme Guigon a jugé que cette démarche était *« dangereuse »* car elle reviendrait à permettre à un Etat d'*« imposer à un autre Etat sa conception de la subsidiarité »* et donc, en dernier ressort, à *« assurer la primauté de l'ordre juridique communautaire sur l'ordre juridique interne »*, soit très exactement le contraire de l'objectif recherché. Quant au « compromis de Luxembourg » (2), cet autre garde-fou invoqué par ceux qu'inquiète le risque d'abandons de souveraineté, le ministre délégué aux affaires européennes a noté qu'il était *« tombé en désuétude, même s'il n'est pas formellement supprimé »*.

Pour le reste, Mme Guigou s'est employée à fournir des informations afin de dissiper les inquiétudes des commissaires. Répondant à une question de M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) sur le droit de vote et l'éligibilité des ressortissants de la Communauté résidant en France, elle a ainsi confirmé que le gouvernement s'était inspiré du projet de directive datant du 23 octobre 1989 (*le Monde* du 14 avril).

Outre qu'il offre aux Etats la possibilité de restreindre l'éligibilité de ces ressortissants au scrutin municipal, ainsi que l'explicite l'article 2 du projet de révision constitutionnelle, ce texte prévoit que l'acquisition du droit de vote municipal en France entraîne la suppression de ce même droit dans le pays d'origine. *« Nous veillerons à ce que les ressortissants ne puissent pas voter dans deux endroits à la fois »*, a indiqué Mme Guigou.

Des assurances pour les visas

Le ministre a également tenu à fournir des assurances sur l'épineuse question des visas. Elle a affirmé que l'article 100-C du traité, qui stipule que le conseil européen décide à l'unanimité, puis à la majorité qualifiée à compter de 1996, de la liste de pays tiers dont les ressortissants devront être munis d'un visa pour entrer dans la Communauté, laisse les gouvernements *« libres de prendre toutes les mesures de protection nécessaires »*. Elle a même cité le cas où ils pourront *« ajouter un Etat à la liste commune agréée »*. Il appartiendra, ensuite, à la Cour de justice des communautés d'établir la conformité de ces *« mesures de protection »* avec le traité. Il n'en fallait pas davantage pour faire à nouveau ressurgir le spectre de la juridiction supranationale aux yeux de certains commissaires anti-fédéralistes. Cette dernière crispation fut bien à l'image de l'audition dans son entier : chacun y puisa matière à se rassurer ou à s'inquiéter, selon ce qu'il avait le goût d'entendre ou de ne pas entendre.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Le traité de Maastricht définit ainsi le principe de subsidiarité : *« Dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, la Communauté n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres... »*

(2) Le compromis de Luxembourg, adopté le 29 janvier 1966, met fin à la crise du second semestre de 1965 qui a vu la France suspendre sa participation aux travaux du Conseil, en raison notamment du refus de la procédure du vote à la majorité qualifiée. Le texte de Luxembourg prend acte que *« la délégation française estime que, lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion se poursuivra jusqu'à ce qu'on soit parvenu à un accord unanime »*.

M. Marchais reproche à M. Herzog de proposer seulement la « renégociation »

M. Georges Marchais déclare, dans un entretien publié par *le Figaro* mercredi 29 avril, que, si le traité de Maastricht était ratifié, *« ce serait la France qui n'aurait plus le libre choix de sa politique sociale, économique, budgétaire, fiscale, qui perdrait son droit de battre monnaie, qui serait privée d'une politique propre en matière d'immigration, de visa, de droit d'asile, de droits de l'homme, qui abandonnerait sa souveraineté en matière de politique extérieure et de défense, et tout cela pour être soumise aux dogmes ultralibéraux qui imprègnent la construction européenne actuelle »*.

« Nous répondons donc « non » à Maastricht », ajoute le secrétaire général du Parti communiste, qui reproche à M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, de se prononcer pour une *« renégociation »* du traité. *« Ce n'est pas de bonne politique,* affirme M. Marchais, *car qui entend « renégocier » comprend « aménager », alors qu'il faut rejeter tout pour faire autrement. »*

□ **MM. Caro (UDF) et Alphandéry (UDC) rapporteurs pour avis du projet de révision constitutionnelle.** – MM. Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin) et Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) ont été désignés respectivement, mardi 28 avril, avec l'accord du groupe socialiste, rapporteurs pour avis de la commission des affaires étrangères et de la commission des finances pour le projet de loi de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht.

□ **Le Grand Orient s'inquiète des « non-dits » sur la laïcité.** – Le Grand Orient de France, principale obédience maçonnique française, a indiqué le 25 avril, dans un communiqué, qu'il est favorable à la ratification du traité de Maastricht, *« initiative qui contribue à protéger la paix alors que les convulsions nationalistes débouchent sur la balkanisation de l'Europe »*. Cependant, l'obédience *« souhaite qu'un véritable débat s'engage dans le pays, permettant de faire toute la lumière sur certaines zones d'ombres et certains non-dits du traité, particulièrement pour ce qui concerne la laïcité »*.

□ **L'Association pour la fidélité au général de Gaulle réclame un référendum.** – L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, dont le président est M. Pierre Lefranc, affirme que *« les gaullistes de conviction, qui font passer l'avenir de la France avant toute préoccupation partisane, ne peuvent admettre que se trouvent modifiées les dispositions de la Constitution garantissant l'indépendance nationale sans que la nation soit directement appelée à se prononcer par la voie d'un référendum »*.

Genèse d'un traité

Suite de la première page

Une fois bouclée la difficile négociation entre les douze gouvernements, pouvait-on en effet permettre aux Irlandais de réclamer tel amendement sur l'interruption volontaire de grossesse, aux Allemands tel amendement sur l'étendue des pouvoirs accordés aux autorités régionales dans l'Europe de Maastricht, aux Luxembourgeois ou aux Français tel autre sur le droit de vote des étrangers, aux Danois, aux Portugais, aux Italiens d'autres encore ?

Chacune des opinions nationales concernées a ses propres réticences et a été, sur un point ou un autre, dépassée à Maastricht par ses gouvernants. Accorder à ces opinions ou à leurs représentants la faculté d'amender le traité, c'eût été compromettre l'ensemble de l'édifice et rouvrir une négociation sans fin.

Du moins, la classe politique française ne peut-elle pas reprocher au gouvernement de l'avoir prise par surprise. Le traité de Maastricht a été communiqué aux parlementaires alors qu'il n'était encore qu'à l'état de projet. Ce texte est, il est vrai, d'une lecture assez rébarbative et il a sans doute manqué d'un effort d'information en direction du grand public qui en rende le contenu accessible à tous. Plusieurs débats en séance plénière ont en revanche eu lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui, en leur temps, n'ont pas passionné les foules. Mme Elisabeth Guigou, le ministre des affaires européennes, a été auditionnée quatorze fois par les commissions parlementaires, sans parler des autres ministres concernés ni des interventions publiques de MM. Mitterrand et Dumas sur le sujet. Ce texte est, en outre, pour la France le fruit d'une politique européenne qui, depuis des années, avance dans la même direction sans avoir rencontré de la part des grands partis d'objection essentielle.

Une critique de fond a surgi il est vrai l'année dernière, dans les rangs du RPR notamment, et réapparaît ici et là aujourd'hui : on se tromperait d'Europe, on resterait focalisé sur le petit club des Douze alors que tout l'est du continent connaît des bouleversements historiques qui, aux yeux de ces détracteurs, rendraient anachronique le bon vieux projet communautaire.

Une réponse aux évolutions à l'Est

A ces critiques, les dirigeants français rappellent aujourd'hui ce que fut la genèse du traité de Maastricht et affirment qu'il constitue aussi une réponse aux révolutions dans l'est du continent.

Une partie des dispositions qu'il comporte étaient en gestation avant que ne s'effondre le mur de Berlin : c'est tout ce qui va dans le sens de l'achèvement de l'Europe économique dont la construction a été entreprise il y a trente-cinq ans avec le traité de Rome. Dès qu'il fut décidé, en 1988, d'abolir les frontières intérieures de la Communauté à compter du 1er janvier 1993, il était clair que, pour tirer le meilleur profit de ce « grand marché », il faudrait accroître l'intégration dans le domaine des politiques économiques et de la monnaie.

La suppression des frontières entre pays membres appelait aussi logiquement, pour ceux qui y souscrivaient, la définition d'une politique commune aux frontières externes de la Communauté (immigration, droit d'asile, politique des visas, etc.). Même s'ils ne vont pas encore très loin, les chapitres du traité de Maastricht qui dotent la Communauté de compétences qu'elle n'avait pas jusque-là en matière de police, de justice ou bien dans des domaines comme la protection des consommateurs relèvent tous de la même logique, celle du grand marché.

Ils s'accompagnent de l'énoncé d'une règle qui doit servir de garde-fou contre tout envahissement bureaucratique par Bruxelles : la règle de « subsidiarité », c'est-à-dire le principe selon lequel la Communauté n'intervient que sur les questions qui ne peuvent être réglées à un échelon inférieur, national ou local. L'ambitieux projet de doter l'Europe d'une banque centrale et d'une monnaie unique avant la fin du siècle, et qui suppose donc de la part de chaque Etat membre un important transfert de souveraineté, participe lui aussi de la dynamique du grand marché.

De l'économique au politique

Comme le faisait remarquer récemment Mme Guigou, *« sans les événements à l'Est, sans doute en serait-on resté là »*. Et les plus fervents des Européens se seraient dit que de cette intégration économique progressive finirait un jour par naître l'intégration politique.

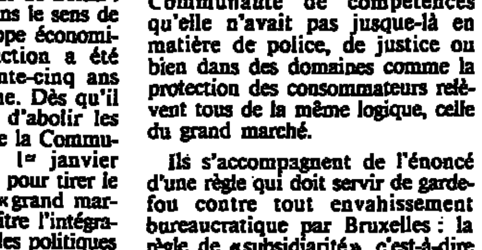
Survient le grand chambardement dans les pays jusque-là satellites de l'URSS et, en RDA, le début d'un mouvement qui porte en germe la réunification de l'Allemagne. Pendant quelques mois, à la fin de 1989 – c'est un très mauvais moment pour les relations franco-allemandes, – M. Helmut Kohl répugne à s'engager clairement sur l'union monétaire. François Mitterrand et quelques autres qui, comme lui, pressent le chancelier, ne dissimulent pas l'objectif : quitte à vivre dans une « zone mark » où la puissance allemande sera encore renforcée à terme par la réunification, mieux vaut avoir la possibilité d'y dire son mot ; autant amener la Bundesbank à partager un pouvoir qu'elle exerce et exercera sinon de façon hégémonique.

Mais, outre que ce projet, tel quel, n'est pas très gratifiant pour l'Allemagne, il n'est pas non plus à la mesure de ce qui se produit dans la grande Europe : au moment où les pays de l'Est et du centre se tournent d'un même mouvement vers elle, l'Europe occidentale doit s'affirmer aussi comme puissance politique. C'est sur la base de cette ambition nouvelle que se refait le « couple » franco-allemand ; c'est elle qui est censée aussi désarmer les méfiances historiques envers l'Allemagne en insérant la réunification dans un projet collectif, en empêchant l'Allemagne de faire cavalier seul et en la liant à ses partenaires européens. *« L'unité de l'Europe et l'unité de l'Allemagne sont les deux faces d'une même médaille »*, se plaît dès lors à répéter le chancelier. Et M. Mitterrand insistera toujours sur cet aspect-là de Maastricht : le fait que le traité rend les guerres impossibles entre ennemis d'hier.

Sur proposition de MM. Kohl et Mitterrand, les Douze décident donc, en juin 1990, que, parallèlement à la négociation sur l'Union économique et monétaire, sera menée une négociation sur l'union politique, les deux devant se conclure en décembre 1991, et le nouveau traité qui en sortira devant être mis en œuvre au 1er janvier 1993 (après ratification dans les pays membres au cours de l'année 1992). Par « union politique », les dirigeants français et allemands entendent essentiellement le fait de doter l'Europe des moyens d'une politique étrangère commune et, à terme, d'une défense commune.

Et les autres, se demandent alors les critiques, ceux dont l'émancipation s'accompagne d'un profond désarroi économique, ceux qui redoutent toujours le voisin russe, ceux qui, la parenthèse du totalitarisme fermée, font légitimement valoir leur appartenance historique à la famille européenne ? Après le temps de la démagogie des uns et des maladresses des autres, chacun convient désormais dans la CEE qu'ils ont vocation à adhérer au « club » (au moins pour ce qui est de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie) mais que ni eux ni la Communauté ne gagneraient à une adhésion trop précoce.

Plusieurs de leurs dirigeants se sont fermement prononcés en faveur des accords de Maastricht. Dans l'immédiat, seule une Communauté forte est en mesure de les aider économiquement (les Douze fournissent actuellement près des



Les principaux points

Voici un rappel des principales dispositions du traité de Maastricht :

UNION POLITIQUE

– La citoyenneté européenne

Outre la liberté de circulation et de séjour pour tous dans l'espace communautaire, les ressortissants de la Communauté auront le droit de vote aux élections municipales et européennes dans le pays membre où ils résident et seront éligibles à ces élections (ces principes sont susceptibles d'aménagements dans les différents pays ; en France, par exemple, il sera impossible pour un non-Français de devenir maire).

– La politique étrangère et de sécurité commune

Il s'agit d'une politique commune, pas unique. Le traité en définit le champ. Toutefois, les chefs d'État et de gouvernement doivent décider à l'unanimité des sujets qui feront l'objet d'une action commune. Les ministres peuvent ensuite convenir que, sur certaines questions, les décisions pourront être prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité.

Le traité prévoit d'autre part *« la formulation d'une politique de défense commune qui pourra conduire à terme à une défense commune »*. Il charge l'Union de l'Europe occidentale (UEO) d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions et actions ayant des implications en matière de défense.

– L'élargissement des compétences communautaires

Les compétences communautaires sont étendues, dans le respect du principe de la subsidiarité. Elles sont complétées dans certains domaines où elles existaient déjà et où les décisions pourront être prises à la majorité qualifiée : recherche et développement, technologie, politique sociale. La Grande-Bretagne ne s'est pas associée aux dispositions prises dans ce dernier domaine, qui font l'objet dans le traité d'un « protocole » à onze : il s'agit de promouvoir l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, le dialogue social, etc., par des directives instaurant des prescriptions minimales, le vote à la majorité qualifiée étant prévu dans certains cas.

Le traité ouvre d'autre part des champs d'action nouveaux à la Communauté : politique industrielle, réseaux transeuropéens dans le domaine des transports, de l'énergie, des télécommunications, protection des consommateurs, santé, culture.

– La coopération policière et judiciaire

Les Douze s'efforceront de mener une politique commune (mais avec la règle de l'unanimité) en matière de visa pour les séjours de courte durée. La coopération intergouvernementale sera renforcée en matière de police, d'immigration, de contrôle aux frontières extérieures de la Communauté.

– La cohésion

Un fonds de cohésion est créé pour aider les régions les plus pauvres en matière d'environnement et d'infrastructures. Les fonds structurels augmentent.

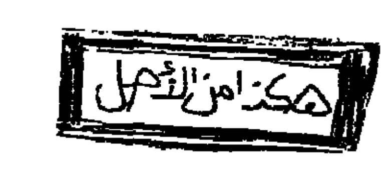
UNION MONÉTAIRE

Le traité définit un processus en trois étapes pour parvenir, au plus tard le 1er janvier 1999, à une monnaie unique, une politique monétaire commune et une banque centrale européenne.

– La première étape a été engagée le 1er juillet 1990 avec la libération complète des mouvements de capitaux. Elle s'achèvera le 31 décembre 1993, les Etats s'engageant à présenter entre-temps des « programmes de convergence » pour rapprocher leurs performances économiques.

– La deuxième étape doit en principe commencer le 1er janvier 1994, avec la mise en place d'un institut monétaire européen dont la mission sera de renforcer la coordination des politiques monétaires et de préparer la création de la Banque centrale.

– La troisième phase débutera au plus tôt le 1er janvier 1997 et au plus tard le 1er janvier 1999. En 1996, les ministres indiqueront dans quels Etats les conditions sont réunies pour passer à la monnaie unique. S'ils sont au moins sept, les chefs d'Etat et de gouvernement pourront décider, à la majorité qualifiée, le passage pour ces Etats à l'étape finale. Sinon, ce passage se fera de façon automatique au plus tard le 1er janvier 1999 pour les pays répondant aux critères de convergence, quel que soit leur nombre.



POLITIQUE

et la ratification des accords de Maastricht

Au conseil national du RPR, M. Philippe Séguin refuse de transiger

D'entrée de jeu, les membres du conseil national du RPR réunis mardi 28 avril à Paris ont bénéficié, pour leur information sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, d'un «cadrage» effectué par MM. Alain Juppé, Jacques Chirac et Edouard Balladur. Les deux premiers ont mis l'accent sur la nécessité de *«dépassionner»* le débat; le troisième s'est attaché à le *«dédramatiser»*. M. Philippe Séguin a réaffirmé, non sans panache, son hostilité absolue à ces accords européens, mais il est apparu très isolé. Mercredi 29 avril au matin, sur Europe 1, M. Juppé affirmait que *«l'abcès a été crevé.»*

«Sachons raison garder. Maastricht n'est pas le vert paradis que nous décrit le président de la République. Ce n'est pas l'enfer auquel nous vouent les Cassandre de tous bords», a affirmé M. Juppé en ouvrant la discussion et en réaffirmant sa volonté de ratifier le traité si le RPR obtient *«les clarifications et les garanties nécessaires»* lors du débat sur la révision de la Loi fondamentale.

Evoquant un *«sentiment diffus d'hostilité à l'Europe»*, le secrétaire général du RPR a précisé : *«Nous en connaissons les manifestations catégorielles. Devons-nous leur emboîter le pas? Ce serait, de notre part, une forme de démission.»* En écho, M. Chirac a assuré que ce traité ne lui *«fait pas peur»* car *«l'essentiel, c'est la volonté et la capacité des hommes qui auront à l'appliquer»*. *«Maastricht n'est pas la grande affaire que prétend le président François Mitterrand. C'est en réalité un petit pas dans une direction souhaitable»*, a souligné le président du RPR.

Après avoir exigé, le 15 avril, un référendum sur la révision constitutionnelle, l'ancien premier ministre a fait part, devant le «parlement» du RPR, de son *«souhait»* d'obtenir la même chose. S'inscrivant dans la lignée du général de Gaulle et de Georges Pompidou et usant d'une forme plébiscitaire, M. Chirac a réclamé la *«confiance»* à ses compagnons *«dans cette période délicate»*. *«Depuis plus de dix ans, j'ai tout fait pour préserver l'unité de notre mouvement, malgré les turbulences, de même que j'ai travaillé sans relâche à construire l'union de l'opposition»*, a dit le maire de Paris, avant d'appeler à éviter *«les déchirements que le mouvement a subis dans un récent passé et qui nous ont fait tant de mal»*. Assis à la tribune, M. Pasqua affichait une moue dubitative.

Se refusant à entrer dans les *«procès d'intention»* qui accablent les défenseurs ou les bradeurs de la nation, M. Balladur, pour sa part, a mis en évidence les *«garanties»* qu'offre le traité de Maastricht. Elles concernent, selon lui, la question des visas, les problèmes monétaires – *«L'unanimité pour la fixation des parités, c'est bien en l'occurrence la négation de l'irréversibilité puisqu'elle implique une décision de chaque pays, soit à la fin de 1996, soit à la fin de 1998»*, a dit l'ancien ministre de l'économie – et sur le droit de vote des étrangers européens.

«Ne cédons pas sur nos convictions»

En conséquence, M. Balladur est partisan d'une ratification *«les yeux ouverts»* malgré les quelques *«lacunes»* du traité. *«Nous pouvons diverger sur Maastricht sans diverger sur l'essentiel»*, a conclu M. Balladur, en affirmant que *«la pérennité de la France n'est pas dans la solitude, mais dans la coopération librement consentie.»*

«Que ceux qui sont inquiets et inquiétés soient tout à fait tranquilles», a dit ensuite M. Jacques Chaban-Delmas, sans convaincre toutefois M. Raymond Triboulet, l'ancien ministre du général de Gaulle, qui s'est exclamé : *«La Communauté est aux ordres des Etats-Unis!»*

Après cette page de l'histoire du gaullisme, M. Philippe Séguin a développé, posément et brillamment mais parfois cruellement, les termes de son opposition résolue au traité de Maastricht. *«Si vous ne deviez retenir qu'une chose de ce que je dis ce soir, retenez cela : il n'y a en réalité qu'un seul et vrai débat*, a déclaré le maire d'Epinal. *Une fois que le débat constitutionnel aura été tranché, il n'y aura plus de vrai débat de ratification. Tout sera terminé. La ratification ne sera plus qu'une formalité.»*

Revendiquant la liberté de parole, l'ancien ministre a brocardé M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait récemment reproché à M. Chirac, sans le nommer, de prendre le *«parti du suicide»* et de manifester une absence de stature d'homme d'Etat, et il a lui-même énoncé, une à une, les positions arrêtées lors d'une réunion du conseil national du RPR, le 5 décembre 1990, pour souligner que celles-ci s'opposaient totalement au traité européen. Refusant de *«manger* [son] *chapeau»* et invitant ses compagnons à ne pas se renier, M. Séguin a ajouté : *«Personne ne nous en voudra d'être constants, cohérents, fidèles à nous-mêmes»*, sans crainte *«d'être dénoncés comme des opportunistes, des instables et même des agités»*... comme redirait peut-être M. Giscard d'Estaing qui, selon M. Séguin, *«est prêt à saisir toutes occasions de se refaire une santé sur notre dos»*. *«Ne nous laissons pas aller, ne cédons pas sur nos convictions, ne marchandons pas. Nous n'avons rien à y gagner et tellement à y perdre»*, a conclu le porte-drapeau des gaullistes anti-Maastricht en affirmant que le traité n'était ni amendable ni renégociable.

L'irritation de M. Juppé

Chaleureusement applaudi par l'assemblée et par quatre dirigeants parmi la quinzaine qui siégeaient à la tribune – Mme Alliot-Marie, MM. Borotra, Toubon et Pasqua, dont ce sera la seule manifestation de la soirée, – M. Séguin, cependant, est apparu bien isolé sur ses positions. A la fin de son intervention, M. Chirac lui a lancé : *«Si ton raisonnement économique est exact, il a quelque chose qui me stupéfie, c'est que nous soyons encore dans le système monétaire européen.»*

M. Nicolas Sarkozy a reproché au maire d'Epinal de prendre la responsabilité d'une division de l'opposition *«à onze mois des législatives»*. Plus tard dans la soirée, M. Juppé s'est départi de son calme en déclarant : *«C'est très facile de se faire plaisir. On peut dire je suis pour l'union de l'opposition et déverser sa bile sur ses partenaires.» «Je rame depuis quatre ans pour construire l'union de l'opposition parce que vous me l'avez demandé. Cela fait un peu de peine de voir qu'en une demi-heure on est en train de casser ce qui a été construit depuis quatre ans»*, a dit le secrétaire général.

M. Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, qui partage l'analyse de M. Séguin, estime que *«trente à trente-cinq députés du groupe»* ne voteront pas le projet de loi de révision constitutionnelle. En dehors de celui-ci et de M. Yves Guéna, sénateur de Dordogne, aucun des intervenants hostiles au traité n'a manifesté ouvertement sa volonté de se prononcer négativement. M. Chirac pouvait donc se féliciter, en conclusion des travaux, que le débat ait pu se dérouler, *«dans l'ensemble, avec un esprit de compréhension, de responsabilité et de solidarité»*. Dans l'ensemble, en effet...

OLIVIER BIFFAUD

---

trois quarts de l'aide aux pays de l'Est, CEI comprise).

D'autre part, alors que l'OTAN ne peut pour l'instant répondre à leur attente en matière de sécurité, l'union politique européenne leur offre, sinon une solution alternative immédiate, du moins une perspective à terme, c'est en tout cas ce qu'on fait valoir à Paris.

On n'en est en fait pas encore là : non seulement les questions de sécurité et de défense, mais tout ce qui, dans le traité, porte sur l'union politique sont en réalité beaucoup moins aboutis que les chapitres économiques. Il s'agissait d'une entreprise entièrement nouvelle par rapport à ce qu'avait été jusque-là la construction européenne, et il a fallu avancer avec prudence et réalisme.

L'Europe du traité de Maastricht n'est pas encore, loin de là, une Europe «fédérale». Le Conseil européen (les chefs d'Etat et de gouvernement), et non une instance supranationale comme la Commission, reste le maître d'œuvre de la politique étrangère commune. L'idée que des décisions de politique étrangère puissent être prises à la majorité et non plus seulement à l'unanimité (ce qui, dans bien des cas, a paralysé les Douze) ne trouve encore qu'un champ d'application très restreint. Le chapitre consacré à la politique de défense commune ne pose que des principes, sans proposer de dispositif militaire, chose qu'on ne pourra pas faire tant qu'on ne se sera pas entendu sur le rôle à venir des Américains en Europe. Enfin, les institutions communautaires ne subissent pas dans le traité de véritable révolution.

Le traité n'est, pour cette partie politique, qu'un cadre qui devra être révisé dans les années qui viennent, à la lumière de l'expérience, à l'aune de la volonté d'agir en commun qu'auront réellement manifestée les pays membres. Il devra être revu aussi, dans sa partie institutionnelle, en fonction des élargissements qui auront lieu ces prochaines années. Les pays candidats à l'entrée dans la Communauté sont nombreux. Il est probable que tous ne pourront être admis à part entière et que l'on sortira finalement de l'antinomie entre approfondissement et élargissement de la Communauté par la mise en place progressive d'une Europe «à géométrie variable» associant les uns et les autres de diverses manières.

A prendre ou à laisser

Cette perspective de géométrie variable ne peut d'ailleurs pas être totalement écartée pour les Douze eux-mêmes : dans l'hypothèse où un pays comme le Danemark par exemple ne ratifierait pas le traité de Maastricht, il est exclu de renégocier ce traité. Le Danemark dans ce cas resterait membre de la Communauté sans être membre de l'Union économique et monétaire ni de l'union politique, soit un véritable casse-tête juridique que les Douze cependant ne pouvaient pas exclure.

Il est évident que si des pays comme la France ou l'Allemagne ne ratifiaient pas, c'est l'ensemble de l'édifice qui serait mis à bas, perspective peu probable et que n'ont pas voulu, on le comprend, envisager les Douze. On le voit en France à l'embarras de certains secteurs de l'opposition : la logique de Maastricht est extrêmement puissante et quiconque prétend assumer un jour des responsabilités gouvernementales ne peut en faire fi.

Le fait que le traité soit à prendre ou à laisser dans sa globalité est mal vécu par certains, de même que l'on doive s'engager à présent, à propos de l'union monétaire pour une période où nul ne sait ce que sera exactement la situation économique des uns et des autres. Il faut en effet se prononcer dès aujourd'hui sur le passage à une monnaie unique européenne en 1999, seule la Grande-Bretagne étant autorisée à faire approuver ce passage, le moment venu, par son Parlement.

L'une des grandes bagarres dans la négociation de l'année dernière a justement consisté à éviter que cette faculté consentie à M. John Major – qui, sans elle, n'aurait pas signé le traité – le soit de la même manière à tous les pays membres, ce qui aurait donné à l'engagement sur l'Union économique et monétaire un caractère aléatoire, alors qu'on le voulait irréversible.

Pour l'heure, les parlementaires ont à se prononcer sur les révisions de la Constitution française qu'implique le traité de Maastricht et qui portent sur trois points : le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants des autres pays membres aux élections municipales et européennes (étant entendu que des étrangers ne pourront devenir maires ni adjoints au maire ni ne pourront participer à l'élection des sénateurs); l'instauration à terme d'une politique monétaire commune, soit le transfert vers la Communauté d'une prérogative relevant jusque-là, aux termes de la Constitution française, de la souveraineté nationale; enfin la définition d'un début de politique commune en matière de visas, c'est-à-dire là encore un transfert de souveraineté.

CLAIRE TRÉAN

POLITIQUE

Il y a vingt-trois ans, le référendum perdu par de Gaulle

« Je cesse d'exercer mes fonctions... »

Pour la deuxième et ultime fois de Gaulle quittait le pouvoir, il y a vingt-trois ans, le 28 avril 1969. Mais cette fois sans espoir d'y revenir. La première fois, le 20 janvier 1946, il s'était retiré à Marly en protestant contre le retour du *« régime exclusif des partis »*, puis il avait attendu à Colombey-les-Deux-Eglises pendant douze ans l'occasion de répondre à l'appel du président de la République puis à celui des Français.

Il y a vingt-trois ans, c'est par un laconique communiqué diffusé le lundi 28 avril à 0 h 11 par l'Elysée que le chef de l'Etat prit congé du pays : *« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. »* Le même jour à 15 heures, après le constat constitutionnel de la vacance, M. Alain Poher, président du Sénat, arrivait dans un palais de l'Elysée presque totalement abandonné par les collaborateurs du général pour assurer l'intérim du chef de l'Etat, comme il devait le faire encore le 2 avril 1974 après la mort de Georges Pompidou.

Aucune confidence sur son départ

De Gaulle, qui se trouvait à Colombey depuis le 25 avril, avait quitté Paris sans aucune illusion sur les résultats du référendum du dimanche suivant (1). Il avait déjà remis le texte du communiqué au premier ministre, M. Couve de Murville, et au secrétaire général de l'Elysée, M. Bernard Tricot. Le « non » l'emportant avec 53,2 % des suffrages, l'Elysée avait alors rendu publique la décision du président.

Le référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation, décidé par de Gaulle, après bien des péripéties, comme une conséquence des événements de mai 1968, a-t-il été une ultime tentative pour reprendre en main une situation qui s'effilochait, un suicide politique délibérément programmé, ou encore la recherche consciente d'une sortie dans la dignité ? Ces interprétations ne peuvent se fonder que sur des hypothèses car de Gaulle n'a fait à ce sujet aucune confidence.

En lançant son projet de référendum le 2 février 1969 à Quimper, de Gaulle entend répondre *« aux mutations que notre temps requiert »*. Mais devant les oppositions qui se multiplient, son enthousiasme faiblit très vite. Pour vaincre les résistances croissantes, il s'engage personnellement davantage dans la campagne du « oui » et, dans son dernier message au pays le vendredi 25 avril, il met son sort en jeu sans la moindre ambiguïté en déclarant : *« Si je suis désavoué par une majorité d'entre vous solennellement sur ce sujet capital et quels que puissent être le nombre, l'ardeur et le dévouement de l'armée de ceux qui me soutiennent et qui, de toute façon, détiennent l'avenir de la patrie, ma tâche actuelle de chef de l'Etat deviendra évidemment impossible et je cesserai aussitôt d'exercer mes fonctions. »*

Regardant ensuite l'enregistrement de l'émission il avait laissé tomber devant Joël Le Theule, secrétaire d'Etat à l'information, un fataliste *« tout est foutu »*. Le mercredi, à l'issue du conseil des ministres, il avait déjà montré qu'en réalité il n'avait guère de doute sur l'issue de la consultation, en disant aux membres du gouvernement avant de les quitter : *« Nous nous réunirons en principe mercredi prochain. Nous avons en effet l'espoir de nous retrouver. S'il n'en était pas ainsi ce serait un chapitre de l'Histoire de France qui serait terminé. »* L'après-de Gaulle commençait ainsi par le premier et le seul référendum perdu par le général sur les cinq auxquels il avait eu recours depuis 1958.

ANDRÉ PASSERON

(1) Le référendum du 2 février 1969 portait sur la création des régions et la réforme du mode d'élection et de la composition du Sénat.

L'examen du projet de loi sur la filiation

Les députés s'interrogent sur le droit pour l'enfant de connaître ses origines

Les députés ont entamé, mardi 28 avril, l'examen du projet de loi relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales, qui avait été préparé, sous le gouvernement précédent, par M. Michel Sapin, alors ministre délégué à la justice. L'adoption de ce texte ne pourra cependant pas intervenir, pour des raisons de calendrier, avant le milieu du mois de mai.

Pour la première fois depuis l'ouverture de la session de printemps, l'Assemblée nationale a consacré ses travaux, mardi 28 avril, à un véritable problème de société, celui des droits de l'enfant. Comme l'a opportunément rappelé le rapporteur de la commission des lois, Mme Denise Cacheux (PS, Nord), un enfant sur trois naît actuellement de parents non mariés, et compte tenu de l'évolution des comportements familiaux (augmentation des divorces, de la cohabitation hors mariage et des familles monoparentales), plus de la moitié des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques. Une *« mise à jour du droit de la famille »*, largement inspirée de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, est donc apparue nécessaire.

Le projet de loi, préparé par M. Michel Sapin et défendu devant l'Assemblée nationale par le nouveau garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, est organisé en trois chapitres (*le Monde* du 29 avril) : un premier sur l'état civil, qui accorde notamment une plus grande liberté aux familles pour le choix du prénom des enfants ; un second qui traite de la filiation ; le dernier qui institue, au sein des tribunaux de grande instance, un juge délégué aux affaires familiales. L'essentiel du débat a porté cependant sur une interrogation lancée par le rapporteur et concernant le droit pour l'enfant de connaître ses origines. *« Si l'on pensait autrefois qu'il fallait cacher son origine à l'enfant adopté, on sait aujourd'hui qu'il faut l'en informer le plus tôt possible »*, a affirmé Mme Cacheux.

Mais que doit-il advenir pour l'enfant né par insémination avec donneur ou lors d'un *« accouchement sous X »*, où aucune trace n'est gardée de l'identité de la mère ? *« Le secret sur l'identité des donneurs exclut-il que l'enfant soit informé du mode de procréation qui lui a permis de naître ? L'enfant ne devrait-il pas avoir au moins accès à la carte génétique de ses parents biologiques ? »*, a demandé Mme Cacheux.

Le ministre de la justice s'est gardé de trancher cette contradiction entre le droit à la vérité et le droit au secret, affirmant simplement que *« la réflexion doit se poursuivre »*. En revanche, M. Pascal Clément (UDF, Loire) a exprimé ses craintes de voir remis en cause l'accouchement sous X. *« Si on refusait le droit d'accoucher en secret, on risquerait sans doute des violences périnatales, voire des infanticides*, a affirmé M. Clément. *N'oublions pas que ces enfants sont souvent le fruit de violences, voire d'incestes, et le seul geste d'amour qu'une femme puisse donner à un tel enfant, c'est de le laisser vivre. »*

Bien que le député de la Loire ait obtenu à ce propos les assurances nécessaires de la part du président de la commission des lois, M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), puis du gouvernement lui-même, Mme Nicole Catala (RPR, Paris) a regretté que le projet fasse le choix du *« tout biologique »*. *« En autorisant sans condition la détermination de la paternité par tous moyens de preuve, il élimine toute prise en considération de la dimension affective et sociale de la paternité »*, a-t-elle affirmé. Enfin, alors que M. René Carpentier (PC, Nord) comme Mme Nicole Ameline (UDF, Calvados) ont jugé plutôt favorablement l'évolution du droit de la filiation, M. Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais) a souligné que le droit ne devait pas *« accentuer les dérives »* de la société. *« Si le droit suit la pente de la chute* [des] *valeurs morales et de l'institutionnalisation croissante d'une filiation hors mariage équivalente à une filiation dans le mariage*, a affirmé M. Deprez. *Ce sont les enfants qui, tôt ou tard, en subiront les conséquences morales et matérielles. »* Ces divergences d'appréciation au sein de l'UDF, qui ont été tranchées par le président du groupe, M. Charles Millon, dans le sens défendu par Mme Ameline, n'empêcheront pas l'adoption du projet, lorsque celui-ci reviendra devant l'Assemblée, après le long débat consacré à la réforme constitutionnelle.

J.-L. S.

Ultime négociation entre les socialistes et M. Bérégovoy sur la taxe d'habitation

Une ultime négociation devait avoir lieu, mercredi 29 avril, entre le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, et le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, à propos de la réforme de la taxe départementale sur le revenu (TDR). Toujours opposé à la mise en œuvre de cette mesure, adoptée au printemps dernier par le Parlement, M. Bérégovoy a de nouveau tenté de convaincre le groupe de l'ajourner. Aucune négociation ne s'est donc engagée sur les propositions d'amendement à la réforme que lui avait transmises, à la fin de la semaine dernière, M. Auroux et qui visaient à réduire de moitié le nombre des nouveaux assujettis à cette part départementale de la taxe d'habitation (*le Monde* du 25 avril).

De son côté, M. Michel Charasse, ministre du budget, a réitéré mardi, devant la commission des finances du Sénat, les propos qu'il avait tenu à l'Assemblée nationale sur les difficultés de modifier le texte adopté. Selon M. Charasse, le système informatique ne permet pas d'isoler les « nouveaux contribuables » et toute réforme impliquerait des *« reports importants dans l'appel des impôts locaux et la mise en place d'un système de dégrèvements coûteux pour l'Etat »*.

Pour convaincre les députés socialistes de renoncer à leur réforme, une des hypothèses discutées entre MM. Auroux et Bérégovoy est, selon une source parlementaire, l'abaissement du plafonnement de la totalité de la taxe d'habitation pour les contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 15 000 F. Fixé à 4 % du revenu imposable dans le projet de loi de finances pour 1991, ce plafond avait été ramené à 3,7 % à la suite de l'adoption, à l'automne 1990, d'un amendement du groupe communiste. Une nouvelle réduction de ce taux présenterait l'avantage de satisfaire les parlementaires communistes, très hostiles à la TDR, et de limiter le désarroi des socialistes en leur évitant de trop perdre publiquement la face.

P. R.-D.

Après les élections régionales

Règlement de comptes guyanais

Le nouveau président du conseil régional de la Guyane, M. Antoine Karam, par ailleurs secrétaire général du Parti socialiste guyanais (PSG), ne décolère pas contre son prédécesseur, M. Georges Othily (sénateur rattaché administrativement au groupe socialiste, exclu du PSG en 1989), qu'il a battu aux élections du 22 mars : *« Sa mégalomanie était folle. Il nous a laissé une dette insensée qui nous oblige aujourd'hui à venir à Paris pour mendier... »*

Il s'en est plaint sans ambages au cours de la visite qu'il a effectuée en métropole du 22 au 24 avril et qui lui a donné l'occasion de s'entretenir avec les ministres des DOM-TOM, de l'économie et des finances, du budget, de la recherche et de l'espace, MM. Louis Le Pensec, Michel Sapin, Michel Charasse, Hubert Curien, et avec le directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Gilles Ménage : *« On a parlé du scandale de la gestion de l'ancienne municipalité d'Angoulême mais on ferait bien de clarifier ce qui s'est passé au conseil régional de Cayenne. En trois ans, on y a lancé tellement d'opérations non financées que tous les records de déficit ont été battus ! »*

M. Karam fonde sa charge sur les constatations faites dès le mois de février par la chambre régionale des comptes de la Guyane, qui avait été saisie en décembre 1991 par le préfet, et par un audit qu'il a commandé lui-même en entrant en fonctions et selon lequel le déficit budgétaire du conseil régional serait de 781,2 millions de francs. Il reproche à M. Othily à la fois d'avoir réalisé des travaux importants sans s'être assuré de pouvoir les financer, et d'avoir gaspillé des fonds publics à des fins électoralistes : *« Le pont de Mana a été construit à crédit ; celui de Roura a été terminé, dans les mêmes conditions, une dizaine de jours avant les élections... Deux mois avant le scrutin, le président sortant a fait aussi offrir mille bouteilles de rhum, pour un montant de 130 000 F, et c'est moi qui dois payer la facture... »*

M. Karam s'étonne également que l'utilisation de l'argent public n'ait pas été mieux contrôlée par les autorités de tutelle et il demande que *« les responsabilités soient établies. »*

Une enquête de l'inspection générale des finances

La colère du nouveau président de l'assemblée régionale est d'autant plus vive que la Guyane est entrée dans une période de marasme économique depuis l'achèvement de la plupart des grands travaux d'infrastructures réalisés au cours de la décennie écoulée. *« J'ai annoncé la couleur à tous mes interlocuteurs*, nous a déclaré M. Karam en prédisant le pire. *Si l'on ne nous aide pas, la situation sociale risque de devenir incontrôlable. La Guyane peut être en même temps le Chaudron et la Nouvelle-Calédonie. »* En tant que secrétaire général du PSG, il n'en est que plus conforté dans sa conviction que le remède à tous les maux endémiques du département passe par l'instauration d'une assemblée unique concentrant les prérogatives du conseil régional et celles du conseil général. M. Karam est soutenu dans sa démarche par le président de l'assemblée départementale, M. Elie Castor, député apparenté socialiste, qui appartient à la même formation que lui, et par les organismes consulaires.

Dans l'immédiat, le gouvernement vient de lui donner acte que la situation guyanaise n'est pas brillante. Le relevé de décisions établi au terme des entretiens confirme que la *« survie »* des entreprises créancières de la région *« est menacée par l'incapacité de la collectivité régionale à faire face à ses engagements »* et annonce que *« pour la sauvegarde de l'emploi, l'Etat a décidé, dès à présent, de faciliter la mise en place d'un dispositif bancaire exceptionnel permettant des avances de trésorerie à hauteur de 100 millions de francs aux entreprises les plus concernées »*. Pour le reste, l'inspection générale des finances mènera l'enquête sur place.

Quant à M. Othily, visé par ce règlement de comptes, il conserve pour l'instant le silence. *« On peut dire ce qu'on veut de moi, je m'en fous. Plus on tape sur moi, plus je grandis*, déclarait-il l'an dernier (*le Monde* du 19 juin 1991). *J'irai au ciel directement. »* C'était avant sa défaite aux élections...

ALAIN ROLLAT

Mme Roudy présidera la commission spéciale sur les projets de bioéthique

Mme Yvette Roudy, député (PS) du Calvados et ancien ministre délégué chargé des droits de la femme, a été élue, mardi 28 avril, présidente de la commission spéciale constituée au sein de l'Assemblée nationale pour examiner les trois projets de loi sur la bioéthique. M. Bernard Bioulac (PS, Dordogne) a été désigné comme rapporteur.

Le choix de Mme Roudy a provoqué une vive réaction de Mme Christine Boutin, député (UDC) des Yvelines, proche de M. Raymond Barre, qui considère cette désignation comme *« une véritable provocation »*. Mme Roudy, affirme-t-elle, est l'une des femmes politiques qui se sont mises au service de la lutte *« contre la défense de l'embryon, donc contre la vie »*.

□ **Le Sénat favorable aux assistantes maternelles.** – Les sénateurs ont adopté à la quasi-unanimité, en première lecture, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 avril, le projet de loi relatif aux assistantes maternelles, présenté par M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés. Seul le groupe communiste s'est abstenu. Toutes les autres formations ont voté en faveur du projet de loi qui prévoit notamment un délai d'instruction pour l'attribution de l'agrément préalable des assistantes maternelles, qui améliore également leur rémunération, et prévoit enfin une formation obligatoire.

Les combines de policiers parisiens

« Nuiteux », « charognards » et enveloppes

« La combine existait depuis qu'il y a des voitures à Paris », plaisante un policier proche de la retraite. Mais il a fallu attendre l'ouverture par le parquet de Paris d'une information judiciaire des chefs de corruption active et passive de fonctionnaire pour que le secret de Polichinelle soit dévoilé (le Monde du 25 avril).

Tout le petit monde des commissariats parisiens savait que l'enlèvement des voitures donnait lieu à de drôles de pratiques. Personne n'ignorait que les policiers du standard téléphonique conservaient comme un trésor les cartes de visite de certaines sociétés de dépannage. Qu'une voiture soit immobilisée sur la chaussée à la suite d'une panne ou d'un accident, et l'heureux dépanneur était aussitôt averti. L'aubaine lui permettait d'envoyer sans tarder un « charognard » – un remorqueur, dans l'argot professionnel – sur les lieux. Et s'il arrivait que d'autres « charognards » aient déjà eu vent de l'affaire, l'équipage policier dépêché sur place s'assurait que « son » remorqueur emporte malgré tout le marché.

Bien rodé du côté des « nuiteux » – les policiers en service nocturne, – le système était jugé autrement plus efficace que les scanners grâce auxquels les dépanneurs écoutent la fréquence radio de la sécurité publique. A chaque enlèvement, les fonctionnaires complaisants recevaient une « ristourne » d'une centaine de francs au minimum. Un pourboire allait, parfois, renflouer la « caisse à café » du commissariat. Ou encore, si on en croit des policiers mis en cause dans ces pratiques douteuses, alimenter les fonds des « œuvres sociales » et des orphelins de la police.

« Rémunérations complémentaires »

Certaines sociétés de dépannage ont souffert de rester à l'écart du circuit. Jusqu'au jour de l'automne 1991 où un des patrons lésés a osé se plaindre à la préfecture de police de Paris. Le préfet confia aussitôt le dossier à l'Inspection générale des services (IGS), qui a recueilli des témoignages brisant l'habituelle loi du silence et qui a surpris des fonctionnaires la main dans l'enveloppe. Seule l'enquête judiciaire, confiée à Mme Annie Grenier, juge d'instruction à Paris, devrait déterminer l'ampleur de la combine.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que Paris soit la seule grande ville concernée. L'écueil a toutefois pu être évité, à Marseille comme en petite couronne parisienne, par l'instauration de listes d'agrément des sociétés de dépannage – celles-ci sont appelées à tour de rôle par les standards policiers. De telles listes existent aussi à Paris, mais seulement pour le boulevard périphérique et les voies sur berges, où les conditions d'intervention exigent des garagistes triés sur le volet. Ailleurs, c'est la libre concurrence qui fait loi.

D'autres systèmes de « rémunérations complémentaires », selon un doux euphémisme, n'en existent pas moins, à la ville comme à la campagne. Ici, des sociétés d'assurances accordent des « ristournes » aux représentants des forces de l'ordre qui ont retrouvé une voiture volée. Là, des sociétés de transports versent des commissions aux motocyclistes de la force publique qui escortent des « convois exceptionnels ».

Plus haut dans la hiérarchie, on croise les « vacations funéraires » et autres « frais d'huissier » qui viennent garnir l'escarcelle des commissaires et que le ministère de l'intérieur se propose actuellement de réformer. En effet, ces pratiques ont beau être prévues par des lois ou des règlements, elles n'en suscitent pas moins le versement de pots-de-vin. A leur décharge, des syndicalistes de la police soulignent que l'« Etat-patron », ministère des finances en tête, a souvent fermé l'œil sur ces combines au jour le jour. En améliorant l'ordinaire des fonctionnaires, ne le dispensaient-elles pas d'augmenter leurs traitements ?

ERICH INCIYAN

JUSTICE

Un an après le cambriolage de la permanence électorale de M. Botton

L'ancien chef de cabinet du maire de Lyon a été confronté à ses accusateurs

Une confrontation a eu lieu, lundi 27 et mardi 28 avril à Lyon, dans le bureau du juge d'instruction, M. Jacques Hamy, réunissant les protagonistes de l'affaire Sarocca, du nom de l'ancien chef de cabinet de M. Michel Noir, maire de Lyon. M. Sarroca est accusé d'avoir commandité un cambriolage dans la permanence électorale de M. Pierre Botton, gendre et rival politique du maire de Lyon

LYON

de notre bureau régional

C'est un cahier. Gros comme un livre de comptes. Un registre. Celui sur lequel, à partir du 17 janvier 1991, à la mairie de Lyon, comme dans tous les bâtiments publics durant la guerre du Golfe, on notait dans le cadre du plan Vigipirate, l'identité de toute personne pénétrant dans l'édifice. Ce registre est aujourd'hui sous scellés, dans le bureau du juge d'instruction lyonnais, M. Jacques Hamy. Et, derrière les questions que ses pages soulèvent, se cache, peut-être, une clé de l'affaire qui avait, voici un an, ébranlé l'image de M. Michel Noir, entraînant la démission de son chef de cabinet, M. Bernard Sarroca, accusé par des cambrioleurs « repentis » de leur avoir commandité un fric-frac dans la permanence électorale de M. Pierre Botton, gendre et ancien directeur de campagne du maire de Lyon, avec lequel il était en guerre ouverte au moment des faits.

L'affaire avait commencé dans la nuit du 23 au 24 janvier 1991. Cette nuit-là, des visiteurs s'introduisent – maladroitement – et raflent divers documents dans la permanence de M. Pierre Botton, candidat à la législative partielle provoquée par la démission de l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1990, de MM. Michel Noir et Jean-Michel Dubernard.

Les mystères du registre Vigipirate

Deux mois plus tard, un jeune serrurier, M. Didier Lefèvre, vient se confesser auprès de sa victime puis de la justice, donnant dans la foulée le nom de ses complices, MM. Bruno Ortega et Antoine Berthault, et celui de l'organisateur, M. Robert Schwindt, PDG d'une société de surveillance, Eurosécurité. Surtout, il accuse le chef de cabinet de M. Michel Noir, M. Bernard Sarroca, d'avoir commandité l'opération. Une semaine plus tard, les cambrioleurs, qui confirment les déclarations de MM. Lefèvre et Schwindt, – qui reconnaissent les avoir employés mais nient leur avoir demandé un acte de cambriolage, – et M. Bernard Sarroca, qui crie à une machination de son ennemi intime, M. Pierre Botton, se retrouvent inculpés.

Après avoir « accepté » la démission de son chef de cabinet, M. Noir fait le gros dos face à la tempête et s'en remet *« à la justice pour faire toute la lumière »*. Début mai 1991, le juge Hamy se déplace à la mairie de Lyon pour vérifier les informations de l'un des inculpés, Antoine Berthault, qui lui a déclaré s'être rendu *« l'avant-veille du cambriolage »*, en compagnie de Robert Schwindt, dans le bureau de Bernard Sarroca, lequel nie l'avoir jamais rencontré.

Sur place, le juge saisit, avec quelques difficultés, le fameux registre Vigipirate sur lequel sont effectivement notés et même surlignés les noms de MM. Berthault et Schwindt, mais à la date du 23 janvier 1991, soit seulement la veille du cambriolage. Or, pour ce jour-là, Bernard Sarroca a pu produire une série de témoignages attestant qu'il était à Paris et ne pouvait donc avoir rencontré ces deux visiteurs. Selon son avocat, Me Alain Ribeyre, la démonstration est ainsi faite que les informations des cambrioleurs sont un tissu de mensonges et de contradictions.

Le registre était donc, mardi 28 avril, au centre de la deuxième journée de confrontations générales. Et sa présentation aux inculpés a soulevé de nouveaux problèmes. Tout d'abord, M. Berthault, qui maintient que sa visite à la mairie s'est faite avant le 23 janvier, n'a pas reconnu le registre que, pourtant, il affirme avoir lui-même rempli et signé à la suite de M. Schwindt. Ensuite, sa signature, qu'il déclare avoir apposée, n'y figure pas. Enfin, peut-être le plus troublant, ce registre Vigipirate débutant le 17 janvier 1991 suit immédiatement un relevé des entrées et sorties s'achevant en... octobre 1987, ce qui signifierait qu'aucun relevé des mouvements de personnes n'avait été effectué à la mairie de Lyon entre ces deux dates. Une constatation qui étonne certains habitués des lieux, se souvenant avoir eu à décliner leur identité en franchissant la grille de la mairie, notamment pendant les week-ends.

Cette bizarrerie semble avoir laissé perplexe le juge Hamy, qui pourrait tenter de « faire parler » un peu plus ce registre controversé pour démêler l'écheveau des déclarations contradictoires et fixer toutes les responsabilités dans cette affaire. Il lui appartiendra ensuite, après transmission au parquet, de décider pour qui il convient de prendre une ordonnance de renvoi au tribunal ou de non-lieu.

Parmi les proches du maire de Lyon, déstabilisé il y a un an, on s'affiche désormais convaincu que l'affaire est « terminée ». A condition sans doute que le juge accepte de tourner la page du registre, ce cahier gros comme un livre de comptes.

ROBERT MARMOZ

□ **M. Georges Pébereau inculpé dans l'affaire de la Société générale.** – M. Georges Pébereau, président de la société Marceau Investissements et instigateur du raid lancé contre la Société générale en 1988, a été inculpé, mardi 28 avril, de *« non-déclaration de franchissement de seuil »*. Il s'agit d'une infraction passible d'une peine d'amende. On lui reproche de ne pas avoir suffisamment informé les autorités compétentes des *« franchissements des seuils de prises de participation »* dans le capital de la Société générale. Six personnes ont déjà été inculpées de délit d'initié dans cette affaire : M. Jean-Charles Naouri, ex-directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy ; Mme Geneviève Dalle, épouse de l'ancien PDG de L'Oréal ; les financiers Jean et Jean-Claude Foureau ; le banquier Jean-Pierre Peyraud ; enfin, M. Samir Traboulsi, homme d'affaires libanais.

□ **Arrestation d'un responsable présumé d'ETA à Roissy.** – Un collecteurs de fonds présumé de l'ETA-militaire a été appréhendé, mardi 28 avril, dans la région parisienne. Sabino Euba-Senarusabeitia, dit Pelo Pintxo, a été interpellé par la Police de l'air et des frontières à l'aéroport de Roissy alors qu'il était en partance pour Mexico avec de faux papiers.

Au conseil des ministres

Mme Neiertz propose une réforme du code du travail pour prévenir et punir le harcèlement sexuel

Le secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation, Mme Véronique Neiertz, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 29 avril, un projet de loi destiné à sanctionner et prévenir le harcèlement sexuel sur les lieux de travail.

Ce projet, qui modifie le code du travail et le code de procédure pénale, complètera le texte modifiant le code pénal – voté en deuxième lecture par les députés, mais encore à l'étude en commission mixte paritaire. Sera puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende *« quiconque abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions »*, use *« de pressions afin d'obtenir des faveurs de nature sexuelle »*. Le projet de Mme Neiertz laisse de côté, contre l'avis des associations féministes, le harcèlement commis par un collègue ou, comme c'est fréquemment le cas, par un client.

Le harcèlement est défini par *« des pressions afin d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers »*. La responsabilité de l'employeur en matière disciplinaire est clairement établie. Mais, surtout, ce projet protège victimes et témoins de toutes mesures de licenciement ou de sanction. Enfin, le texte rédigé par le secrétariat d'Etat donne aux organisations syndicales et aux associations dont l'objet est de combattre les discriminations fondées sur le sexe et sur les mœurs, le droit d'ester en justice pour soutenir un salarié victime d'un harcèlement sexuel, à condition toutefois que l'intéressé soit d'accord.

Croyant fortement à la prévention, Mme Neiertz a tenu également à ce que son projet permette aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail constitués dans les établissements de plus de cinquante salariés de *« proposer des actions d'information et de prévention en matière de harcèlement sexuel »*.

Cet ensemble législatif est dans le droit fil des préoccupations des instances européennes : le 29 mai 1990, le conseil des ministres des Douze a pris une résolution sur la protection de la dignité des femmes et des hommes au travail, et le 27 novembre 1991 la Commission européenne a adopté un code de bonne conduite incitant les Etats, les employeurs et les syndicats à prévenir et interdire le harcèlement sexuel, et à protéger la dignité des femmes et des hommes sur leur lieu de travail.

CHRISTIANE CHOMBEAU

DÉFENSE

Le désarmement en Europe

La France devra se séparer de quelque quatre cents blindés et de soixante-huit pièces d'artillerie

La France devra se séparer de trente-sept chars de combat, soixante-huit pièces d'artillerie et de trois cent cinquante-sept véhicules blindés de combat (VBC), selon les termes du traité sur les forces classiques en Europe (FCE), lorqu'il aura été ratifié par toutes les parties prenantes.

C'est ce que le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, indique dans sa réponse à une question écrite de M. Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, qui l'a interrogé sur le calendrier d'application du traité signé en novembre 1990 à Paris. Vingt-deux Etats européens de l'Est et de l'Ouest ont signé ce texte. En France, il est devenu une loi promulguée le 31 décembre 1991. Mais, à l'heure actuelle, tous les pays signataires ne l'ont pas ratifié, à commencer par les Etats de la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'ancienne URSS.

M. Joxe précise, dans sa réponse au parlementaire, que le calendrier de l'armée française comporte trois étapes. D'abord, dans un délai de seize mois après l'entrée en vigueur du traité, la France devra réduire son parc au moins de dix chars de combat, dix-sept pièces d'artillerie et de quatre-vingt-dix VBC, qui sont des blindés de transport de troupes ou des véhicules de combat d'infanterie (il s'agit, pour l'essentiel, de blindés anciens de la famille AMX-13). Ensuite, dans un délai de vingt-huit mois, ce sont treize chars, vingt-quatre pièces d'artillerie et cent vingt-cinq VBC qui seront concernés. Enfin, dans un délai maximum de quarante mois, quatorze chars, vingt-sept pièces d'artillerie et cent quarante-deux VBC devront avoir été éliminés par la France. Au moment de la négociation du traité, la France a déclaré l'existence, dans ses forces armées, de mille trois cent quarante-trois chars, de mille trois cent soixante pièces d'artillerie et de quatre mille cent soixante-dix-sept VBC. Dans sa réponse à M. Bourg-Broc, M. Joxe indique que les opérations de réduction peuvent inclure des destructions pures et simples d'équipements. *« Il reste que la France a toute latitude, si elle le juge nécessaire, pour accélérer le processus,* explique le ministre, *en particulier pour ce qui concerne les chars de bataille et les pièces d'artillerie. »*

RELIGIONS

Mgr Jacques Faivre nommé évêque auxiliaire de Lyon

Le pape a nommé, mercredi 29 avril, le Père Jacques Faivre, actuel vicaire général du diocèse, évêque auxiliaire du cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon. Le seul évêque auxiliaire, Mgr Maurice Delorme, avait été nommé en 1987 à la tête des œuvres pontificales missionnaires de France.

[Né le 11 août 1934 à Lyon, Jacques Faivre a fait ses études au petit séminaire d'Oullins (Rhône), au grand séminaire et aux facultés catholiques de Lyon. Après avoir été ordonné prêtre le 29 juin 1960, il fut à Lyon successivement vicaire à la paroisse Saint-Martin d'Ainay, aumônier de lycée, curé à Notre-Dame, à Saint-Vincent et à Saint-Paul. En 1989, il a été nommé vicaire général et archidiacre de l'agglomération lyonnaise.]

□ **Claude La Colombière sera canonisé le 31 mai.** – Après avoir réuni les cardinaux en consistoire Jean-Paul II a annoncé, mardi 28 avril, la prochaine canonisation le 31 mai, du jésuite français Claude La Colombière, né à Saint-Symphorien-d'Ozon, en Dauphiné, en 1641, mort à Paray-le-Monial en 1682. Avec Bérulle, Olier, Vincent de Paul, Bossuet, il fut, l'un des hommes clés de la renaissance catholique du XVIIe. Il est précepteur des fils de Colbert, puis recteur du collège de Paray-le-Monial, où il encourage le culte du Sacré-Cœur de Jésus, dont une visitandine, Marguerite-Marie Alacoque, assure avoir eu la vision. En Angleterre, il est conseiller spirituel de la duchesse d'York, avant d'être arrêté en 1678 sous l'accusation de participation à « complot papiste » et expulsé. Le père La Colombière avait été béatifié par Pie XI en 1929.

Le prototype de l'avion « invisible » F-22 s'écrase aux Etats-Unis

Le seul prototype apte à voler du futur avion de combat américain F-22, conçu en association par Lockheed, General Dynamics et Boeing, s'est écrasé, samedi 25 avril, sur la base Edwards, en Californie. L'accident n'a été rendu public que le lundi 28 avril. Le pilote d'essai est indemne.

En approche de la base, l'avion a oscillé en vol pour une raison inconnue, il s'est écrasé sur la piste et il a immédiatement pris feu. Il est totalement détruit. Destiné à remplacer le F-15, le F-22 est dit « invisible », c'est-à-dire qu'il a été dessiné pour échapper à la détection adverse (électromagnétique et infrarouge). A la différence du F-117 utilisé pendant la guerre du Golfe, cet avion devrait voler à vitesse supersonique.

L'armée de l'air américaine, qui n'a pas encore eu l'autorisation du Congrès, comptait en commander 650 exemplaires pour un coût global de 60 milliards de dollars (quelque 340 milliards de francs).

EN BREF

□ **Le général Jeremiah Pearson responsable des vols habités à la NASA.** – Le général de division Jeremiah Pearson a été nommé, mardi 28 avril, administrateur adjoint de la NASA, chargé du programme des vols habités. Ancien pilote d'essais, il avait fait partie du commandement des marines durant la guerre du Golfe. Le général Pearson remplace William Lenoir, démissionnaire depuis le 31 mars, un proche de l'ancien administrateur Richard Truly, qui avait démissionné en raison de désaccords avec l'administration. – (AFP.)

□ **Mise en service d'une centrale solaire en Suisse.** – Une centrale solaire de 0,5 mégawatt a été mise en service, mardi 28 avril, au Mont-Soleil, dans le Jura bernois. Avec 4 500 mètres carrés de cellules photovoltaïques réparties sur une superficie équivalente à trois terrains de football, elle est la plus grande de ce type en Europe. Cette installation, qui a coûté 30 millions de francs français, est conçue d'abord comme une plate-forme de recherche et de démonstration. Il faudrait 17 000 centrales de ce type pour subvenir aux besoins de la Suisse en électricité, a souligné M. Adolf Ogi, ministre des transports et de l'énergie. – (AFP.)

□ **Un employé d'agent de change interpellé pour trafic de drogue devant la Bourse de Paris.** – Le commis d'un cabinet d'agent de change, M. François Vaur, qui vendait des stupéfiants devant la Bourse de Paris, a été interpellé en fin de semaine dernière par les policiers. L'homme se rendait souvent à Amsterdam (Pays-Bas) pour acheter de la drogue et la revendre à des clients, parmi lesquels figuraient notamment deux autres employés d'un cabinet d'agent de change. De petites quantités d'héroïne et de cocaïne ont été saisies. Le 17 novembre 1988, les policiers avaient déjà interpellé en flagrant délit un commis d'agent de change qui revendait de l'héroïne à des collègues dans la grande galerie du palais Brongniart.

FAITS DIVERS

Surpris par le mauvais temps dans le massif du Sancy

Deux adolescents meurent de froid au cours d'une randonnée en montagne

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Deux jeunes gens de Verrières-le-Buisson (Essonne), Emmanuel Aimé, dix-huit ans, et Philippe Ferré, dix-sept ans, qui effectuaient un raid sportif dans le massif du Sancy (Puy-de-Dôme) ont été retrouvés morts, mardi 28 avril, au pied de la Dent de la Rancune, dans la vallée de Chaudefour. Une jeune fille, Karin Triponney, dix-neuf ans, qui faisait partie de leur groupe, a dû être hospitalisée au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand. Elle souffrait d'une hypoglycémie avancée, mais ses jours ne sont pas en danger.

Les adolescents appartenaient au groupe d'une trentaine de personnes de la Fondation Jeunes, une association municipale de Verrières-le-Buisson, arrivé dans le massif la veille pour y effectuer un rallye. En raison du mauvais temps, les organisateurs avaient décidé d'interrompre la randonnée en cours de route. Toutes les équipes furent interceptées, à l'exception de celle d'Emmanuel, Philippe et Karine.

Certes, le froid était très vif et la tempête s'était levée, mais les sauveteurs s'expliquent difficilement que les trois jeunes aient été terrassés dans le même temps, d'autant qu'ils étaient des sportifs aguerris et bien équipés. Une information a été ouverte par le parquet de Clermont-Ferrand.

J.-P. R.

Le volcan Van Ruymbeke

Suite de la première page

Le premier des trois dossiers, celui par lequel tout a commencé, porte le nom familier d'Urba. C'est en décembre 1991 que le juge Van Ruymbeke hérite de ce brûlot concernant les mécanismes de financement politique dans la Sarthe. Son initiateur, le juge manceau Thierry Jean-Pierre, a été dessaisi en avril 1991 après une perquisition mouvementée au siège parisien d'Urba, le bureau d'études lié au Parti socialiste. Depuis, le dossier, transféré à Rennes, n'avait plus fait de vagues...

Dès janvier, le juge Van Ruymbeke relance l'affaire en multipliant les perquisitions. Deux font sensation. L'une vise le siège du PS, à Paris, rue de Solferino; l'autre, à deux pas de là, celui d'une mystérieuse officine de collecte de fonds, concurrente d'Urba mais néanmoins proche du PS, la SAGES. Un nouveau filon, dont bien peu mesurent, à l'époque, la richesse. Dans ces sanctuaires parisiens et, en province, dans les bureaux d'entreprises soupçonnées de complicité, le juge et l'équipe de policiers qui l'assiste font une moisson de documents.

Urba à livre ouvert

Le juge paraît suivre une logique comparable à celle qui avait conduit son collègue Jean-Pierre au siège parisien d'Urba. Son dossier n'étant qu'un élément isolé dans un vaste ensemble, et les officines concernées (Urba, SAGES, mais aussi Bretagne-Loire Equipement, liée au PC) n'étant que les prolongements locaux de réseaux centralisés à Paris, le magistrat doit passer par la capitale pour avoir une vue d'ensemble. Faute de quoi son dossier sarthois resterait hermétique.

D'entrée de jeu, M. Van Ruymbeke inculpe deux personnalités locales du PS : MM. Pierre Villa, ancien adjoint au maire du Mans (qui avait expliqué dans une interview comment il prélevait la dîme du PS sur les marchés publics), et Jacques Jusforgues, secrétaire fédéral sarthois du PS. Il fait de même avec un ancien délégué régional d'Urba (un autre avait été inculpé par le juge Jean-Pierre). Puis, fin mars, c'est au tour de M. Gérard Monate, le patron d'Urba. Une escalade qui ne manque pas d'inquiéter à Paris : Urba étant coiffée par la direction nationale du PS, le juge, s'il entreprenait de remonter la filière des responsabilités hiérarchiques et financières, ne risquerait-il pas d'aboutir logiquement au trésorier du PS d'alors, M. Henri Emmanuelli, devenu entre-temps président de l'Assemblée nationale?

Mais ce n'est sans doute pas là le plus grave. Rue de Solferino, le juge a saisi une quantité de dossiers, et notamment une disquette concernant les comptes des fédérations départementales et des élus socialistes auprès d'Urba. *« Dans cette masse de documents*, explique un magistrat qui suit de près ce dossier, *on trouve quasiment tous les élus socialistes de France, et aussi des élus d'autres partis. Il s'agit d'une comptabilité bien tenue, d'une coupe parfaite du fonctionnement d'Urba avec ses clients, ses marchés, ses élus et les sommes concernées. Il y a là de quoi empuantir la classe politique pendant pas mal de temps. »* Urba à livre de comptes grand ouvert, c'est encore mieux que les fameux « cahiers Delcroix » (du nom de ce cadre d'Urba devenu le scribe consciencieux de ses activités).

Le deuxième grand dossier est celui de la SAGES (Société auxiliaire générale d'études et de services). Il n'est pas moins brûlant pour le PS que le précédent, dans lequel il est d'ailleurs imbriqué. Cependant, comparé à Urba, avec son côté déjà vu et ses cadres-militants, modestes tâcherons de la fausse facture bureaucratisée, le réseau de courtage politico-financier mis sur pied par M. Michel Reyt n'a pas seulement l'attrait de la nouveauté, il possède aussi les ingrédients d'un sulfureux succès. Argent corrupteur, amitiés politiques et maçonniques haut placées, luttes de courants au sein du PS : le tout dévoile un climat bien plus délétère que l'affaire Urba.

On en eut un aperçu début mars, lors d'une rare séance à dossier ouvert devant la cour d'appel de Rennes. Passé en un rien de temps des antichambres du pouvoir à l'inconfort des prisons, M. Michel Reyt, âgé de soixante-six ans, y est apparu comme l'un de ces *« maîtres de l'argent »* que M. François Mitterrand se plaît à dénoncer depuis longtemps. Mais un maître d'autant plus embarrassant qu'il travaille, en général, pour des élus socialistes. Et plus particulièrement pour les courants rocardien et poperéniste.

« Missions, réceptions déplacements »

A ce stade de l'enquête, ce que révélait le dossier SAGES était fragmentaire mais édifiant. L'influent Michel Reyt et son réseau de sociétés travaillaient pour des élus et des courants désireux de contourner le système de financement officiel du PS. Dans ses salons, le patron de la SAGES mettait en relation hommes politiques et milieux d'affaires. Aux premiers, il servait, le cas échéant, de courtier, percevant pour leur compte les commissions versées par les entreprises, en échange de l'obtention de marchés publics et autres faveurs politiques. Son réseau prenait en charge certaines dépenses de ses clients, prélevant au passage une belle commission – jusqu'à 50 %, dit-on.

Le dossier, tel qu'il fut présenté par M. Van Ruymbeke lors de cette audience publique, faisait apparaître plusieurs sortes de rentrées. Des sommes précises correspondant aux commissions sur les marchés. Des factures imprécises : l'une, de 3 millions de francs, a pour toute justification les termes *« missions, réceptions, déplacements »*. Enfin, certaines entreprises, notamment dans le bâtiment, souscrivaient un abonnement mensuel auprès de la SAGES. Une garantie d'influence permanente, en quelque sorte! Au total, le juge estimait le chiffre d'affaires annuel de la SAGES dans toute la France à 20 millions de francs. Et laissait entendre que la moitié de cette somme était empochée par les élus.

Côté sorties, le dossier révélait d'abord un enrichissement personnel substantiel de M. Reyt. Selon le juge, 40 millions de francs pour sa seule fortune immobilière. Parmi les élus ayant bénéficié des services de la SAGES pour leurs campagnes électorales, le juge mentionnait MM. Jean-Claude Boulard et Raymond Douyère, députés socialistes de la Sarthe, ainsi que M. Robert Jarry, maire (ex-PC) du Mans. Là encore, le juge se bornait à la Sarthe, mais il était clair qu'il aurait pu passer en revue d'autres départements. Le magistrat rennais faisait également état de *« largesses personnelles »* accordées par la SAGES à certains élus et n'ayant *a priori* pas grand-chose à voir avec leur activité politique.

Il ne citait pas de noms, mais on sait, par des révélations du *Canard enchaîné*, qu'un dossier de redressement fiscal saisi à la SAGES fait apparaître des dépenses injustifiées et énumère les élus qui en auraient bénéficié (*le Monde* du 23 janvier). On y trouvait mentionnés notamment des élus de l'Ouest et du Puy-de-Dôme. D'autres élus auraient voyagé à l'étranger aux frais de la SAGES, certains avec leur épouse, d'autres avec leur secrétaire. C'est sans doute dans ces générosités, et plus encore dans l'absence de contrôle des fonds partagés, de la main à la main, entre la SAGES et les élus, que les délits non prescrits par l'amnistie de 1990 seraient les plus flagrants. L'absence de contrôle, qui a fait le succès de la SAGES, a sans doute ses avantages. Mais les risques de dérapages, et donc d'enrichissement personnel, sont évidemment bien plus grands.

Enfin, lors de cette audience publique, le juge avait fait sensation en révélant la présence dans ses saisies d'un classeur intitulé *« Interventions »*. On y trouvait, soigneusement répertoriées, des centaines d'entrées correspondant chacune à une intervention de M. Michel Reyt. Parmi les personnalités les plus fréquemment sollicitées par le patron de la SAGES (qui, faut-il le rappeler, fait profession d'intermédiaire) le juge égrenait les noms de plusieurs ministres et secrétaires d'Etat : MM. Michel Charasse, Jean-Pierre Soisson, Jean Poperen, Jean-Yves Le Drian, Jacques Guyard, Jean-Pierre Sueur – dont trois (MM. Poperen, Le Drian et Guyard) ont quitté le gouvernement depuis, à l'occasion du changement de premier ministre.

On apprenait aussi que M. Reyt était intervenu par écrit, sur le mode amical, auprès du chef de cabinet de M. Henri Nallet, alors garde des sceaux, pour appuyer la demande de promotion d'un... magistrat. Ou encore que le juge Van Ruymbeke avait trouvé dans le dossier le nom d'un maire salarié... de la SAGES. Toutefois la portée exacte et les résultats concrets de ces démarches demeuraient obscurs.

On comprend, au vu de ce déballage, que le dossier SAGES ait nourri bien des spéculations. Reste à savoir jusqu'où le juge pourra s'y aventurer. A ce jour, il a produit sept inculpés. D'une part, M. Reyt, incarcéré depuis la fin de février, et son ex-collaboratrice, Mme Marie-Hélène de Jomaron, présidente d'Aurige, un bureau d'études lié au PS. D'autre part, cinq responsables de sociétés, y compris des directeurs d'agences de voyage.



Les confidences de l'imprécateur

Entêté, M. Van Ruymbeke ne s'en est pas tenu à ces deux affaires qui suffiraient pourtant à l'occuper : il a aussi trouvé le temps de se plonger dans le dossier Trager. Lorsque le juge en a hérité, l'affaire sommeillait sur le bureau d'un magistrat, qui gardait aussi sous le coude le dossier Urba. Elle porte sur un réseau de collecte de fonds, opérant en Loire-Atlantique, dans lequel M. René Trager joua un rôle central, notamment à l'approche des élections législatives de 1986, lorsque s'accéléra la valse des millions dans l'affrontement entre le pouvoir socialiste et l'opposition de droite.

Depuis un an, des noms d'élus censés avoir eu recours aux talents d'intermédiaire de M. Trager ont circulé, lancés à ses avocats, au gré de ses humeurs et de ses confidences, par l'industriel devenu imprécateur (*le Monde* du 3 mars). Il invoquait, pêle-mêle, sans toujours apporter de preuves mais en fournissant bien des indices, ses relations avec des élus locaux : MM. Joël Batteux, maire (PS) de Saint-Nazaire; Jacques Floch, député (PS) et maire de Rezé, dans la banlieue nantaise; Jean-Marc Ayrault, député (PS) et maire de Nantes; d'autres encore.

Il faisait, par ailleurs, état de services qu'il aurait rendus, plus ou moins directement, à des responsables nationaux : MM. Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale, et Jean-Marie Bockel, alors ministre du commerce et de l'artisanat, ainsi que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales. Tout à la fois bavard et imprécis, M. Trager parlait de commissions en tout genre : les unes versées par un groupe commercial en échange d'autorisations pour l'implantation d'hypermarchés, d'autres lors de la construction d'une sous-direction des naturalisations à Rezé, d'autres encore à l'occasion d'importations de matériels lourds de radiologie – scanners et imageurs par résonance magnétique (IRM).

Longtemps l'affaire Trager – dissociée en deux instructions différentes – se résuma à des rumeurs insistantes et assassines. Mais la justice faisait la sourde oreille, l'industriel était en prison, les socialistes s'efforçaient de le discréditer et l'instruction était au point mort. Or, depuis quelques semaines, dans le volet qui est instruit par M. Van Ruymbeke, René Trager s'explique et ses déclarations sont consignées sur procès-verbal. Elles n'en deviennent pas pour autant paroles d'Evangile, mais le juge semble bien décidé à savoir s'il s'agit de faits réels ou d'élucubrations.

Que dit René Trager à Renaud Van Ruymbeke? Ce qu'il faut, semble-t-il, pour ne pas aggraver son propre cas, déjà bien lourd, tout en donnant au juge de quoi faire avancer son dossier. Et en réglant, le cas échéant, quelques comptes. Au cours des premiers interrogatoires, il aurait corroboré l'essentiel des propos qui lui étaient attribués, du moins pour les affaires locales. Le fait que M. Van Ruymbeke ait récemment fait transmettre à la Cour de cassation, comme le veut la procédure, une liste d'élus dont les noms étaient depuis le début au cœur des rumeurs atteste de cette évolution. Ces élus *« susceptibles d'être inculpés »* sont au nombre de quatre : MM. Ayrault, Floch et Batteux, déjà cités, ainsi que l'ancien directeur du cabinet de ce dernier, M. Yves Le Lann. A l'évidence, ce n'est qu'un début...

En quatre petits mois, le bilan a de quoi laisser rêveur. Jamais un magistrat n'a ainsi tenu entre ses seules mains autant de données sur les activités occultes d'un parti politique et de ses élus. Autant de bombes à retardement. Mais pourra-t-il aller jusqu'au bout de ses dossiers? C'est là une autre affaire. A la chancellerie, où l'on suit les progrès de l'instruction non sans appréhension, mais aussi avec une certaine admiration pour le savoir-faire du magistrat rennais, on pense que M. Van Ruymbeke atteindra bientôt les limites de la première phase de son instruction. Une phase relativement douce qui a consisté, pour l'essentiel, à découvrir et à faire apparaître tout ce qui pouvait l'être dans les dossiers Urba, SAGES et Trager, compte tenu des limites de son mandat.

En bonne logique, le magistrat devrait maintenant poursuivre son instruction de façon plus offensive dans la Sarthe et la Loire-Atlantique. En procédant, notamment, à de nouvelles inculpations. Ayant notifié à la Cour de cassation les noms d'une quinzaine d'élus et en ayant consigné une centaine d'autres dans ses procès-verbaux, il n'a que l'embarras du choix. A condition, cela va de soi, de disposer de preuves suffisantes. Là comme ailleurs, il est possible que la loi d'amnistie joue en faveur des élus concernés.

Mais, d'une part, comme on le fait remarquer à la chancellerie, *« la loi n'évite pas aux élus les tracas d'une inculpation destinée à prouver si un delit est amnistiable ou non »*. D'autre part, la loi d'amnistie de 1990 est plus restrictive qu'on ne le croit généralement. Elle exclut du pardon les actes visés par les articles 132 à 138 du code pénal, qui portent sur les faux, et les articles 175 à 179, qui concernent le délit d'ingérence et la corruption. Or une bonne partie des affaires dont il est ici question reposent de toute évidence sur la fabrication de faux et sur des pratiques de corruption...

Au-delà de la Sarthe et de la Loire-Atlantique

Mais la Sarthe et la Loire-Atlantique ne représentent qu'une faible partie (de 5 à 10 %) du potentiel que recèlent les dossiers du juge Van Ruymbeke. Le reste – c'est-à-dire les opérations Urba et SAGES sur l'ensemble du territoire – demeure, pour l'essentiel, et sauf lien direct avec les dossiers sarthois, hors de sa portée. Pour aller au-delà des limites étroites qui lui sont imparties par la Cour de cassation dans les affaires Urba et SAGES (il dispose, dans le cas Trager, d'une bien plus grande latitude), il faudrait que le juge obtienne l'élargissement de sa saisine.

Pour cela, une fois son travail initial terminé, il devra remettre son dossier au parquet général et demander de pouvoir instruire le reste du dossier. Si M. Van Ruymbeke était convaincu de l'inanité d'une telle démarche, ou de son résultat négatif, il lui resterait, en désespoir de cause, un ultime recours pour aiguiller la justice vers ceux qu'il ne pourrait pas lui-même atteindre. La tactique consisterait à envoyer aux parquets concernés des morceaux choisis des dossiers les concernant. En espérant l'ouverture de nouvelles instructions. Mais la cohésion du dossier souffrirait gravement d'un tel morcellement.

En attendant d'en arriver à cette épreuve de force, le juge sait qu'il n'a pas droit à la moindre erreur. Le caractère explosif de ses dossiers le condamne à un sans-faute. Il ne manque pas d'atouts : il a montré qu'il savait manœuvrer, vite et bien; il a aussi le soutien de sa hiérarchie et celui d'une équipe du SRPJ de Rennes qui l'a fort bien servi jusqu'ici. Enfin, M. Van Ruymbeke bénéficie, face au pouvoir politique, d'un nouveau rapport de forces depuis que le premier ministre a lui-même déclaré ouverte la chasse à la corruption.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

« Tous se tiennent et tous sont tenus »

En liberté après un an de détention M. René Trager a répondu à nos questions

NANTES

de notre envoyé spécial

« Tous les politiciens ont porté des valises d'argent à un moment ou un autre de leur carrière. Aucun ne peut prétendre donner des leçons de morale. Les coûts du système politique font que, de toute façon, on ne peut pas éviter la cohabitation ni les compromissions entre les milieux économiques et politiques. On peut moraliser le système en renforçant le rôle des grands partis. On ne peut pas le supprimer. »

Il pleut sur Nantes et M. René Trager, remis en liberté après un an de détention, se livre à des confidences mesurées en regardant la pluie tomber sur la Loire. Ce qu'il dit vaut le voyage, même quand il se cantonne dans les généralités. Car il est clair qu'en matière de racket politico-financier, l'industriel déchu, même s'il ne se prive pas de bluffer, parle en connaissance de cause. Avec des silences aussi : *« N'insistez pas. Il y a des noms que je ne dirai jamais. J'ai dit la même chose au juge Van Ruymbeke. Il y a des pistes verrouillées et des personnes intouchables. C'est trop risqué. Et puis, on ne peut rien prouver. »*

Pour lui, *« droite et gauche, c'est la même odeur de fumier dans les deux cours »*. Selon Trager, les systèmes les mieux organisés sont ceux du PC et du RPR. *« Urba a été riche. Elle aurait pu être comme la machine du RPR, qui tourne rond et qui récolte 300 millions de francs par an. Mais il lui a manqué de vrais gestionnaires. »*

« Le travail à l'exportation »

A cette mauvaise gestion sont venus s'ajouter les déchirements dus aux rivalités de courants, et aussi le ras-le-bol de nombreux députés de base. *« Urba*, dit Trager, *a éclaté parce que deux courants* [rocardien et poperéniste] *ont voulu prendre leur autonomie pour échapper à la tutelle du courant dominant* [mitterrando-fabiusien]. *Et aussi parce que de nombreux élus en avaient assez de voir les barons du parti pomper l'argent pour alimenter leur train de vie, alors qu'eux-mêmes touchaient une misère. »*

Selon Trager, malgré la politique d'aide publique et privée aux partis instituée par la loi de 1990, le besoin d'argent reste grand. Pour considérables qu'ils soient, les 277 millions de francs officiellement alloués par l'Etat aux partis politiques ne suffiront pas, insiste-t-il. D'ailleurs, le système évolue : *« Aujourd'hui, les grosses commissions se font sur le travail à l'exportation et tombent sur des comptes numérotés en Suisse, au Luxembourg, aux Bahamas, etc. »*

Sur le terrain financier, les partis, par ailleurs à couteaux tirés, se font rarement la guerre. *« Ils sont tous pareils; tous se tiennent et tous sont tenus »*, dit le Nantais. Ce que les partis redoutent plus que tout, selon lui, ce sont les perturbateurs issus de leurs propres rangs.

Trager affirme d'ailleurs avoir *« souvent travaillé, pour certains montages, en relais avec le RPR et le PR »*. Plutôt que de s'étriper, dans des secteurs où convergent plusieurs influences, on partage ce qu'il appelle *« la charge creuse »*. L'important, c'est d'éviter que tout cela se sache et que l'électeur en prenne conscience. *« Il faut, à tout prix, occulter les besoins financiers des hommes politiques pour conquérir et gagner le pouvoir »*, dit-il encore. Le reste, déclarations, commissions, lois, etc., serait surtout fait *« pour détourner l'attention »*.

R.-P. P.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Viva l'Expo

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

A pied, en train monorail ou en télécabine, ils avalent les pavillons de l'Exposition universelle. Michel, lycéen professionnel en carrosserie à Niort, n'a pas assez de mots : *« C'est super, c'est grandiose. »* Martin, en seconde à Angoulême, s'attendait à plus de techniques ou d'histoire des découvertes et moins *« à un défilé de présentations touristiques »*. Hugues, qui prépare un bac D' au lycée agricole La Pichonerie à Saintes, n'oubliera pas le ciel et le puits d'image du pavillon français.

L'Expo est à la mode. Et les charters pour Séville se multiplient, notamment à l'adresse des lycéens. Jusqu'au 6 mai, un millier d'élèves des filières générales, techniques, professionnelles ou d'apprentissage de la région Poitou-Charentes vont débouler dans la capitale sévillane. Tous sont les glorieux vainqueurs d'un concours organisé par le conseil régional et le rectorat de Poitiers : pour décrocher la timbale, ils ont présenté leur vision du vingt et unième siècle : ville flottante ou fusée spatiale, délires de carton-pâte ou saynètes théâtrales.

Heureux qui comme Ulysse...

Poitou-Charentes a joué à fond la carte de l'Expo. On retrouve la région sur le toit du pavillon français, conçu par une entreprise poitevine en concertation avec un laboratoire de recherche de l'université de Poitiers. Dans un restaurant « grand luxe » où s'échinent « bacs pro » stagiaires et élèves de BTS-hôtellerie de La Rochelle. L'Andalousie elle-même a fait appel à une société du Futuroscope de Poitiers pour réaliser un film *360°* présentant la région à Séville.

Heureux qui comme Ulysse aura fait un beau voyage, les lycéens poitevins et charentais, à la différence peut-être d'autres lauréats d'autres concours régionaux (l'Expo est à la mode) auront participé à un réel investissement de leur région dans la péninsule ibérique. Soucieuse de ne pas se faire *« cannibaliser par le Nord »*, Poitou-Charentes tisse des liens avec le Sud, opposant l'« arc atlantique » à l'axe Milan-Rhin-Rhône-Londres.

Ainsi, le lycée de la Mer à Bourcefranc (Charente-Maritime) élabore des projets d'aquaculture avec l'Andalousie. Des lycées professionnels des Deux-Sèvres envoient une quarantaine d'élèves en stage dans des PME-PMI espagnoles. Et le conseil régional planche avec le rectorat sur un dispositif qui permettrait aux trois cent cinquante professeurs d'espagnol de la région de suivre une formation continue en Espagne. En échange, des professeurs espagnols viendraient comme lecteurs dans les lycées français. Autant de projets qui légitiment la présence poitevine et charentaise dans ce vaste « culturoscope » qu'est l'Expo.

JEAN-MICHEL DUMAY

Chômeurs piégés sur annonce

Un institut fantôme, qui promettait des emplois dans le secteur envié de la communication, est accusé de publicité mensongère

« RECHERCHE attachés (es) de presse relations publiques pour section artistique. Formation assurée. » Cette annonce d'apparence classique est publiée plusieurs fois dans *le Figaro* entre le 25 mars et le 21 avril 1991, dans la rubrique « Emplois et Carrières ». Un an plus tard, le 25 mars 1992, un arrêt est rendu par la chambre d'accusation de Paris. Le directeur de l'Institut européen des hautes études d'art et de communication (IEDHEAC), Julien Nurtman, est placé sous contrôle judiciaire et inculpé de délit de publicité mensongère et d'escroquerie. L'institut est fermé et son directeur interdit d'exercice dans l'enseignement, la formation, le recrutement et l'embauche. L'annonce ne débouchait sur aucune offre d'emploi réelle, et plusieurs centaines de jeunes chômeurs se sont fait piéger.

« Trois cents personnes au moins ont répondu à cette annonce, raconte Virginie Lavaud, l'une des victimes de l'escroquerie. *Après un entretien personnalisé avec le directeur, nous avons tous reçu une lettre nous annonçant une formation de mise à niveau, à l'issue de laquelle nous devions passer un nouvel entretien. »* Une façon, affirmait l'IEDHEAC dans cette lettre, d'*« optimiser la candidature »* des candidats et de les recruter *« en fonction de leurs véritables compétences »*.

Alléchée, Virginie Lavaud, comme les autres, a payé 850 francs pour une formation de trente-six heures. Aux recalés, qui *« n'avaient pas le niveau »* mais qui possédaient *« un bon potentiel »*, Julien Nurtman proposait une formule de rattrapage : une formation *« gratuite »* de trente heures, suivie d'un stage rémunéré. Il fallait signer tout de suite et verser dans la foulée 3 500 francs, payables en une seule fois, pour les frais d'inscription. Mais la rémunération évoquée pour le stage devait très largement compenser cette mise de fonds initiale...

Théâtre, cinéma croisière

Tous les élèves de l'IEDHEAC suivaient le même enseignement, seuls variaient les tarifs. Et les lieux prestigieux et confortables dans lesquels se déroulaient les cours, la Salle Pleyel, où étaient installés les locaux de l'IEDHEAC, ou le théâtre de la Potinière, avaient de quoi endormir les méfiances naissantes. Ne ménageant pas sa peine, peu de temps après le début des cours, l'institut expliquait aux élèves, par courrier, que le salaire de départ d'un attaché de presse est d'environ 180 000 francs brut par an, que l'offre dans ce secteur d'emploi est importante et les vraies compétences appréciées. Les élèves travailleraient *« dans les secteurs du théâtre, du cinéma, de la musique, des arts plastiques, des festivals, des expositions, des croisières »*, etc.

Les ennuis commencèrent lorsque les élèves vinrent chercher leur stage « rémunéré ». Au sein de l'école, personne ne s'occupait de ces stages et Julien Nurtman était incapable de fournir aux jeunes demandeurs d'emploi la moindre information sur le travail promis. Les cours s'espacèrent, les responsables disparurent ou bien restèrent invisibles... La plupart comprirent assez vite qu'ils s'étaient fait berner. Certains trouveront un stage, par leurs propres moyens et... non rémunéré.

Les élèves menèrent alors leur petite enquête et ils réunirent quelques faits accablants. L'IEDHEAC ne possédait pas de numéro d'agrément à la préfecture de Paris. Et, sur les soixante intervenants dont se réclamait l'institut, cinq y enseignaient vraiment. Certains ignoraient même qu'ils figuraient sur les brochures .

Les élèves découvrirent enfin qu'une plainte avait déjà été déposée contre l'institut en 1991 par douze jeunes femmes recrutées pour être « hôtesses de la culture » (*le Monde* du 26 septembre 1990).

Professions saturées

Les associations professionnelles comme l'Union nationale des attachés de presse professionnels de la communication (UNAPC) et l'Association française des relations publiques (AFREP) avaient eu vent, dès avril 1991, de l'existence et des méthodes de recrutement de l'IEDHEAC.

« Ces pratiques sont insultantes pour la profession, font remarquer Sylvain Fournier, vice-président de l'UNAPC et Martine Louis, présidente de l'AFREP. *Au nom de la défense des intérêts moraux de la profession, nous serions prêts à nous associer à cette démarche juridique. Nous allons sans tarder consulter les avocats de nos associations sur ce point. Il faut, pour l'instant, rappeler que nos professions sont saturées et qu'une formation, quelle qu'elle soit, n'offre aucune garantie d'emploi. L'enseignement de la communication souffre d'un complet vide juridique, ce qui est la porte ouverte à tous les abus ».*

Les professeurs de l'IEDHEAC, pour la plupart des intervenants extérieurs, affirment qu'ils étaient dans l'ignorance des méthodes de l'institut. *« J'ai conseillé aux élèves de se méfier quand j'ai commencé à être payé avec des chèques en bois,* raconte un enseignant qui préfère garder l'anonymat. *Depuis, j'ai quitté l'école et je n'ai pas été payé. »*

En plus de l'IEDHEAC, M. Nurtman avait créé une autre société, IFOCARD, dont la dernière annonce paraissait dans le journal *Libération* daté du 5 février 1992, soit trois semaines avant qu'il soit inculpé pour escroquerie et publicité mensongère . L'annonce recherchait des gens *« créatifs et astucieux »* souhaitant devenir attachés de presse.

ADELINE CHENON

Scoop en russe

Une agence de presse-jeunes de Moscou cherche des partenaires français

LES collégiens et les étudiants de l'ex-URSS ont leur mot à dire. Ils sont venus le faire savoir à l'occasion de la huitième édition du Festival de la presse jeune, Scoop en stock, qui s'est tenue les 11 et 12 avril au lycée du Bois d'Amour à Poitiers. Younpress est une agence de presse-jeunes créée il y a trois ans à Moscou à l'initiative de trois journalistes et dirigée par André Emeline, vingt-quatre ans. Invité à Poitiers par le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI), il a pu nouer des contacts avec quelques-unes des deux cents équipes présentes d'apprentis-journalistes et son agence a obtenu un prix spécial du jury d'un montant de 10 000 francs. Une manne providentielle qui lui permettra d'acheter le matériel informatique qui lui fait cruellement défaut.

Génération « business »

Younpress fonctionne comme une véritable agence, mais ses collaborateurs, pour la plupart bénévoles, sont âgés de neuf à vingt ans. Les informations sont contrôlées par une vingtaine de journalistes plus aguerris qui signent des contrats de travail ponctuels avec l'agence. Celle-ci diffuse un bulletin d'informations à *« plus de 200 abonnés »*, essentiellement des magazines pour adolescents, participe à une émission de radio hebdomadaire et publie une page par mois dans *le Journal des enseignants*, qui tire à un million d'exemplaires. *« Notre bulletin d'informations est vendu cent roubles, soit seize fois moins que le prix d'une glace ! »*, explique André Emeline. L'agence, qui se veut *« indépendante »*, utilise la publicité. Mais elle connaît, néammoins, des problèmes financiers. *« En raison des difficultés économiques, de nombreux journaux font faillite dans la CEI »*, dit André, fasciné par les photocopieuses couleur et les imprimantes laser dont disposent les lycéens français pour éditer leurs fanzines.

Mais pas question de se laisser abattre ! *« Plus qu'une aide alimentaire hot-dog, les habitants de la CEI ont besoin d'une coopération technique »*, affirment les animateurs de Younpress. Pendant le festival de Scoop en stock, ils ont cherché à établir un *« véritable partenariat »* en proposant des échanges d'articles avec des journaux lycéens français. *« Les gens de l'ancienne génération sont restés très dépendants de l'Etat, alors que les jeunes veulent se débrouiller par eux-mêmes »*, déclare Alexandre Chkolnik, vice-président, à vingt-huit ans, de la Fédération des organisations d'enfants. Cette fédération subventionnée par l'Etat gère les activités extra-scolaires de « quatorze millions d'enfants ». Pendant les vacances scolaires, elle organise un festival de la presse-jeunes qui connaît une belle vitalité. *« A la différence de ce qui se passe en France, les journaux de jeunes appartiennent chez nous à des associations et non à des lycées »*, explique Alexandre Chkolnik.

Plus que la politique, c'est surtout le *« business »* qui intéresse désormais les jeunes générations de moscovites. *« A Younpress, nous avons édité un dossier pour apprendre aux jeunes à gagner de l'argent »*, renchérit André. Et d'ajouter, au sujet de ses aînés : *« Les journalistes russes pensent que le monde occidental va nous aider à nous en sortir. Mais l'idée de se laisser nourrir ainsi risque de nous enlever nos forces... »*

LAURENT MARCAILLOU

▶ Younpress à Moscou : tél. (095) 421-60-92-fax : 299-02 12.

L'université sur les traces de l'entreprise

Le monde universitaire s'ouvre aux milieux économiques, ce qui n'exclut pas un certain amateurisme

ASSURER des débouchés professionnels à leurs diplômés, financer une partie de la recherche par des contrats avec des organismes publics et privés... Ces objectifs, unanimement reconnus, amènent les universités à instaurer des liens avec le monde économique. Mais un net décalage apparaît entre les intentions affichées et les résultats obtenus, révèle un rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN), rendu public mardi 28 avril. Tentant de répondre à la question *« Universités : des formations pour l'emploi ? »*, l'IGAEN met en exergue un certain nombre d'insuffisances.

L'enquête, basée sur un échantillon de vingt universités accueillant au total 343 000 étudiants, aboutit à une première conclusion : les universitaires ont désormais largement conscience de la dimension socio-économique de leur mission. Mais l'ouverture vers les milieux économiques souffre d'un certain amateurisme. Dans le domaine de la recherche, les relations avec les entreprises pâtissent d'une réglementation trop rigide. La professionnalisation des études est le seul domaine à obtenir une mention « bien », même si les auteurs du rapport estiment qu'elle sera amenée à se développer.

La communication externe des établissements d'enseignement supérieur étudiés fait l'objet de virulentes critiques. Moins de 10 % des universités ont mené une véritable réflexion sur ce sujet. La conséquence sur les structures des établissements est fatale. Plus de la moitié d'entre eux ont désigné un responsable des relations avec les entreprises, mais *« son action est souvent réduite, voire nulle »*, car chacun se mêle de communication externe : le président de l'université, le vice-président du conseil scientifique, chaque directeur d'UFR ou d'institut, le responsable de la formation permanente, les directeurs... *« Ce foisonnement entretient l'image d'un organisme vibrionnaire, sans réelle hiérarchie, auquel il est difficile de s'adresser »*.

La recherche universitaire doit, elle, contourner les rigidités d'un carcan administratif. Les enseignants-chercheurs font preuve d'imagination, défiant les lois de la réglementation. Et obtiennent des résultats. Désormais, la majorité des contrats sont conclus avec des entreprises publiques ou privées. Il y a dix ans, de tels partenariats restaient exceptionnels. La réglementation n'a pas suivi la même évolution. Rigide et restrictive, elle est constamment tournée, parfois au mépris de la loi.

La professionnalisation des études, déjà fortement engagée, est saluée par l'IGEAN. Dans ce domaine, la démarche des universités est volontariste : en science, l'abondance des débouchés professionnels a facilité la création de filières spécialisées ; en droit, en économie et en gestion, les formations orientées vers une fonction précise sont de plus en plus nombreuses ; dans le domaine de la santé, les spécialisations sont liées aux besoins ; en sciences humaines, enfin, une attention accrue est portée aux matières d'application, aux stages, aux enquêtes « sur le terrain » et aux techniques d'expression. Par son dynamisme, cette professionnalisation accroît les partenariats et devrait prendre une nouvelle dimension avec la contractualisation des établissements et la création des instituts universitaires professionnels (IUP).

Parallèlement, le recours aux praticiens dans l'enseignement s'est accru, même s'il souffre d'un certain manque de souplesse. Ainsi, note le rapport, *« de manière quasi unanime, on regrette les freins mis à l'appel de retraités de l'industrie ou du commerce »*. Dans les régions où le tissu industriel est faible et le nombre d'entreprises d'envergure est réduit, les universités parviennent très difficilement à recruter tous les professionnels nécessaires.

MICHÈLE AULAGNON

REPÈRES

ENSEIGNANTS DU PRIVÉ. La Fédération des personnels de la formation et de l'enseignement privé (FEP-CFDT), première organisation aux élections professionnelles dans le second degré privé sous contrat, était réunie en congrès du 21 au 24 avril à Saint-Jorioz (Haute-Savoie). Les cent quatre-vingt participants ont réaffirmé leur volonté de dissocier, dans leurs fonctions, les exigences professionnelles d'éventuels engagements personnels de type confessionnel.

En ce qui concerne la formation des maîtres du privé, la FEP-CFDT s'est clairement démarquée du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) et des syndicats professionnels (FN-SPELC), pour qui elle doit rester sous tutelle privée.

La FEP-CFDT demande que cette formation soit dispensée, comme celle des enseignants du public, dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et qu'elle permette aux enseignants du privé sous contrat *« d'avoir un déroulement de carrière identique à celui de leurs collègues du public »*.

ÉVALUATION. L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale publie son rapport annuel sur ses activités de l'année 1990-1991. La première partie, consacrée à « L'institution et ses performances », présente l'évaluation de quatre-vingt-huit lycées professionnels et une analyse approfondie, conduite dans dix académies, des disparités en matière de résultats scolaires et d'orientation. Le rapport s'attache aussi à évaluer notamment la mise en œuvre de la politique des projets d'établissement (*le Monde* du 5 septembre 1991) la mise en place des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) (*le Monde* du 21 février 1991) et les relations entre l'univervité et les milieux économiques *(voir ci-dessus)*.

▶ **La Documentation française, 259 pages, 110 F.**

INTERNATIONAL. La Fondation des amis du lycée international de Saint-Germain-en-Laye organise, les 22 et 23 mai, un colloque consacré à l'enseignement international aujourd'hui et ses « perspectives pour demain ». Cinq thèmes seront traités : le projet culturel de l'enseignement international ; les pratiques interdisciplinaires ; l'enseignement bilingue ; l'évaluation ; les partenaires.

▶ **Renseignements au (1) 39-10-94-11.**

LITTÉRATURE ET JEUNESSE. En vue de la préparation d'un colloque, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) organise, jusqu'au mois d'octobre, un séminaire consacré à la littérature et la jeunesse. Le 29 mai, Jean Verrier (université Paris-VIII) parlera de « La négociation de l'interprétation en littérature », le 26 juin, Jean Perrot (Paris-XIII) interviendra sur les « Questions de méthodologie en littérature de jeunesse », le 25 septembre, Bernard Veck (INRP) s'interrogera sur la façon dont les enseignants de lycées « définissent les études littéraires », enfin, la conférence donnée le 23 octobre par Christian Poslaniec sera consacrée à « La problématique de la réception littéraire pour les enfants de primaire ».

▶ **Renseignements à l'INRP, département de didactique des disciplines, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : (1) 42-40-96-93.**

SCOLARISATION. Une enquête rendue publique par l'INSEE confirme l'allongement de la durée des études. En six ans, de mars 1985 à mars 1991, le taux de scolarisation des 16-25 ans a augmenté de onze points, passant de 32 % à 43 %. C'est entre 18 et 21 ans que l'augmentation de la durée des études est la plus sensible, elle concerne plus de la moitié des jeunes (51 %), contre 32 % en 1985.

L'enquête révèle aussi qu'en mars 1991, 10 % des 24-25 ans étaient à la recherche d'un emploi. Certains sont dans une position préoccupante puisque 40 % n'ont aucun diplôme, pas même le brevet des collèges.

CULTURE

La mort de Francis Bacon

Le théâtre de la cruauté

par Philippe Dagen

C'était à Londres, il y a presque cinq ans, un déjeuner en tête avec tête avec Francis Bacon. Il avait choisi le restaurant le plus chic et le plus coûteux de la ville, où il avait ses habitudes et où il était traité en prince. Il avait choisi les plats et le vin, un blanc italien. Et il parlait. Il parlait d'abondance, en français, un français précis, avec, de temps en temps, par coquetterie plus que par nécessité, un mot anglais, afin que l'invité n'oublie pas de quel privilège il bénéficiait. Il parlait peinture, non point de la sienne mais de «la» peinture, de l'art auquel il avait voué sa vie à dix-huit ans, à la sortie d'une exposition Picasso chez Rosenberg, à Paris.

De tout le déjeuner, malgré le spectacle que proposait la salle du restaurant, malgré le vin, dont il avait fait largement usage, il ne parla d'autre chose que de peinture, de Rembrandt, de Velazquez et de Picasso, qu'il connaissait par cœur, vénérait et haïssait tout ensemble. Sans s'en cacher le moins du monde, il ne se demandait qu'une chose : ses œuvres tenaient-elles en comparaison des tableaux de ces rivaux du passé ? Et sans s'en cacher non plus, il ne se prétendait sûr d'aucune certitude, hors celle-ci, qu'il répéta plusieurs fois : *«C'est difficile, si difficile, la peinture... C'est un mensonge, un mensonge à travers lequel il faut essayer d'attraper une vérité, de dire une vérité.»*

Ces phrases, on ne saurait prétendre qu'elles rassemblent l'essentiel de sa pensée – ce serait trop prêter aux hasards d'une conversation. Elles n'en avouent pas moins ce que son œuvre a tenté – *«dire une vérité»* – et la méfiance qui l'a hanté – crainte du mensonge et de l'artifice. Voici un peintre qui, tel Giacometti – *«le plus grand dessinateur du vingtième siècle»*, disait-il de lui, – n'a cessé de poursuivre la réalité et de redouter de n'en capturer que des faux-semblants. Voici un peintre qui eut la nature pour unique sujet et le doute pour premier principe. Sa grandeur, que ses contemporains ont fini par admettre, fût-ce à contrecœur, tient à ces exigences, que Bacon a maintenues avec d'autant plus de rigueur que son existence publique paraissait plus dissolue.

Il était né le 28 octobre 1909 au numéro 23 de Lower Baggot Street, à Dublin, quoique de parents anglais et de la descendance, lointaine, du philosophe Francis Bacon, dont il reçut le prénom. Son père entraînait des chevaux de courses et sa mère avait hérité d'une petite fortune. A en croire les souvenirs du peintre, les Beaux-Arts n'occupaient guère de place dans les conversations familiales. A seize ans, après des études sommaires, il se sépara de sa famille pour aller vivre seul, à Londres.

La découverte de Picasso

En 1926, grâce à une pension que lui verse sa mère, il entreprend son tour d'Europe, qu'il borne à deux villes, Berlin et Paris. A Berlin, il découvre les plaisirs de la vie nocturne. A Paris, il découvre Picasso. *«Et sur le champ je me suis dit : «Eh bien, je vais essayer de peindre moi aussi.»* De retour à Londres, il trouve un atelier et exécute en autodidacte ses premières huiles. Il vit alors de ses projets de meubles et de tapis et expose peu, d'autant moins que ses travaux de designer lui laissent peu de temps. De cette décennie, que clôt la seconde guerre mondiale, il ne reste guère de traces, Bacon ayant détruit la plupart de ses toiles d'alors. Elles passent pour avoir été influencées par le surréalisme.

Son œuvre commence véritablement en 1944 ; la guerre s'y exhibe par le truchement de sujets religieux. Les *Trois Etudes pour des figures au pied de la Croix* disent l'horreur de la mort et la douleur physique. Les thèmes majeurs sont déjà en place la violence de la peinture déjà retenue afin de gagner en vigueur. Déjà aussi, Bacon obtient les suffrages de quelques connaisseurs. En 1948, Alfred Barr acquiert un tableau pour le Musée d'art moderne de New-York. En 1950, le Royal College of Art accueille cet irrégulier qui n'a fréquenté ni professeurs ni académies.

A ce moment, l'art et la légende de Bacon prennent formes à peu près définitives. Pour la légende, ce serait peu dire que l'artiste l'organise et l'entretient complaisamment. Il aime les garçons, les alcools et la roulette. A Monte-Carlo avant 1950, à Tanger un peu plus tard, en Italie, et jusqu'à Londres, il joue et pose au grand seigneur mauvais garçon. Ses ivresses, ses pertes au jeu et ses aventures sentimentales suscitent de fugitifs scandales. On dit qu'il gaspille en plaisirs de nuits ses gains de peintre illustre.

Car il est illustre bientôt. Si offusquée soit-elle de ses mœurs, la Grande-Bretagne le choisit pour la représenter à la Biennale de Venise en 1954. L'année suivante, l'Institute of Contemporary Arts l'honore d'une rétrospective, la première d'une série qui a culminé avec les expositions de la Tate Gallery à Londres, en 1962 et 1985, celle du Grand-Palais à Paris en 1971 et celle, plus glorieuse encore, du Metropolitan Museum de New-York en 1988. Ses toiles, comme il se doit, n'ont cessé de se vendre à des prix de plus en plus élevés, si élevés qu'il était le seul Européen à pouvoir se mesurer sur ce terrain, qui ne l'intéressait pas, avec ses contemporains américains.

Voilà pour la figure publique, pour l'homme au blouson de cuir, aux mèches tombant sur l'œil, aux paupières lourdes et à la moue ennuyée qui posait pour les photographes dans le fatras épouvantable de son atelier, murs barbouillés de giclures et plancher recouvert de journaux froissés et de plastiques maculés.

Le peintre ne se laisse pas décrire si aisément. Son art ne découle d'aucune formation savante institutionnelle, mais d'une exploration d'autodidacte menée dans les musées et les bibliothèques, face à Rembrandt et face à Ingres, sans souci de système, sans souci de filiation. Il n'obéit à aucun impératif de l'époque. Que celle-ci soit à l'abstraction géométrique ou à l'abstraction gestuelle, au minimal ou quelque autre mode, Bacon n'en a eu cure.

Sur ses confrères de la non-figuration, il a lâché souvent des commentaires assassins, réduisant leurs recherches à de modestes essais décoratifs. Il a fait subir à Matisse et au surréalisme le même traitement, à rebours de l'opinion générale. Au regard d'une histoire linéaire de l'art au vingtième siècle, Bacon ne peut faire figure que d'irrégulier et d'extravagant, de peintre inactuel en somme.

Or, ses tableaux ne cessent cependant d'entrenir le spectateur de son temps, et vivement, et durement. Les premiers font allusion à la guerre. On a observé que les variations à partir du portrait d'Innocent X, de Velazquez, commencées vers 1951, s'inspirent à l'occasion des photos du procès de Nuremberg. Les références cinématographiques se manquent pas non plus, qu'elles renvoient au *Cuirassé Potemkine*, d'Eisenstein, à Luis Bunuel ou aux études du mouvement humain et animal décomposé par clichés successifs selon la méthode de Muybridge. Ses portraits se fondent plus sur des images photographiques que sur des séances d'après modèles. Quant aux détails contemporains, ils abondent dans les toiles des années 60 : lits, canapés, ampoules, lavabos et grillages occupent l'espace où se débattent et se tordent les corps.


MARC TRIVIER

Francis Bacon, Londres 1981.

L'un des seuls portraitistes

Peinture de la vie moderne, pourrait-on dire. Dans ses entretiens, Bacon a souvent affirmé que rien ne l'intéressait, en effet, que la représentation de la réalité du jour – mais une représentation qui ne s'en tienne pas à l'énumération des apparences, à la manière du pop-art. *«Je pense*, disait-il à David Sylvester, *qu'en l'absence de sujet, vous retombez automatiquement dans la décoration, parce que vous manquez d'un sujet qui vous ronge intérieurement pour revenir à la surface, et que l'art le plus grand vous ramène toujours à la vulnérabilité de la condition humaine.»*

Ce sujet qui *«ronge»*, Bacon l'a identifié très tôt, dès la *Crucifixion* qu'il a peinte en 1933. Ce sujet, c'est la souffrance, l'altération des corps et, pour finir, leur mort. A cette obsession répondent les figures mutilées, les blessures mal pansées et sanglantes, les anatomies atrophiées ou écrasées qu'il jette sur le sol ou sur une table de dissection, au centre de la toile, dans la lumière sans ombre d'une lampe, lumière blanche ou orange, lumière de laboratoire ou de salle d'opération, lumière qui ne fait grâce d'aucune plaie ni d'aucune difformité. Des lignes rigides enferment hommes et femmes nues. Des flèches rouges les indiquent au regard, comme s'ils n'étaient pas encore assez visibles, assez livrés, assez révélés. Peu importe le motif, scène d'amour homosexuel ou nu isolé. Peu importe l'inspirateur, Ingres ou Van Gogh, Poussin ou Picasso : les toiles de Bacon, toutes ou presque toutes, tournent à la leçon d'anatomie, c'est-à-dire au découpage et à l'examen d'un cadavre humain.

Ses dormeurs semblent des morts, ses portraits des masques funéraires – il en a peint du reste – ou des visages en voie de décomposition. On reconnaît le modèle, certes, c'est un modèle d'outre-tombe à la face écrasée et aux traits brouillés. On pourrait citer à l'infini les noms de ces figurants foudroyés, Isabel Rawsthorne, George Dyer, Peter Beard, Michel Leiris ou Bacon lui-même, car Bacon a été l'un des seuls portraitistes du siècle. On pourrait dresser une longue liste de titres et de toiles, car il a repris infatigablement son sujet en variant décor, dissonnances chromatiques et compositions. Ce ne serait que pour vérifier cette évidence : l'obsession funèbre règne en ces tableaux.

Elle y règne d'autant mieux qu'ils sont plus ordonnés, plus froidement exécutés, d'une matière lisse et dénuée d'empâtements, sans gesticulations expressionnistes ni redondances, sans aveu ni apitoiement. Les fonds étendent leurs surfaces monochromes noires ou orange cadmium d'un bord à l'autre et, en avant de cet écran sans profondeur, maintenu par des obliques et des verticales qui le transpercent, est la forme humaine, couleur chair marbrée de sang, ombrée parfois de vert ou de bleu.

De sa silhouette, il ne reste que le fantôme, tant les coups de brosse l'ont déformée et tuméfiée. Le regard manque souvent. Distorsions et étirements sont excessifs. On croirait une séance de torture ou un rituel meurtrier. On croirait les clichés de supplices chinois que collectionnait Georges Bataille. La peinture est devenue théâtre, le théâtre de la cruauté.

□ **Bibliographie.** – Michel Leiris : *Francis Bacon ou la vérité criante*, Ed. Scholies-Fata Morgana, 1974. Michel Leiris : *Francis Bacon*, collection «Les grands maîtres de l'art contemporain», Albin Michel, 1987. Gilles Deleuze : *Francis Bacon, logique de la sensation*, coll. «La vue, le texte», Ed. de la Différence, 1981. *L'Art de l'impossible. Entretiens avec David Sylvester*, préface de Michel Leiris, traduit de l'anglais par Michel Leiris et Michael Peppiat, Skira, 1976. *Entretien avec David Sylvester*, coll. «Repères», *Cahiers d'art contemporain* n° 39, publié par la galerie Lelong en 1987.

La peinture impitoyable

Suite de la première page

Et par là il a, sinon rivalisé avec l'art cinématographique, du moins révélé quelque vérité que le cinéma, dans son mouvement, ne peut tenir : une figure permanente de la vulnérabilité de l'homme. Bacon, qui n'avait rien d'un expressionniste, a travaillé à froid les armes de son langage plastique, s'est mis à distance de l'écran pictural pour mieux nous y prendre, usant des grands artifices de l'art religieux, opérant sur tableaux en triptyque, substituant aux trônes et aux autels les chaises ordinaires et les lits d'hôpital, aux dais, les parapluies, aux arcatures protégeant les bienheureux, les cages, et plaçant ses surgissements de chairs abîmées dans la lumière crue d'une arène, d'une piste de cirque, d'une scène de théâtre antique, ou d'un plateau de tournage.

En équilibre instable, en suspens. Pour une mise à mort qui peut être ordinaire, ou d'apparat, le pape et le gueux, l'ami cher et le passant étant pris dans l'objectif du grand Bacon, metteur en scène. Qui ne fait pas de quartier.

GENEVIÈVE BREERETTE

Après le décès du compositeur

Hommages à Olivier Messiaen

Après la mort d'Olivier Messiaen, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans (*le Monde* du 29 avril), de nombreuses personnalités ont rendu hommage au compositeur.

Pour Pierre Boulez, qui s'exprimait au micro d'Europe 1, Olivier Messiaen *«était certainement le plus grand musicien de sa génération. Il représentait une extraordinaire capacité de création, d'invention et aussi de communication. La foi était une contribution très importante à la personnalité de sa musique, mais je ne pense pas que ce soit la seule ; cette puissance se trouve surtout dans sa conception du rythme et du temps. Je crois qu'il est, après Stravinsky, l'un de ceux qui ont fait le plus avancer cette force, cette impulsion rythmique qui irrigue toute sa musique. Il venait de terminer une longue œuvre commandée par le New York Philharmonic Orchestra qui doit être créée la saison prochaine sous la direction de Zubin Mehta.»*

Ancien directeur de la musique, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, compositeur lui-même, Marcel Landowski, soixante-dix-sept ans, a estimé, mardi, que la disparition d'Olivier Messiaen était *«une perte cruelle pour le monde des arts. Le compositeur des* Couleurs de la Cité céleste *et de l'opéra* Saint François d'Assise *fut exceptionnel sur les trois plans qui font d'un artiste un vrai créateur. Il a été original dans sa conception d'une vie harmonique et rythmique de la musique. Grand professeur, il a su insuffler à ses élèves la joie et le besoin d'écrire en toute liberté. Enfin, il a été grand parce que à la pointe des recherches de la musique de notre temps, il a toujours su que toute évolution, surtout révolutionnaire, n'a de but et ne peut exister que si les racines de la tradition sont demeurées vivantes.»*

«Nous perdons l'un des plus célèbres et des plus importants compositeurs vivants», a déclaré Jean-Claude Casadesus, directeur musical de l'Orchestre national de Lille. *«La première œuvre jouée par mon orchestre, en 1976, fut* les Oiseaux exotiques*. Messiaen avait tenu à être présent. Très pointilleux, il voulait toujours voir si les gens qui dirigeaient ses œuvres en étaient dignes. Il puisait son inspiration dans sa foi et dans la nature, notamment les oiseaux, qu'il connaissait bien. Il était capable de s'asseoir des heures durant en pleine forêt avec son crayon et son papier à musique. Comme certains chassent les papillons, lui chassait les chants d'oiseaux.»*

Pour M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation, *«Olivier Messiaen était une figure de proue majeure de la musique française. Pédagogue éminent, il forma dans sa célèbre classe d'analyse quelques-uns des plus grands musiciens d'aujourd'hui. Son œuvre allie le sens du merveilleux et de la nature à une spiritualité intense. Il a su renouveler le langage musical classique, qu'il possédait parfaitement, par des trouvailles nées de ses incessantes recherches et par son inlassable curiosité pour les cultures extra-européennes. Son audace dans l'utilisation des matériaux sonores, des couleurs et des rythmes est toujours allée de pair avec une simplicité et une générosité qui ont d'emblée conquis le grand public à ses œuvres capitales : la* Turangalîla-Symphonie, les Couleurs de la Cité céleste, Saint François d'Assise. *Ma pensée va bien sûr à Yvonne Loriod, son épouse et son interprète»*.

France Culture rendra hommage à Olivier Messiaen, le jeudi 30 avril, à 15 h 30, au cours de «Musicomania», et rediffusera, le dimanche 3 mai, à 22 h 35, les *Vingt Regards sur l'Enfant Jésus*, enregistrés en 1985, au Festival de La Roque-d'Anthéron, par le pianiste Peter Donohe. De son côté, FR 3 rediffusera, le 3 mai, à 0 h 10, l'émission que la chaîne avait consacrée au compositeur pour fêter ses quatre-vingts ans.

Discographie

Pour les quatre-vings ans du compositeur, Erato, son éditeur quasi officiel, avait publié un coffret de dix-sept disques compacts reprenant la quasi-totalité des œuvres enregistrées par l'éditeur sous le contrôle d'Olivier Messiaen lui-même. Faute de trouver suffisament d'acquéreurs, il vient d'être supprimé du catalogue. Un grand nombre d'œuvres de Messiaen ne sont donc plus accessibles sur disque !

Ce beau coffret aux couleurs chatoyantes doit cependant être encore disponible chez certains disquaires : ensemble capital pour qui voudrait accéder dans les meilleures conditions techniques et artistiques à des pièces telles que les *Vingt regards sur l'Enfant-Jésus*, les *Sept Haïkaï*, les *Couleurs de la cité céleste*, *Et exspecto resurrectionem mortuorum*, les *Quatre études de rythme*, les *Petites liturgies de la présence divine*, les *Visions de l'Amen*, les *Offrandes oubliées*, le *Quatuor pour la fin du temps*, etc. Parmi les interprètes réunis par Erato : Olivier Messiaen lui-même, sa femme Yvonne Loriod, Marie-Claire Alain, Marcel Couraud, Pierre Boulez, Katia et Marielle Labèque.

EMI vient de publier un coffret consacré aux enregistrements réalisés par Messiaen sur son orgue de l'église de la Trinité. Ce document est indiscutablement historique, mais l'état de «fatigue» de l'instrument et une prise de son ingrate doivent rendre prudent. Il est sans doute préférable de se reporter au coffret de trois disques compacts de Louis Thiry. Enregistré, en 1972 sur l'orgue de Saint-Pierre de Genève, cet organiste a été adoubé par Messiaen. Inégalée, la prise de son est un chef-d'œuvre en soi (Calliope).

La *Turangalîlâ-Symphonie* reste l'œuvre d'orchestre la plus célèbre de Messiaen : depuis sa création, à Boston, en 1949, sous la direction de Leonard Bernstein, cette fresque pour piano solo, ondes Martenot et orchestre a été jouée partout dans le monde et enregistrée de nombreuses fois. L'une des dernières apparitions publiques de Messiaen fut d'assister, en mars, aux séances d'enregistrement de la *Turangalîlâ* au Concertgebouw d'Amsterdam (direction Chailly, à paraître chez Decca). Tous les enregistrements de cette œuvre sont bons. Mais le compositeur était tout particulièrement satisfait de l'interprétation de Myung-Whun Chungh et de l'Orchestre de la Bastille (Deutsche Grammophon). On peut regretter la disperition de l'enregistrement d'Ozawa, souvent considéré comme le plus parfait de tous.

Depuis vingt ans, Michel Béroff domine la discographie des *Vingt regards sur l'Enfant-Jésus*. Reportée sur deux disques compacts, son interprétation a gagné en éclat et en splendeur sonore (EMI). En choisissant des tempos plus allants, des contrastes dynamiques plus étendus, Martha Argerich et Alexandre Rabinovitch ont profondément remodelé l'idée que l'on pouvait se faire des *Visions de l'Amen*, pour deux pianos. La perfection technique, la splendeur plastique de leur jeu ont rendu Messiaen très heureux, et convaincu ceux qui trouvait que cette longue œuvre sentait trop l'encens (EMI).

Quel enregistrement du *Quatuor pour la fin du temps* choisir ? Celui de Messiaen, Vacellier et des frères Pasquier n'est malheureusement plus disponible (Musidisc). Il faudra donc se reporter à l'enregistrement, excellent en tout point, même s'il n'a pas le même poids émotionnel, de Pierre-Laurent Aimard et d'un trio de musiciens de l'Ensemble InterContemporain (Adda).

ALAIN LOMPECH



BILLET

Reprise modérée aux Etats-Unis

Le produit intérieur brut (PIB) américain a augmenté de 2 % au premier trimestre 1992, selon les premières informations, mardi 28 avril, du département du commerce, après une hausse de 0,4 % au dernier trimestre 1991. Cette augmentation de 23,9 milliards de dollars du PIB qui a atteint 4 890 milliards de dollars fin mars, est la plus importante depuis la hausse de 2,5 % au premier trimestre 1989 avant que les Etats-Unis s'installent dans une phase de ralentissement économique, puis de récession à partir de juillet 1990. Elle confirme la reprise modérée de l'économie américaine, encore inégale selon les régions et les secteurs d'activité qui est progressivement apparue à partir de l'automne 1991.

Cette mini-relance commence à produire ses effets bénéfiques sur le moral des Américains ainsi que l'atteste l'indice de confiance du Conference Board pour avril. Durant cette période, l'indice est remonté à 64,8 contre 56,5 (indice révisé) en mars, soit sa meilleure performance depuis sept mois. Une fois de plus, c'est la reprise de la consommation, laquelle a augmenté de 5,3 %, qui est en grande partie à l'origine du redressement du PIB sous l'effet d'une augmentation particulièrement marquée (18 %) des achats de biens durables. Le secteur de l'immobilier (hors immobilier d'entreprise) a joué aussi un rôle ainsi qu'en témoigne l'augmentation de 3,5 % en mars, pour le deuxième mois consécutif, des ventes de maisons existantes. En revanche, le département du commerce a fait état, le 28 avril, d'une chute de 15 % des ventes de maisons neuves cette fois, au mois de mars, ce qui confirme la fragilité de ce marché.

En dépit de ces bons indicateurs qui ont fourni au président Bush l'occasion d'affirme que *« les choses allaient mieux et que cela allait continuer »*, les milieux d'affaires témoignent d'un optimisme prudent. A l'occasion d'une prestation devant la commission bancaire du Sénat, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, avait indiqué le 17 avril que la progression du PIB pour le premier trimestre 1992 (dont il avait annoncé, en avant-première, le taux de 2 %) n'était pas assez vigoureuse pour relancer l'emploi. D'où le message que l'administration américaine a voulu faire passer lors des réunions monétaires de Washington, en invitant la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour *« rétablir une croissance soutenue et non-inflationniste »*.

SERGE MARTI

Présenté par Mme Aubry au conseil des ministres

Un programme en faveur des chômeurs de longue durée

Mme Martine Aubry, ministre du travail, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 29 avril le programme en faveur des 900 000 chômeurs de longue durée, annoncé le 8 avril par M. Pierre Bérégovoy, lors de son discours d'investiture (*le Monde* du 10 avril). Le dispositif ne comporte aucune mesure nouvelle et se caractérise par l'accentuation de l'effort. Au titre des moyens, plus de 1000 postes nouveaux seront crées dans le service public de l'emploi. 200 appelés du contingent seront affectés à l'ANPE.

Pour s'attaquer au chômage de longue durée, le gouvernement met en œuvre les grands moyens mais n'invente pas de nouveaux dispositifs. Le programme présenté par Mme Martine Aubry au conseil des ministres du 29 avril, afin de donner corps à la promesse formulée le 8 avril par M. Pierre Bérégovoy se caractérise surtout par un renforcement des mesures actuelles et par une accentuation de l'effort, devenu *« une priorité essentielle »* pour l'ensemble du service public de l'emploi (ANPE, AFPA, missions locales, etc). Sans insister sur l'échéance fixée à la fin octobre par le premier ministre, l'objectif d'un entretien « approfondi » puis d'une solution pour chacun des 900 000 chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an, est réaffirmé.

Afin d'y parvenir, plus de 1000 postes supplémentaires vont être dégagés et, innovation, 200 appelés du contingent d'un niveau bac + 4 ou bac + 5 seront affectés à l'ANPE pour cette opération. Placée au premier rang, l'ANPE va pouvoir recruter 440 agents et faire appel à des vacataires (pour une valeur de 1 100 mois). L'AFPA embauchera 150 psycho-techniciens sous contrat à durée déterminée, les missions locales et les PAIO (permanences d'accueil, d'orientation et d'information) disposeront de 120 agents supplémentaires et, avec l'aide financière des départements, 250 personnes de plus interviendront dans les structures d'accompagnement du RMI. Ainsi dotées, les diverses composantes du service public de l'emploi se voient assigner des objectifs précis. En plus des 500 000 entretiens décidés par Mme Edith Cresson, le 8 janvier, l'ANPE devra en mener 250 000 autres. De son côté, l'AFPA en assurera 80 000 et, en outre, conduira 30 000 stages de formation. Enfin, les missions locales et les PAIO en feront de même pour 80 000 jeunes chômeurs de longue durée.

920 000 demandeurs d'emploi concernés

Alors que le précédent plan s'adressait aux chômeurs de plus de deux ans, le nouveau programme vise, cette fois, pratiquement tous les chômeurs de plus d'un an dont le nombre est passé de 60 000 en 1974 à 920 000 actuellement. Mais, selon une idée chère à Mme Aubry, il distingue plusieurs catégories et autant de réponses individuelles. Pour un premier groupe, évalué de 25 % à 30 %, on suppose que les chômeurs ont une qualification directement utilisable ou qu'ils peuvent retrouver rapidement un emploi. On leur proposera des postes ou on les orientera vers les contrats de retour à l'emploi (CRE), exonérés de charges sociales pendant neuf mois. Dans un deuxième groupe, estimé de 20 % à 25 %, on sait que les chômeurs ont un problème de qualification. Selon leur âge, ils seront dirigés vers des contrats de qualification, les contrats de formation individualisé ou le programme PAQUE, pour les jeunes, des stages de formation de type AFPA ou les 160 000 places prévues pour les actions d'insertion et de formation (AIF), pour les adultes.

Un troisième ensemble, de l'ordre de 25 % à 30 %, n'est pas capable de suivre immédiatement une formation, et il est préférable de le remettre au contact du travail avec une activité minimum pour espérer réussir leur insertion. Pour ce faire, il sera fait appel aux associations intermédiaires et aux entreprises d'insertion, pour 15 % d'entre eux. Mais on va également développer les activités d'intérêt général, évoquées par M. Bérégovoy, et qui ne seront, finalement, qu'une extension des actuels contrats emploi-solidarité (CES) aux travaux d'environnement, au secteur paramédical et aux besoins liés à la sécurité urbaine. Successeurs des TUC, les contrats emploi-solidarité sont des emplois à mi-temps, rémunérés sur la base du SMIC, dont Mme Aubry imagine qu'ils pourront amorcer la création de nouveaux emplois de service, y compris dans le secteur marchand. Enfin, on reconnaît qu'une dernière catégorie de chômeurs, soit 15 %, cumulent toutes sortes de handicaps sociaux, familiaux, voire de santé. A ceux-là, proches du RMI ou bénéficiaires du RMI, il sera fourni un *« appui social individualisé »*.

Techniquement, un certain nombre de modifications interviennent, qui devraient faciliter le déploiement du programme. Notamment, il a été établi de nouveaux taux de prise en charge financière de façon à les harmoniser et à organiser une progressivité incitative entre la situation de non-emploi, celle de l'activité d'insertion et la reprise d'un travail salarié. Un bénéficiare du RMI, seul, touche 1 923 francs et le chômeur de longue durée indemnisé perçoit une allocation spécifique de solidarité (ASS) de 2 151 francs. Si le RMiste accepte un contrat d'emploi-solidarité, rémunéré normalement à 2 363 francs, il recevra désormais 2 550 francs. De même, le chômeur de longue durée en ASS obtiendra, lui, 2 775 francs.

Le contrat emploi-solidarité est également modulé. Il pourra être prolongé d'un an, passant de 24 à 36 mois, pour les chômeurs de très longue durée (plus de trois ans) et les plus de cinquante ans. De manière expérimentale, pour 25 000 chômeurs dont 20 000 RMI, il pourra être pérennisé, l'aide de l'Etat, sous forme d'exonération des charges notamment, étant dégressive sur cinq ans. Enfin, et pour que ces emplois soient proposés à leurs destinataires prioritaires, il est prévu trois taux de contribution pour les collectivités locales utilisatrices. De 15 % du salaire versé, pour les RMI et les chômeurs de très longue durée, de 35 % pour les autres. Et aucune contribution pour certaines associations.

ALAIN LEBAUBE

Les mesures seront financées par la cession d'actifs publics

M. Michel Charasse, ministre du budget, a été entendu, mardi 28 avril, par la commission des finances du Sénat, au sujet les conditions de l'exécution budgétaire 1991 et sur les perspectives budgétaires pour 1992. Au cours de cette audition, à propos du coût budgétaire de dépenses nouvelles dont le financement n'est pas – ou n'est que très partiellement – prévu dans le budget 1992, M. Charasse a indiqué que l'ensemble des nouvelles mesures pour l'emploi, estimées à *« une dizaine de milliards de francs »*, seront financées par le produit des cessions partielles d'actifs publics. M. Charasse a également précisé que les dépenses autres que les mesures en faveur de l'emploi seront financées en totalité par redéploiement de crédits votés. Il a ajouté que la régulation budgétaire demandée aux différents ministres le 16 mars se fera *« dans des conditions analogues »* à celle de 1991 et qu'il se réserve la possibilité de procéder par simple arrêté à des annulations de *« crédits devenus sans objet »*.

Avec 142 millions de francs de bénéfices en 1991

La COFACE poursuit son développement international

La Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE), présidée depuis l'an dernier par M. Pierre-Yves Cossé, veut hâter la constitution d'un groupe avec des filiales dans le domaine de l'assurance-crédit, de l'information commerciale et du recouvrement, tout en poursuivant un développement international. Elle a ainsi pris une participation de 25 % dans une société italienne d'assurance-crédit et conclu un accord avec une filiale irlandaise des AGF. Dans le domaine du renseignement commercial et du recouvrement, deux de ses filiales – SCRL, numéro un en France avec 280 millions de francs de chiffre d'affaires, et Graydon, 180 millions de chiffre d'affaires en Grande-Bretagne, Benelux, Italie et Etats-Unis – se sont associées à une filiale de la Hermès, COFACE allemande, pour créer un GIE européen, EUROGATE, et mettre en commun les sources d'informations nationales de chacun des associés. Enfin, une filiale commune avec un associé autrichien, Intercrédit, fournit désormais les informations commerciales sur les pays d'Europe centrale.

Malgré une conjoncture internationale difficile, la COFACE a dégagé un bénéfice net stable de 141,9 millions de francs, en 1991, avec 670 millions de francs de primes émises (+ 11 %), auxquels s'ajoutent 429 millions de francs versés par l'Etat pour la gestion des procédures de garanties publiques. L'association avec la Société française d'assurance-crédit (SFAC) de statut privé, conclue l'an dernier pour offrir des polices globales sur la France et l'étranger, a démarré avec 25 millions de primes.

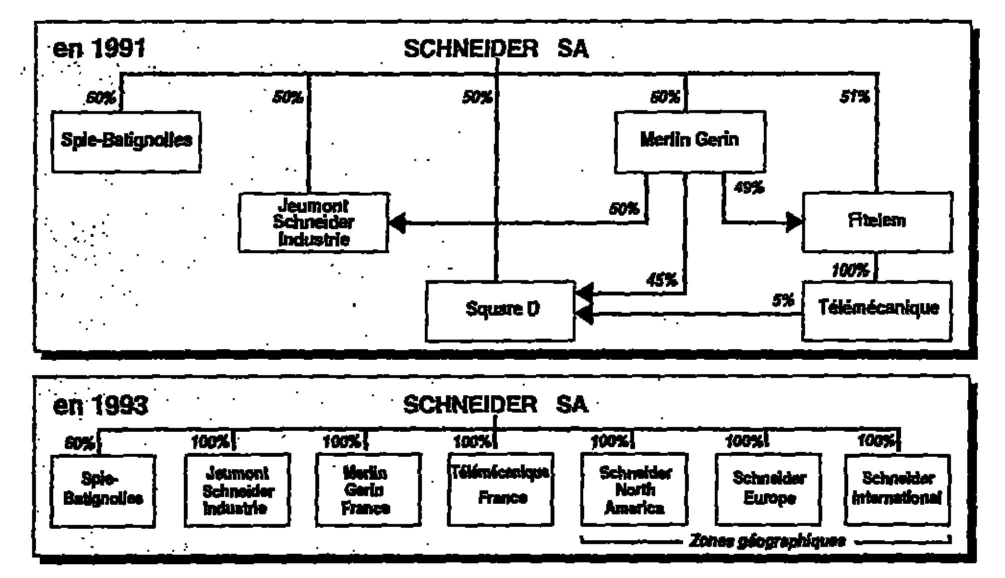
Pour le compte de l'Etat, la COFACE a perçu 1,97 milliard de francs de primes (+11 %), versé 18,3 milliards de francs d'indemnités au titre de l'assurance-crédit risques politiques (- 6,3 %) et récupéré 7,8 milliards de francs de crédit (+20 %), dont 2,15 milliards obtenus au titre d'accords multilatéraux de refinancement de la dette de pays en difficulté.

Le déficit technique de ces procédures à la charge de l'Etat a été ramené de 11,3 milliards de francs en 1990 à 9 milliards en 1991 et financé à hauteur de 2,45 milliards par emprunt, le solde restant à la charge du budget. Pour 1992, la dotation budgétaire est de 8 milliards de francs et les prévisions de la COFACE portent sur 8 à 12 milliards d'indemnités. Si les paiements sur l'Irak vont diminuer (4 milliards de francs en 1991, 1,5 à 2 milliards en 1992), le problème de l'Algérie (30 milliards de francs de contrats garantis par la COFACE) reste préoccupant, et il faudra y ajouter plus tard celui de l'ex-URSS. Rappelons que l'encours des risques gérés pour le compte de l'Etat par ladite COFACE s'élève à 482 milliards de francs, les exportations couvertes atteignant 43,7 milliards sur le court terme en 1991 et le montant des grands travaux garantis dépassant 70 milliards.

FRANÇOIS RENARD

En absorbant sa filiale Merlin Gerin

Le groupe Schneider renforce l'intégration de ses activités industrielles



Le groupe Schneider a annoncé, mardi 28 avril, sa fusion avec sa filiale Merlin Gerin, première étape d'une totale intégration de ses activités industrielles. Malgré la baisse de 70,2 % de son résultat net en 1991, Schneider espère ainsi récolter les fruits de son audacieuse politique d'acquisitions, dont le point d'orgue a été l'achat de la société américaine Square D en mai 1991.

« Au début du siècle, Schneider était une société industrielle. En 1981, ce n'était plus qu'un conglomérat diversifié de la sidérurgie au ski. Aujourd'hui, le groupe renoue avec son passé, mais en étant totalement recentré sur la construction de matériel électrique. » Son PDG, M. Didier Pineau-Valencienne, arborait, mardi 28 avril, le sourire satisfait de ceux qui touchent au but. Après le brutal élagage du début des années 80 (ponctué par la retentissante faillite de Creusot-Loire), après une impressionnante vague d'acquisitions (23 milliards de francs investis depuis 1988), Schneider entame la troisième phase de sa résurrection : l'intégration totale de ses activités industrielles, peaufinée par les consultants de McKinsey sur le modèle de l'allemand Siemens.

Simplification de l'organigramme

Le 10 juillet, les assemblées générales des actionnaires de Schneider SA et de sa filiale Merlin Gerin (détenue jusqu'ici à 60 %) se prononceront sur la fusion des deux sociétés. L'opération se fera par l'échange de quatre actions Schneider contre cinq titres Merlin-Gerin, *« une parité qui donne une petite prime aux actionnaires minoritaires de cette dernière »*, selon M. Pineau-Valencienne. La Société parisienne d'études et de participations (SPEP), holding où l'on retrouve les AGF, Paribas, AXA, Euris et la Société générale, verra sa participation dans Schneider *« diluée »* (de 57 à un peu plus de 40 %), mais en conservera le contrôle *via* une majorité de droits de vote.

Ce sera le début d'une vaste simplification de l'organigramme du groupe qui, de « pyramidal » (aujourd'hui, Merlin Gerin « porte » des participations dans les fleurons du groupe comme Télémécanique ou l'américain Square D), deviendra « en rateau » : lorsque l'opération s'achèvera en 1993, Schneider détiendra directement toutes ses filiales à 100 %, à l'exception de Spie Batignolles, société de bâtiment travaux publics, qui n'est pas concernée par cette réorganisation.

Véritable fer de lance du groupe, la production de matériel électrique sera alors organisée en treize « domaines d'activités stratégiques » – de la basse tension résidentielle aux constituants de contrôle industriel, – auxquels viendront se superposer des structures régionales : Amérique du Nord, Europe et reste du monde. Dans l'Hexagone, deux entités, Merlin Gerin France et Télémécanique France, subsisteront. Au moins dans un premier temps. Les statuts – différents – des personnels demeurent inchangés, et M. Pineau-Valencienne a démenti *« l'importante suppression d'effectifs »* annoncée par l'union départementale de la CGT de l'Isère.

Pourtant, le PDG de Schneider attend de cette vaste réorganisation une *« efficacité supplémentaire »*, une *« amélioration de la productivité et de la rentabilité »*, des facilités dans la gestion de la trésorerie et des risques de change. Et surtout une valorisation maximale des investissements en recherche et développement, qui avoisinent désormais le milliard de francs pour le lancement d'une nouvelle gamme de disjoncteurs. Bien qu'en bonne santé, Schneider n'est en effet pas à l'abri de déconvenues, comme en témoigne son résultat 1991, en baisse de 70,2 % à 275 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 59 milliards de francs (après intégration de sept mois d'activités de Square D).

PIERRE-ANGEL GAY

Une offre de 37 milliards de francs de la banque britannique

La Lloyds se propose de racheter la Midland

Si elle se concrétise, l'offre de rachat de la banque Midland par sa concurrente, la Lloyds, rendue publique mardi 28 avril (*nos dernières éditions du 29 avril*), aurait pour conséquence de menacer quelque 20 000 emplois. Cette enchère – à hauteur d'environ 37 milliards de francs – est supérieure de 4 milliards de francs à celle de la Hong-Kong & Shanghai Banking Corporation (HSBC).

LONDRES

de notre correspondant

L'annonce faite mardi par Sir Jeremy Morse, président de la Midland Bank, a immédiatement provoqué des réactions défavorables, à la fois de la part des syndicats et des représentants des petites et moyennes entreprises : les premiers s'inquiètent des menaces sur l'emploi, les seconds de la contraction du nombre des Institutions accordant des prêts. En proposant de racheter la Midland pour 37 milliards de francs, la Lloyds « pose sur la table » 4 milliards de plus que son concurrent, la Hong-Kong & Shanghai Banking Corporation (HSBC) qui, il y a moins de quinze jours, avait avancé une enchère de 33 milliards de francs. En revanche, la City, qui avait jugé insuffisante cette première offre, est satisfaite de l'initiative de la Lloyds.

Celle-ci intervient alors que les quatre principales banques britanniques (la Barclays, la Natwest, la Midland et la Lloyds) enregistrent de mauvais résultats. Le départ précipité de Sir John Quinton, à la tête de la Barclays (et son remplacement par M. Andrew Buxton), est présenté comme intervenant à échéance normale, il est difficile de ne pas le lier à la baisse de profits enregistrée par cette institution.

Le cas de la Midland, convoitée par la Lloyds et la HSBC, est cependant beaucoup plus grave, puisque son avenir autonome apparaît définitivement compromis. Si la Lloyds l'emporte, le nouveau groupe bancaire ainsi créé deviendra le « numéro un » britannique, mais un tel objectif suppose bien des sacrifices : selon les plans de Sir Jeremy, le nombre total des succursales des deux institutions – actuellement de 3 745 – serait réduit d'environ 1 000 unités en quatre ans, ce qui signifie la disparition de quelque 20 000 emplois. Ceux-ci seraient essentiellement volontaires (en principe), et s'exerceraient indifféremment dans les rangs du personnel des deux banques. Le résulat attendu d'une telle mesure pourrait être une réduction des frais généraux du nouvel ensemble d'environ 700 millions de livres.

Le président de la Lloyds pose cependant ses conditions : il exige notamment que son offre de rachat soit soumise aux mêmes conditions que celle de la HSBC, c'est-à-dire que si l'enchère de la Lloyds doit être soumise au contrôle de la commission britannique des monopoles et fusions (MMC), une telle contrainte doit également s'appliquer à la HSBC. Evidemment, Sir Jeremy préférerait se passer d'un tel examen. Or, la situation des deux banques est très différente. L'offre de la Lloyds aura pour effet direct de réduire la concurrence sur le marché britannique, ce qui peut nuire aux intérêts du public, comme des petites entreprises (la fusion Lloyds-Midland contrôlerait *de facto* plus de 30 % du marché des prêts aux PME). Un tel reproche ne peut être invoqué dans le cas de la HSBC, dont l'offre semble relever de la seule juridiction de la commission de la concurrence de Bruxelles.

LAURENT ZECCHINI

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La fin des réunions monétaires à Washington et l'aide à l'ex-URSS

Les risques du « tout à l'Est »

En annonçant que son pays *« n'avait pas l'intention de travailler sous la dictée du FMI »* au moment même où la Russie célébrait son entrée au Fonds monétaire international (FMI), M. Boris Eltsine a jeté une ombre supplémentaire sur trois jours de discussions, parfois entachées de reproches réciproques, que n'a pas dissipée la diffusion en langue russe – une première – de la brochure intitulée *Dix erreurs courantes au sujet du FMI*... Le G7 puis les réunions monétaires de Washington, ont permis de mesurer les incertitudes qui demeurent sur les perspectives de reprise de l'économie mondiale et sur les moyens d'action futurs du FMI.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

L'entrée de la Russie et de la quasi-totalité des ex-Républiques soviétiques au FMI (la Lituanie aura été la première à signer, le 29 avril, les statuts du Fonds) et à la Banque mondiale ne permet pas de fermer pour longtemps le guichet des admissions. D'ores et déjà, les gouvernements de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Slovénie ont officiellement déposé, ces derniers jours, une demande d'adhésion au Fonds qui compte 171 pays membres, un chiffre très proche de celui de l'ONU (175). Le stade des formalités étant passé, l'important est de savoir ce que la Banque mondiale et le FMI peuvent entreprendre pour accorder une aide à l'ex-Union soviétique qui soit à la hauteur des besoins (24 milliards pour la Russie et 20 milliards pour les autres Républiques pour 1992), en évitant la forme d'un deuxième plan Marshall dont les Occidentaux n'ont pas voulu.

Par le transfert aux institutions issues des accords de Bretton-Woods de la gestion de la *« crise à l'Est »* comme ils s'étaient occupés, à partir de 1982, de la *« crise de la dette »*, les pays du G 7 ont habilement dégagé leurs responsabilités de ce dossier encombrant tout en évitant les sacrifices budgétaires qu'aurait impliqués un effort bilatéral direct envers l'ex-URSS. Pour autant, la relation privilégiée que le G-7 entretient avec le FMI et la Banque mondiale permet aux pays industriels de surveiller de près le processus d'aide à Moscou.

Dans un récent entretien au *Financial Times*, le président de la Banque mondiale, M. Lewis Preston, a indiqué que cette institution pourrait prêter entre 4,5 et 5 milliards de dollars par an, d'ici à la fin de 1993, outre un prêt immédiat de 500 millions de dollars à la Russie destiné à permettre à ce pays d'importer des biens de première nécessité. Au total, les concours financiers consentis par la Banque mondiale à l'ensemble des ex-Républiques soviétiques, qui détiendront 5,05 % de son capital (dont 2,92 % pour la seule Russie), pourraient atteindre 1,5 milliard de dollars pour l'année financière commençant le 1er juillet. De son côté, le Fonds monétaire, dont la Russie va souscrire 3 % du capital (sur un total de 4,76 % pour les quinze Républiques) va consentir à Moscou, avec l'aval du G 7, un accord de *standby* (accord de confirmation) pouvant atteindre 4 milliards de dollars (dans le cadre d'un plan de financement de 18 milliards de dollars) et une enveloppe supplémentaire de 6 milliards destinée à la création d'un fonds de stabilisation du rouble.

Il s'agit là de l'effort le plus important consenti en un laps de temps aussi court par le FMI depuis ses quarante-huit ans d'existence. Et qui l'oblige à appliquer au plus vite (avant la fin de l'année) la neuvième révision générale des quote-parts (les souscriptions des pays membres) décidée le 28 juin 1990 de façon à relever de 120 à environ 180 milliards de dollars les ressources du FMI. Si certains pays ne versent pas leur écot (tels les Etats-Unis, premier contributeur, empêtrés dans une passe d'armes avec le Congrès rendue plus subtile par l'élection présidentielle de novembre), *« le Fonds sera dans une situation intenable et nous serons alors menacés d'une interruption pure et simple de nos activités »*, a averti M. Michel Camdessus, le 28 avril en rendant compte du Comité intérimaire qui s'était déroulé la veille, ajoutant toutefois qu'il *« restait optimiste »* sur ce dossier.

Mais l'empressement à venir en aide à la Russie dans un premier temps, aux autres Républiques ensuite, rapidement et de façon massive, mécontente les pays en voie de développement qui reprochent aux organismes de Washington leur trop grande préoccupation pour l'Est, au détriment de leurs propres problèmes. Une accusation récusée par le FMI qui fait valoir que l'équilibre actuellement respecté dans la répartition de ses concours financiers n'a pas de raisons d'être modifié. Ce qui n'a pas empêché le G 24, qui regroupe une sélection de « non-alignés » d'insister fortement pour que l'assistance à l'Est s'effectue par *« des ressources additionnelles »* et non pas aux dépens de l'aide consentie aux pays pauvres, lesquels sont confrontés à une nouvelle dégradation de leur situation, notamment en Afrique, un continent qui subit une sécheresse historique.

La préoccupation commune de tous les Etats, riches, pauvres, dirigistes et libéraux, reste le commerce international. *« On a demandé aux pays en développement de faire des sacrifices. Ils l'ont fait. Ils constatent maintenant que les pays industrialisés ne veulent pas ouvrir leurs marchés à leurs exportations »*, a déclaré M. Carlos Solchaga, ministre des finances espagnol et président du comité intérimaire, évoquant les risques d'un retour au protectionnisme et aux accords régionaux, faute de voir aboutir les négociations sur l'Uruguay Round. Son homologue chilien, M. Alejandro Foxley, président du comité du développement, est allé encore plus loin en faisant remarquer que les pays industriels sont incapables de s'entendre sur la restructuration de leurs aides à l'agriculture, une affaire qui ne concernerait en moyenne que 2 % de la population des Etats concernés, alors que le passage de la Russie à l'économie de marché bouleverse en profondeur le pays tout entier.

FRANÇOISE LAZARE et SERGE MARTI

M. Eltsine veut négocier avec le FMI

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Nous ne sommes pas disposés à travailler sous la dictée du FMI. » L'encre de l'accord intervenu la veille à Washington entre les pays les plus riches du monde pour financer le vaste programme d'aide à l'ex-URSS n'était pas encore sèche que le président russe ruait déjà dans les brancards.

Mardi 28 avril en effet, avant de s'envoler pour Arkhangelsk, dans le nord du pays, M. Eltsine, interrogé sur la nécessité de revoir la politique sociale et salariale du gouvernement dans la ligne des souhaits du FMI, a en effet déclaré : *« Nous ne sommes pas d'accord avec tous les avis du FMI. Nous défendrons notre point de vue. »* Estimant que son prochain voyage à Washington et une nouvelle réunion des pays les plus riches du monde permettront *« de trouver un langage commun et de mettre les points sur les i »*, le président russe a ajouté : *« Nous ne voulons pas nous jeter la tête la première dans le tourbillon et prendre tout de suite les 24 milliards de dollars proposés par le FMI. »* Pour M. Eltsine, il faudra *« agir avec la plus grande prudence »* et seulement prendre *« une certaine quantité de dollars, selon un programme bien défini »*.

Ainsi 6 milliards de dollars iront au Fonds de stabilisation du rouble. Pour ce qui est des crédits affectés à l'achat de marchandises, M. Eltsine recommande une grande sagesse *« afin de ne pas utiliser tout de suite toutes les possibilités qui nous sont offertes »*. De même, la baisse des impôts, recommandée par le FMI, se produira *« par étapes »*. Pour M. Eltsine, cette stratégie souple permettra d'éviter les *« cataclysmes sociaux qui ont ébranlé plusieurs pays du tiers-monde »* après qu'ils eussent répondu à toutes les exigences du Fonds monétaire international.

« Dans un coin encore plus sombre »

Cette « sortie » du président russe est à double détente. D'une part, il veut se placer en position de négociation favorable avec les institutions internationales, leur faire comprendre que Moscou n'est pas Bamako et que le programme de réformes russe devra être discuté entre partenaires et non pas imposé. Le discours s'adresse aussi à une opinion publique partagée entre son désir de voir arriver le plus vite possible la manne occidentale et sa crainte d'avaler une potion qui ne pourra que rendre encore plus difficile la vie de tous les jours.

Si les anciens communistes et les nouveaux nationalistes – ce sont d'ailleurs souvent les mêmes – mettent de l'huile sur le feu en dénonçant la perte de souveraineté de Moscou devant l' « impérialisme » américain, de nombreux experts économiques, des hommes d'affaires, estiment aussi que les conditions posées par le FMI ne peuvent pas être appliquées telles quelles, sous peine d'aboutir à l'implosion d'une économie pratiquement moribonde.

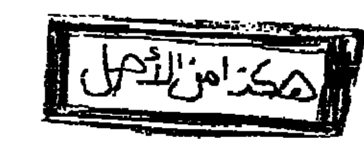
D'autres estiment que le récent Congrès des députés de Russie aura malgré tout pesé davantage qu'on ne l'a estimé sur les décisions de M. Eltsine. Ainsi M. Sergueï Chakhraï, un proche du président russe, a estimé que ce dernier n'était pas sorti victorieux du Congrès, contrairement à une *« dangereuse illusion »* répandue à Moscou. Pour M. Chakhraï, le Congrès a abouti à *« mettre dans un coin encore plus sombre »* qu'auparavant les problèmes brûlants du pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le Pentagone met des conditions à la vente des activités « défense » de LTV à Thomson-CSF

Le secrétaire adjoint américain à la défense, M. Donald Atwood, a indiqué, mardi 28 avril à la Chambre des représentants, qu'il n'aurait aucune objection au rachat des activités de LTV (division électronique de défense) par le groupe français Thomson-CSF tant que les barrières au transfert à l'étranger de technologies sensibles demeuraient étanches et que cette firme restait un actionnaire « passif ».

Sans ces conditions, *« ce rachat ne peut se concrétiser »*, a déclaré M. Atwood. Le Pentagone, qui doit approuver cette transaction en même temps que le Trésor américain, reste neutre pour le moment sur cette affaire, a-t-il indiqué. Thomson-CSF et ses deux associés américains, le groupe d'investissement Carlyle Group et la société Hughes Aircraft, ont offert 450 millions de dollars pour le rachat des activités défense du groupe LTV déclaré en faillite. Le juge chargé du dossier avait retenu l'offre de Thomson au détriment de celle, inférieure de 65 millions de dollars, de l'équipe formée par Martin Marietta et Lockheed (*le Monde* des 4, 12 et 13 avril).



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

L'ouverture du marché européen aux Japonais

Bruxelles veut aider davantage les constructeurs automobiles à améliorer leur compétitivité

Financement par le budget européen de projets de recherche visant à promouvoir la productivité et la qualité, prise en charge de l'effort de formation professionnelle indispensable pour assurer une meilleure compétitivité : tels sont les « cadeaux » que la Commission de Bruxelles propose d'offrir aux constructeurs automobiles de la CEE pour compenser la libération totale des échanges à l'intérieur de la Communauté et surtout la libération progressive des importations en provenance du Japon en vertu de l'accord conclu l'an passé et qui entrera en vigueur en 1993.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

C'est un tableau plutôt encourageant que trace la Commission de l'industrie automobile européenne. De 1982 à 1989, la production de voitures et de véhicules commerciaux légers a augmenté de 10,7 % pour atteindre 14,3 millions d'unités. Malgré un tassement récent (13,7 millions de voitures produites en 1991), on s'attend à une croissance de 16 % de la production d'ici l'an 2000 : elle se situerait autour de 16 millions d'unités.

Face à une concurrence internationale accrue, pour que de telles prévisions puissent être confirmées, il importe, souligne la Commission, que l'industrie parvienne à surmonter ses handicaps, au premier rang desquels son insuffisante productivité. En 1989, et malgré l'effort considérable de rattrapage accompli pendant les années 80, un constructeur européen a besoin de 35,3 heures pour assembler un véhicule, au lieu de seulement 16,8 heures pour son homologue japonais. Elle insiste sur la nécessité de veiller aussi à l'amélioration de la productivité des équipementiers. Pour produire plus vite, mais aussi de manière plus souple, de façon à être capable de répondre à une demande de plus en plus différenciée, l'industrie européenne devra consentir un important effort financier : effort d'investissement, de recherche, de formation, de reconversion.

Normes « strictes » mais « réalistes »

La Communauté peut d'abord l'aider en adoptant en matière d'environnement – une des principales contraintes pour l'industrie de demain – des normes *« strictes »* mais *« réalistes », « prévisibles »*, c'est-à-dire comportant *« un préavis suffisant »*. Les propositions de directives à venir ayant trait à l'environnement comporteront systématiquement deux étapes, afin que les constructeurs, avec l'aide éventuelle (fiscale) des pouvoirs publics, puissent se préparer et viser, en prenant leur temps, les normes les plus élevées. Dans ce contexte, la Commission annonce son intention de présenter avant la fin de l'année, des propositions concernant les seuils d'émissions à respecter à partir de 1996 ainsi que les objectifs à prévoir à compter de l'an 2000.

Dans un marché devenu mondial, la Commission veut appliquer avec plus de souplesse que jadis les règles de la concurrence et regarder avec compréhension les rapprochements entre industriels européens. Considérant l'expérience japonaise et, désormais, américaine, elle prône une coopération entre constructeurs et équipementiers, qui trop souvent s'ignorent, ainsi qu'entre équipementiers. Lorsqu'il s'agit de développer des produits nouveaux, en visant par exemple un segment étroit du marché, une coopération entre constructeurs peut se révéler souhaitable. En effet, *« la multiplication des modèles est une exigence pour la compétitivité de nos constructeurs... »*.

La recherche-développement (RD) dans l'industrie automobile communautaire est insuffisamment efficace, constate la Commission : l'effort financier consenti (6 milliards d'écus par les constructeurs, 4 milliards d'écus par les équipementiers en 1990) est comparable à celui du Japon ou des Etats-Unis, mais les résultats en terme de compétitivité sont inférieurs. La Commission demande que la RD, financée par le budget européen, soit principalement orientée vers les besoins des entreprises, que les Douze privilégient désormais des programmes de recherche à finalité industrielle, visant des technologies-clés (matériaux nouveaux, recyclage, télématique pour les transports avancés, automation, robotique) et ayant par là-même un impact sur la compétitivité. Dans le cadre de ces programmes spécifiques (eux-mêmes définis après consultation des constructeurs), la Commission examinera les projets présentés par les industriels et sélectionnera, en concertation avec eux, les initiatives les plus à même d'améliorer la compétitivité (procédure dite *« bottom up »*).

S'inspirant beaucoup du modèle japonais, la Commission préconise une coopération accrue entre les entreprises de la CEE, au niveau précompétitif de la recherche, mais en donnant une interprétation moins restrictive que jadis du concept de précompétitivité. La Communauté pourra, indique-t-elle, servir de catalyseur pour favoriser de telles coopérations.

Cette recherche plus proche du marché ne signifie pas l'abandon par la Communauté (en liaison souvent avec le programme Euréka) de projets pluridisciplinaires à plus long terme, tels ceux concernant la voiture propre ou encore l'amélioration de la sécurité des véhicules. La Commission, insiste sur le fait que l'accent nouveau en matière de RD supposera, lui aussi, davantage de coopération entre constructeurs, producteurs de composants et équipementiers. A ce stade, elle n'indique pas quelle part de l'enveloppe du budget communautaire de la recherche pourrait ainsi être affectée à la modernisation de l'industrie automobile.

PHILIPPE LEMAITRE

CONJONCTURE

Selon l'enquête de l'INSEE

La croissance de la production industrielle ne s'est pas accélérée en avril

L'enquête de conjoncture réalisée chaque mois par l'INSEE auprès des industriels montre que l'amélioration constatée jusqu'alors ne s'est pas confirmée en avril. Ce qui signifie que la légère croissance de la production enregistrée (de l'ordre de 1,5 % l'an) ne s'est pas accélérée.

Les stocks de produits finis sont jugés supérieurs au niveau normal. L'opinion des industriels n'évolue pas sur les carnets de commandes globaux. Les perspectives générales sur l'évolution de l'économie se stabilisent après s'être améliorées pendant trois mois consécutifs. Les perspectives personnelles sont stables également depuis trois mois. La même enquête réalisée de façon plus approfondie par l'INSEE et sous une forme trimestrielle montre que, début avril, les industriels constataient une nette amélioration des carnets de commandes étrangers.

COMMUNICATION

La modernisation de la presse parisienne

Accord controversé au « Figaro »

La section du Syndicat national des journalistes (SNJ) du *Figaro* a signé, mardi 28 avril, avec la direction du quotidien un constat d'accord sur le rôle et la responsabilité éditoriale des secrétaires de rédaction. L'accord, dont l'officialisation reste suspendue aux négociations globales actuellement en cours et qui doivent se poursuivre le 12 mai, prévoit notamment la garantie de l'emploi des secrétaires de rédaction, et leur formation aux nouvelles techniques de mise en page sur écran (PAO). Il décrit le partage des tâches entre secrétaires de rédaction (journalistes) et secrétaires-techniques metteurs en page (une nouvelle fonction confiée à des ouvriers du Livre instituée par un accord du 27 mars entre le Syndicat du Livre CGT et la direction du Figaro) (*le Monde* du 11 avril). Il prévoit que la direction générale du *Figaro* tranchera d'éventuels conflits découlant de l'application de ces deux accords.

Le syndicat FO du *Figaro*, qui n'a pas signé le constat d'accord, tout comme la CGC, estime que ces deux accords sont contradictoires. C'est ce que FO a écrit au ministre du travail, Mme Martine Aubry, en attirant son attention sur la jurisprudence possible que peuvent constituer ces accords, et en lui demandant si elle les juge compatibles avec le plan FNE de la presse parisienne. FO estime que l'effacement des *« frontières traditionnelles entre la rédaction et la fabrication »* hypothèque *« le principe fondamental de la liberté de la presse »*, et a saisi de ce dossier le secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney.

Pour sa part, le SNJ rappelle qu'il conteste devant les tribunaux l'accord du 27 mars entre le Livre et la direction du *Figaro* (après avoir été débouté d'un référé sur la suspension de cet accord). Mais il estime que l'accord signé le 28 avril entre journalistes et direction *« rééquilibre l'accord précédent »* et garantit justement l'indépendance rédactionnelle. Cet accord avait été approuvé par les secrétaires de rédaction. Dans la même journée du 28 avril, les secrétaires de rédaction du *Figaro* ont obtenu l'intégration de six pigistes, mesure qu'ils réclamaient auprès du directeur du *Figaro* dans le cadre d'un dispositif salarial touchant une soixantaine de salariés du quotidien.

M. C. I.

TF 1 reprend les contrats de La Cinq sur les grands prix automobiles

Le sport joue un rôle de plus en plus important pour la construction d'audiences télévisées compétitives. Une fois La Cinq disparue, les autres chaînes de télévison se sont disputé les restes et notamment les contrats de retransmission des grands prix de formule 1. TF1 l'a emporté sur Antenne 2 *(nos dernières éditions du 29 avril)*.

Pour un montant qui n'a pas été révélé, la chaîne de Francis Bouygues retransmettra en direct toutes les courses des grand prix. Des images des essais et des compétitions seront reprises dans les émissions sportives régulières de la chaîne et dans les journaux du vendredi. Pour le football, faute d'avoir réussi à conclure un accord de partage avec Antenne 2, TF1 retransmettra douze rencontres sur quinze d'Euro 92. Comme l'expliquait M. Patrick Le Lay, PDG de TF1, *« le sport est passé de l'amateurisme à une activité franchement commerciale avec des montages toujours compliqués »*.

□ **Le Printemps de Bourges veut contrôler ses images.** – *Le Berry républicain* sans photos du Printemps de Bourges : c'est le résultat du conflit qui oppose la direction de la manifestation musicale et les journalistes photographes, soutenus par le Syndicat national des journalistes et par divers journaux. Les organisateurs du Printemps ont en effet exigé que les photographes, pour obtenir leur accréditation, signent un contrat prévoyant un droit de regard sur l'utilisation des clichés et imposant des restrictions aux équipes de tournage. *La Nouvelle République du Centre-Ouest* a refusé de signer ce contrat, tout comme *le Berry républicain*, estimant qu'il s'agit d'un *« acte de défiance à l'égard de la presse »*.

Le Monde des Carrières

HYMELEC AUTOMATION RECHERCHE

CHEF DE PROJET

Département pharmaceutique et agroalimentaire

Vous êtes de formation technique :
- BTS-DUT avec 5 ans d'exp.
- Ingénieur A & M, ENSI, INSA avec 2 ans d'expérience.

Vous possédez des compétences dans l'automatisation de procédés industriels agroalimentaires ou pharmaceutiques.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite (réf. NB/MR) à **HYMELEC**

ZI Les Favières - 69380 LISSIEU

LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE PARIS

chargée d'alimenter toute la capitale en eau, vous propose de devenir

SON JURISTE

- Vous serez le conseil du groupe de direction pour toutes les affaires juridiques (droit des sociétés, des contrats, de l'environnement et de l'urbanisme...).
- **Vous participerez à toutes les négociations importantes de la Société.**
- Vous gérerez les assurances, le contentieux et assurerez le secrétariat du Conseil d'administration.
- **Vous serez placé auprès du directeur général adjoint.**
- Vous êtes titulaire d'une maîtrise de droit, complétée par un DEA ou DESS.
- Agé de 30 à 40 ans, vous êtes un professionnel confirmé, pouvant justifier **de 5 à 10 années d'expérience réussie.**
- Bien entendu, vous possédez le sens du contact et **aimez travailler en équipe, avec des collègues de tous horizons.**

Adresser CV et candidature à :
PASCAL BERNARD - SAGEP, 9, rue Schoelcher, 75014 Paris. Tél. 40-48-98-15

Société de presse spécialisée recherche

UN JOURNALISTE
UN RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Rubrique banque, finance
Bac + 4, 5 ans expérience.
Merci d'envoyer CV, lettre, photo et prétentions sous réf. n° 8515 au Monde Publicité 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75015 Paris

capitaux propositions commerciales

Entrepr. pr la production d'eau thermale et minérale (Autriche), en pleine activité, en dévelop., ch. particip. Achat poss. Ecr. à : Postamt Graz 8013/ Kennwort « Mineralwasser », Autriche.

propositions diverses

Form. cont. en entreprise. Stages d'anglais prof. M. PIEREL Paris 42-55-92-32

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

Vends Mercedes Diesel. Année 1981. Mot. 70 000 kms. Prix: 45 000 F. Tél.: 48-22-95-55.

plus de 16 CV

Vd Pontiac Transport. T.B.E. Bleu métal., an. 91, 17 cv. Tél. H.B. : 48-04-53-24. 128 500 F.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références, ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer. Téléphoner au 40-55-02-39.

INFORMATICIEN expérim. (MVS, VS-COBOL II, VSAM, DB2, C) ch. trav. à part. sept., 24 a., angl., bil. (angl.-allem.). Tél. 19-49 89 841 6054 après 18 h.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Écriture, réécriture, mise en page sont mon quotidien depuis treize ans. J'aime la qualité, la rigueur et... serai XPressément vôtre si vous me téléphonez au 42-74-46-88

CONTR. DE GESTION 27 a. efficace, sens resp. ch. 75, R.P. libre imm. Tél. 48-56-81-72

Docteur sciences humaines, prof. mark. communication pub, 5 ans exp. BTS, rech. cours prépa été. T. (16) 77-41-31-98 (rép.)

J.F. 31 ans, dyn. et très motivée. DESS de commerce int. angl./russe. 7 a. d'exp. ch. poste de responsable marketing. T. 48-74-90-14

EXISTE-T-IL ENCORE UN CHEF D'ENTREPRISE QUI CROIT A L'EFFICACITÉ, AU DYNAMISME ET AU COURAGE D'UNE PERSONNE AYANT 33 ANS D'EXP. ? Femme de terrain, 51 ans, recherche un poste de DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE. Exp. similaire de 16 ans dans le secteur tertiaire. MONIQUE BOUDON Tél. : 45-66-56-28

Vs cherchez une commerciale qui sache convaincre, qui s'intègre rapidement à votre entreprise, qui soit une force de propositions... Alors téléphonez vite au 45-33-67-56

JH 33 ans. Maquettiste PAO Mac et PC. Etudie toutes propositions. Tél. : 42-45-55-72.

ASSISTANTE DE DIRECTION. Bilingue angl. TTX Tableurs gestion comptable, cherche poste à responsabilité. TÉL. 42-30-51-58

H. 39 ans, Doc. Sc. Po., CNRS. Maît. droit, lic. hist.-géo, ch. poste resp. en conn. format. édition, pub. Sous réf. n° 8511, *Le Monde Publicité*, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

J. F. 31 ans, dyn. et très motivée. DESS de comm. int. angl/russe. 7 ans d'expérience, rech. poste de responsable marketing. Tél. : 48-74-90-14.

JF, *diplômée école de commerce* (ESG), trilingue, allemand-anglais, recherche emploi. Tél. : 41-10-89-75

COMMUNICATION-PROMOTION

Jeune femme 26 ans, vive et méthodique, Bac + 3. Quatre ans d'expérience, cherche poste à responsabilités. Entreprise ou agence. 46-51-79-65 (répond.).

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE MASTER FRANCO-RUSSE 1992-1993

Diplômé(e) d'études supérieures, vous êtes français(e) ou ressortissant(e) d'un pays francophone de la CEE, vous avez de bonnes bases en langue russe.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris vous propose de suivre à Moscou, pendant dix mois (août 1992/juin 1993), le **« MASTER FRANCO-RUSSE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL ».**

Pour tous renseignements, adressez-vous **avant le 15 MAI 1992** à Bruno BARON-RENAULT/Raymonde JOURNO, Direction de l'Enseignement de la CCIP. Tél. : **42-89-74-43, Fax : 42-89-74-27**

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

Mo LES HALLES. Dans corps d'HOTEL PARTIC. s/gde cour pavée BEAU 2 PCES Poutres tout confort 1 290 000 F – 42-71-61-48.

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TR. 1992
Du studio au 4 pièces. Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

HOTEL DE VILLE. Emplacement except. GD STUDIO + terrasse 20 m². Parking. Imm. récent, ascens. 1 420 000 F – 48-04-35-35.

MARAIS-BASTILLE
Studios à partir 430 000 F
2 P. à partir 880 000 F
Quelques 2/3 P. à rénover.
AIM 42-78-40-04
23, BD HENRI-IV
Cherchons pour nos clients apparts 100 m² et plus.

5e arrdt

CENSIER
STUDIO, 3 PIÈCES
IMMEUBLE RÉNOVÉ
appts prêts à habiter
42-89-50-57.

A saisir, près Maubert. Neuf, frais notaire réduits, 1er étage grande hauteur plafond, réception 54 m² + 1 chambre + 1 chambre plus petite, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, grand luxe. Tél. : 48-22-03-80 43-59-68-04.

NOTRE-DAME. Charmant 2 P. Poutre, cheminée 1 650 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60.

5e, PRÈS 6e
Bel imm. d'angle 6 P., 200 m² VUE – 46-44-98-07.

7e arrdt

Part. vd proche R. SÈVRES 120 m² en duplex, 5e ét., parfait état. 45-66-69-01

AV. DE LA BOURDONNAIS BEL APPT 4 P + chbre de serv. Dble récept. s/AVENUE 2 chbres, 2 s-de-bns. Bel imm. p. de tail. Tr. bon stand. 4 300 000 F – 45-66-43-43.

LATOUR-MAUBOURG
2 PIÈCES 45 m²
CHARME + service
1 350 000 F – 46-24-93-33.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN
140 m² + grand balcon
5e ét. asc., bel imm.
42-89-50-57.

2 P 42 m² 970 000 F
6e étg sans vis-à-vis
VUE SOLEIL
Mo LIÈGE – 45-66-43-43.

10e arrdt

Part. à part. appart. 150 m², 7 P. Paris-10e. Tél. (16) 83-53-23-48. Visitable les 2, 3 mai.

11e arrdt

NATION, près Métro 2 pièces, cuisine équipée, bain, penderies, chauff. élect., loggia, terrasse 30 m², plein sud 1 200 000 F. Tél. 43-48-48-59 et 43-38-45-11.

NATION près METRO 2 PIÈCES, cuis., w-c., douche, 2e étage. Clair, gardien. Digicode. 425 000 F. CRÉDIT – 43-70-04-64.

BD VOLTAIRE. Pierre de tail. GD STUDIO s/rue, imm. d'angle. *Balcon circulaire*, cuisine. TOUT CONFORT 590 000 F – 48-04-35-35.

Mo PARMENTIER
BEAU 2 PCES, cuis., 3e ét. TT CONFORT. Clair, calme 450 000 F – 48-04-84-48.

12e arrdt

PLACE DAUMESNIL Av. DAUMESNIL. Coquet 3 P cuis. tt cft. 3e étg . calme. Plein sud. Digicode 835 000 F CRÉDIT – 43-70-04-64.

14e arrdt

OBSERVATOIRE DE PARIS
limite 5e
PRESTIGIEUX
4 pièces plein sud
96 m², terrasse et balcon
VISITER APPT DÉCORÉ
Livraison été 92
TÉL. 43-36-48-44
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

BEL IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur
2 P. ET 3 P.
Surfaces aménageables
A PARTIR 19 000 F/m²
Visite mercredi et jeudi de 14 h à 17 h
5, R. POIRIER-DE-NARÇAY

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3/4 P. Duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings.
Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

15e arrdt

Mo DUPLEX
Imm. récent. 2 P., balcon, 4e ét. asc. 970 000 F. RIVAL RG 45-55-10-11

Mo BOUCICAUT exceptionnel
BEAU 2 P 53 m²
étg élevé. STANDING VUE 1 390 000 F – 45-66-43-43.

PROXIMITÉ UNESCO COQUET STUDIO TOUT CONFORT. CLAIR VUE INVALIDES 495 000 F – 45-66-01-00.

MAIRIE. Imm. récent 3 P. 95 m². Cave. Box fermé en sous-sol 1 900 000 F
3615 IMMOB
Tél. 43-87-89-29.

16e arrdt

Mo MUETTE
Imm. pierre de t. standing, 4e ét. asc., séjour dble + chbre + service, calme, soleil. 2 100 000 F. RIVAL RG 45-55-10-11

TROCADÉRO
90 m² 4 P., 5e ét. asc. BEL IMMEUBLE – VUE 42-89-50-57.

EXELMANS
IDÉAL INVESTISSEMENT 2 P, TT CFT ensoleillé cave, digicode. Gardien 740 000 F – 45-66-01-00.

TROCADÉRO, Imm. neuf studio, park., 1 200 000 F frais réduits 47-05-61-91.

17e arrdt

PIERRE DEMOURS
2 P.-3 P., imm. pierre de T. Ascenseur, à partir de 1 000 000 F. 42-89-50-57.

Mo BROCHANT 4 P. 90 m² 4e sur rue et cour arboré 1 700 000 F – 46-22-22-56.

18e arrdt

Studio tt cft 285 000 F
2 pces tt cft 530 000 F
3 pces tt cft 760 000 F
Immo Mercadet 42-52-01-82.

19e arrdt

Parvis Cité des sciences. Atelier artiste 92 m² + terrasse 30 m². NEUF. 5 m sous plafond, park. Frais réduits 1 350 000 F – 42-61-72-06.

METRO LAUMIÈRE BEAU STUDIO 2e étage. Entrée, cuis., salle d'eau, w-c. – 385 000 F. Tél. : 48-04-84-48

92 Hauts-de-Seine

7 minutes Montparnasse Particulier vend près gare, commerc. et transp. Studio 25 m² + 8 m² *de balcon*. Entr., pièce prin. meub., cuis. amén. et équip., salle de bains compl., wc. Penderie, cave et parking en sous-sol. Immeub. de stand. ascenseur. Habit. sans frais. Prix : 600 000 F. Tél. : 47-36-13-41.

BAGNEUX 92
Vend F4 duplex 83 m² Plein sud. 2 km Paris, 4 mn RER. 3 ch., sdb, wc. Terrasse 14 m², box privé, ch. gaz indiv., double vitrage, rav., neuf. Faibles charges. *Prix 1 300 000 F.* 46-64-36-90 (19 h/21 h).

COURBEVOIE
2/3 PIÈCES
50 m² + balcon
Immeuble neuf
Façade pierre
1 400 000 F
Appartement témoin décoré
Visite sur place
102, bd Saint-Denis
De 14 h à 19 h.
46-67-77-87

BOULOGNE RÉSIDENCE DE STANDING S/JARDIN BEAU 2 P TT CFT. Loggia Park., cave, interphone 1 490 000 F – 45-66-01-00.

ASNIÈRES ds rés. stand. 1974 PARTICULIER vd Appart. 75 m² Ts commod. s. place, ensoleillé 3e ét., dble ex. E/O s vis-à-vis Tt conf. Double living 2 gr. ch. Cuis. équip. et s.-d-b neuve(s) Porte blindées appart. et cave Asc., Interph., parking couvert. 800 000 F Tél. 40-85-08-69

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-DENIS
Cause départ retraite en septembre
Part. vd 2 P. cuis., s. de bns, 35 m². Près tramway. Px 350 000 F. Tél. 48-26-12-81, ap. 18 h.

94 Val-de-Marne

LES TERRASSES DE JOINVILLE Imm. villa gd standing 3 duplex 140 m². Terr. jard. 100 m² - 75 m² - 55 m² 19 000 F le m², jard. 85 m² 16 600 F le m² moyen. Livraison juillet 1992. Documentation et RV. Immo Marcadet 42-52-01-82.

VINCENNES. Dans H.P. Appt prestige, parquet, cheminées, vitraux. 180 m², triple récept., 2 ch. Jard. priv. Gar. 4 300 000 F. 47-36-32-08 ou 64-26-35-98.

95- Val-d'Oise

95 Val-d'Oise. Ds petite rés. calme, St-Brice, 12 mn train gare Nord, beau 5 P. duplex, 3e-4e ét., géobiologiquement sain, 120 m², cuis. éq., + lingerie + grenier + park. 5 mn pied, écoles, centres comm., sportif, médical, espaces-verts, proche forêt Montmorency. URGENT cause mutation 1 250 000 F. Tél. : 39-92-11-43.

Province

Dans 1 domaine privilégié, app. 4 pces, S. H 128 m², ter. 217 m², 2 parkings, 1 cave. VUE MER PANORAMIQUE. Frais réduits 17 500 F/m². Prix : 4 187 817 F. Tél. : 92-97-03-00.

A 10 mn de CANNES 2 pces – S.H. 50 m², ter. 33 m². Vue mer et colline. Parking – cave – piscine. Prix : 1 360 000 F. Frais de notaire réduits. Tél. : 92-97-03-00.

Proche Golf Mandelieu, appartement villa sur le toit, vue mer panoramique, au calme, tennis, piscine, frais réduits. SH 108 m², terr. 150 m², garage, cave. Prix 3 898 053 F. Tél. 92-97-03-00.

ANGLET/BIARRITZ. Jardin d'Arcadie. Vd. sud, F2 55 m², terr. 25 m², cave. Résid. ts serv. Parc 10 ha. Pisc. Tennis. 42-02-64-57

ANGERS
Part. vend 60 m², T3. Quart. DOUTRE Imm. refait neuf. Belle vue. Tél. : (16) 41-88-79-29.

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

Nice Febron, 4 P. luxe, terr., piscine, vue mer, parc. 1 700 000. EIG 93-88-93-23.

appartements achats

Collaborateur du journal recherche appartement. Paris 100 m² env. Préférence ancien, même avec travaux, mais clair et calme. Ecrire sous n° 6 081 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia qui transmettra 75902 Paris. Cedex 15. ou tél. : 50-27-63-02

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS, RÉSIDENTIEL ET BUREAUX
TÉL. : (1) 45-62-16-40

POSSÉDANT 800 000 F ACHÈTE STUDIO ou 2 PIÈCES SUR PARIS Tél. Monsieur CLAUDE 42-71-94-34.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS ET BUREAUX
(1) 45-62-30-00

locations non meublées offres

Paris

BEAUBOURG. studio de 35 m² cuis. équip., sal de bains 3 910 F, chges compr.
3615 LOCAT
Tél. 43-87-89-29.

TROCADÉRO
4 5 pièces 180 m²
refait neuf
libre de suite
loyer : 23 000 F
frais agence : 13 200 F
J A A TIFFEN
Tél. : 45-82-04-86

maisons individuelles

1 700 000 F. Saint-Augustin (77), maison briarde 8 pces, 200 m² habit. + grenier 80 m², sur 3 100 m², confort, sol therm., entrée, séjour, cuisine chem., sal. de bns wc, étage : 4 chbres, s. de bns, wc, terr., véranda, chauff., cave, atelier, garage 140 m², tout à l'égout. libre - 64-03-15-18 DOM. ts commerces et écoles.

Villa stand. AIX-MARSEILLE Parc 5 000 m². Piscine, 2 gar., s. sport, loge gardien calme, acc. facile, tres commod. Tél. 91-33 83 02

immeubles

STALINGRAD. Prop. vd imm. Surf. sol 800 m² env. Partiellement libre. T. 39-57-84-47

propriétés

VOTRE CHALET A MERIBEL
2 MOIS POUR DECIDER !

Helvim, entreprise spécialisée dans l'aménagement de sites de montagne vous propose à Meribel une **opportunité exceptionnelle** : des terrains d'environ 600 m² réservés à des chalets, vue imprenable, ensoleillement maximal et à proximité des pistes
La SARL "Chalets Montmayeur", constructeur savoyard, vous propose des chalets traditionnels, en bois massif et pierre, à partir de **120 m² habitables** et études tout spécialement pour les terrains d'Helvim.

Votre chalet sur votre terrain dès Noël 1992 pour le prix exceptionnel de 2 450 000 F*.

Attention, vous n'avez que 2 mois pour vous décider, cette proposition n'est valable que jusqu'au 30 juin 92 et ne porte que sur quelques chalets.

Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez au (1) 47 23 31 96

helvim
25, rue François Ier 75008 PARIS

A vdre magnifique propriété à LASNE Belgique, 20 km sud Bruxelles, 3 bats. 1re qualité, parc 1 HA, piscine couverte. Prix 54 millions F. belges. Tél. (19) 32-2-653-40-78, soir. Tél. (19) 41-22-738-99-55. Tél. (19) 41-29-71-725.

SORTIE A6. NEMOURS 77 LONGÈRE GATINAISE FIN 17e. Sur 4 500 m² CLOS ARBORÉ. 320 m² hab., 2 sal., chem., cuis., 6 chbres + 1 p. 55 m², bns, wc. Dépendances. Prix 1 800 000 F. (16) 38-87-33-26

Haute-Normandie, station thermale, casino tous jeux, golf 18 trous en cours : maison contemporaine qualité exceptionnelle, 500 m² env. sur 4 niveaux, 10 pièces, 160 m² env. au sol, hall cathédrale, séjour 50 m², terrasse 50 m² sud, 6 chbres, 6 salles de bains, 4 w-c., 2 cuis., cheminées. Sous-sol total, garage 3 voitures. Terrain 6 000 m², arbres. Tél. (16) 70-05-84-88.

LUBERON ds hameau maison 4 P. habit. 430 000 F ou joli mazet 100 m² à rénover, 8 500 m², site exception. 650 000 F net. T. 90-76-92-92.

A SAISIR, à 55 mn Paris. Direct aut. sud, NEMOURS VD CAUSE MUTATION Splendide MAISON caract. aménagée, construct. pierres tuiles pays, s/son TERRAIN clos 8 000 m². Salon séj., chemin., 6 chbres. Bns, w.c., chf cent., cave voûtée, garage. Px tot. 1 300 000 F. Crédit 100 % poss. Tél. 24 h s/24 :
(16) 38-92-72-32

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s. de bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78.

viagers

Vérit. havre de paix Cap. Corse vds viager mais. sur voie piéton. 3 p. cuis., sanit., balc., vue impr., maquis, mer, gd air du large, soleil, calme absolu, idéal pour y demeurer ou y séjourner. 350 000 F + 1 tête 90 ans 2 500 F/mois. Tél. uniq. matin de 8 h à 9 h. 95-30-65-17.

fermettes

Proche Sully-s/Loire. Forêt Orléans, 130 km Paris Sud
FERMETTE RESTAUR.
8 PCES, tt cft, grenier, dépend. *Sur un terrain 2 ha clos.* 650 000 F. (16) 38-36-44-02.

terrains

ALLEMAGNE-LEIPZIG
(Nord), env. 400 000 m² de *terrain industriel, près* du nouveau palais des expositions, à côté de l'autoroute Berlin-Nuremberg-Dresde Prix d'achat 38 mio DM (env. 122,40 mio FF). Dr jur. Frey Immobilien GmbH D-7000 Stuttgart 70, Dornhalde 6. Renseignements par : R. Mizrahi Dr. Frey Tél. : 19-49-711/9 76 57-0 Fax : 19-49-711/9 76 57-57.

COTE ATLANTIQUE GIRONDE
BOMBANNES-MAUBUISSON T. à bâtir boisés. Loisirs. *Entre lac et océan.* GRISEL, Bordeaux. 56-44-06-07.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

M.-ALFORT (94), louons 10 à 20 m² avec parking A 86. Métro. 43-75-94-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

PALAIS-ROYAL 100 m² de bur. sans cession ni reprise 3 000 F le m²
3617 BURCOM
Tél. 43-87-89-29.

16e. Imm. stand. Bur. équipé tte charge comprise. Tél. : 42-24-63-00.

A louer BUREAUX 200 m² sur 2 étages, sans pas de porte. Angle av. Parmentier et rue du Chemin-Vert. Tél. : 47-35-56-33, après 19 h.

boutiques

Ventes

MAROC
Murs et fonds, 400 m², salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), avenue Hassan-II. Contacter au Maroc :
- Moulay Schriff (Fez) 233-14 ou 401-69
- M. Naji (Rabat) 770-46-58
- en France M. Farajallah 47-00-63-86 (répond.)

fonds de commerce

Ventes

COTES-D'ARMOR
Région St-Quay-Portrieux A céder, 10 mn mer. Quincaillerie, cadeaux, 110 m² + grand appartement. PRIX TRÈS INTÉRESSANT Tél. soir (16) 96 70-16-06 ou (16) 96 70-00-03.

BRASSERIE-RESTAURANT
CHATEAU DE VINCENNES
Belle affaire d'angle. Jardin d'hiver. Salle sonorisée pour séminaire. 150 places assises Gros chiffre d'affaires Prix justifié
Tél. : 43-28-25-76
Après 20 heures.

CHELLES 77. Idéal pour franchise, cède 2 boutiques angle, empl. 1er ordre tt commerce, 55 et 85 m², bon CA. Px à débat. T. 64-26-47-97. HB.

ILE DE LA RÉUNION Vds fonds de commerce Piano et instrum. de musique. Emplac. n° 1. Prix 80 unités. T. 262.24.00.10/44.16.93

locaux commerciaux

Locations

20e LOFT – 230 m²
Bâtiment indépendant 2 niveaux. NEUF. Belle verrière – 42-61-72-06.

L'AGENDA

Cours

ALLEMANDE BIL. BAC + 5 PROPOSE COURS INTENSIFS
ALLEMAND
TOUS NIVEAUX
FERAIT TRADUCTION
(1) 48-57-59-38 (rép.)

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL recherche JEUNES FILLES (20 ans mini) aimant les enfants pour les contrats suivants : FLORENCE/LONDRES/MÉRIBEL. 1 an à partir de mi-mai. Grèce-Crète. 1er mai/fin septembre. DANEMARK 1 an à partir de juillet. Munich 6 mois à partir de fin mai. Tél. : Carolyn (16-1) 34-93-00-26. EVELYNE (16-1) 44-49-04-98.

Séjours linguistiques

LONDRES. Tte l'année, adultes gpe écoliers à partir 2 600 F, 2 sem. (cours + 1/2 pension). Pr tt rens. en franç./anglais Tél./fax (19) 44.81.464.18.83

Sculpture

Stages de sculpture s/marbre de dessin de peinture. Près de Carrare (Italie). Juin à sept. Tél : 45-94-23-38.

conférence

LE ZEN ET LA NON-PEUR

C'est le titre de la prochaine conférence organisée dans son cycle de conférences « ZEN et XXIe siècle », par le dojo zen de St-Germain-des-Prés, le MARDI 5 MAI à 20 h. Centre A.-Malraux 112, rue de Rennes (Mo Rennes).

Vacances

Tourisme

Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m altitude près frontière suisse)

PRINTEMPS ÉTÉ

Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 chbres avec s. de bns, wc. Situés au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfants. Tél. : (16) 81-38-12-51.

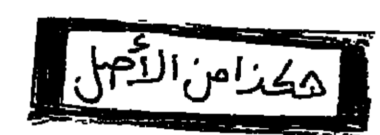
ENTRE NIMES ET MONTPELLIER au GRAU-DU-ROI (30) Particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, tous commerces très proches. Coin très agréable. Juillet : 6 000 F Tél. au (16) 75-56-55-38.

GRAU-DU-ROI 30 Part. loue petit studio, tt cft, avec terrasse. Pour couple. 200 m plage, bien situé, tt comm. Juin 3 500 F. 2e quinz. juillet 2 700 F. 48-47-59-28, à part. 19 h 30.

ITALIE (Toscane). Part. offre vacances, beau site, colline, 80 km Firenze, Siena, Urbino, Assisa. Mai à sept. sauf août. T. Florence 19 39 55-21-64-93

A LOUER. Pr vacances VILLA T3 130 m², 1 000 m² de terrain clôt. grde. Terr. Tarifs : 2 000 F/sem. 3 000 F/sem. juillet et août. T. 90-86-89-46

Loc. à la semaine à part. du 15/06. Venise près place Saint-Marc, pt appt. Tt cft. Tél. 19-39-41-528-92-74



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 190 m², 5e étage terrasse, cave	10, rue du Mont-Thabor **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	22 500 + 1 750 16 011

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 100 m², 4e étage Possibilité parking Balcon	89, rue d'Uzès **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 995 + 635 6 746

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 118 m², 6e étage parking	12, place Joffre **GCI – 40-16-28-69**	16 500 + 2 080
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	7 000 + 695 5 650

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m², 1er étage	5, rue Laborde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 300 + 442 4 483
4 PIÈCES 95 m², 5e étage Cave	38, av. de Wagram **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	10 301 + 1 400 7 473
2/3 PIÈCES 81 m², 4e étage	4, rue Robert-Estienne **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 870 + 971 8 546
4 PIÈCES Refait à neuf 156 m², 2e étage Parking	10 *bis*, rue Paul-Baudry **SAGGEL – 47-42-44-44**	22 600 + 3 685
4/5 P. DUPLEX Refait à neuf 181 m², 5e étage Parking	10 *bis*, rue Paul-Baudry **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	25 600 + 1 726 18 432

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 65 m², 6e étage Poss. park.	28, bd Poissonnière **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 200 + 760 4 248

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUD. IMM. NEUF 29 m², 5e étage Parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-71**	4 300 + 330
5 PIÈCES 103 m², 1er étage Parking	7/9, rue Pličhon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 000 + 1 437 5 760

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 95 m², 2e étage Cave	29, rue Ledru-Rollin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 46 m², 1er étage Park., cave	149/153, rue R.-Losserand **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 150 + 1 000 2 953

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 P. IM. NF 91 m², 3e étage Parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	13 650 + 1 706 9 828
4/5 P. IM. NF 158 m², 1er étage Parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	21 250 + 2 901 15 300

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 P. DUPLEX 131 m², 5/6e ét.	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 900 14 275
2 PIÈCES 62 m², RC Cave	20, rue de Lübeck **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 500 + 1 150 4 625
4 PIÈCES 122 m², 7e étage	11/13, rue Gros **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	14 700 + 2 142 10 548

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 5e étage Poss. parking	19, rue Roger-Bacon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 520 + 1 677 7 574

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 70 m², 2e étage Parking	75, rue Ph.-de-Girard **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	4 290 + 980 3 359

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage Parking, cave	74/84, rue Petit **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 010 + 1 168 4 277

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 1er étage Parking, cave	10-21, rue d'Annam **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 700 + 1 120 4 056

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 6 PIÈCES 143 m²	**MONTESSON** 28, av. de la Terrasse **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 000 + 58 9 400
3 PIÈCES 68 m², 8e étage Parking	**POISSY** 3, av. des Ursulines **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	3 532 + 889 2 890
3 PIÈCES 65 m², 1er étage Parking	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 1 *bis*, rue des Arendos **GCI – 40-16-28-69**	8 090 + 1 600
2 PIÈCES 45 m², 1er étage Parking, cave	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 900 + 545 2 775
MAISON 6 PIÈCES 140 m² Garage	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 20/22, rue Schnapper **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	10 908 + 1 479 7 854

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 3e étage mezzanine 15 m² parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 400 + 550 6 700
2 PIÈCES 55 m², 1er étage parking	**COURBEVOIE** 21, place Charras **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	4 270 + 606 3 074
3 PIÈCES 90 m², 1er étage	**COURBEVOIE** 179, rue J.-B. Charcot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 160 + 550 4 705
3 PIÈCES 75 m², 3e étage Parking, balcon	**LA GARENNE-COLOMBES** 17, rue d'Estienne-d'Orves **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 625 + 837 4 320
5/6 PIÈCES 251 m², 2e étage Parking	**NEUILLY** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-71**	37 650 + 5 571
2 PIÈCES 66 m², 1er étage	**NEUILLY** 19/23, avenue Ste-Foy **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 100 + 805 4 688
5 PIÈCES 168 m², 2e étage	**NEUILLY** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
6 PIÈCES 230 m², 4e étage	**NEUILLY** 1 *bis*, rue Richard-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 156 + 3 786 19 324
7 PIÈCES 261 m², 4e étage	**NEUILLY** 43, bd Victor-Hugo **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 009 + 3 206 19 219
STUDIO 38 m², 4e étage Parking	**PUTEAUX** 6, rue Ampère **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	3 320 + 418 2 390
4 PIÈCES 89 m², 1er étage 2 parks, cave	**SAINT-CLOUD** 6, square Sainte-Clotilde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 100 + 750 5 764

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage Park., cave	**CACHAN** 54, av. Carnot **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 400 + 960 3 843
2 PIÈCES 60 m², 2e étage parking, cave	**VINCENNES** 2, allée Jacques-Daguerre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 360 + 600 3 815

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage parking	**ENGHIEN** 218, av. d'Enghien **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	6 763 + 1 058 4 870

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE











LOCARE







SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Quatorze ans après son départ du Vieux Continent

Chrysler mise à nouveau sur l'Europe

Confronté à d'importantes difficultés sur le marché automobile américain, désormais détenu à près de 30 % par les constructeurs japonais, Chrysler compte à nouveau se développer en Europe. Non seulement commercialement, mais aussi industriellement. Une décision prise avant l'arrivée de M. Robert Eaton, l'ancien responsable européen de General Motors à la tête de Chrysler, mais que cette nomination ne pourra que renforcer. Alors que Chrysler déclarait 795 millions de dollars de pertes en 1991, son activité européenne était bénéficiaire.

Près de quatorze ans après avoir vendu ses implantations européennes au groupe PSA Peugeot Citroën, le constructeur américain inaugurait ainsi, mercredi 29 avril, une usine à Graz, en Autriche. Baptisée Eurostar Automobilwerk, elle est construite en partenariat avec la firme autrichienne Steyr Daimler Puch. Elle a nécessité un investissement de 225 millions de dollars (1,25 milliard de francs), dont un tiers a été subventionné par le gouvernement autrichien, la ville et la province de Graz. Elle produit des Voyager, véhicules monocorps concurrents de l'Espace. Sa capacité annuelle devrait atteindre 25 000 à 30 000 véhicules d'ici à la fin de l'année, la capacité maximum de l'usine étant de 50 000 véhicules. *« Celle-ci pourra être facilement doublée si nécessaire »*, assure M. Heidemann, directeur marketing et commercial de Chrysler pour l'Europe. En 1991, les Voyager arrivaient en tête des ventes Chrysler en Europe ; celles-ci, tous modèles confondus, ont légèrement dépassé les 44 000 véhicules (à comparer aux 1,7 million d'unités vendues par Chrysler dans le monde).

L'objectif européen de Chrysler est d'atteindre les 55 000 à 60 000 unités en 1992. Pour y parvenir, il mise non seulement sur son activité industrielle, mais aussi sur l'extension de son réseau de distribution, et sur le développement de nouveaux véhicules mieux adaptés au marché européen. D'ici à 1997, *toute sa gamme devrait* être renouvelée. Le réseau sera renforcé dans les pays où le constructeur américain est déjà bien implanté, c'est-à-dire en Allemagne et en France. Distribué par Renault pour les Jeep et par Sonauto pour les autres modèles dans l'Hexagone, Chrysler pense porter le nombre de points de vente de son distributeur de 75 aujourd'hui à 160 d'ici quatre ans. En outre, Chrysler multiplie les nouvelles implantations : en Espagne, en Grèce, en Italie, en Angleterre et dans les pays de l'Est.

ANNIE KAHN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Bleinheim : plus de 50 % de bénéfices avant impôt durant le premier semestre d'exercice.** – Le groupe Bleinheim, premier organisateur européen de salons, a réalisé un chiffre d'affaires de 103 millions de livres (un milliard de francs), durant le premier semestre de son exercice clos le 29 février, soit une progression de 45 % par rapport au semestre comparable de septembre 1990 à février 1991. Le bénéfice avant impôt est passé à environ 28 millions de livres. Le nombre de visiteurs enregistrés par salon a augmenté de 8,2 % depuis le début 1992 par rapport à la même période en 1991. Le groupe britannique Bleinheim est implanté notamment en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

□ **Mobil Oil Française : résultats en hausse.** – Mobil Oil Française, *la filiale du groupe pétrolier américain* Mobil, a indiqué avoir réalisé en 1991 un bénéfice de 23 millions de francs pour un chiffre d'affaires (hors TVA) de 15,4 milliards de francs. Le résultat économique, précise la compagnie, *« est un gain de 71 millions de francs, en nette amélioration par rapport à 1990 »*. Mobil l'attribue en particulier a *« une évolution favorable des marges de distribution* [et à une] *amélioration des résultats en distribution »*.

ACQUISITION

□ **Rhône-Poulenc prend le contrôle de Chemlon, premier producteur tchécoslovaque de fibres chimiques.** – M. Jean-Marc Bruel, directeur général de Rhône-Poulenc a signé, mardi 28 avril, avec MM. Holcik, ministre de l'industrie slovaque, et Halko, directeur général de Chemlon, une lettre d'intention qui prévoit l'acquisition du premier producteur tchécoslovaque de fibres chimiques (fil à usage textile et industriel). Le groupe français prend dans un premier temps 53 % du capital de Chemlon et portera ensuite sa participation à 63 %. *Produisant annuellement 61 000* tonnes de fils (polyamide et polyester), cette firme est le plus important producteur d'Europe centrale et réalise un chiffre d'affaires de 750 millions de francs. Un programme d'investissement pluriannuel de 500 millions de francs a été prévu pour développer l'usine existant à Humenné en Slovaquie.

OPA

□ **Wagons-Lits : la CEE donne son feu vert à l'OPA d'Accor.** – La Commission européenne a décidé, mardi 28 avril, de donner son feu vert à l'OPA d'Accor sur la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme moyennant la cession des activités autoroutières de cette dernière. La commission a estimé que le groupe n'exercerait pas de position dominante dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration collective. Cette OPA avait permis à Accor de détenir, dès la fin de l'année 1991, plus de 69 % des titres de la compagnie franco-belge. Les Wagons-Lits ont annoncé, le 28 avril, avoir réalisé en 1991 un résultat net (part du groupe) de 1 828 millions de francs belges (300 millions de francs) contre 86 millions de francs français en 1990. Cette forte hausse est due principalement à des résultats exceptionnels. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 8,8 % en passant à 91 milliards de francs belges (15 milliards de francs).

RES

□ **Terraillon : la cotation du titre en Bourse est suspendue.** – La Société des Bourses françaises (SBF) a suspendu, lundi 27 avril, la cotation du titre Terraillon, société du groupe Bernard Tapie Finance (BTF). Cette décision fait suite aux déclarations aux *Echos* de M. Bernard Tapie, ministre de la ville, mais aussi propriétaire majoritaire de BTF. Dans une interview publiée le 27 avril, il annonçait en effet son intention de vendre la branche pesage de son groupe, c'est-à-dire les sociétés Terraillon, Testut, Trayvou et la Scaime. Pour Terraillon, un projet de reprise par le personnel (RES) serait très avancé.

ACCORDS

□ **Messagerie : Federal Express coopère avec le Sernam.** – Le groupe de messagerie américain Federal Express va confier au Sernam (filiale de la SNCF) la distribution en France de ses envois express en provenance de 130 pays, à l'exclusion de l'Europe, ainsi que l'enlèvement des colis à destination de ces pays. Federal Express continuera néanmoins à assurer les livraisons et les enlèvements sur Paris et Lyon. Cette décision intervient après l'annonce du plan de restructuration de Federal Express et son abandon des livraisons intra-européennes, ainsi que la vente d'une série d'intérêts, dont la société française Chronoservice, à la firme australienne TNT (*le Monde* du 20 mars).

□ **Appareillages vidéo : Philips et Grundig veulent créer une société commune.** – Le géant électronique néerlandais Philips et le groupe allemand Grundig envisagent de créer une société commune pour le développement et la production d'appareillages vidéo. Philips a indiqué que la future société pourrait également produire des composants vidéo tels que des têtes de lecture et d'enregistrement, des scanners ou des mécanismes d'avancement. Selon un porte-parole du groupe néerlandais, les négociations devraient aboutir en milieu d'année. Philips détient une participation de 31,6 % dans Grundig, selon la même source, et coopère déjà depuis de nombreuses années, via sa filiale Philips Kommunikations Industrie de Nuremberg, avec le groupe allemand en matière de téléphonie sans fil. – *(Corresp.)*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 avril ↑

Les 2000 points franchis

Après plusieurs tentatives, notamment à la fin février, l'indice CAC 40 qui à tout instant donne la température du marché, a franchi mardi le niveau des 2000 points dans un marché calme.

A l'ouverture, cet indice était pratiquement stationnaire, mais très vite quelques achats sur des grandes valeurs l'ont propulsé au-dessus de ce seuil psychologique. A la clôture, il affichait un gain de 0,55 % à 2 006,62 points.

Le CAC 40, l'indice représentatif des quarante plus grandes valeurs de la cote *mais aussi des plus actives*, avait franchi pour la première fois ce niveau des 2 000 points le 29 décembre 1989 dans le climat euphorique qui avait suivi la chute du mur de Berlin quelques semaines plus tôt.

En dépit d'une hausse de 13,7 % depuis le début de l'année, cet indice affiche encore un déficit de 6 % par rapport à son niveau record affiché le 20 avril 1990.

Le marché français maintient donc le cap en dépit des accès de faiblesse de Wall Street depuis quelques jours. Il avance à petits pas, faute de nouvelles susceptibles de lui donner un essor important.

Une baisse des taux d'intérêt serait la bienvenue, mais il ne faut pas trop y compter actuellement en raison du mauvais temps qui s'abat sur l'Allemagne, le pays étant notamment confronté à la plus grave crise sociale depuis dix-huit ans en raison des vicissitudes nées de l'unification.

L'impression que le chancelier Kohl ne va pas céder face à ces revendications sociales rassure pour l'instant les marchés, notamment l'allemand qui n'a pas baissé lundi.

NEW-YORK, 28 avril =

Petite hausse

En baisse initialement, Wall Street a réussi néanmoins à terminer la journée de mardi 28 avril sur une note légèrement positive à la suite d'une vague d'achats sur programme informatique.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 307,91, en hausse de 3,35 points (0,10 %). Quelque 186 millions de titres ont été échangés.

Les nouvelles statistiques, encourageantes sur la reprise économique (progression de l'indice de confiance des consommateurs en mars et du produit intérieur brut au premier trimestre de 1992), publiées mardi n'ont pas eu d'impact sur Wall Street. Le marché les avaient largement anticipées.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, ont terminé à 8,05 % contre 8,11 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Alcoa	73 5/8	74 7/8
ATT	43 1/2	43 1/8
Boeing	45	44 3/8
Chase Manhattan Bank	27	26 1/2
Du Pont de Nemours	49 3/4	51
Eastman Kodak	38 5/8	38 1/2
Exxon	58 3/4	59 1/4
Ford	43 3/8	43 3/4
General Electric	75 7/8	76 1/8
General Motors	39 3/4	40 1/4
Goodyear	72 3/8	71 1/2
IBM	88 1/4	88 3/8
ITT	63 3/8	63 1/4
Mobil Oil	63 1/8	64 1/8
Pfizer	69	68 3/4
Schlumberger	62	62 5/8
Texaco	61 1/2	61 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	123 3/8	125 7/8
Union Carbide	26 7/8	27 1/8
United Tech.	53 5/8	53 7/8
Westinghouse	18 1/4	18 3/8
Xerox Corp.	73 1/4	74 3/8

LONDRES, 28 avril ↓

Accès de faiblesse

Des prises de bénéfice et la faiblesse de Wall Street à son ouverture ont, mardi 29 avril, eu raison de la fermeté manifestée depuis quelques jours par la Bourse de Londres.

A la clôture, l'indice Footsie des *cent grandes valeurs a perdu* 7,2 points (0,3 %) à 2 651. Le volume des échanges s'est élevé à 603,1 millions de titres contre 513,7 millions la veille.

Les investisseurs étaient notamment préoccupés par l'offre lancée par Lloyd's Bank sur Midland Bank. Midland a bondi de 13 pence à 394, soutenu par la proposition de 457 pence par action de Lloyd's tandis que cette dernière a perdu 10 pence à 417. Barclay's a baissé après la nomination officielle de M. Andrew Buxton à la direction générale en remplacement de Sir

TOKYO, 29 avril

Clos

La Bourse de Tokyo et le marché des changes étaient fermés mercredi, jour de fête nationale au Japon.

LUXEMBOURG, 28 avril

Les banques s'alignent sur l'Europe

La Chambre des députés du Luxembourg a voté, mardi 28 avril, en faveur de la transposition de la directive européenne qui obligera les 187 banques du pays à aligner leur comptabilité annuelle sur le modèle prescrit par la Commission européenne. La nouvelle loi, qui est l'une des conséquences de l'internationalisation des marchés des capitaux, vise tout d'abord à établir avec clarté les comptes annuels des établissements de crédit en donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que des résultats de la société. Les banquiers luxembourgeois devront également s'expliquer sur l'évolution de leurs affaires et sur les fluctuations des différents postes du bilan. La loi prévoit que ces informations figurent en annexe des rapports d'activité. *Ce nouveau schéma* communautaire oblige les maisons mères à publier les résultats consolidés de leurs filiales à l'étranger.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4440	4441	Immob. Hôtelière	1150	
Arnault Associés	270		Invent. Computer	154	
B.A.C.	65		I.P.B.M.	81 10	
Bque Vernes	790		Locamic	72	
Boiron (Ly)	450	452	Matra Comm.	198	197
Boisset (Lyon)	223		Molex	176	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	634	606	Publ. Filipacchi	399	417
Calberson	360		Rhône-Alp. Ecu (Ly)	314	
Cardif	910	905	Select Invest (Ly)	90	
C.E.G.E.P.	175		Serbo	310	
C.F.P.I.	255 10		Sopra	320	
C.N.I.M.	1100	1126	TF1	484	486
Codetour	280		Thermador H. (Ly)	418	
Conforama	1218		Unilog	259	
Creeks	205		Viel et Cie	115	
Dauphin	290		Y. St-Laurent Groupe	990	
Delmas	1000				
Demachy Worms Cie	345				
Devanlay	1000	1000			
Deville	183 50				
Dollfus	112				
Editions Belfond	186				
Europ. Propulsion	185	185			
Finacor	110				
G.F.F. (group.fon.f.)	108	105			
G.L.M.	350				
Gravograph	175				
Guintoli	917	917			
I.C.C.	202				
Idianova	98 75				

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 96 089

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,58	107,82	107,88
Précédent	107,46	107,66	107,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,20	0,78	0,67	1,13

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 851

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	2 009	2 022	2 002
Précédent	1 999	2 012,50	1 998,50

CHANGES

Dollar : 5,57 F ↓

Mercredi 29 avril, la publication de la chute des ventes de maisons neuves aux Etats-Unis en mars a entraîné un recul du dollar sur les marchés des changes européens. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,57 francs contre 5,5990 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	28 avril	29 avril
Dollar (en DM)	1,6610	1,6535
TOKYO	**28 avril**	**29 avril**
Dollar (en yens)	133,07	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 avril) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (28 avril) .... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	27 avril	28 avril
Valeurs françaises	114,6	114,8
Valeurs étrangères	103,6	104,1
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	536,18	539,81
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 995,72	2 006,62

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	27 avril	28 avril
Industrielles	3 304,56	3 307,91

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	27 avril	28 avril
100 valeurs	2 658,2	[illegible]
30 valeurs	2 073,7	2 061,2
Mines d'or	107,4	107,3
Fonds d'Etat	88,53	88,51

FRANCFORT

	27 avril	28 avril
Dax	1 742,22	1 735,94

TOKYO

	28 avril	29 avril
Nikkei Dow Jones	17 589,52	clos
Indice général	1 319	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

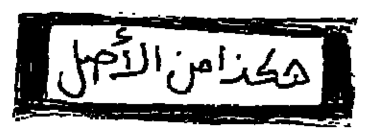
	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5730	5,5750	5,6560	5,6610
Yen (100)	4,1826	4,1855	4,2375	4,2434
Ecu	6,9225	6,9245	6,9186	6,9255
Deutschemark	3,3730	3,3735	3,3732	3,3759
Franc suisse	3,6804	3,6830	3,6911	3,6966
Lire italienne (1000)	4,4835	4,4855	4,4586	4,4635
Livre sterling	9,8910	9,8960	9,8756	9,8870
Peseta (100)	5,3736	5,3782	5,3423	5,3522

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 3/4
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 AVRIL

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4560	C.N.E 3%	4580	....	....	....
892	B.N.P. T.P.	896	901	901	+ 0 56
902	Cr.Lyon. T.P.	905	906	906	+ 0 11
1440	Renault T.P.	1520	1549	1580	+ 3 95
1626	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1650	....
1144	Saint Gobain T.P.	1144	1135	1145	+ 0 09
909	Thomson T.P.	900	919	919	+ 2 11
785	ACCOR	790	798	796	+ 0 76
770	Air Liquide	780	778	784	+ 0 51
835	Alcatel-Alsthom	650	650	656	+ 0 92
1670	Als.Superm.	1690	1690	1690	....
315	A.L.S.P.I.	303 20	302 80	302 80	- 0 20
495	AGF Sté Centrale	487	493	493	+ 1 23
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Médit.	173 90	173 90	173 90	....
935	Axa (ex Cie Midi)	974	975	983	+ 0 92
154	Bafip	162	162	162	....
121	Bail-Equipem.	126 20	126 90	126 90	+ 0 55
800	Bail Investiss.	825	....	....	....
480	Bancaire	470	465	470	....
810	Bazar H.-V.	800	810	810	+ 1 25
650	Beghin-Say	660	666	666	+ 0 91
1380	Berger (M)	1392	....	....	....
410	Bertrand Faure	410	....	....	....
775	Bic	770	761	770	....
1090	B.I.P.	1110	....	....	....
340	BIS	334	332 90	333	- 0 30
375	B.N.P. (CI)	390 50	392 90	393	+ 0 64
790	Bollore Tech.	793	792	792	- 0 13

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	954	950	957	+ 0 31
220	Crédit Loc France	226 90	226	225 20	- 0 75
635	Cr Lyon.(CI)	642	639	641	- 0 16
1100	Credit Nat.	1117	1115	1113	- 0 36
380	CSEE	359	341	341	- 5 01
2860	Damart	2949	....	....	....
320	Dassault Aviation	360	360	360	....
178	Dassault Electr.	185	185	194	+ 4 86
1630	De Dietrich	1632	1634	1635	+ 0 18
90	Dév.P.d.C.(L)	91	90 30	90 30	- 0 77
158	Dév.R.Sud-Est	159	160	160	+ 0 63
305	D.M.C.	307	307 80	309	+ 0 65
425	Docks France	426 50	426	426	- 0 12
335	Dynaction	333	330	329	- 1 20
2320	Eaux (Gle)	2309	2311	2325	+ 0 69
885	E.B.F.	895	895	895	....
480	Ecco	487	487	484	- 0 64
385	Elf Aquitaine	384	385	387 10	+ 0 81
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1125	1125	1134	+ 0 80
280	Erap-Elf (Certif)	262 90	262 50	266	+ 1 33
450	Essilor	469 90	477	492	+ 4 70
200	Essil.Int.(CIP)	208	208	215	+ 3 37
805	Esso	813	816	822	+ 1 11
1590	Euréfrance	1605	1600	1609	+ 0 25
600	Eurocom	637	636	636	- 0 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bisny Ouest	2970	....	Magnant	895	....
B.T.P.	65 10	65 30	Métal Déployé	460	....
Cambodge	905	....	Mors	88 60	89 10
Carbone Lorraine	550	....	Navigation (Nle)	205	....
Cote Pochée	7 80	8	Optorg	331	330
C.E.G.F (Frigor.)	890	....	Oréal (CI)	448	449
Centenaire Blanzy	380	....	Origny-Desvroise	671	....
Cerabati	65	....	Palais Nouveauté	1304	....
Champex Ny	84 10	....	Paluel Marmont	630	....
CIC (CIP)	212 20	....	Parfinance	165	....

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 28/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eulteam capi.	863 48	853 57•	Parvalor	628 11	615 79	Uni-Foncier	1224 76	1194 89
Eurocic Leaders	1138 70	1106 53	Placement A	1493 91	1464 62	Unifrance	605 63	590 86
Eurodyn	1243 82	1213 58	Placement J	7161 95	7147 65	Uni-Garantie	1274 28	1249 27
Euro Gan	6474 58	6225 58	Placement M	66232 75	66160 43•	Uni Régions	1428 79	1393 94
Europe Nouvelle	568 62	542 84	Placement Nord	1014 27	994 38	Univar	234 48	234 48•
Fonsicav	14265 31	14265 31	Pléniude	134 65	131 05	Univers Actions	1299 85	1267 95
Francic-gan	10181 43	9788 84	Poste Croissance	21574 40	21552 85	Univers Obligations	1826 56	1782 01
France Garantie	255 86	255 45	Poste Gestion	65132 57	65132 57	Valorg	2094 53	2032 50
France Index Sicav	117 02	113 60	Première Oblig.	10494 21	10463 73	Valrem	52783 92	52757 54
France Obligations	461 71	457 14	Prévoy. Ecureuil	108 72	107 64			

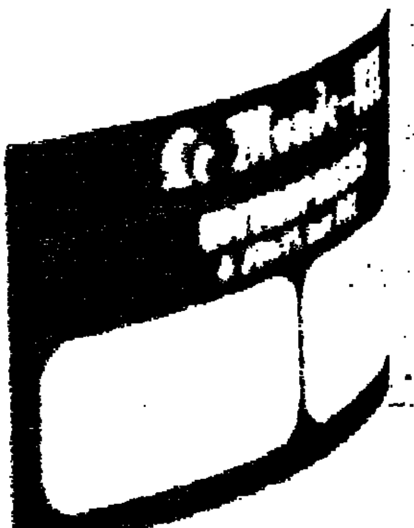
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 599	....	....	....
Ecu	6 923	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 200	....	....	....
Belgique (100 F)	16 392	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 650	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 488	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 220	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 913	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 885	....	....	....
Suisse (100 f)	367	....	....	....
Suède (100 krs)	93 460	....	....	....
Norvège (100 k)	86 420	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 910	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 383	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 003	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 882	....	....	....
Japon (100 yens)	4 204	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/4
Or fin (kilo en barre)	60900	.....
Or fin (en lingot)	60950	.....
Napoléon (20f)	347	.....
Pièce Fr (10 f)	360	.....
Pièce Suisse (20 f)	347	.....
Pièce Latine (20 f)	348	.....
Souverain	431	.....
Pièce 20 dollars	2035	.....
Pièce 10 dollars	1022 50	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2240	.....
Pièce 10 florins	360	.....



CARNET DU Monde

Naissances

– Benoît JEGARD
et
Véronique JEGARD, née Sion,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Marie,

le 10 avril 1992.

185, rue Alfred-Legillon,
62400 Béthune.

– M. et Mme Jean-Louis
DANYACH-DESCHAMPS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Franz,

le 25 avril 1992.

Décès

– Mme Marie-Rose Alluin,
née Righezza,
son épouse,
Jean-Bernard et Marie-Pierre Alluin,
Philippe et Dominique Schneider,
Philippe et Nathalie Alluin,
Patrick et Bénédicte Etchegut,
ses enfants,
Jeanne-Marie, Marie-Alix,
Marie-Laurence,
Aurélie, Stéphanie, Nicolas,
Maud, Louise,
Sébastien, Pierre, Vincent,
Agathe,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Alluin,
M. et Mme Max Alluin,
M. et Mme Georges Alluin,
ses frères et belles-sœurs,
Les familles Alluin, Righezza, Barde,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

André ALLUIN,

le 27 avril 1992, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Paterne d'Orléans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le président,
Le conseil d'administration,
La direction de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS),
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André ALLUIN,
administrateur,

survenu le 27 avril 1992.

Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Caisse régionale d'assurance-maladie du Centre,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André ALLUIN,
premier vice-président
du conseil d'administration,
administrateur
de la Caisse nationale
d'assurance-vieillesse
des travailleurs salariés,
membre de la commission
des opérations immobilières
de la Caisse nationale
de l'assurance-maladie
des travailleurs salariés,
administrateur
de l'Association régionale
des caisses d'assurance-maladie
du Centre,
administrateur du centre hospitalier
régional d'Orléans,
administrateur du centre hospitalier
spécialisé de Fleury-les-Aubrais,
président honoraire
du Conservatoire des arts et métiers
d'Orléans,
ancien membre du Comité économique
et social de la région Centre,

survenu le 27 avril 1992.

Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Centre régional de formation et de perfectionnement de la Sécurité sociale,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André ALLUIN,
président,

survenu le 27 avril 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril 1992, à 11 heures, en l'église Saint-Paterne, place Gambetta, à Orléans.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Me Muriel BROUQUET,
avocat au barreau de PARIS,
52, boulevard Ornano, 75018 PARIS.
Tél. : 49-25-48-25. - Fax : 42-58-89-14.
Vestiaire : P 110.

M. EMMANUEL GABAI a déposé au tribunal de grande instance de PARIS une requête à fin de faire déclarer l'absence de Mme Georgette ITKINE, épouse GABAI, née le 16 mars 1918 à PARIS-12e, disparue le 22 novembre 1981 de son dernier domicile, sis à PARIS-1er, 134, rue de Rivoli.

– Etienne Delecourt,
son époux,
Michèle et Michel Bresson-Delecourt,
ses enfants,
Raphaël,
son petit-fils, né le 15 avril,
ont l'immense peine de faire part du décès de

Mme Etienne DELECOURT,
née Suzanne Grouin,
professeur honoraire
de lettres classiques,

survenu le 25 avril 1992, à Paris,

et rappellent le souvenir de ses enfants,

Jean et Nelly,

décédés accidentellement le 3 février 1976.

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Des dons pour la lutte contre le cancer.

71, chemin de Vence,
06520 Magagnosc.
102, boulevard Kellermann,
75013 Paris.

– L'Association, le conseil d'administration et l'équipe de la Maison verte
ont le regret de faire part du décès de

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,
cofondatrice
et ancienne collègue,

survenu à Paris le 24 avril 1992.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude LASSUS,
chef de division
à la Prévention routière,
administrateur CGT
à la Caisse nationale d'assurances,

survenu le 27 avril 1992, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril, à 16 h 30, au cimetière de Gentilly, à la poterne des Peupliers, 14, place Henri-Barbusse.

3, rue des Deux-Ponts,
75004 Paris.

– Le 21 avril 1992,

Roger MANE,
ingénieur du génie maritime,

a quitté sa femme, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses amis.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

122, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Nous apprenons la mort de

PHAM VAN KY,
écrivain,

décédé dans sa quatre-vingt-unième année.

Auteur de plusieurs romans, il reçut, en 1961, le Grand Prix du roman de l'Académie française pour son ouvrage *Perdre la demeure*.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 avril 1992.

[Né le 10 juillet 1916, Pham Van Ky est arrivé à Paris en 1938, après des études secondaires à Hanoï et une expérience bouddhique dans une bonzerie. Après la Libération, il dirigera, à la RTF, les émissions destinées au Vietnam. Parallèlement à ses activités professionnelles, Pham Van Ky mène une carrière de romancier. Il publie successivement : *Frères de sang* (Seuil), *Celui qui régnera* (Grasset), *les Yeux courroucés* (Gallimard). En 1961, il obtient le Grand Prix du roman de l'Académie française avec *Perdre la demeure* (Gallimard), récit évoquant la modernisation du Japon en 1870.]

– Gérard et Françoise Conac,
Pierre-Henri, Sophie et Marie-Anne Conac,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy VAUTRIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
déporté à Buchenwald
et à Sachsenhausen,
ancien président
de la Fédération nationale
des anciens combattants
de l'armée des Alpes,

survenu le 22 avril 1992.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de La Trinité (Alpes-Maritimes).

76, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

– 16 août 1950-1er mai 1977.

M. Jean AMEYE,
ingénieur à l'EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être merveilleux, son sourire, son regard limpide, prient pour Anne-Laure.

« Heureux les cœurs purs ! »

– Voici dix ans, le 30 avril 1982, décédait

Me DESHIMARU,

qui transmit la pratique du Zen en Europe à partir de 1967. Il fonda l'Association Zen internationale, le Temple Zen de la Gendronnière, près de Blois, et plus de 100 dojos Zen.

Une exposition et des conférences seront consacrées à son œuvre, à l'Espace Zen Daruma, 19, passage Charles-Dallery, Paris-11e, du 9 mai au 14 juin 1992.

Se renseigner au 48-05-47-43, siège de l'Association Zen internationale, 17, rue Keller, Paris-11e.

– Il y a tout juste cinquante ans, une des premières nuits de mai 1942, à Honfleur,

Jacques GRYNBERG,

choisi parce que juif, fut arrêté par la police française comme otage.

Surnuméraire pour les exécutions, il fut interné à Compiègne du 5 mai au 7 juillet 1942, date de sa déportation à Auschwitz, où il disparut.

Sa femme et sa fille furent sauvées par des enseignants de l'enfant, aidées de leur entourage.

Pour l'histoire.

– Il y a un an disparaissait

Pierre NERSON.

Que tous ceux qui l'on connu et aimé sincèrement aient une pensée pour lui en ce triste anniversaire.

Communications diverses

– **Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique**, fondée le 23 août 1872 et déclarée le 28 mai 1877 établissement d'utilité publique. Siège social : 16, rue de la Faisanderie, Paris-16e.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DE L'UNION DES FABRICANTS

MM. les membres de l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège de l'association : 16, rue de la Faisanderie, Paris-16e, **le jeudi 21 mai 1992, à 15 h 30.**

ORDRE DU JOUR

– Allocution de M. le Président ;
– Compte rendu des travaux de l'année 1991 ;
– Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991 ;
– Approbation desdits comptes, quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes ;
– Affectation des résultats ;
– Prise de participation dans deux cabinets de propriété industrielle ;
– Changement de représentant permanent de la société Saint-Gobain-Desjonquères : M. François Nicol, en remplacement de M. Gian Paolo Caccini ;
– Budget 1992 ;
– Modification du montant de la cotisation pour l'exercice 1993 ;
– Questions diverses.

Le conseil d'administration.

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 AVRIL

« Bonington, peintre et aquarelliste » ; 10 h 30, hall du Petit Palais (M. Hager).

« L'Opéra Bastille : sa salle, son plateau, son quartier », 14 h 30, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« Chapelles et jardins de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, façade Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Promenade dans le Marais », 14 h 30, parvis de l'église Saint-Louis-Saint-Paul, rue Saint-Antoine (P. Fernandez).

« Mystères des templiers et rois maudits », 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Belles demeures du Marais aristocratique, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Les plus grands hôtels du Marais rénovés », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Mme Cazes).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles, jardins, plafonds et escaliers inconnus. L'intérieur des demeures de personnages illustres, de Camille Claudel à Léo Malet », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« *Les passages couverts* (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, terre-plein central (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier et son musée », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« L'hôtel Rozard (Ecole normale de musique A.-Cortot) et le quartier de la plaine Monceau », 114 *bis*, boulevard Malesherbes (D. Bouchard).

« Salon, chapelle et amphithéâtre de la Sorbonne, spécialement ouverts », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (C. Merle).

« Le Montparnasse des artistes », 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse (Paris et son histoire).

TOURISME

A Paris

Ouverture du 27e Salon

Le 27e Salon du tourisme de la Foire de Paris, manifestation grand public entièrement consacrée aux vacances, ouvre ses portes mercredi 29 avril. Avec ses 17 000 m² et plus de 250 exposants, il offre aux visiteurs (630 000 étaient venus l'an dernier), une vitrine permettant de concrétiser leur désir d'évasion. Il permet de s'informer, de sélectionner, voire de réserver et d'acheter, dans des conditions avantageuses, un circuit ou un séjour. Maisons régionales à Paris, offices de tourisme et syndicats d'initiative, comités régionaux et départementaux, offices de tourisme étrangers, voyagistes, hôteliers et transporteurs y présentent leurs nouveautés. Un thème privilégié cette année : les vacances des enfants avec, notamment, un guide présentant une sélection des meilleurs produits touristiques destinés aux jeunes de moins de seize ans.

► **Parc des expositions de Paris, porte de Versailles. Jusqu'au 10 mai, de 10 heures à 19 heures. Nocturne le mardi jusqu'à 22 heures. Entrée : 40 F.**

□ La Petite Ceinture en train spécial. – Le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF) organise, le samedi 16 mai, un voyage en train spécial qui permettra aux voyageurs de découvrir la ligne de Petite Ceinture de Paris et la ligne des Moulineaux. Le départ aura lieu à 14 heures de la gare de Lyon ; le retour est prévu vers 19 h 30.

► **Participation aux frais 150 F par personne. Inscriptions, avant le 7 mai, auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Joindre une enveloppe affranchie (avec adresse) pour l'envoi de la convocation.**

ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des candidats

Short élimine Karpov

L'Anglais Nigel Short, vingt-six ans, quatrième joueur mondial, s'est qualifié, mardi 28 avril, pour la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs en remportant, à Linares, sa demi-finale contre Anatoli Karpov, quarante ans, ex-champion du monde, deuxième joueur mondial, sur le score de 6 à 4. Short, avec les Blancs, a gagné la dixième partie décisive, forçant son adversaire à l'abandon au quarante et unième coup. Il rencontrera en finale le Néerlandais Jan Timman qui avait éliminé lundi le Russe Arthur Youssoupov (*le Monde* du 29 avril).

Et de deux. La dernière « chance » de revoir deux Russes lutter, dans un peu plus d'un an, pour le titre suprême s'est évanouie. Un Occidental affrontera Garry Kasparov. Après Youssoupov, Karpov s'est lui aussi fait éjecter. Hormis l'intermède fulgurant de Fischer (1972-1975), l'école russe a toujours monopolisé, depuis 1948, la finale du championnat du monde. Paradoxe : elle domine encore largement l'échiquier mondial avec neuf de ses représentants (si l'on compte Kamsky) dans les onze premiers au classement mondial du 1er janvier 1992. Mais les Ivantchouk, les Guelfand, les Shirov, les Bareev sont arrivés un peu tôt pour ce cycle des candidats. Très jeunes, brillants mais manquant d'expérience, ils se sont fait éliminer assez rapidement. On en reverra bien un qui ira jusqu'au bout... en 1996.

Et qui trouvera-t-il alors en face de lui ? Toujours Kasparov, car personne n'imagine, sauf accident, que Timman ou Short puissent poser le moindre problème au champion du monde. Avant les demi-finales, il avait déclaré : *« J'aimerais avoir un nouveau challenger. N'importe qui, mais pas Karpov. »* Mardi, il était comblé et jugeait *« très positifs »* les résultats : *« C'est une très bonne chose pour le jeu d'échecs, car la présence de joueurs occidentaux au niveau du championnat du monde suscitera beaucoup plus d'intérêt de la part des médias et du public. Personnellement, je me sens plus confiant. Je n'ai pas de préférence, mais Short serait meilleur pour le jeu d'échecs car, pour le public, il vaut mieux que le challenger soit plus jeune que le champion* (1). » Médias, public, âge : Kasparov ne saurait mieux dire qu'il se fiche comme d'une guigne de la valeur de son futur adversaire.

On n'attendait, de la part de Kasparov, aucun couplet dithyrambique sur Karpov. Malheur au vaincu, surtout à celui-là. Il aurait pu tout de même glisser un mot sur ce joueur immense qui régna sur les échecs de 1975, date à laquelle il « hérita » du titre mondial après le forfait de Fischer, à 1985 où il fut détrôné par Kasparov. Si l'homme est discutable (apparatchik « pur sucre » des échecs soviétiques, deux fois prix Lénine sous Brejnev, membre et zélateur parfait du Parti jusqu'au bout), le champion reste incontestable.

B. de C.

(1) Kasparov a vingt-neuf ans.

SPORTS

□ **BASKET-BALL : les demi-finales du championnat de France.** – Gravelines et Pau-Orthez se sont imposés dans leur salle, mardi 28 avril, en battant respectivement Limoges (83-70) et Cholet (90-74) en demi-finales « retour » du championnat de France. Les vainqueurs du jour ayant été battus lors des matches « aller », deux matches d'appui seront disputés le 3 mai à Limoges et à Cholet pour désigner les finalistes.

□ **FOOTBALL : qualification de Monaco pour la finale de la coupe de France.** – L'AS Monaco s'est qualifiée, mardi 28 avril, pour la finale de la coupe de France en éliminant Cannes (0-0 et 5 tirs au but à 3). L'autre demi-finale, entre Bastia et Marseille, est programmée le mardi 5 mai. La finale aura lieu le dimanche 10 mai.

□ **HOCKEY SUR GLACE : championnat du monde.** – Pour son premier match en championnat du monde, l'équipe de France a été battue par le Canada (4-3), mardi 28 avril à Bratislava (Tchécoslovaquie).

□ **VOILE : coupe de l'America.** – Le suspense reste entier dans les régates préliminaires à la coupe de l'America, où *Il-Moro-di-Venezia* chez les challengers et *Stars-and-Stripes* chez les défenseurs sont désormais à égalité avec leurs adversaires respectifs, *New-Zealand* et *America 3*. Mardi 28 avril, *Il-Moro-di-Venezia* a battu *New-Zealand* de 53 secondes pour égaliser à trois victoires partout, alors que cinq victoires sont nécessaires pour être désigné challenger. Chez les défenseurs, Dennis Conner, qui aurait changé la quille de *Stars-and-Stripes*, a battu *America 3* de 1 min 47 s. Les deux bateaux comptent chacun quatre victoires alors que sept sont nécessaires pour défendre ensuite la coupe de l'America.

AUTOMOBILE

SEAT Toledo turbo-diesel : souffle et sobriété

SEAT, la filiale espagnole de Volkswagen, commercialise deux versions diesel de sa Toledo à roues avant motrices, une gamme qui lui avait permis de se placer, l'an dernier, parmi les producteurs de voitures situées dans le segment « moyen-supérieur ». Ce type de berline (trois volumes) grâce à une motorisation fonctionnant au fioul désormais débarrassée des inconvénients d'autrefois (bruit, odeur, reprises molles) connaît à l'heure actuelle sur le marché français un nombre croissant d'amateurs.

Les deux atouts majeurs à relever sur ces nouvelles venues sont les prix demandés par la marque compte tenu des équipements fournis en série (notamment les phares à halogène et la direction assistée) et une qualité de finition globalement correcte.

– Les deux versions sont animées par un moteur de 1896 cm connu puisqu'il est monté sur les Passat de VW et dont il faut penser du bien, autant pour son comportement dans l'effort prolongé que pour son appétit modeste (de 5 l à 7 l aux 100 km). Le modèle à moteur atmosphérique sort 68 chevaux (pour 6 cv fiscaux) et la version à groupe suralimenté développe 75 ch, toujours pour 6 cv administratifs. L'insonorisation de la cabine, sans être parfaite, permet une conduite, même à haut régime dans les rapports intermédiaires, acceptable. Le comportement général du véhicule, malgré une suspension arrière semi-rigide, mérite des éloges. La boîte est bien étagée et permet dans les limites permises de vitesses des moyennes honorables.

Intérieurement, l'instrumentation est complète dans la version suralimentée avec, entre autres, compte-tours, alarme d'oubli d'extinction des feux, rétroviseurs électriques et chauffants, vitres électriques avant et arrière, banquette rabattable par 1/3-2/3, siège conducteur réglable en hauteur... Si l'on y ajoute un coffre de bonne capacité (550 dm³ ou 1360 dm³), la Toledo apparaît, dans toutes ses versions, comme une familiale intéressante.

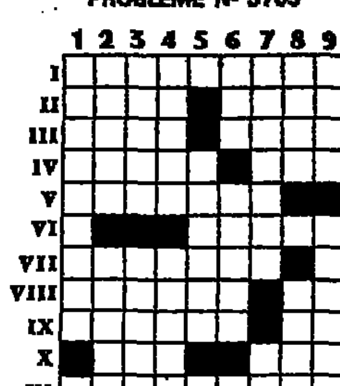
Indiquons enfin que la version turbo est livrée, toujours en série, avec un pot catalythique (oxydant à deux voies).

C. L.

► **Prix : diesel atmosphérique : 86 800 F. Turbo : 96 900 F et 109 700 F (finition).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5769



HORIZONTALEMENT

I. Négociants en lentilles. – II. C'est vraiment peu de chose. Traduisait une certaine allégresse. – III. Passe pour être particulièrement souple. Qui aurait été mal vu par Salomon. – IV. Il est souvent appelé à se heurter à de fortes têtes. A même d'être reconnus. – V. Sans le nom d'une localité du Pas-de-Calais. – VI. Rendre très flatteur. – VII. Une victime de la mise en boîte. – VIII. C'est tirer un bon parti du pis. Eventuellement émis par une personne égarée. – XI. Antiques solennités. Lui. – X. Une manche et parfois une veste. Génie. – XI. Est bien connu dans le quartier.

VERTICALEMENT

1. S'agite parfois devant le buffet. – 2. Avec lui, d'aucuns n'arrêtent pas de monter et descendre. Mit à niveau. – 3. Le rêve du coureur. Se modifient par des croisements. – 4. Moyen de joindre bien des gens. Supprime pour un temps le souci du pain quotidien. – 5. Insister. – 6. En liesse. Dans les après-midi de Pétrone. – 7. Fait l'ouverture. Tempère ses activités. – 8. Où évolua peut-être l'illustre Io. Commence par sourdre. – 9. Naguère réclamés lors des moments d'égarement. Plumer.

Solution du problème n° 5768

Horizontalement

I. Isolement. – II. Nudité. Oh ! – III. Sièges. Né. – IV. Os. Si. – V. Ré. – VI. Nègre. Ses. – VII. Innocence. – VIII. Etêté. Où. – IX. Ses. Sable. – X. Isar. – XI. Espoir. Is.

Verticalement

1. Insomnies. – 2. Suis ! Entées. – III. Ode. Agnès. – 4. Lige. Rôt. Do. – 5. Eté. Décès. – 6. Mess. Air. – 7. Snobs. – 8. Non. Reculai. – 9. Thérèse. Ers.

GUY BROUTY





SME

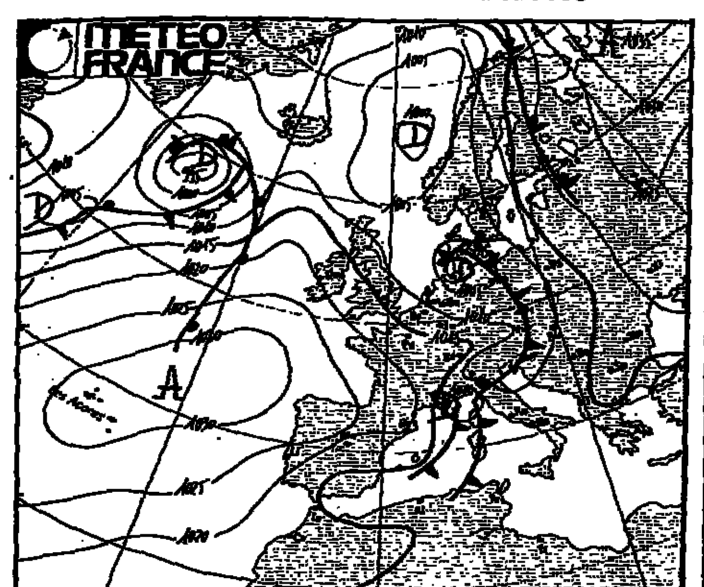
ÉCHECS

Short élimine Karpov

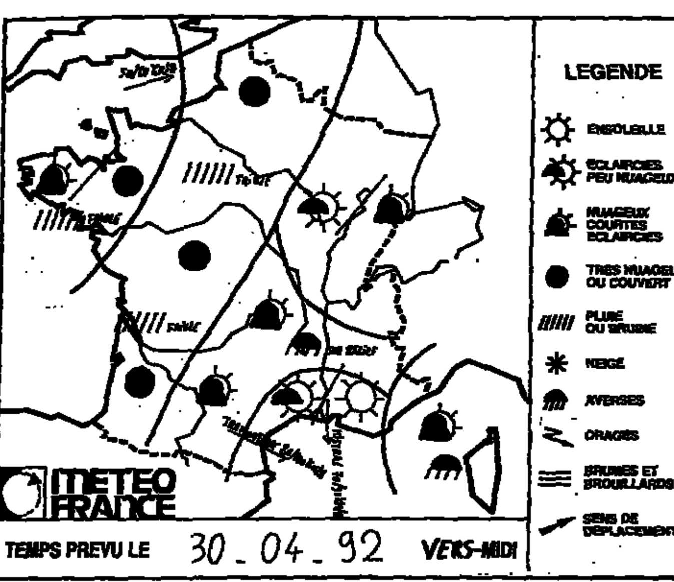
SPORTS

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL 1992



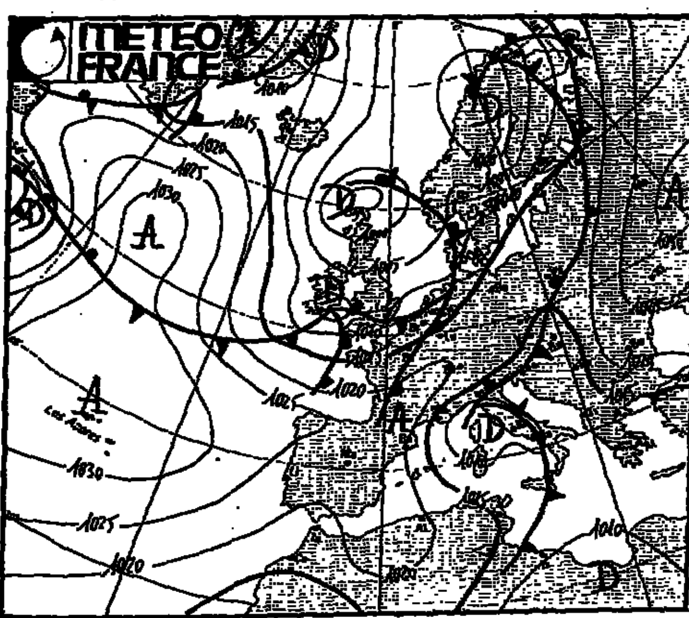
Jeudi : beaucoup de nuages, quelques pluies. – Sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Normandie, la journée sera grise et accompagnée de petites pluies ; sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest soufflera fort, avec des rafales jusqu'à 70 km/h.

Sur le Nord-Picardie, le Bassin parisien, le Centre et l'Aquitaine, les nuages seront également abondants et il pleuvra un peu à partir de la mi-journée.

Sur toute la moitié est du pays, le ciel sera partagé entre le soleil et les nuages. L'après-midi, les nuages se feront plus menaçants, et une petite averse sera possible sur le relief du Massif Central, des Alpes et de la Corse. Le Midi méditerranéen bénéficiera cependant d'un temps bien ensoleillé, mais au prix d'un mistral et d'une tramontane qui souffleront violemment (les rafales atteindront 90 à 100 km/h).

Les températures resteront fraîches pour la saison : les minimales seront comprises entre 2 et 5 degrés dans l'intérieur, entre 6 et 9 degrés sur le littoral ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 10 et 15 degrés, sur la majeure partie du pays, mais atteindront 17 à 20 degrés dans le Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-4-1992 à 18 heures TUC et le 29-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOULOUSE	14	6	C	LUXEMBOURG	13	5	N
AJACCIO	19	14	C	TOURS	14	3	D	MADRID	27	5	D
BIARRITZ	15	10	N	POINTE-A-PITRE	32	25	D	MARRAKECH	34	19	O
BORDEAUX	15	7	N	**ÉTRANGER**				MEXICO	23	10	N
BOURGES	15	3	D					MILAN	21	11	P
BREST	11	7	D	ALGER	28	16	O	MONTRÉAL	15	5	D
CAEN	12	6	D	AMSTERDAM	11	4	C	MOSCOU	7	0	D
CHERBOURG	12	6	N	ATHÈNES	22	12	D	NAIROBI	25	15	N
CLERMONT-FER	16	5	N	BANGKOK	38	28	C	NEW DELHI	41	23	N
DIJON	16	4	C	BARCELONE	18	8	N	NEW-YORK	15	8	D
GRENOBLE	15	7	N	BELGRADE	26	15	D	OSLO	–	–	–
LILLE	13	5	D	BERLIN	18	11	C	PALMA-DE-MAJ	21	13	D
LIMOGES	12	5	C	BRUXELLES	13	6	P	PÉKIN	21	13	C
LYON	14	7	N	COPENHAGUE	10	7	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	20	10	D	DAKAR	23	19	C	ROME	20	14	D
NANCY	16	7	A	DJERBA	23	9	D	SINGAPOUR	33	26	C
NANTES	13	5	D	GENÈVE	14	6	P	STOCKHOLM	13	–	N
NICE	17	13	N	HONGKONG	29	26	N	SYDNEY	26	11	D
PARIS-MONTS	14	7	C	ISTANBUL	26	11	D	TOKYO	24	17	D
PAU	14	6	N	JÉRUSALEM	23	9	D	TUNIS	28	15	D
PERPIGNAN	21	9	A	LE CAIRE	27	14	D	VARSOVIE	18	10	N
RENNES	13	4	D	LISBONNE	19	11	D	VENISE	22	13	C
ST-ÉTIENNE	18	5	C	LONDRES	14	5	D	VIENNE	21	11	N
STRASBOURG	17	8	P	LOS ANGELES	25	17	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

En attendant Arafat

On attendait la rencontre au sommet entre Plantu et Yasser Arafat programmée par Antenne 2 à minuit et demi (autant dire en *prime time* : d'autres chaînes moins hardies l'auraient programmé à 3 heures du matin ou bien en crypté sans décodeur, ou bien en accéléré, ou bien à l'envers, ou bien avec carré blanc, ou bien en arabe sans traduction. Pas Antenne 2, qui ne recule devant rien. Fin de la parenthèse. C'était notre rubrique « la télévision publique nous étonnera toujours ».

En attendant donc, et Claude Sérillon n'ayant pas réussi à faire confesser à ses invités l'existence des extra-terrestres, on alla musarder sur la concurrence, et on tomba par hasard sur la fin de « Ciel mon mardi ». Avouons-le : on n'avait, jusqu'à cette nuit, jamais accompagné Dechavanne jusqu'au bout. Habituellement, habité par l'urgence chroniqueresse, on prenait congé à la fin du débat. Erreur et mortification : la fin est le plus drôle. Il faut imaginer une quatrième dont le prof aurait été appelé chez le censeur, livrée à elle-même. Les papiers volent, et bientôt les chaises et les poubelles. C'est le cirque en direct. C'est n'importe quoi.

Dans le rôle des chaises et des boulettes, on vit passer deux chameaux (à moins que ce ne fussent des dromadaires), dont l'un était dressé à prendre une carotte dans la bouche de son cavalier, si l'on peut parler de cavalier, s'agissant d'un chameau (ou même d'un dromadaire). On vit un monsieur se pendre par le menton à une serpe affûtée, et tenir 10 secondes – le record du monde est de 36 secondes. Un petit singe courait entre les micros, têtant tristement un biberon sonore (oui, un biberon sonore, expliquer prendrait trop de place).

On fit démonstration d'un maillet qui ne rebondissait pas, d'un thermomètre de voiture – en panne – et d'un énigmatique appareil à mesurer la distance parcourue par une balle de golf. Des conseils d'hygiène intime furent prodigués à propos de... sur le plan de la... au moment de... non, décidément, on préfère ne pas décrire les conseils prodigués cette nuit-là à la fin de « Ciel mon mardi ».

Enfin, Plantu vint frapper à la porte du chef de l'OLP. Francis Cornu a déjà raconté dans ces colonnes (« le Monde radio-télévision » daté 26-27 avril) les détails de cette singulière rencontre dont *le Monde* a publié le texte. Disons qu'Arafat, entre ses stylos-feutres, ses sourires et ses esquives, y apparut surtout habile. Mais l'habileté, c'est le moins que l'on puisse dire, n'est pas la qualité qui produit le meilleur effet à la télévision.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 29 avril

TF 1

- 20.50 Variétés : Sacrée soirée.
- 22.50 Magazine : Médiations. Fumeurs, non-fumeurs : l'apartheid.
- 0.15 Journal et Météo.

A 2

- 20.50 Téléfilm : Soleil d'automne. *Un grand-père sans cœur, un accident, une petite fille désespérée.*
- 22.20 ► Documentaire : Christophe Colomb ou la découverte.
- 23.20 Magazine : Musiques au cœur.
- 0.30 Journal et Météo.

FR 3

- 20.10 Divertissement : La Classe.
- 20.40 Magazine : La Marche du siècle. L'empire des sectes. Invités : Claire et Nicolas, anciens adeptes de la Citadelle ; Stéphane, étudiant en médecine, ancien adepte des Témoins de Jéhovah ; Magdeleine Lasserre, présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (UNADEFI) ; Alain Vivien, auteur d'un rapport sur les sectes en France.
- 22.20 Journal et Météo.
- 22.40 Mercredi en France.
- 23.35 ► Traverses. Cambodge, entre guerre et paix, documentaire de Rithy Panh.
- 0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- 21.00 Cinéma : La Pagaille. ■ Film français de Pascal Thomas (1990).
- 22.35 Flash d'informations.
- 22.45 Cinéma : Nous ne sommes pas des anges. ■ Film américain de Neil Jordan (1989) (v.o.).

M 6

- 20.30 Surprise-partie.
- 20.40 Téléfilm : Une petite sœur trop séduisante.
- 22.25 Téléfilm : Messages de l'au-delà.
- 0.05 Magazine : Vénus.

LA SEPT

- 21.00 Informations : Dépêches.
- 21.05 Documentaire : Passée sous silence. *Autopsie d'un fait divers dans la région des mines de potasse.*
- 22.25 Informations : Dépêches.
- 22.30 Cinéma : L'Autre Moitié du ciel. ■■ Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon (1984).
- 0.30 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Tire ta langue. Le bégaiement : coquetterie dans l'élocution ou bâillon infernal ?
- 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Michel-Marc Bouchard, écrivain et dramaturge québécois.
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Vers l'adulte.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 15 octobre 1991 à Vienne) : Breeze of Delight, de Lieberson ; Variations pour piano op. 24, de Knussen ; Six bagatelles pour piano op. 126, de Beethoven ; Variations Goldberg BWV 988, de Bach, par Peter Serkin, piano.
- 22.00 Concert (donné le 10 février à Radio-France) : Laudes pour orgue, de Florentz, par Michel Bourcier, orgue ; Fabulae, de Bayle ; Chant d'ailleurs pour voix et bande, de Vinao, par Frances Lynch.
- 23.10 Ainsi la nuit...
- 0.30 Dépêche-notes.
- 0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 30 avril

TF 1

- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.35 Feuilleton : Côte Ouest.
- 15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 16.30 Série : FDM.
- 16.55 Club Dorothée.
- 17.15 Série : Tarzan.
- 17.45 Série : Premiers baisers.
- 18.15 Jeu : Une famille en or.
- 18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
- 19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
- 19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
- 19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
- 20.50 Variétés : La Première Fois. *Les invités évoquent leur carrière.*
- 22.50 Magazine : Ex libris. L'Espagne de toutes les passions. Invités : Régis Debray (*la France à l'Exposition universelle et Christophe Colomb, le visiteur de l'aube*) ; Michel Del Castillo (*Andalousie* et *Une femme en soi*) ; Rodrigo De Zayas (*les Maurisques et le racisme d'Etat*) ; Jean-François Deniau (*Ce que je crois*) ; Hommages à Rafael Alberti, poète, et à Juan Goytisolo, écrivain.
- 0.00 Journal et Météo.

A 2

- 13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
- 15.20 Tiercé, en direct d'Auteuil.
- 15.35 Variétés : La Chance aux chansons.
- 16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 16.40 Magazine : Défendez-vous.
- 16.50 Magazine : Giga.
- 18.25 Série : Magnum.
- 19.15 Divertissement : La Caméra indiscrète.
- 19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.45 Soirée spéciale : Sida, urgence. En direct.
- 22.50 Magazine : Merci et encore Bravo.
- 23.55 1. 2. 3. Théâtre.
- 0.00 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

- 13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
- 14.30 Le Choix de Lulo.
- 15.30 Série : La Grande Vallée.
- 16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invités : Muriel Montossey, Poupa Claudio.
- 18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : David Hallyday.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.00 Un livre, un jour. *Alaïa*, de Pierre Assouline.
- 20.10 Divertissement : La Classe.
- 20.30 INC.
- 20.45 ► Cinéma : Ben Hur. ■■ Film américain de William Wyler (1959).
- 0.15 Journal et Météo.
- 0.35 Sport : Hockey sur glace. Championnat du monde (groupe A) : France-Tchécoslovaquie, à Bratislava (Tchécoslovaquie).
- 1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- 13.35 Cinéma : Rocky 5. ■ Film américain de John G. Avildsen (1990).
- 15.15 Magazine : 24 heures.
- 16.30 Cinéma : Gawin. □ Film français d'Arnaud Selignac (1990).
- 18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.50 Le Top.
- 19.20 Flash d'informations.
- 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
- 20.31 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Cinéma : Kill Me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989).
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.15 Cinéma : Retour vers le futur 2. ■ Film américain de Robert Zemeckis (1989) (v.o.).
- 0.00 Cinéma : After Midnight. ■ Film américain de Ken et Jim Wheat (1989).
- 1.30 Cinéma : Les Travaux d'Hercule. ■ Film italien de Pietro Francisci (1957).

M 6

- 13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
- 14.00 Série : L'Homme de fer.
- 14.40 Série : Destination danger.
- 16.45 Jeu : Zygomusic.
- 17.15 Magazine : Zygomachine.
- 17.35 Série : Drôles de dames.
- 18.30 Série : Vic Daniels.
- 19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
- 20.00 Série : Madame est servie.
- 20.30 Météo.
- 20.40 Cinéma : L'Invasion des profanateurs. ■■ Film américain de Philip Kaufman (1978).
- 22.35 Documentaire : Le Glaive et la Balance. Conflits en héritage. *Les notaires et leur image de marque.*
- 23.30 Série : Brigade de nuit.
- 0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 16.40 Documentaire : Boulez XXe siècle. De Pierre Boulez et Nat Lilenstein. 5. Le timbre.
- 17.30 Téléfilm : Le Siècle des Lumières. *D'après le roman d'Alejo Carpentier.*
- 18.55 Informations : Dépêches.
- 19.00 Documentaire : Trottoirs intimes. *Les sans-abri de New-York.*
- 19.50 Informations : Dépêches.
- 19.55 Magazine : Carnet d'Europe. Bernard-Henri Levy, écrivain (France).
- 20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
- 20.55 Informations : Dépêches.
- 21.00 Magazine : Mégamix. Borghesia, Laibach, Demolition, Boo-Yaa Tribe, reportage sur les gitans en Yougoslavie.
- 21.50 Informations : Dépêches.
- 21.55 Magazine : Objectif amateur.
- 22.45 Informations : Dépêches.
- 22.50 Documentaire : Jazz à Paris.
- 23.45 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Le Théâtre des poètes. Marina Tsvetaieva : Une aventure.
- 21.30 Profils perdus. Elio Vittorini (1).
- 22.40 Les Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain. Avec Hélène Bokanowski (Walter Pater, la Renaissance et l'esprit de la modernité).
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie n° 2 en ut mineur, de Mahler, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. James Conlon ; sol. : Marvis Martin, soprano, Nancy Maultsby, mezzo-soprano.
- 23.10 Ainsi la nuit...
- 0.30 Dépêche-notes.
- 0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

Sous la houlette de la compagnie française

Air France et Lufthansa mettent en commun les chaînes hôtelières Méridien et Kempinski

M. Bernard Attali, président du groupe Air France, et M. Jürgen Weber, président de la compagnie allemande Lufthansa, ont signé, mardi 28 avril, un accord aux termes duquel leurs sociétés confieront à un holding commun – dont Air France détiendra une large majorité – leurs actifs dans l'hôtellerie de luxe. La compagnie française apportera les 57,3 % du capital de sa filiale Méridien (cinquante-huit hôtels) et Lufthansa, les 40 % du capital des hôtels Kempinski (dix huit hôtels).

Conforme au vaste accord de coopération signé entre les deux transporteurs en septembre 1989, ce rapprochement est cohérent avec l'intérêt stratégique des deux partenaires. Les deux chaînes aujourd'hui mariées appartiennent à la catégorie supérieure de l'hôtellerie de luxe. Leur implantation géographique est complémentaire. Kempinski avait du mal à atteindre la taille critique.

Si les autorités de tutelle, et notamment l'Office allemand des cartels, donnent leur feu vert, le nouvel ensemble, conduit désormais par l'équipe dirigeante de Méridien, figurera à la huitième place mondiale. Il pèsera 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires et vingt-six mille chambres pour soixante-seize établissements, se rapprochant ainsi de l'objectif de M. Rodolphe Frantz, PDG de Méridien, d'exploiter une centaine d'hôtels.

Al. F.

M. Teulade hostile au projet de réforme des classifications de la Sécurité sociale

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, n'a pas l'intention d'agréer le projet de refonte des classifications des 180 000 salariés de la Sécurité sociale. Ce projet, qui a reçu l'accord de principe du patronat et de tous les syndicats, hormis la CGT – M. Jean-Marie Spaeth (CFDT) s'est abstenu – doit être ratifié dans les prochains jours, mais le ministre estime qu'il ne garantit pas *« une gestion dynamique des carrières »*.

Dans une lettre adressée à M. Hubert Maigrat, président (CNPF) de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), M. Teulade considère que le coût des dispositions envisagées est excessif (1,5 % de la masse salariale par an, soit 2 milliards de francs en six ans) et que celles-ci devraient *« reposer en priorité sur des critères de compétence et de qualification »* et non sur l'ancienneté. Selon le gouvernement, les salariés de la «Sécu» continueront d'atteindre trop rapidement le maximum de l'avancement conventionnel, alors que le recours à l'intéressement n'a pas été retenu.

Les partenaires soulignent que son adoption permettrait de désamorcer le malaise qui avait entraîné plusieurs conflits sociaux à l'automne 1990. A l'origine du compromis réalisé avec le CNPF, FO entend lancer un mot d'ordre de grève générale parmi les agents de la Sécurité sociale.

J.-M. N.

La réforme portuaire nécessaire, selon M. Bérégovoy

Le gouvernement juge « très substantielles » les ouvertures faites par les dockers CGT

Un sérieux signe de déblocage du conflit des dockers, qui dure depuis sept mois, est apparu le mardi 28 avril à l'issue de la rencontre entre le secrétaire général de la Fédération des ports et docks CGT, M. Daniel Lefèbvre, et le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin.

Au même moment, à Mulhouse, M. Pierre Bérégovoy déclarait que *« la réforme des dockers est nécessaire et constitue une mesure d'efficacité économique et de progrès social pour les intéressés eux-mêmes »*.

Le leader des dockers a présenté au gouvernement une série d'*« ouvertures »* de nature à servir d'amendements, parlementaires ou gouvernementaux, lorsque le texte du projet de loi viendra en discussion à l'Assemblée nationale à la mi-mai.

Ces amendements concernent deux points-clés de la réforme jusqu'à ce jour vigoureusement rejetés par la Fédération : la mensualisation des ouvriers et la *« dépéréquation »* du système d'indemnisation du chômage.

Le secrétaire d'Etat à la mer, qui devait répondre par écrit le 29 avril à M. Lefèbvre, estime que la réunion a été *« constructive, puisque la Fédération entre désormais, et pour la première fois, dans la logique de la réforme portuaire »*. Si, en ce qui concerne la mensualisation, le gouvernement reste ferme sur le principe de n'admettre dans les grands ports que 15 à 30 % d'effectifs de dockers intermittents (la majorité des travailleurs devant désormais être liés aux entreprises par des contrats de droit commun à durée indéterminée), en revanche, on estime place de Fontenoy *« très substantielle »* l'avancée de la Fédération sur le second point.

Un système de gestion des effectifs port par port et d'indemnisation décentralisée du chômage pourrait se mettre en place, responsabilisant de la sorte les entreprises, les ouvriers et les autorités administratives de chaque port. C'est un premier pas vers la *« dépéréquation »*.

Ce qui n'empêche pas, souligne-t-on dans l'entourage de M. Josselin, de prévoir à titre exceptionnel et de façon partielle un système assimilable à une « mutualisation » des risques-chômage.

F. Gr.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tout faux

JAMAIS je ne me le pardonnerai ! Mes enfants, ces pauvres innocents, je les ai massacrés en les mettant sur le pot, à heures fixes, dès qu'ils ont su s'asseoir. Ordre du Dr Spock, le gourou de l'époque, un sombre crétin qui a foutu en l'air des générations de bambins. Faute d'avoir exigé des parents qu'ils les fassent monter sur un escabeau ou une échelle, seul moyen de savoir s'ils maîtrisent leurs sphincters.

Pis ! J'ignorais, ça m'avait complètement échappé, que le bébé est une personne à qui on doit parler tout le temps et tout de suite. Tout de suite après avoir arrêté la pilule ou immédiatement après un G-test positif, mais c'est limite. Résultat : quand mon aîné, âgé de trois ans, a brusquement refusé d'enfiler sa salopette pendant que je langeais son cadet et que je me suis précipitée, complètement affolée, chez la psy, elle a exigé de me voir deux fois par semaine, pendant un an, avec le père du gamin, pour déblayer le lourd et ténébreux terrain de notre subconscient, avant d'allonger notre pauvre petite victime sur son divan. Et c'est là que j'ai sombré, une émission de radio, un article, un petit coup de Dolto, de temps en temps, ça peut pas faire de mal, on lève le coude pour prendre un de ses bouquins, dans le doltonisme mondain, histoire de ne pas paraître trop cruche aux yeux des copains.

Et puis un jour on se surprend à voir double, à regarder son gosse et à croire qu'ils sont deux, celui dont on s'occupe et l'autre qu'on étouffe.

Si c'est votre cas, ne désespérez pas. Achetez le Baret, Allô maman Dolto, il vous aidera à vous en sortir. Entre deux fous rires. N'empêche, c'est pas facile. Pour l'avoir moi-même consultée, je peux vous le dire, elle donnait des conseils euphorisants d'intelligence et de lucidité. Seulement voilà, faut pas en abuser. Surtout quand ils sont servis, façon fast-food, à la halte-garderie par une puéricultrice qui décèle dans le dessin gribouillé par un adorable bébé Lotus le signe d'un insurmontable complexe de culpabilité déclenché *in utero* par la mort, à l'insu de la mère et du gynéco, d'un ovule jumeau !

Après la victoire de M. Bush et de M. Clinton aux primaires de Pennsylvanie

Le milliardaire texan Ross Perot pourrait entrer en scène

M. Bush et M. Clinton sont sortis vainqueurs, comme prévu, des primaires organisées, mardi 28 avril en Pennsylvanie, par les deux grands partis. Mais l'éventualité de plus en plus probable d'une candidature indépendante du milliardaire texan Ross Perot modifie le jeu. M. Perot, s'il se présente le 3 novembre, pourrait prendre un nombre appréciable de voix aux deux candidats, en particulier à M. Clinton.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le républicain George Bush et le démocrate Bill Clinton ont remporté les élections primaires de Pennsylvanie, mardi 28 avril, sans dissiper, cependant, le manque d'enthousiasme d'une bonne partie des électeurs pour leur candidature. Le président pouvait se féliciter d'entamer la semaine en fanfare.

Quelques heures avant l'annonce de sa victoire, le baromètre de l'économie avait affiché pour ce trimestre le meilleur taux de croissance que le pays ait connu depuis longtemps (2 %), et la performance était saluée par toute la presse. L'étape de Pennsylvanie, puis les assemblées de parti *(caucus)* du Maine et du Wyoming jeudi apporteront à M. Bush les voix qui lui manquaient encore pour franchir la barre des 1 105 délégués; c'est le chiffre qui lui assure d'obtenir, lors de la convention républicaine, une investiture dont personne n'a jamais pensé qu'elle pouvait lui échapper.

M. Bush n'a guère eu à se battre : Patrick Buchanan, son unique adversaire républicain, le tonitruant bateleur du début de la course à l'investiture, ne fait pratiquement plus campagne. L'ancien journaliste et commentateur de télévision est resté muet et invisible en Pennsylvanie ; il recueille à peine 20 % des suffrages, alors que près de 80 % des électeurs républicains de l'Etat se sont prononcés pour M. Bush. M. Buchanan, qui se vantait d'être prêt à *« aller jusqu'au bout »*, paraît bien avoir passé un compromis avec la hiérarchie républicaine : en mettant sa campagne contre M. Bush en sourdine, il s'assure une place respectable à la convention de Houston, au mois d'août, et garde ses chances pour une éventuelle candidature en 1996. En restant tout de même dans la course, M. Buchanan qui, il n'y a pas si longtemps encore, disait haut et fort son horreur de tout compromis «politicien», se réserve la possibilité d'un baroud d'honneur pour les dernières primaires, par exemple celle de Californie, en juin.

Le démocrate Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, empoche plus de 50 % des électeurs démocrates qui ont bien voulu aller voter, c'est-à-dire sans doute moins de 30 % des inscrits. M. Clinton a eu la tâche un peu plus dure que M. Bush. L'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, était toujours là, même s'il est moins actif qu'il y a trois semaines à New-York, pour disputer l'investiture du parti à M. Clinton. M. Brown ne récolte qu'un faible pourcentage de suffrages (un peu plus de 20 %), mais n'en a pas moins continué à attaquer le chef de file des démocrates : *« Voter Clinton, c'est comme prendre un billet pour le* Titanic », a-t-il aimablement déclaré.

C'était là, de nouveau, mettre en doute la viabilité d'une candidature Clinton en novembre, quand il s'agira d'affronter M. Bush. Sur ce même thème, M. Clinton a dû essuyer les attaques du gouverneur démocrate de Pennsylvanie, M. Robert Casey. Celui-ci aussi n'a cessé de dénoncer la *«faiblesse»* d'un candidat Clinton qu'il juge trop fragile pour menacer sérieusement, cet automne, un homme politique aussi aguerri que George Bush. Le gouverneur de l'Arkansas n'en continue pas moins à engranger des délégués et, chaque primaire passant, à se détacher comme l'incontestable tête de liste des démocrates.

Si la probabilité d'un duel Bush-Clinton se dessine chaque jour davantage, il reste qu'aucun des deux candidats ne paraît mobiliser un électorat qui, sondage après sondage, confie que ni le président ni le gouverneur de l'Arkansas ne lui paraissent à la hauteur. M. Bush ne décolle pas d'un «taux de satisfaction» très bas; M. Clinton n'a pas le soutien d'une majorité des électeurs démocrates. Comme il en fut à chaque étape de la campagne, un «outsider» vient capter le dépit d'une large fraction de l'électorat : le rôle fut, tour à tour, tenu par MM. Buchanan, Paul Tsongas ou Jerry Brown. Aujourd'hui, il échoit à un homme, M. Ross Perot, qui entend se présenter en novembre – mais n'est pas encore officiellement candidat – comme indépendant.

Que ce milliardaire texan ait été, jusqu'à présent, plus enclin à dénoncer le président républicain et le candidat démocrate qu'à exposer son programme ne change rien à l'affaire : il se trouve toujours un fort pourcentage d'Américains pour se dire prêts à voter pour *« n'importe qui sauf M. Clinton ou M. Bush »*. A en croire un sondage publié au début de la semaine par le *New York Times*, si l'élection devait avoir lieu aujourd'hui sous une forme triangulaire, M. Bush l'emporterait avec 38 % des voix, devant M. Clinton (28 %), talonné de très près par M. Perot (23 %). Dans les sondages quotidiennement publiés par la presse américaine, l'entrepreneur texan ne cesse de gagner du terrain aux dépens du gouverneur de l'Arkansas. La presse accorde une place considérable à la possible candidature de M. Ross Perot. Elle rappelle aussi que les candidats indépendants, comme George Wallace en 1968 ou John Anderson en 1980, font souvent belle figure au printemps pour s'effondrer à l'automne.

ALAIN FRACHON

□ **Le laboratoire Pasteur-Mérieux reprend la distribution des immunoglobulines.** – Le laboratoire pharmaceutique français Pasteur-Mérieux a mis fin, mardi 28 avril, à la suspension de la distribution en France de ses immunoglobulines (*le Monde* du 29 avril). Cette décision suit le communiqué du ministère de la santé, concluant *« à l'absence de danger des immuno globulines actuellement disponibles »* en France, qu'elles aient été *« préparées ou non »* à partir de la matière première testée pour l'hépatite C.

□ **Alcatel-Espace mènera un consortium européen sur la TVHD numérique par satellite.** – Alcatel-Espace a été choisi par la Commission européenne comme chef de file d'un consortium d'études sur un système de diffusion de télévision haute définition numérique (TVHD) par satellite. Dans le cadre du programme européen RACE II, ce projet baptisé HD-Sat regroupe des partenaires italiens (dont la RAI), irlandais, allemand, anglais, et en France TDF, Thomson CSF et le CCETT. La filiale italienne d'Alcatel Telettra a déjà mené des expériences de transmission de TVHD numérique par satellite.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 23 à 34

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1992 a été tiré à 479 481 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

L'Europe de l'esprit

« Pourquoi les Français sont-ils le plus souvent indifférents à l'Europe ou traumatisés par elle ? » Dans « le Monde des livres », Philippe Sollers s'interroge sur le prince de Ligne (1735-1814) à l'occasion de la sortie de sa biographie par l'historien anglais Philip Mansel, *Charles-Joseph de Ligne, le charmeur de l'Europe*. Dans le même numéro : *Vichy, l'Université et les juifs*, de Claude Singer, par Jean-Pierre Rioux ; *les Fous de la République, histoire politique des juifs d'Etat de Gambetta à Vichy*, de Pierre Birnbaum, et *l'Avenir de juifs*, de David Vital, par Nicolas Weill.

Le « non » de M. Chevènement à Maastricht

L'ancien ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, n'en démord pas : dire « oui » au traité de Maastricht, quand on est militant socialiste, c'est, à ses yeux, opérer *« un complet tête-à-queue idéologique »*. Il précise pourquoi il dira « non ».

ARTS • SPECTACLES

LES ARTISTES ET LE SIDA



Plusieurs dizaines d'artistes, stars du cinéma, de la chanson ou de la danse ont accepté de prêter leur concours à l'émission « Sida urgence » que présente Antenne 2, le jeudi 30 avril, à partir de 20 h 45. Animée par Claude Sérillon, organisée avec le concours de trois associations – AIDES, ARCAT-sida et l'Association des artistes contre le sida (AACS) – l'émission a pour premier objectif de collecter des fonds, principalement pour le soutien aux malades et la recherche clinique. La générosité des artistes sollicités par toutes les causes humanitaires prend cette fois une dimension supplémentaire de solidarité. Les professions des arts et du spectacle payent en effet un lourd tribut au sida. Nous publions pages 24 à 27 un ensemble de témoignages et d'analyses sur les effets de la maladie chez les artistes et les intellectuels, sur la réponse qu'ils lui opposent, en France et aussi en Amérique et en Afrique.

« Sur le sida, on est dans le noir complet. Les artistes ont fait des choses, ont participé à des actions, des ventes de charité, mais on ne sait pas grand-chose sur l'utilisation des fonds collectés, sur les progrès de la recherche. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de résultats. Il faudrait donner des éléments à ceux qui s'engagent. Là, on ne donne pas assez d'espoir... ou de désespoir. Parfois, j'ai l'impression d'être au stade de la prière... »
(Le peintre Robert Combas a accepté de s'associer au dossier du *Monde* sur le sida.)

DIRE LA SOUFFRANCE ET RÉSISTER

CONSIDÉRÉ comme le plus vaillant défenseur des libertés individuelles, mais aussi son utilisateur le plus généreux et le plus insouciant, le monde des arts et du spectacle est frappé par le sida plus, beaucoup plus qu'aucun autre groupe de la population française. Les chiffres parlent. En 1987, le sida était la cause de près de la moitié de la mortalité masculine des professionnels de l'information, des arts et du spectacle, toutes classes d'âge confondues (1). En 1990, selon l'INSERM, près de 40 % des décès des hommes de vingt-cinq à quarante-quatre ans dans les mêmes professions, et pour la France entière, étaient dus au sida, chiffre qui passe à plus de 60 % pour la seule ville de Paris.

La situation n'est guère différente dans les autres pays occidentaux, même si, aux Etats-Unis, la maladie touche désormais surtout les couches les plus défavorisées de la population. Partout, la communauté artistique commence à payer son terrible tribut au sida. Si la comptabilité des morts peut servir de repère – d'ailleurs bien lent à lire sur les ordinateurs, – des milliers d'êtres humains sont dans leur vie quotidienne confrontés à la maladie ou à la séropositivité, avec ses «effets secondaires» sur la création individuelle ou collective, et donc, à terme plus ou moins bref, sur la vie culturelle des nations. Les témoignages sont éloquents et viennent confirmer les chiffres de l'INSERM. Il ne se passe pas une semaine sans que l'on annonce la mort d'un comédien, d'un danseur ou d'un musicien.

«Toute personne travaillant dans le spectacle connaît au moins une personne touchée», racontent de nombreux témoins. Jean-Paul Montanari, organisateur du Festival Montpellier danse, peut être plus précis : *«J'ai un carnet sur lequel je note les gens que je connais et qui sont morts. J'arrive à trente. J'avoue ne pas avoir la force de refaire ce carnet d'adresses.»*

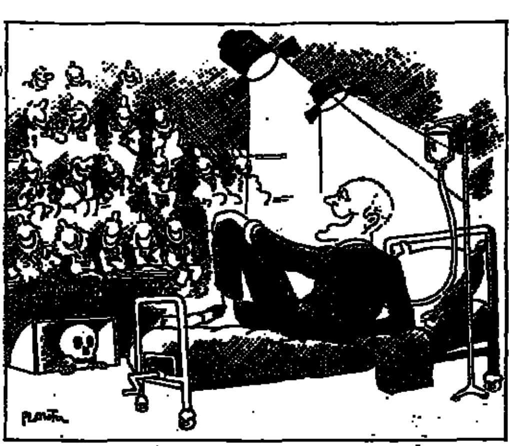
Le nombre des célébrités disparues confirme les statistiques. Le chanteur Klaus Nomi n'a-t-il pas été la première personnalité touchée – il est mort en 1983 – dont la presse ait parlé ? Depuis, la liste, emblématique, s'allonge : Freddie Mercury, Rock Hudson, Brad Davis, Robert Mapplethorpe, Hervé Guibert, Guy Hoquenghem, Jean-Paul Aron, Michel Foucault, Keith Haring. Derrière ces figures qui ont fait la «une» des journaux, il y a une liste beaucoup plus longue de noms, reconnus dans leur spécialité, dont la disparition est une perte pour le patrimoine culturel : le chorégraphe de Broadway Michael Bennett, le danseur étoile Clark Tippet, le cinéaste Michel Béna, le pianiste Youri Egorov, le comédien Alain Salomon, mais aussi «Pinpin», le plus illustre des maquilleurs d'opéra, attaché au Festival d'Aix et à plusieurs grandes vedettes du chant. Ce n'est pas la première fois qu'une épidémie vient décimer, voire anéantir des populations entières. Et le VIH, virus du sida, n'est sans doute pas le dernier agent infectieux qui prendra les hommes pour cible. C'est en revanche la première fois que les gens de culture sont à l'épicentre du phénomène.

Le nombre des personnes touchées est ainsi certainement supérieur à ce que l'on sait, car de nombreux artistes – parfois illustres – préfèrent cacher leur maladie pour préserver leur vie privée ou pour ne pas perdre un contrat. *«Dites que tel danseur est malade et vous pouvez compromettre deux mois de tournée»*, assure un organisateur de spectacle. L'agence de communication Alice n'a pas trouvé un seul acteur, même méconnu, qui accepte de poser pour une affiche – *«Dis-moi oui»* – dans laquelle on lui faisait dire : *«Si je suis séropositif, je peux t'en parler ?»*

FRÉDÉRIC EDELMANN et MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 24

(1) Haton, Michel Jougla, Bouvier-Colle et Maguin, *Mortalité par sida en France*, pp. 224-242, in *Mortalité et causes de décès en France*, Doin, 1988.



CRÉER EN ÉTAT D'URGENCE

L'urgence aiguise le talent. La conscience de la mort force à aller à l'essentiel. La pudeur n'est plus de mise. Seulement le courage, la noblesse, l'amour. Pour les comédiens, mourir du sida ou de phtisie comme Molière, peu importe. Pourvu que ce soit en scène.

IL ne suffit pas qu'une cause soit juste pour donner de bonnes créations. Le sida n'échappe pas à la règle. Si la chanson de Barbara, *Sidamour*, est superbe, le galeriste Yvon Lambert rappelle que *« depuis Guernica, rien d'intéressant en peinture n'a été fait sur des phénomènes de société »*. La photographie en revanche donne une œuvre foisonnante, essentiellement due à des auteurs américains – Robert Mapplethorpe, Nan Goldin, Nicholas Nixon, Jane Evelyn Atwood – avec des images qui oscillent entre le témoignage et la création.

La forte personnalité d'Hervé Guibert a rayonné sur une littérature fort riche *(lire page XX l'article de René de Ceccatty)*. Parmi les gens de théâtre, ce sont les auteurs qui parlent le plus facilement de leur sida. Sans doute parce qu'ils ne parlent jamais que d'eux-mêmes, de ce qui les traverse : désirs, fureurs, bonheurs, souffrances. *« Le sida ne fera jamais une bonne pièce. Je ne ferai jamais une pièce sur le cancer, je ne monterai jamais un spectacle sur le sida. Jamais. Vous savez, ça parle rarement de la maladie, le théâtre »*, affirme Patrice Chéreau dans le prochain numéro de *Sida Solidarité-Spectacle*. Le sida a pourtant inspiré quelques pièces, dont deux chefs-d'œuvre : *Une visite inopportune*, de Copi, et *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès. L'un et l'autre étaient malades quand ils ont écrit leur texte, et ils ont écrit dans un état d'urgence qui a aiguisé leur talent, leur personnalité, leur façon d'être et de faire. Ils n'avaient plus assez de force pour se disperser. Ils n'avaient plus le loisir de se tromper.

Une visite inopportune raconte les derniers jours d'un vieil acteur ringard qui fête son anniversaire dans l'hôpital où il meurt du sida, en compagnie d'un ancien amant, d'une infirmière hystérique, d'une diva qui l'est encore davantage, d'un médecin cinglé, et d'un jeune homme : le monde dérisoire et somnambulique de Copi, sa poésie, son ironie doucement impitoyable. Copi ne négligeait aucun excès, lui qui était si frêle, qui avait tant de fois frôlé la mort. Voilà quelques années, on l'avait emmené à l'hôpital, en état de coma éthylique. Les médecins se sentaient désarmés, le soignaient sans trop d'espoir. Un jour, il a émergé, il est parti comme si rien ne s'était passé. La mort, il vivait avec, sans terreur, semble-t-il. Tout au moins savait-il étouffer son angoisse dans la fumée et l'humour. Copi était un seigneur.

Le sida ne l'a pas étonné. Il s'est soigné, il a écrit, s'est servi de lui et des amis qui mouraient avant lui. Il les a observés, s'est observé non comme un cobaye, mais comme un personnage de théâtre – de son théâtre extravagant où la raison n'a rien à faire. Copi aurait peut-être souhaité assister à la première d'*Une visite inopportune* qui, avec *le Public*, de Garcia Lorca, inaugurait le Théâtre national de la Colline en 1988. Physiquement, il s'était abîmé, peut-être est-ce par pudeur qu'il est mort quelques jours avant.

Dans *Roberto Zucco*, Bernard-Marie Koltès ne dit pas un mot du sida. Il détaille le parcours d'un homme jusqu'à la mort, jusqu'à ce flash lumineux, cet éblouissement qui s'empare de lui, et c'est la fin de la pièce. Là il ne s'agit pas d'ironie, de dérision. Mais d'une sorte d'initiation au néant. D'une séquence à l'autre, Zucco rencontre des êtres auxquels il doit s'arracher. Il se dépouille de la vie. Bernard-Marie Koltès voulait terminer sa pièce avant de ne plus avoir la force d'écrire. Il s'y est consacré. Il s'est isolé.

Bernard-Marie Koltès n'allait même plus dans les cinémas de Barbès voir les films karaté, un genre qu'il avait beaucoup apprécié. *« Il faut se borner aux choses essentielles »*, disait-il. Dans sa construction, dans l'enchaînement des scènes depuis le premier meurtre jusqu'à la chute finale, dans la pureté du langage, dans son lyrisme concis, *Roberto Zucco* traduit exactement cette préoccupation.

A propos du sida, le désarroi, le sentiment d'injustice et de fatalité est plus fort encore que pour n'importe quelle autre maladie, parce qu'il était inconnu quand ses victimes ont été contaminées. *« Flaubert, Maupassant, sont morts de la syphilis, mais ils savaient ce qu'ils risquaient en fréquentant les bordels. Pour le sida, personne ne pouvait rien savoir. Alors, aujourd'hui, on ne peut plus vivre de la même façon »*, dit Virginie Thévenet. Dans son dernier film, *Sam Suffit*, elle a introduit un personnage de femme excentrique, qui, apprenant qu'elle est séropositive, déclare avec panache : *« Je ne retiens qu'un mot : po-si-ti-ve. »*

Au-delà de cet exemple, le sida envahit de plus en plus le cinéma. D'un côté, les « docudrama » assez médiocres comme *Un compagnon de longue date* (1990), de l'Américain Norman René, qui n'aboutissent qu'à enfermer la maladie dans un cliché. De l'autre, Cyril Collard – qui aborde la maladie de face *(lire l'entretien avec Danièle Heymann page XX)*, – Léos Carax (*Mauvais sang*), Paul Vecchiali (*Once More*) et Bertrand Blier (*Merci la vie*). *« Je voulais que le fantôme du sida rôde dans le film*, a expliqué ce dernier. *Faire un film sur deux filles d'aujourd'hui, aborder leurs problèmes de sexe sans parler du sida serait profondément malhonnête sans tomber dans le catastrophisme. »*

Dans son prochain film – *Mensonge*, de François Margolin – Nathalie Baye joue le rôle d'une femme séropositive qui se plonge dans le passé caché de son mari : *« Beaucoup d'acteurs ont refusé le rôle de mon mari parce qu'il est séropositif. Je respecte leur choix, mais mon personnage aussi est séropositif et cela ne m'a pas posé de problème ! »*, a déclaré l'actrice dans *Studio* d'avril 1992.

Pour les comédiens de théâtre, le sida est une maladie comme une autre : elle n'existe pas, on n'en parle pas. Aux dernières répétitions, les comédiens somatisent, se couvrent d'urticaire, deviennent aphones, ont des angines, des lumbagos, souffrent de tout et de n'importe quoi. Ils peuvent jouer avec 40 de fièvre et des piqûres de pénicilline. La scène les guérit. Là, plus ou moins consciemment, ils rêvent de mourir comme Molière. Ils rêvent de jouer *l'Aiglon* avec une jambe de bois comme Sarah Bernhardt ou d'immobiliser leur hanche malade au fond d'un trou de sable comme Madeleine Renaud pour *Oh ! les beaux jours*.

La danse donne les témoins les plus « concernés ». Dominique Bagouet avec son *Strange Days* ; le Belge Thierry Smits et *Eros Deletere*. Dans sa dernière création à Montpellier, l'Américain Bill T. Jones interpellait, en plein spectacle, des prêtres qui acceptaient de jouer le jeu : *« Est-ce que vous considérez que le sida est un châtiment divin ? Comment justifiez-vous la position du pape sur les préservatifs ? »* Daniel Larrieu en revanche, veut échapper au stéréotype : *« Quand on me dit que ma dernière création a pour sujet le sida, je le prends mal. C'est un bon créneau pour journalistes, ça fait « coup ». Je préfère que les gens comprennent ce qu'on y a mis, au-delà de cette histoire : un message d'amour. »*

COLETTE GODARD
et MICHEL GUERRIN

RENCONTRE

avec Lucas Van Dapperen

DANSER LA FRAGILITÉ DU CORPS

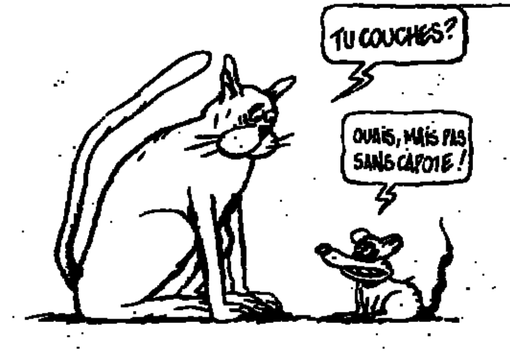
Après des études de danse classique au Conservatoire royal de La Haye, le Néerlandais Lucas Van Dapperen, vingt-neuf ans, a travaillé un an avec Jiri Kylian et le Nederlands Dans Teater. Convoité par des compagnies étrangères, il choisit, en 1984, le Lyon Opera Ballet. Deux ans plus tard, il apprenait sa séropositivité.

« J'ÉTAIS désemparé, car je pensais être le seul danseur touché. On était alors au début du sida. Les danseurs en parlaient peu. Aujourd'hui, beaucoup sont morts dans les professions du théâtre et de la danse. Il y a beaucoup plus de séropositifs qu'on croit, notamment des chorégraphes de renom. C'est leur choix de ne pas le dire.

» Sans le crier sur tous les toits, j'ai dit que j'étais touché, car j'ai toujours informé mes proches de ce qui m'arrivait. A quinze ans, mes parents, les gens de mon école savaient que j'étais homosexuel. Ça permet de reconnaître les vrais amis, ceux qui vous acceptent. Les réactions ont été plutôt intelligentes. L'administration de l'Opéra de Lyon était au courant, mais personne ne m'en a parlé, et c'est tant mieux.

» J'étais déprimé, je voulais tenir un journal de mort annoncée. Mais comme j'ai un caractère optimiste, j'ai repris le dessus. C'est déterminant pour lutter contre la maladie. J'ai continué de danser tant je me sentais en pleine forme. Danser en étant séropositif, c'est ressentir un peu plus la présence de la mort. Mais c'est surtout une aide. La danse demande une telle discipline, une telle passion qu'on apprend à se battre. Et puis les gens ont eu un comportement formidable autour de moi. Je connais en revanche un danseur d'une autre compagnie qui a été

➡



L'humour est aussi utilisé dans la lutte contre le sida. Surtout dans le domaine de la prévention et pour la promotion des préservatifs. Ici, deux dessins tirés du recueil de bandes dessinées, *les Aventures du latex*, souvent hilarantes, parfois efficaces, diversement élégantes, qu'a publié la Fondation du Présent.

DIRE LA SOUFFRANCE ET RÉSISTER

Suite de la page 23

Il y a enfin la masse des intermittents du spectacle, qui peuvent être atteints par la maladie et que leur anonymat écarte de ces statistiques.

Victimes, les artistes sont en même temps ceux dont on attend qu'ils donnent une représentation acceptable pour l'esprit d'une maladie perçue comme insupportable : réflexes de rejet « justifiés » par des formes primaires de morale où charité, compassion, solidarité sont absentes ; peurs irréfléchies, rappelant le temps d'une tuberculose qui revient d'ailleurs au galop, remettant au goût du jour *la Montagne magique* de Thomas Mann.

Représenter la maladie par les mots, comme l'a fait Hervé Guibert, par la danse, comme l'a fait Bill T. Jones, par le cinéma, comme s'y est risqué Bertrand Blier, est sans doute un impératif si l'on doit se faire à l'idée, comme il est probable, que l'épidémie est loin de son terme. Les artistes sont peut-être les premiers, sinon les seuls, à pouvoir dialoguer entre l'espoir et le désespoir, mais aussi à incarner le retour de la mort « jeune », dans des sociétés anesthésiées par une foi tonique dans les antibiotiques.

Faut-il dire sa maladie, avec ou sans *« aveu »*, pour reprendre l'expression réhabilitée par Jean-Paul Aron – et à laquelle Michel Foucault avait eu la subtilité d'échapper, choisissant l'intimité de sa mort au même titre que la liberté de sa vie. Il est vrai que cette question de l'aveu ou de la révélation publique de sa maladie peut jouer un rôle capital. On le sait bien dans les milieux proches des malades, en particulier dans les associations : rien ne fait avancer la cause de la solidarité ni celle de la prévention autant que l'« héroïsme » de quelques personnalités dans la notoriété desquelles le public aime à se représenter. Rock Hudson, le premier, Magic Johnson ou Arthur Ashe en dernière heure. Car les sportifs, par la médiatisation de la télévision, ont rejoint les artistes.

Il faut une force peu commune pour accepter ainsi de briser son image. Ils sont peu nombreux à faire ce choix. Ou tout simplement à le pouvoir, car il faut aussi en assumer les conséquences économiques. Quel producteur estimera sans importance la séropositivité et, *a fortiori*, la maladie déclarée de tel artiste qu'il s'apprête à engager ? Quel investisseur pourrait se ruer sur les actions de telle maison de couture, dont le renom repose souvent sur le talent d'un seul homme, sans prendre des garanties sur la santé de son futur « poulain » ? De tels problèmes se posaient avant le sida, ils se sont trouvés considérablement amplifiés depuis quelques années, au point qu'Yves Saint Laurent a dû lui même rendre public les résultats négatifs de son test quelque temps avant l'introduction des actions de sa société sur le second marché de la Bourse de Paris.

Car la rumeur vient parfois relayer la réalité. Celle qui a empoisonné la vie d'Isabelle Adjani, à l'automne 1986, contrainte, par la passive malveillance des conversations, de venir justifier de sa santé devant les téléspectateurs. Celle qui a touché tel ou tel danseur étoile. Celles qui sont le lot quotidien d'Hollywood : Madonna, Liz Taylor ou Burt Reynolds, parce qu'ils participent à la lutte contre le sida... La rumeur, enfin, qui touche une foule d'acteurs anonymes, danseurs, techniciens, décorateurs, musiciens.

La rumeur court, la rumeur frappe. Il est vrai que les « professions des arts et du spectacle », pour s'en tenir au vocabulaire rigoureux de l'épidémiologie, sont si malmenées qu'il lui arrive de temps à autre de tomber juste, parfois aussi de se tromper de maladie. Difficile désormais d'avoir un « honnête » cancer ou une « franche » sclérose en plaques si l'on est enfant de la balle. Il suffit d'avoir un peu maigri ou d'être resté silencieux quelques semaines pour être au centre des discussions du café des artistes. La profession est désormais marquée par le sida, comme les comédiens étaient jadis excommuniés.

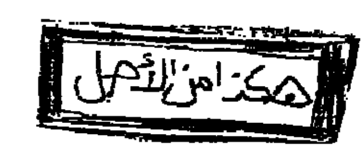
Le sida a modifié les comportements. Les premières années ont été l'occasion de quelques dérapages, comme cet acteur séropositif qui ne put jouer dans un Marivaux car il devait embrasser sa partenaire. Le journaliste Patrick Bossatti et le metteur en scène Alain Neddam ont lancé l'année dernière leur bulletin *Sida-Solidarité-Spectacle* (2) pour *« informer des professions culturelles qui pourraient être à la pointe du traitement social de l'épidémie de sida »*. Et de rappeler l'exemple de Jacques Weber, directeur du Théâtre de Nice : *« J'ai un ami que j'ai fait jouer coûte que coûte pendant sept ans, pensant que le travail, la communauté d'une troupe, le jeu, la scène sont non pas les remèdes mais les rédempteurs d'une force morale essentielle dans l'épreuve des jours comptés. »* Un grand chorégraphe a même modifié sa chorégraphie pour maintenir dans son spectacle un danseur tombé malade : *« A l'hôpital, les infirmières ont vanté la beauté de son corps étalé dans la presse. Une semaine plus tard, il sortait de l'hôpital. »*

Au-delà des réflexes de solidarité, Patrick Bossatti et Alain Neddam s'inquiètent pour *« toute une population d'acteurs, danseurs et intermittents du spectacle qui s'embrassent, boivent, vivent ensemble ; mais, une fois le spectacle fini, on ne se voit plus et on meurt seul. En fait, la confidentialité a plus de vertu que la solidarité. »* Ils se souviennent de ce chanteur dans une comédie musicale qui a développé la maladie dès qu'il a appris que le spectacle entrait dans les cinquante dernières représentations. Marqué par la mort d'un proche, Daniel Larrieu reconnaît que l'épreuve a bouleversé son approche du travail : *« Les histoires de pouvoir, qu'est-ce que je m'en tape. Pareil pour la peur. »*

Dans le milieu de la danse, on parle à visage découvert. *« Je me bats contre la tolérance et pour l'acceptation »*, aime rappeler le chorégraphe Bill T. Jones. *« La danse a quatre wagons d'avance sur l'approche humaine de la maladie, tant nous sommes hors des conventions et que la danse impose, de fait, le dialogue de la différence. Un « beau » corps, malade ou pas, je m'en fiche. J'aime le corps habité »*, explique Daniel Larrieu. Le Festival de Montpellier est en pointe – un préservatif est fourni avec le programme depuis trois ans, – où Jean-Paul Montanari a organisé en 1990 une table ronde sur la danse face au sida. Le rapport au corps est tel que beaucoup y ont englobé la maladie. Contrairement à l'acteur, qui voudra mourir en scène comme Molière, le danseur devra arrêter dès les premiers symptomes, tant l'AZT s'attaque aux muscles et « coupe les jambes ».

Les professionnels n'ont pas attendu longtemps pour réagir. Aux Etats-Unis, Liz Taylor est montée au créneau dès les premières années de la maladie (apparue en

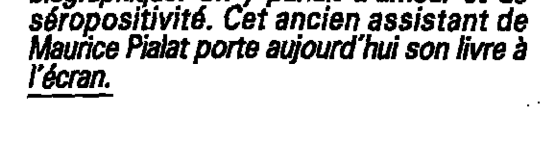
➡



R E N C O N T R E
avec Cyril Collard

LES ARTISTES ET LE SIDA

FILMER LA FUREUR DE VIVRE



Il y a trois ans, Cyril Collard publiait un roman, les Nuits fauves, *en partie autobiographique. On y parlait d'amour et de séropositivité. Cet ancien assistant de Maurice Pialat porte aujourd'hui son livre à l'écran.*

CYRIL COLLARD a trente-cinq ans, un air libre et vagabond de gitan, une formation d'ingénieur. Il rit très souvent, porte des bracelets de force en cuir noir, des grigris de loubard, mais ce ne sont que des réminiscences de pacotille, des signes extérieurs désormais sans importance. En 1989, après avoir été l'assistant de Maurice Pialat et réalisé des courts-métrages, dont le très remarqué Alger la blanche, *il publiait chez Flammarion un roman,* les Nuits fauves. *Le héros lui ressemblait, était séropositif. Entre castagnes et dérives, il était l'amant de Laura qui l'aimait trop pour tenir compte du danger... Le livre fit assez de bruit. On salua la* «franchise pathétique», *qui inscrivait Collard* «parmi les premiers à témoigner de l'horreur ordinaire du sida».

Aujourd'hui, avec une force, une vitalité, une certitude qui viennent à bout de toutes les fatigues, et que seules perturbent quelques taraudantes tracasseries financières, Cyril Collard achève les Nuits fauves, *le film. Adaptation et dialogues de Cyril Collard, mise en scène de Cyril Collard, avec, dans le rôle principal, Cyril Collard. A noter que tous les sponsors sollicités – sociétés de champagne, industrie automobile – qui donnent souvent quelques subsides au cinéma pour que leur marque apparaisse à l'écran, se sont défilés, effarouchés par le sujet. En désespoir de cause et avec un certain à-propos, la jeune productrice Nella Banfi se tourne alors vers les fabricants de préservatifs : eux au moins sont à même de comprendre le propos superbement prophylactique des* Nuits fauves... *Refus sur toute la ligne.*

Pour avoir vu quelques images du film, on peut témoigner qu'il promet beaucoup. Violent et tonique, sans pathos ni complaisance, avec une guest star *formidable : la vie.*

«Jean-Paul Aron avait été le premier à parler «à haute voix» de son sida, *dit Cyril Collard.* J'ai suivi, avec *les Nuits fauves.* Il faut cependant distinguer le livre de sa médiatisation. J'ai écrit un roman, pas un récit. J'y ai mis des choses vécues, d'autres inventées. Mais à partir du moment où j'ai choisi d'aborder ce truc-là, et dans la mesure où je pense que ce que l'on crée, passe par soi-même, par le corps, par l'épreuve du corps, j'aurais trouvé d'une malhonnêteté totale de briser la chaîne. L'honnêteté, l'évidence veut que l'on aille jusqu'à répondre, oui, je suis séropositif.

» Une précision importante, le livre et par conséquent le film appartiennent déjà à un temps révolu. Avant 1989, il y a eu l'écriture, les faits qui l'ont inspirée. Et la question centrale de la «faute» du héros qui fait l'amour avec une fille sans lui dire qu'il est séropositif me paraît liée étroitement à l'époque. Le fait de ne pas dire, de ne pas avoir intégré cette obligation à sa vie, est désormais inconcevable. Le film appartient donc davantage aux années 85 qu'aux années 80, et plusieurs références, musicales notamment, y renverront.

» Mais la culpabilité, puisque tout de même il en est question dans *les Nuits fauves*, réside surtout dans le fait que le héros est imprégné de culture judéo-chrétienne, la culpabilité, elle n'est pas dans la maladie. La problématique du film, comme on dit aujourd'hui, n'est ni la maladie, ni l'homosexualité, ni la bisexualité qui constituent des éléments du décor. Ce que j'essaye de décrire, de filmer, ce sont des rapports entre les gens. Quand le livre est sorti, j'ai senti qu'on n'arrivait pas à me ranger dans une case, dans un tiroir, et que cela dérangeait. Ce n'était pas un écrivain homosexuel qui parlait, bien qu'il couche avec des mecs ; son bouquin, ce n'était pas un reportage sur le sida... Après la publication de *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Maurice Pialat m'a téléphoné – *les Nuits fauves* se vendait encore un peu, – pour me dire : *«Alors, Hervé Guibert t'a volé la vedette? Qu'est-ce que tu veux, tu n'as pas l'air assez malade pour que ça marche.»*

» C'était une boutade, bien sûr. Ce que je veux dire, c'est que mon propos est ailleurs. Oui je parle du sida, je parle du sida à la première personne, mais pour tenter d'élargir le propos, dans le sens qui me paraît important maintenant, c'est-à-dire que nous sommes tous solidaires de ça, pour une raison ou pour une autre. Ce n'est plus seulement une histoire de pédés ou de camés. On est là, dans notre Occident suralimenté, à conserver encore cette notion absurde que le sida est une maladie d'artistes parce que les artistes seraient des pédés, quand des dizaines de milliers d'Africains qui ne sont pas des artistes meurent.

» Il est temps d'apprivoiser le rapport à la maladie. A partir du moment où on sort de l'exception, du ghetto pédés-camés, où on remet le sida dans la perspective d'autres problèmes de société, peut-être qu'on avance. A ce propos, je trouve scandaleux que les gens connus qui en meurent cachent la vérité. Même après leur mort, à cause de leur notoriété, ils ont un rôle fondamental à jouer. Assumant leur vie comme ils assument leur mort, ils aident à rester ou à entrer dans un principe de réalité, à sortir des métaphores qui ne font que recouvrir le sida d'un voile complaisant. Il ne s'agit ni de «maladie d'amour» ni de «châtiment» ; de qui? de quoi? il s'agit bien du sida.

BERNARD FAU

» Qu'il ne faut pas mettre sur le même plan que la guerre de 1914, de 1939, le nazisme, etc. Oui, je fais allusion à *Merci la vie* de Bertrand Blier, brillamment écrit et réalisé, par ailleurs. Dans la manière dont le phénomène artistique se déclenche, il y a quelque chose qui est de l'ordre de la résistance. Je crois qu'on résiste. On résiste à un virus, on résiste à un tyran, à une idéologie. Ça ne veut pas dire qu'il faut tout foutre dans le même panier. Cette fonction de résistance est remplie pour moi par le cinéma de Fassbinder, par le *Bayan Ko* de Lino Brocka, qui me dit la dictature des Marcos sans que j'aie besoin d'aller à Manille, tout comme les films de Stephen Frears témoignent de l'Angleterre de Mme Thatcher sans parler politique.

» Evidemment, il a fallu slalomer pour monter *les Nuits fauves*, mais finalement, il ne faut pas se plaindre, j'en connais qui galèrent encore plus pour financer des sujets moins «à risques» que celui-là! Une sorte de terrorisme positif a d'ailleurs joué en ma faveur : à la lecture du scénario, les gens s'attendaient à voir arriver un type confondu de douleur, et puis non, au contraire. Bon, je suis là, je pérore, et peut-être que dans six mois j'aurai maigri de trente kilos, j'en sais rien...

» En tout cas, j'aimerais que *les Nuits fauves* fasse à ceux qui le verront le même effet que me fait à moi le flamenco. Quand j'écoute un morceau que j'aime particulièrement, j'éprouve des sentiments très forts et contradictoires. On m'a parlé de la vie, de l'amour, du sang, de la souffrance, de la mort, et moi, j'en retire une incroyable énergie. Il me semble que le parallèle avec mon film est juste. Dans *les Nuits fauves* on vous parlera de passion, de sang encore, et même de sang contaminé, et ça vous donnera la pêche, je crois. Je voudrais dire une chose encore, étonnante, c'est que l'angoisse de la maladie tombe avec la maladie.»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

➡

rejeté par ses pairs et par les habilleuses parce qu'il avait des taches de Kaposi sur la peau.

» Depuis que je suis malade, je me suis rendu compte que l'apparence du corps n'était pas importante. C'est si fragile... Il suffit, pour un danseur, de s'arrêter une seconde et il perd son acquis. Mon corps a changé. Je savais que je ne serais jamais Barychnikov, je voulais donc aller vers le théâtre. Avec Maguy Marin, j'ai trouvé un compromis. La chorégraphe a monté *Cendrillon* à Lyon en novembre 1985, puis *les Sept Péchés capitaux*, en 1987. Je jouais le rôle d'un bébé dans un landau poussé par la mort. Je chantais une chanson populaire allemande avec une voix de bébé : *«Est-ce que l'amour peut être un péché?»* Je crois que la maladie m'a donné une conviction dans mon interprétation. » Maguy Marin connaissait ma séropositivité. Elle est très exigeante. On répétait jusqu'à minuit, et elle gueulait tout le temps. C'était très important de ne pas sentir la pitié venant des autres danseurs. Ce n'était pas toujours le cas, mais je tenais bien le coup. Seuls les cours de danse classique, le matin, m'essoufflaient et je ne les finissais presque jamais.

» Dans *Coups d'Etat*, présenté à Montpellier, je tenais le rôle d'un «roi de la bouffe». C'était dur psychologiquement, car on envoyait de la peinture sur mon corps nu. J'avais déjà un des symptômes de la maladie : des irritations «en papillon» sur la peau du visage. La peinture n'arrangeait pas les choses, mais je tenais à ce rôle.

» Je suis tombé malade lors de répétitions à Avignon pour un spectacle au Palais des papes en 1989. Je quittais souvent les répétitions pour me reposer dans les loges. Maguy Marin ne cessait de me rassurer. Quelques jours avant la première, j'ai dû être hospitalisé, j'ai fait une pneumocystose. Je suis passé de 75 kilos à 48 kilos pour 1,81 mètre. Les médecins ont dit que c'était la fin. J'ai vu ma sœur «prendre mon corps». J'ai réagi et je m'en suis sorti. La compagnie est venue me voir à l'hôpital où je suis resté quatre mois. J'ai été payé jusqu'à la fin du spectacle, comme si je l'avais dansé.

» J'ai alors décidé d'arrêter la danse. Se battre pendant des heures, des mois, juste pour qu'un petit doigt soit bien positionné, ce n'était plus la vie telle que je la voyais. J'ai passé un diplôme de français à l'université de Lyon 2. J'ai travaillé pour le Festival Montpellier Danse, J'ai participé avec Guy Darmet, en avril 1991, à la soirée contre le sida, «Danser la vie». » Depuis septembre dernier, je travaille à mi-temps pour la compagnie Maguy Marin. La danse me paraît loin. Le milieu artistique me manque. J'ai vu beaucoup de spectacles, mais je les trouve trop noirs. La vie est déjà si grise. J'ai besoin de rire.» ■

➡

1981), et mène avec l'American Foundation for AIDS Research (AmFAR) un combat incessant pour rassembler les fonds sans lesquels les malades, artistes ou non, mourraient dans la rue. Dernier exemple, le plus spectaculaire, le concert de Wembley, le 20 avril dernier, en hommage au chanteur Freddie Mercury, devrait rapporter autour de 20 millions de livres (200 millions de francs). Les artistes ne se contentent pas de chanter mais distillent des phrases chocs, tel George Michael : *«40 millions de gens mourront du sida d'ici l'an 2000. Si vous pensez que ce ne seront que des homosexuels ou des drogués, alors vous en faites déjà partie.»*

Les Américains sont les plus en pointe dans ce genre d'opérations *(lire l'article d'Henri Béhar page 27)*, comme il l'ont été dans le développement des associations d'aide humanitaire. C'est d'ailleurs sur ces modèles américains qu'Aides a été créée, en France, après la mort de Michel Foucault, et animée par un groupe où intellectuels et artistes ont toujours été majoritaires par rapport aux représentants du corps médical (3). Ces mêmes intellectuels, ou presque, que l'on retrouve à l'ARCAT-sida (4), que préside Pierre Bergé, président de l'Opéra Bastille et de la maison Yves Saint Laurent. Chaque année, Pierre Bergé organise avec le Syndicat des couturiers et créateurs de mode un gala dont le succès témoigne autant de la capacité d'une profession à réagir avec générosité que de l'impact du sida sur le milieu de la mode.

Pour être victimes de l'épidémie, et pour devoir être l'interprète de l'ensemble des «personnes vivant avec le sida» (expression consacrée, d'origine américaine, qui désigne l'ensemble des porteurs du virus, séropositifs ou malades), les artistes ont la redoutable obligation d'accepter, ou de refuser, de soutenir auprès du public des appels de fonds sans lesquels le réseau associatif ne pourrait survivre, et sans lesquels la recherche clinique serait dans un état plus pitoyable qu'elle ne l'est dans bien des hôpitaux.

En France, ce genre d'actions reste timide. *«C'est lié à la peur de voir son image associée à celle du sida»*, expliquait Catherine Deneuve dans *Gai Pied hebdo* de décembre 1991, et qui a déjà présidé le gala des créateurs de mode. Recherchant, sans succès, une locomotive pour sensibiliser les jeunes, l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) n'a pas hésité à utiliser, sans autorisation, l'image de Johnny Hallyday pour une de ses campagnes, et a été condamnée par les tribunaux en 1991. Toujours dans *Gai Pied*, Michel Piccoli estimait cependant qu'*«il n'est pas forcément bon que le public associe systématiquement le monde du spectacle au sida, car c'est une façon de marginaliser l'épidémie»*. Le système du gala est également critiqué comme *«un moyen de payer pour ne plus en entendre parler»*, affirme un chanteur.

Line Renaud est bien consciente de ces dangers, elle qui, la première en France, a créé en 1985 l'Association des artistes contre le sida. Les premiers à la rejoindre furent Thierry Le Luron, Dalida, Catherine Lara, Francis Huster, la baronne de Rothschild, Nana Mouskouri, Suzanne Flon. *«C'était impossible d'avoir des artistes masculins ou des jeunes. Ils me disaient qu'ils n'étaient pas libres»*, se souvient Line Renaud. Son premier gala, au Paradis latin, a rapporté 1,5 million de francs. Une opération sur FR3 avec Pierre Bellemare a rapporté 10 millions de francs en 1986. *«Je me suis aperçu que seule la télévision pouvait ramener des sommes conséquentes.»*

Le Téléthon et quelques tabous feront qu'il faudra attendre six ans avant qu'une opération d'envergure ne se reproduise à la télévision, avec l'émission d'Antenne 2 du 30 avril prochain. Alain Bashung, Patrick Bruel, Alain Chamfort, Jean-Hughes Anglade, Marlène Jobert, Francis Huster, Nathalie Baye, Julien Clerc, Michel Sardou, William Sheller, Etienne Daho, Jean-Paul Belmondo seront présents sur le plateau d'Antenne 2 ou diffusent des messages. *«C'était impensable il y a cinq ans»*, estime Line Renaud. Lors de cette soirée, des chanteurs comme Jacques Higelin, Julien Clerc et Françoise Hardy feront la promotion d'un disque au profit de l'Institut Pasteur.

D'autres actions, moins spectaculaires, ont donné des résultats plus mitigés. Le galeriste parisien Yvon Lambert a été le premier, en 1987, à organiser une vente – «L'art contre le sida» – qui a rapporté 1 million de francs. Elle réunissait des œuvres de Bacon, Barcelo, Boltanski, Cartier-Bresson, Christo, Combas, Garouste, Lewitt, Mapplethorpe, Schnabel, Soulages, Viallat, Wesselman... Sur le même registre : «Art Session» à Paris, en 1991, montée par Monique Habib-Rappoport; une vente de photos contemporaines, «Red Hot Again», avec le concours du ministère de la culture, en novembre dernier; un concert de musique française du XVIIe siècle à l'Opéra Comique en mars 1991 ; le gala «Danser la vie» en 1991, qui a mobilisé tout le milieu de la danse contemporaine française à Lyon. *«Les artistes se donnent bonne conscience,* dit le peintre Robert Combas, *mais plus personne ne s'engage vraiment. C'est difficile, il est vrai, de faire quelque chose sur le sida. Je me souviens d'une commande sur les droits de l'homme. Les œuvres des plus grands artistes internationaux étaient lamentables».*

Si l'AFLS est engagée dans plusieurs opérations culturelles (un livre de Niki de Saint Phalle, opérations radio avec des personnalités du spectacle), le ministère de la culture, pour sa part, est resté longtemps bien discret. Le docteur Joëlle Brunerie-Kauffmann était chargé de mission entre janvier et juin 1989. Depuis, la délégation aux arts plastiques a participé à l'édition d'une bande dessinée, *les Aventures du latex* (5) dont quarante mille exemplaires ont été vendus en France, Suisse et Belgique, en attendant la diffusion dans sept autres pays européens. Le 1er décembre, traditionnelle Journée mondiale du sida, a cependant été régulièrement l'occasion pour Jack Lang de manifester, au moins par sa présence, une forme de solidarité qui s'est, en 1991, doublée d'une manifestation symbolique dans les musées français, chacun sortant de ses réserves et mettant en valeur une œuvre qui rappelle la présence du sida.

Moins spectaculaires mais déterminants sont les réflexes de solidarité dans la culture. Nombreuses sont les entreprises liées aux arts, au spectacle, à l'information, à la mode qui – sans pour autant souhaiter être citée – mettent tout en œuvre pour protéger leurs salariés malades, ne serait-ce que la mise en place de mi-temps thérapeutiques. Le problème est plus complexe pour ceux qui ne sont pas salariés. Mais, là aussi, la solidarité peut jouer. Jean-Paul Montanari affirme *«qu'à valeurs égales, je programmerais un chorégraphe séropositif car il vit dans un état d'urgence»*. Pour faire avancer les solidarités, Alain Neddam et Patrick Bossatti viennent, après la danse, de constituer un comité de soutien dans le théâtre où sont réunis Patrice Chéreau, Claude Régy, Jean-Pierre Vincent, Georges Lavaudant... Car, vu du côté des associations, ce ne sont pas les mêmes artistes qui jouent tous les rôles. D'un côté, il y a ceux, prestigieux, qui peuvent avoir le courage d'engager leur image malgré le risque – à dire vrai de plus en plus inexistant – d'être «associé» à la maladie. De l'autre, il y a, en nombre de plus en plus grand, ceux qui, inconnus du public, se retrouvent comme tant d'autres, artistes ou pas, sans emploi, sans contrat, en fin de droits, désormais sans logement, et qui doivent en outre faire face au sida.

F. E. et M. G.



---

(2) *Sida-Solidarité-Spectacle*, brochure dont les 5 000 exemplaires sont envoyés par mailing aux professionnels du spectacle. 45, rue Sedaine, 75557 Paris Cedex 11.

(3) Aides (tél. : 44-52-00-00.)

(4) L'ARCAT-sida (tél. : 43-54-67-15) publie notamment le mensuel *Journal du sida*, qui couvre l'ensemble des problèmes liés à l'épidémie.

(5) *Les Aventures du latex, la bande dessinée européenne s'empare du préservatif.* Trente auteurs. Fondation du Présent, 1991, 64 p., 40 F.

LES ARTISTES ET LE SIDA

L'influence dans la littérature

ÉCRIRE ENTRE SECRET ET CLAMEUR

Parce qu'elle modifie la vision que l'écrivain porte sur le monde, parce qu'elle bouleverse non seulement sa manière de vivre mais d'écrire, parce qu'elle jette aussi parfois une lumière nouvelle sur sa vie passée et sur sa sexualité, la maladie a fait irruption dans la littérature, elle est devenue littérature elle-même.

ENTRE Michel Foucault et Hervé Guibert, il doit y avoir un moyen terme. La mort du philosophe avait été volontairement enveloppée de silence : la clameur journalistique sur sa maladie avait été aussitôt démentie par ses proches, puis la vérité avait été rétablie. Mais quelle vérité ? En juin 1984, si le virus du sida était bien identifié, les conditions de la contamination, l'extension de l'épidémie étaient encore mal connues. Par ailleurs, chaque homme est en droit de maîtriser sinon sa mort, du moins l'interprétation de sa mort.

Michel Foucault n'était pas romancier. Mais les «vies parallèles» auxquelles il s'était parfois employé à donner une forme cohérente (celles d'Herculine Barbin ou de Pierre Rivière, par exemple) ne se présentaient pas comme un noyau de vérité sous des strates de discours mensongers ; au contraire comme le point de rencontre de toutes les interprétations. Il voulait préserver sa maladie et sa mort de la confusion idéologique où elles surgissaient.

Depuis, la situation a changé. Les infections opportunistes qui étaient, il y a un an encore, fatales aux malades, peuvent être prévenues, ce qui permet d'augmenter considérablement l'espérance de vie et d'améliorer l'environnement quotidien. Le système de l'hospitalisation à domicile est souvent préconisé de préférence au séjour prolongé à l'hôpital : le travailleur libéral qu'est un écrivain a la possibilité de maintenir son rôle social avec des aménagements, mais, s'il garde une force de caractère suffisante, sans renoncement absolu.

Un écrivain frappé de ce mal est, sans doute plus qu'un patient qui aurait une autre activité professionnelle, amené à réfléchir sur le bouleversement de vision du monde et de rapports humains qu'implique le traitement sur son corps, à travers les polémiques médicales, les conflits thérapeutiques, les contradictions des enjeux économiques qui s'ajoutent à sa propre souffrance. De plus, cette maladie particulière peut être un indice sur son mode de vie : elle peut révéler ce qu'a été sa sexualité. En cela l'intégration de l'aveu à son œuvre lui pose, de toute évidence, un problème fondamental. Le sida n'a pas pris la place de la peste médiévale, du cancer, de la tuberculose, comme on l'a dit, ni non plus celle de la syphilis, même si, à des degrés divers, ces maladies étaient, selon les milieux, plus ou moins avouables. On trouve toutefois dans un livre comme *la Doulou* d'Alphonse Daudet (journal de sa syphilis) de troublantes similitudes dans la conscience de la déchéance physique et de l'approche inéluctable de la mort.

Si un écrivain en a la force physique, morale et intellectuelle, intégrer la maladie à son œuvre a pour conséquence de jeter rétrospectivement sur tous ses livres précédents une autre lumière : ce peut être sous forme de récit limpidement autobiographique – comme chez Hervé Guibert et, dans une moindre mesure, chez Conrad Detrez (*la Mélancolie du voyeur*, Denoël, 1987), Cyril Collard (*Comdamné amour* et *les Nuits fauves*, Flammarion, 1987 et 1989) et Guy Hocquenghem, – sous forme d'enquête (1) ou de témoignage journalistique (comme chez Jean-Paul Aron ou, plus récemment, chez l'Italien Giovanni Forti), sous forme de fiction (comme chez Edmund White ou Michael Cunningham, chez Pier Vittorio Tondelli ou, quoiqu'il s'en soit toujours défendu, chez Gilles Barbedette), enfin sous forme d'essai (comme chez Alain Emmanuel Dreuilhe).

L'impact obtenu par *Mon sida* (2) était lié au courage spectaculaire dont faisait preuve Jean-Paul Aron en pratiquant une autocritique dans des domaines intellectuels qui n'auraient pas dû être touchés par sa confession. En particulier, il mettait en relation l'agressivité de son pamphlet *les Modernes*. Plaçant comme une totalité sa personne et son œuvre sur le terrain d'une affectivité entamée et dictée par son état physique, il faisait sauter l'écran de l'intimité et paraissait conseiller aux personnalités malades d'utiliser leur notoriété pour aider les patients anonymes et souvent désespérés.

Alain Emmanuel Dreuilhe, qui devait mourir très peu de temps après la sortie de son *Corps à corps, fragments d'un discours belliqueux* (Gallimard, 1987), menait de front deux entreprises : celles d'un récit subjectif et d'une étude objective. Il utilisait d'une façon extrêmement frappante la métaphore de la stratégie et de la guerre, les malades combattant le virus comme l'ennemi et tombant comme les soldats dans la tranchée.

A cette littérature directement «concernée» – où l'écrivain est lui-même malade, – s'ajoutent évidemment d'une part les essais sociologiques ou médicaux et, d'autre part, toute la fiction métaphorique (on ne compte plus les romans où un mal innommé ravage une génération, comme *le Mal d'amour* de Vincenzo Cerami (Maren Sell-Payot, 1991) et celle où un personnage secondaire est atteint d'un mal incurable, désigné ou non : il ne s'agit pas simplement de dire que le sida s'insère désormais dans notre paysage quotidien, que nous avons tous des amis malades ou menacés, mais de montrer que l'on ne peut plus décrire le rapport des êtres humains indépendamment de cette épidémie.

Hervé Guibert, lorsqu'il s'est su malade, avait déjà publié de nombreux ouvrages, toujours à mi-chemin entre la fiction mythomaniaque et l'autobiographie morbide. Il vivait, comme le dit clairement le titre d'un de ses meilleurs livres, des *Aventures singulières* (Minuit, 1982). Qu'y avait-il de réel dans ses «aveux» ? Le lecteur littéraire n'a pas à trancher : ce serait lui faire un faux procès. Jusque dans son dernier «roman», publié de son vivant, *le Protocole compassionnel* (Gallimard, 1991), le doute subsistait sur de nombreux épisodes présentés comme véridiques. Profondément écrivain, Hervé Guibert savait que la force d'un livre se juge à l'effet, non à sa source. C'est probablement parce que, dès ses premières publications, il avait patiemment construit de lui-même une image trouble et contradictoire, nimbée d'un rêve romanesque et artificiellement dépouillée d'artifice, qu'il a pu faire de sa maladie le sujet essentiel de son œuvre et y fonder sa renommée. Sa beauté angélique rendait plus cruels les ravages du sida, tout comme la simplicité innocente de ses récits contrastait avec la crudité de ses descriptions médicales et sexuelles. Inclassable, il interdisait aux lecteurs d'arrêter un jugement et abattait, comme dans ses photos et dans le scénario de *l'Homme blessé* (Minuit, 1983), la muraille qui séparait l'esthétisme du témoignage.

A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie (Gallimard, 1990) dut également son succès au rôle qu'y joua involontairement Michel Foucault, sous le nom de Muzil, et aux révélations que faisait Guibert sur la difficulté de se procurer, durant une certaine période, des médicaments sur lesquels reposaient tous les espoirs des malades. Mais, au cœur de la maladie, Hervé Guibert ne laissait pas en sommeil son goût romanesque comme on peut le constater jusque dans *Mon valet et moi* (Seuil, 1991) – étonnant conte symbolique sur la division de l'homme entre intériorité et représentation, – dans *Cystomegalovirus* (Seuil, 1992) ou dans *l'Homme au chapeau rouge* (Gallimard, 1992).

Quel effet les livres d'Hervé Guibert auront-ils produit sur les malades et sur le personnel médical ? Nous l'avons demandé au professeur Kazatchkine (*lire l'entretien ci-dessous*). Ils ne sont pas revigorants, mais la bonne littérature l'est rarement. Et l'œuvre d'Hervé Guibert n'est ni généreuse ni positive. Là aussi, la littérature fait rarement bon ménage avec ce genre de valeurs. Il est possible d'interpréter l'exhibitionnisme d'Hervé Guibert comme une accusation lancée contre les survivants, quels qu'ils soient. Y a-t-il pire exclusion que celle de la maladie mortelle ? L'écrivain malade parle déjà la langue de la mort que ne comprennent pas complètement ceux qui le lisent et presque ceux qui l'entourent.

Et c'est sans doute le défi impossible que tentent de relever les romanciers : comment traduire la voix de la mort ? Ils ont deux moyens d'y parvenir : décrire minutieusement le combat quotidien auquel ils se livrent pour survivre et pour conserver une intégrité intellectuelle suffisante et une autonomie physique ; ou bien entreprendre une sublimation, une transfiguration dont l'art leur offre les armes dans toute situation de menace ou de déchéance.

La description de la lutte quotidienne peut, elle-même, prendre deux aspects : le compte rendu clinique, cru, cruel, violent d'un traitement le plus souvent vécu, surtout dans les derniers moments, comme une agression gratuite (c'est ce qu'ont fait, en particulier, Guy Hocquenghem dans *Eve* (Albin Michel, 1987) et, évoquant non pas son propre cas, mais celui d'un ami, Gilles Barbedette dans sa nouvelle *Un malade indélicat* (3) ou encore à la fin de son roman *les Volumes éphémères* (Gallimard, 1987) ou une prise de conscience de la solidarité amicale et humaine face au mal (c'est ce que tentent Edmund White et Adam Mars-Jones dans *l'Echarde* [«10/18», 1988], Pier Vittorio Tondelli dans *Chambres séparées* [Seuil, 1992] ou Michael Cunningham dans *la Maison du bout du monde* [Presses de la Renaissance, 1992].

Mais il faudrait encore pouvoir analyser rationnellement la subtilité ou la brutalité des rapports qui s'instaurent entre le malade, la souffrance et le personnel médical ; la part de lucidité et d'illusion que demande le mourant ; les trésors de générosité improvisée que peuvent découvrir en eux des infirmières et des médecins dans les journées qui précèdent la mort ; toutes ces relations imprévues et urgentes, conflictuelles et passionnées, qui réclament du génie dans le dévouement. Comment attendre du protagoniste, de celui qui finit par être la victime, qu'il devienne le premier témoin ?

Dans son désir de sublimer sa condition, le malade dispose, malheureusement, de peu de moyens. Ou plutôt il en exige beaucoup. Ce n'est que dans les moments de répit que l'écrivain peut transmuer le combat qu'il vit et lui donner une forme littéraire dont il maîtriserait entièrement la part autobiographique et sa traduction romanesque. C'est ce qu'a magistralement réussi Reinaldo Arenas dans *Avant la nuit* (Julliard, 1992), entièrement rédigé dans la maladie et où la maladie est circonscrite dans une préface bouleversante et puis comme oubliée, dans une résurrection du passé, pleine de brio, de vitalité, de panache.

Pour cela, l'écrivain doit vaincre sa solitude et y avoir recours. Conjurer l'exil du mourant que la présence de ses amis ne parvient plus ni à secourir ni à atteindre. Croire que la littérature possède encore le pouvoir d'y remédier ; que l'angoisse qu'il ressent seul en cet instant peut être communiquée à un autre. Et trouver dans l'adieu une énergie suffisante pour le décrire.



Hervé Guibert, autoportrait.

RENÉ DE CECCATTY

(1) Lire en particulier *la Vie blessée*, d'Hugo Marsan (Maren Sell, 1989).

(2) *Le Nouvel Observateur*, 30 octobre 1987, repris chez Christian Bourgois, 1988.

(3) Dans l'ouvrage collectif *Fausses nouvelles*, Calmann-Lévy, 1986.

ENTRETIEN avec Michel Kazatchkine

UN DIALOGUE À ARMES INÉGALES

Le professeur Michel Kazatchkine dirige le service d'immunologie de l'hôpital Broussais, à Paris. Ce service reçoit de nombreux intellectuels et artistes qui souffrent du sida. Il raconte ici son expérience et, s'il se félicite de l'existence d'œuvres écrites ou filmées qui désacralisent la maladie, il insiste aussi sur les risques que leur multiplication pourrait impliquer.

«LE virus a frappé une partie de l'élite intellectuelle. Je soigne un certain nombre d'artistes, de musiciens, d'hommes de théâtre, d'écrivains. Ils doivent vivre en permanence avec cette maladie qui va durer des années et dont ils ont la conviction qu'elle va abréger leur vie. J'ai ressenti quelque chose chez eux de paradoxal : la coexistence de la liberté d'expression ou d'imagination et d'une croyance dogmatique dans les vérités de la science. Certes, je suis convaincu que la science, à terme, va résoudre les problèmes posés par le sida. Je peux concevoir que le délai soit long, mais c'est une conception impossible à faire partager à un malade et, *a fortiori*, à un intellectuel.

» Ce dernier exprime avec plus de détresse cette incompréhension que la science, qui pour lui est quelque chose de si fort et de si solide, ne puisse pas plus vite, mieux, plus immédiatement, apporter les réponses qu'il attend. Je prendrai l'exemple d'un musicien, capable d'avoir un comportement farfelu et inattendu dans sa façon de gérer sa maladie. En revanche, dans sa relation avec moi, il exigera que je me conforme toujours à une ligne de comportement rigoureusement définie.

» Mon rôle de médecin est de ne jamais mentir sur la complexité et la réalité de la maladie, mais d'accompagner les patients tant qu'ils souhaitent se battre. Ce qui m'a beaucoup frappé chez les intellectuels, c'est, au cours du temps, la modification progressive de leur relation avec la maladie et, quelle qu'ait été la fermeté de leur positon de départ, leur adaptation face aux contraintes thérapeutiques qu'imposent les différentes étapes de la maladie.

» J'ai perçu, chez eux, cette attitude qui consiste à dire : «*L'une des façons que j'ai de contribuer à la lutte contre la maladie est d'être exemplaire. Faire reculer les frontières de la maladie, c'est ma manière d'apprendre quelque chose aux autres.*» Geste à la fois très humble (ils livrent leur corps) et orgueilleux (ils s'affirment en semblant nous dire : «*Allez-y, réfléchissez, creusez-vous la tête.*»)

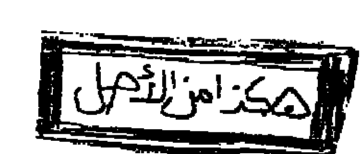
» L'intellectuel a besoin d'une extrême honnêteté de la part de son médecin. Rien de flou, rien qui ne soit justifié. Rien n'est plus facile pour nous que de nous enfermer dans un langage technique. Il y a malheureusement encore des médecins qui parlent le langage codé de la médecine.

» En consultation, j'évoque très peu le mode de contamination, sinon par des questions du type : «*Avez-vous une idée de la date où vous avez été contaminé ?*» Je laisse entendre qu'il m'est complètement indifférent de savoir si c'est par voie homosexuelle, hétérosexuelle, par voie veineuse ou par transfusion. Le médecin est l'instrument technique et compassionnel du corps social vis-à-vis de la maladie.

» Il est très important qu'un écrivain s'exprime sur la maladie. Plus on écrira sur cette maladie, plus le public sera informé, mieux le sida sera accepté et plus la société aura un abord franc de la maladie. Bien sûr, cela laisse ouvert le risque de dérapages dans l'expression. Même les œuvres les plus littéraires et les mieux informées présentent un grand décalage entre la peinture de la maladie et l'état des connaissances médicales au moment de leur publication. Si la littérature descriptive est utile, elle est, en même temps, sournoisement dangereuse.

» Certes, le témoignage est essentiel : si on ne témoigne pas, on finit par «sacraliser» la maladie. Le problème est que le lecteur se retrouve seul avec son livre. On ne revient pas sur ce qui est dans le texte. Si son médecin est maladroit, le malade accordera plus d'importance au livre qu'aux hypothèses de la médecine. Nous avons consacré beaucoup d'efforts à lutter après la parution du *Protocole compassionnel* qui a contribué à répandre la rumeur que le DDI était inefficace. Les formulations que les médecins choisissent, guidés par le souci du respect pour le patient, ne parviennent pas à combattre avec le texte écrit. Ce n'est pas un combat à armes égales ! »

R. de C.





LA SITUATION aux Etats-Unis

LES ARTISTES ET LE SIDA

COMBATTRE LA LOI DU SILENCE

Jerry Brown, candidat à la Maison Blanche, l'arbore devant les caméras qui suivent sa campagne électorale. Le 30 mars dernier, lors de la cérémonie des Oscars, il fleurissait aux revers des smokings et sur les corsages des stars. Un ruban rouge. «AIDS Awareness» : «sensibilisation au sida». Nouvelle prise de conscience collective de l'existence du sida. L'acteur Richard Gere, devant un milliard de téléspectateurs du monde entier, exhorte le gouvernement américain à l'«effort». Dans le pays du laisser-faire et de la médecine à prix fort, les artistes sont parmi les premiers à souffrir du sida et les premiers à le combattre.

NEW-YORK

correspondance

DE manière peut-être plus évidente qu'ailleurs, aux *Etats-Unis*, tout commence et finit par l'argent. *L'épidémie* du sida a suscité une «économie du sida». Il n'y a pas d'autre système que le laisser-faire, il n'y a pas de véritable politique nationale de la santé publique. La médecine est privée, l'assurance – vie ou maladie – l'est aussi. Même si elles acceptent de signer des contrats, les compagnies refusent (après coup) de payer les «actes médicaux expérimentaux» dont le traitement du sida fait partie. Au nom de la liberté d'entreprise et de la loi du marché, les médicaments et les traitements coûtent une fortune. Ici, au moment où on arrive en salle d'urgence, on vous réclame votre carte de crédit plutôt que celle de la sécurité sociale...

Cette situation impitoyable explique la multiplication des manifestations de solidarité et de bienfaisance – galas, concerts, ventes aux enchères – entreprises aux Etats-Unis par les différentes professions du spectacle : la collecte de fonds porte à la fois sur le long terme (recherche médicale) et sur le court terme (construction et fonctionnement d'un foyer-hôtel spécialement équipé pour séropositifs avancés, aide ponctuelle et immédiate à tel ou tel individu, tel ou tel groupe).

A travers le monde, ce sont les communautés artistiques qui semblent le plus touchées par le sida, dans toutes les disciplines de la création. Les métiers du spectacle ayant de tout temps attiré les homosexuels, ce sont eux qui sont le plus souvent la cible de la presse, *pour qui* l'équation *sida* = homosexuels est, malgré tous les développements constatés de la maladie, toujours d'actualité. Ce sont donc les homosexuels qui, les premiers, ont tiré la sonnette d'alarme.

Le début de la prise de conscience fut peut-être la création de la pièce *The Normal Heart*, de Larry Kramer. Scénariste, auteur dramatique, il est aussi militant et l'un des fondateurs de la Gay Men's Health Crisis, la première organisation de secours et d'entraide aux malades du sida. Créé au Public Theatre de Joseph Papp – le Jean Vilar new-yorkais dont un des fils mourra du sida en 1990, – *The Normal Heart*, dont la vedette était Brad Davis (*Midnight Express*), traite, avec une tendresse mêlée de rage, de la vie d'un couple d'hommes, du rapport de ce couple avec le corps médical et avec les autorités municipales.

Parce que les ravages de la maladie se multiplient (et qu'il est moins cher de monter une pièce off-Broadway qu'un film à Hollywood), la pression se maintient : il y a toujours quelque part à l'affiche une pièce qui traite du sida : *Prelude to a Kiss*, de Craig Lucas (scénariste du film *Compagnon de longue date*) il y a deux ans ; actuellement *Marvin's Room*, de Scott McPherson et, en particulier *le Radeau de la «Méduse»*, de José Pintauro.

Bien que Barbra Streisand ait très vite acquis les droits de *The Normal Heart*, il lui a été – même à elle – impossible d'en mener à bien la version cinématographique. Hollywood a toujours affiché son homophobie. Dans une profession où le chômage peut atteindre 80 %, le secret le plus total s'impose. Dans ses rubriques nécrologiques, *Variety*, la bible des industries du spectacle, mettra longtemps à indiquer «mort du sida» (et non «des suites d'une longue maladie»), et plus longtemps encore à signaler l'existence d'un «compagnon de longue date», aujourd'hui encore dans un paragraphe séparé de celui de la famille.

Il aura fallu la mort de Rock Hudson, le 2 octobre 1985, pour que la communauté des malades du sida, alors encore à dominante homosexuelle, commence à saisir la puissance potentielle de Hollywood – et ses carences. Rock Hudson était célèbre, son image était virile (n'avait-il pas épousé une secrétaire, ne séduisait-il pas, film après film, Doris Day, la chantante et inlassablement virginale fiancée de l'Amérique après Mary Pickford ?). Sa détérioration physique (qualifiée à l'époque de *«cancer, probablement»*) a fait plus pour alerter l'opinion publique que les milliers de morts avant lui. Quelques semaines après sa mort, Elizabeth Taylor, sa partenaire dans *Géant* et l'une de ses amies les plus proches, devenait présidente de l'AmFAR, la Fondation américaine pour la recherche sur le sida. Nombre de stars ont suivi, comme Madonna et Bette Midler.

L'Amérique devait bientôt apprendre que Hudson allait secrètement se faire soigner en France et certains ont commencé à se demander pourquoi. On ne prêtait guère attention au fait que, simultanément, se multipliaient les magazines et les *celebrity shows* télévisés qui entraient de plus en plus dans la vie privée des personnalités publiques, forçant le secret. Toute célébrité séropositive voulant se faire soigner le fait sur la Côte est, a un médecin de confiance chez qui elle entre par une porte dérobée, se donne un pseudonyme (ou son vrai nom si personne ne le connaît) et paie cash. Pas de chèque, pas de trace de papier qu'on pourrait retrouver plus tard en couverture des magazines.

C'est ce que dut faire Brad Davis, mort en septembre 1991 à l'âge de quarante et un ans. Dans le projet du livre qu'il s'apprêtait à écrire, il donnait pour origine de son sida un lourd passé de toxicomanie et de promiscuité hétérosexuelle et, pour raison de son silence, le fait qu'il avait une famille à nourrir, une femme et un enfant. Révéler son état eût instantanément fait de lui un paria dans l'industrie du cinéma.

La colère des organisations homosexuelles (Act Up, Queer Nation) s'adresse surtout aux cadres supérieurs des studios. L'homosexualité de nombre d'entre eux étant un secret de Polichinelle, leur silence, estiment les organisations, les rend complices de l'«ennemi». *L'industrie* réplique – *et elle* n'a pas tort – qu'elle est *une de celles, aux Etats-Unis*, qui agit le plus dans ce domaine. Il est vrai que, discrètement, les cadres du cinéma font des pieds et des mains pour venir en aide à tel ou tel des leurs, obtenant de tel producteur ou de tel réalisateur qu'un rôle soit écrit pour un acteur atteint du sida engagé en *play-or-pay* (payé même si le film ne se fait pas), quitte à, par la suite, couper le rôle, parfois même avant le tournage.

En 1988, l'acteur Paul Michael Glaeser (*Starsky et Hutch*) annonce que sa femme a été infectée par le virus lors d'une transfusion sanguine, virus qui affecte également son enfant qu'elle a allaité. Une nouvelle voie s'ouvre alors à ceux qui voulaient contribuer à la lutte contre le sida mais hésitaient à s'associer à une cause «gay». La Fondation pour les enfants atteints du sida est créée. Agé de treize ans et contaminé par transfusion sanguine, un jeune garçon, Randy White, découvre la discrimination à l'école et, soutenu par les medias, fait la tournée des salles de classe. Michael Jackson et Elton John lui rendront souvent visite.

La télévision américaine se montre audacieuse. En 1986, dans le film *Early Frost*, Aidan Quinn, avec son œil bleu et son aura à la Montgomery Clift, annonçait à ses parents Gena Rowlands et Ben Gazzara : *«I have AIDS.»* Malgré les attaques des ligues de vertu, le sida sera abordé dans des feuilletons hebdomadaires de *prime time*, tel *Thirtysomething*, ou recevront le label «film de la semaine».

Mais aucun film sur le sida n'a été produit par les studios hollywoodiens. *Compagnon de longue date* l'a été par l'indépendant Lindsay Law, le directeur de l'American Playhouse. Hollywood a pensé qu'un tel film ne pouvait rencontrer le succès. Les studios affirment pourtant être prêts à traiter du sida à condition de découvrir un bon scénario. Certes, rétorquent les scénaristes, mais il faut être fou – ou fortuné – pour passer six mois sur un script qui n'a aucune chance aujourd'hui de franchir tous les barrages.

L'impact incroyable d'un «Magic» Johnson puis d'un Arthur Ashe révélant – à la télévision – qu'ils sont tous deux (pour des raisons différentes) atteints du sida risque de faire enfin bouger les choses à l'échelon affectif (les fans), à l'échelon politique (les électeurs)... et à l'échelon commercial (le box-office). Hollywood a mis vingt ans à parler du Vietnam. Parlera-t-elle jamais du sida ?

HENRI BÉHAR

EN AMÉRIQUE et en Afrique

UN MAL DE PLUS SUR FOND DE CRISE

Rumeurs au Brésil, cassure en Afrique : le sida s'ajoute à la cohorte des maux ordinaires. Les artistes africains font de la pédagogie : mode d'emploi du préservatif en chansons ou en marionnettes.

LA mort du styliste Marcos Vinicius Resende, en 1983, marquait l'apparition au Brésil de ce qu'on qualifiait alors de «peste gay». Celle, en 1987, de l'humoriste-caricaturiste Henfil, qui avait été aux premières loges de la lutte contre la dictature militaire, frappa l'opinion. Hémophile, Henfil avait été contaminé par transfusion sanguine ainsi que ses deux frères, l'un musicien, l'autre sociologue. Au carnaval de la même année, chanteurs et écoles de samba vantèrent pour la première fois en public les avantages de la *camisa de Venus*, le préservatif.

Trois ans plus tard, le chanteur Cazuza allait endosser, à trente-trois ans, les habits du martyr moderne et urbain, dans un Brésil classé au quatrième rang mondial des pays atteints par l'épidémie, et où la prévention, supplantée à la télévision par l'arrivée du choléra, laisse toujours à désirer. *«Mes héros sont tous morts d'overdose»*, disait Cazuza, chef de file de la nouvelle génération du rock brésilien, mort du sida (*«Un inadmissible complot contre la baise»*, disait-il) en juillet 1990. *«Je ne suis pas un malade chaste»* : rocker rebelle, bisexuel affiché, il n'a jamais caché, au contraire, la maladie dont il était atteint, depuis les résultats, positifs, du test de dépistage jusqu'à son entrée dans un hôpital de Boston, à la recherche d'un ultime traitement.

L'univers musical de Cazuza est habité par les pulsions suicidaires d'un monde en pleine dérive et la volonté farouche de survivre à tout prix. Sa maladie fut le prétexte à des chansons très introspectives – sexe, révolte intérieure, autodestruction (*«Dans le fond*, déclarait-il dans une interview en 1987, *j'avais désiré que le test soit positif.»*) – et à une critique acerbe de la société. *Burguesia*, hymne antibourgeois repris par des milliers de fans à chaque concert, sonnait comme la condamnation de l'hypocrisie confortable entretenue par les classes moyennes et blanches du Brésil riche, dont il était issu.

Poètes et musiciens ne sont pourtant pas toujours d'accord pour prendre la succession de Cazuza. Depuis quelques années, court la rumeur du mauvais état de santé de trois des plus grandes vedettes de la chanson brésilienne : Caetano Veloso, Milton Nascimento et Ney Matogrosso. Dans une édition d'août 1990, la revue populaire *Amiga* en faisait ses titres de «une», «information» reprise dans la foulée par la chaîne de télévision Manchete. Immédiatement, Ney Matogrosso, sex-symbol du travestissement, et chanteur de grande qualité, engage des poursuites et obtient 200 000 dollars de réparation. Il est suivi par Caetano Veloso, qui vient de devenir père.

Depuis quelques années, l'hebdomadaire brésilien *Veja* refuse l'appellation «longue maladie» dans sa rubrique nécrologique lorsqu'il s'agit d'un cas de sida avéré, même non avoué par l'intéressé ou les proches. A la rigueur indique-t-on les symptômes les plus flagrants (pneumonie, septicémie). Personnages publics, artistes et hommes du monde sont donc passés au crible de l'analyse *post mortem*. Or le temps, en Afrique (où sont recensés, selon les estimations, les deux tiers du total des cas mondiaux) comme en Amérique du Sud, n'est pas encore à l'aveu public. Les chanteurs, symboles populaires, souvent cités en exemple pour la jeunesse, se retrouvent en première ligne des faits divers, accusés du péché de sida. L'autodéfense joue alors à plein.

Franco, le roi de la musique populaire zaïroise, mort en octobre 1989, nia jusqu'au dernier souffle être atteint du sida et attribua sa spectaculaire perte de poids (120 kilos florissants contre 60 à sa mort à Bruxelles) à un régime amaigrissant et à un dysfonctionnement des reins. La star de la rumba zaïroise avait abordé la maladie trois ans auparavant dans sa chanson *Attention na sida*. Mais l'amoureux impénitent – dont on salua la disparition par un deuil national – ne pouvait avouer ce qui continue d'être vu en Afrique comme une faiblesse de l'homme.

A la même époque, la Côte-d'Ivoire est choquée par la mort de Roger Fulgence Kassy, animateur d'une émission de télévision, «Première chance», découvreur de jeunes talents et ami d'Alpha Blondy. Son enterrement vire à l'émeute. Il y a, d'un côté, ceux qui ne veulent pas voir «salir» la mémoire d'une de leurs figures de proue ; de l'autre, ceux qui voudraient en faire un exemple. En mars 1990, une autre star du Zaïre, M'Pongo Love, chanteuse de charme aux inflexions sensuelles, s'éteint à Kinshasa. Officiellement d'une fièvre jaune. Officieusement, du «syndrome imaginaire pour décourager les amoureux», qui faisait les délices des blagues populaires au début des années 80.

Changement d'attitude : le sida est pris aujourd'hui au sérieux. Le peintre zaïrois Chéri Samba intègre la campagne de prévention antisida dans ses tableaux, petits morceaux de vie quotidienne. Des chansons donnent le mode d'emploi des préservatifs. *Mambo Kwa Soksi* («l'affaire avec la chaussette») fait un tabac en Tanzanie (un des plus forts taux de malades d'Afrique) : c'est un descriptif de vingt minutes du bon usage de la capote, signé Docteur Remmy, en réalité Remmy Ongala, qui vient de sortir son deuxième disque chez Real World, le label de Peter Gabriel. La chanson, interdite d'antenne sous la pression des milieux catholiques, circule sous le manteau à Dar-ès-Salaam.

En Côte-d'Ivoire, Alpha Blondy, resté silencieux au moment de la mort de Fulgence Kassy, signe *Sida in the City* (dans son avant-dernier album, *SOS Tribal War*), et le jeune chanteur reggae Waby Spider chante *Préservez-vous*. Le Congolais Zao, qui a souvent tourné autour de la mort par la dérision (*Ancien combattant, Moustique*), consacre une plage – *Toi* – de son nouvel album (à paraître chez Mélodie) aux ravages du sida. Mais l'Afrique, rétive à l'homosexualité, susceptible face aux avertissements venus du monde occidental, manquant de moyens financiers, reste en général convaincue du bien-fondé de la politique de l'autruche (1).

Pourtant, au Gabon par exemple, les campagnes de prévention sont lancées par le ministère de la santé en 1990. Le chanteur Vickoss Ekondo (auteur de trois tubes qui sont autant d'avertissements, *Vaccination oh ! Maman*, *Allaitement maternel*, *Stop sida*) et le populaire Hilarion M'Guema se jouent de la maladie en prodiguant de sages conseils aux messieurs dissipés et aux dames imprudentes. L'association non gouvernementale AIDS (Association internationale contre la drogue et le sida) produit un grand concert, début 1991, où sont réunis Vickoss Ekondo, Waby Spider, les Congolais Pierre Moutouari et Yulu Mabiala, le Béninois Nel Oliver. *«Il faut*, déclarait alors ce dernier à *Afrique Magazine*, *que le mécanisme de la honte cesse.»* Position réaffirmée le 20 avril dernier par le groupe mixte d'Afrique du Sud Mango Groove, qui jouait en duplex de Johannesburg pour le concert en hommage à Freddy Mercury donné à Wembley.

Au Mali, au Burkina-Faso, des troupes populaires de «théâtre d'intervention» mettent en place des spectacles pédagogiques à partir d'enquêtes menées par exemple auprès des prostituées – les plus touchées. En Afrique du Sud, Gary Friedman promène ses énormes marionnettes grises (ni noires ni blanches) dans les villages et les townships. Ses *Puppets against AIDS*, présentées au dernier Festival de Charleville-Mézières, ont sillonné l'Afrique australe pour expliquer, en jouant, ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Au cinéma comme en littérature, le sujet a été peu traité. Seuls quelques courts-métrages l'ont abordé : *It's not Easy*, de l'Ougandais Faustin J. Misanvu, *Vivre avec une bombe à retardement : le sida*, du Kényan Lyombe Eko, et là encore une difficulté à rattraper la réalité. David Pierre Fila, réalisateur congolais, achève un documentaire-fiction sur le sujet pour la télévision, *Matanga* (la veillée mortuaire), *«un lieu où l'on peut tout dire, tout faire, parler politique, draguer, manger»*. Il y évoque le refus du sida, pressenti comme un effet de sorcellerie, et, en réalité, la cristallisation du «no future *que représente le sida pour l'Afrique, coincée entre la famine, le paludisme, l'effondrement des sociétés traditionnelles. C'est le symbole d'un paradis volé*».

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Jeune Afrique* publiera un dossier complet sur le sida en Afrique dans son numéro double daté du 30 avril.

C I N É M A

Hommage à Max Ophuls

LE GRAND ŒUVRE D'UN ÉTERNEL EXILÉ

A partir du 29 avril, les Acacias Cinéaudience présentent dans les salles Reflet Médicis, Action Christine et Mac-Mahon une rétrospective intitulée «Max Ophuls ou le plaisir... du cinéma». Elle réunit onze films, de Liebelei *à* Lola Montès. *Il ne suffit pas d'avoir fait entrer le réalisateur dans le panthéon des cinéphiles après qu'il eut subi tant d'injustices. Il faut aimer, très fort, les films de cet homme que les circonstances historiques jetèrent plusieurs fois sur les chemins de l'exil, de cet artiste qui fut considéré comme un étranger par le cinéma français, même dans la période des années 50, la plus riche, la plus intense.*

LE samedi 7 janvier 1956, je vois pour la troisième fois *Lola Montès*, au Marignan, sur les Champs-Elysées. C'est là qu'il faut être, et se battre, à en croire la campagne menée par *les Cahiers du cinéma*. Après la séquence d'ouverture – on y voit Martine Carol exposée dans un cirque géant où un écuyer, Peter Ustinov, raconte la vie scandaleuse de Lola Montès – vient une évocation du passé. Les spectateurs commencent à murmurer. Le film brise la chronologie du récit. Les ricanements, les sifflets se font de plus en plus fréquents.

Alors, nous, les supporters du samedi soir, nous protestons, nous réclamons le silence, l'attention, l'admiration. Mais ce soir-là, nous avons compris que l'échec, prévisible depuis la sortie de *Lola Montès* le 23 décembre 1955, ne pouvait plus être évité. Même si Martine Carol, la vaillante, encore toute émue d'avoir tourné avec Ophuls, avait déclaré : *«C'est mon plus beau cadeau de Noël.»* On a avancé plusieurs explications à l'échec public de ce chef-d'œuvre qui devait être le dernier de Max Ophuls : le récit «pirandellien» par retours en arrière; la transformation de Martine Carol, héroïne des drames historiques de Christian-Jaque, en idole humiliée sous une perruque brune; l'aspect baroque de la mise en scène, que sais-je encore? Le public a rejeté une conception du cinéma-spectacle qui dénonçait, justement, les spectacles flattant le voyeurisme des foules, recourant à la publicité, fabriquant des stars à scandale et des mythes impurs. Tout ce qui donne encore aujourd'hui à *Lola Montès* sa «modernité».

Les critiques, de leur côté, furent loin d'être unanimes. A la sortie du film, François Truffaut avait, dans *Arts*, pris position en sa faveur. Et *les Cahiers du cinéma* consacrèrent deux numéros (55 et 56 de janvier et février 1956) à *Lola Montès*, réunissant plusieurs témoignages et chroniques. Mais beaucoup s'emportèrent contre Ophuls, ce «Viennois» *(sic)* qui n'était pas de chez nous. Sept cinéastes avaient alors publié un texte commun pour la défense du film : Jean Cocteau, Roberto Rossellini, Jacques Becker, Christian-Jaque, Jacques Tati, Pierre Kast, Alexandre Astruc. Les représentants de la «qualité française» – ils tenaient le haut du pavé – se sont tus. Ophuls leur faisait de l'ombre.

Il y eut tout de même quelques protestations, lorsque, croyant sauver commercialement *Lola Montès* du lourd déficit qui s'annonçait, la Gamma-Films, qui l'avait produit, en fit réaliser, contre la volonté du cinéaste, un nouveau montage chronologique, où les séquences au cirque avaient été abrégées. Massacre inutile. Le film ne marcha pas mieux. Qu'il ait, avec les années, gagné son procès en appel et dans sa véritable version, Max Ophuls n'était plus là pour en profiter. Il est mort le 26 mars 1957, à cinquante-quatre ans, dans une clinique de Hambourg. Il venait de remporter là-bas un triomphe pour sa mise en scène théâtrale du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

Max Ophuls, qui s'appelait Max Oppenheimer, est né le 6 mai 1902 dans une famille de riches bourgeois juifs, à Sarrebruck, capitale de la Sarre. Cette région, située entre la Lorraine, le Palatinat et le Luxembourg, avait appartenu, au cours de l'Histoire, à la France et à la Prusse. Après la première guerre mondiale, la Sarre fut placée, pour quinze ans, sous l'administration de la Société des nations. En janvier 1935, elle fut, par un plébiscite (majorité de 90,5 %), rattachée à l'Allemagne du IIIe Reich. Max Ophuls perdait son pays natal.

Il fut un homme de théâtre avant d'entrer en cinéma. L'influence du théâtre, le théâtre de la comédie humaine, lui resta. *Liebelei* (1932), son cinquième film, tourné en Allemagne, le rendit célèbre. Il est tiré d'une pièce d'Arthur Schnitzler, créée à Vienne en 1895. Ici commence la légende de l'Ophuls «viennois», mais, à l'époque, on n'a guère, en France, que des idées conventionnelles sur les cultures germaniques. L'histoire de Christine Weiring, midinette viennoise enivrée d'amour pour un officier de la garde impériale, et cruellement désillusionnée, plaît surtout par son aspect sentimental. Or c'est une tragédie des différences sociales, de la passion déchirante, du bonheur brisé par la mort, dans une poésie ouatée et mélancolique, de souples mouvements de caméra qui semblent porter les acteurs. On y découvre une émouvante jeune comédienne, Magda Schneider, qui ne sait pas encore qu'elle deviendra la mère d'une vedette internationale...


IN «HISTOIRE DU CINEMA FRANÇAIS» /ED. PYGMALION

Martine Carol et Anton Walbrook dans «Lola Montès» (1956).

Le film sort à Berlin en mars 1933, au moment où Ophuls et sa famille quittent l'Allemagne nazie pour la France. Premier avatar : un distributeur parisien fait réaliser par le cinéaste, bien obligé d'accepter, une version française de *Liebelei* sous le titre *Une histoire d'amour*. Certains des acteurs allemands sont doublés, les autres remplacés par des acteurs français pour de nouvelles scènes mal raccordées. La version originale – celle que présente la rétrospective (1) – a plus de succès que ce produit bâtard, tandis que la pièce de Schnitzler est jouée à Paris, par la compagnie Pitoëff. Ce qui autorise un critique théâtral à qualifier Max Ophuls de *«metteur en scène autrichien»*, citant le film...

De 1934 à 1940, Max Ophuls tourne sans avoir vraiment le choix des sujets et des interprètes. De cette première période française, il vaut mieux oublier certains titres. Mais *la Tendre Ennemie* (1936), adaptation très personnelle d'une pièce de boulevard d'André-Paul Antoine, qu'Ophuls avait mise en scène en Allemagne sept ans plus tôt, distille une mélancolie et une amertume sous-jacente, plus proche de Schnitzler que du parisianisme.

Werther, titré aussi *le Roman de Werther* (1938), d'après le roman de Goethe et non l'opéra de Massenet, plonge dans la culture germanique et le romantisme. Le cinéaste peut enfin exercer sa sensibilité par une œuvre dont les décors, les éclairages, les mouvements d'appareil recréent admirablement ce «mal de vivre», leitmotiv de la littérature allemande des années 1770. Une promenade au clair de lune, un bal lors d'une kermesse, une scène finale avec Charlotte en prière dans l'escalier annoncent les grandes œuvres des années 50.

On a chipoté sur l'interprétation de Pierre Richard-Willm, qui à quarante ans incarnait un Werther de vingt-deux ans, et sur celle d'Annie Vernay, qui à seize ans jouait Charlotte, de la jeune fille à la femme. C'était le couple vedette de *Tarakanowa*, de Fédor Ozep, luxueux film à costumes du moment. N'en déplaise aux grincheux, Pierre Richard-Willm et Annie Vernay (qui devait mourir trois ans plus tard, et qu'on a trop vite oubliée) sont de véritables interprètes ophulsiens, comme Jean Galland (rôle d'Albert), qu'Ophuls retrouvera au temps du *Plaisir* et de *Madame de...*

Le cinéaste est naturalisé français en 1938. L'année suivante, il réalise *Sans lendemain* (1939), histoire d'une femme du monde déchue, entraîneuse de boîte de nuit à Montmartre. Elle y retrouve un médecin canadien qu'elle a aimé autrefois, lui cache la vérité pour vivre avec lui une trop brève idylle. Le film étonne plus par l'interprétation d'Edwige Feuillère que par l'essai de «réalisme poétique» qu'on dirait tourné en dérision. *De Mayerling à Sarajevo* (1940) clôt symboliquement cette période française. Edwige Feuillère interprète le rôle de la comtesse Sophie Chotek, épouse morganatique de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, avec lequel elle sera assassinée à Sarajevo le 28 juin 1914. Au moment de la sortie, une autre guerre fait rage : les armées de Hitler envahissent et occupent la France.

Ophuls reprend son bâton d'exilé et se retrouve, avec sa famille, aux Etats-Unis, après pas mal de péripéties. Là, on l'ignore. Quatre années d'inaction forcée, l'émargement à une caisse de secours, quelques besognes alimentaires pour la MGM. Puis il est «récupéré» et doit refaire ses preuves. En 1946, il tient sa revanche avec *Lettre d'une inconnue*, adaptation d'une nouvelle de Stefan Zweig marquée de passion morbide et de psychanalyse, empreinte de cette vraie culture viennoise de ce qu'on appellera, beaucoup plus tard, l'*«apocalypse joyeuse»*. Il retrouve son directeur de la photographie de *Liebelei*, Franz Planer, autre émigré. Dans les studios hollywoodiens, un miracle a lieu, servi par des acteurs de langue anglaise et malgré quelques transformations de l'intrigue à l'usage du public américain.

Voici reconstituée, autour d'une héroïne follement amoureuse d'un homme égoïste qui la croise trois fois sans la reconnaître, la Vienne sombre et décadente où la mort se profile derrière la frivolité. D'Arthur Schnitzler à Stefan Zweig, le «climat» est le même. Lorsque ce film sort en France peu de temps après, il passe inaperçu : *l'Ecran français* compare le film à *Brève rencontre* et tranche : le scénario de *Lettre d'une inconnue* ne vaut pas celui du film de David Lean... *Les Cahiers du cinéma* n'existent pas encore.

Caught, chronique de mœurs américaine relevant étrangement du «film noir», tourné juste après, ne sera jamais distribué commercialement en France. On ne verra ce film qu'en 1980, au «Ciné-club» d'Antenne 2...

1950. Max Ophuls, de retour en France, réalise *la Ronde*, d'après la pièce de Schnitzler, dans de très grands et très beaux décors. Ils permettent des mouvements d'appareil à la fois souples et compliqués. Un «meneur de jeu» commente l'action. Superbe interprétation pour la ronde des amours furtives où la chair est triste et le plaisir factice, et une valse d'Oscar Straus. Seule la valse plaira. On reproche à Ophuls, tout en feignant de bien connaître Schnitzler, de n'avoir pas su recréer la «légèreté viennoise». On nage en plein contresens, en pleine incompréhension. Mais le succès commercial est grand, en France et à l'étranger.

En 1952, Max Ophuls réalise *le Plaisir*, d'après trois contes de Maupassant. Les producteurs croyaient qu'après *la Ronde* un autre film à sketches (!) aurait du succès. Cette fois, c'est l'échec, et la plupart des critiques tombent à bras raccourcis sur ce *«Viennois»* (oui, encore et, cette fois, au plus mauvais sens!) qui a osé toucher à notre écrivain naturaliste pour peindre des tableaux baroques, effrénés. Pour un peu, on reprocherait à Ophuls d'être un étranger. Au *Plaisir*, on préférera *Trois Femmes*, d'André Michel, œuvre honorable où trois autres contes de Maupassant sont filmés dans les règles du réalisme psychologique, alors très prisé.

Au fond, ce milieu du cinéma français très fermé, très corporatiste, qui n'est pas encore menacé dans ses retranchements – et ses privilèges – par la nouvelle vague, jalouse Ophuls. On lui accorde de gros budgets, des décors monumentaux dans lesquels se promènent des personnages saisis par d'éblouissantes arabesques de caméra. *Madame de...*, libre adaptation d'un court roman de Louise de Vilmorin, concilie un temps les inconciliables, peut-être à cause de Danielle Darrieux, qui, entre Charles Boyer et Vittorio de Sica, est devenue la femme ophulsienne par excellence. Et puis cela se passe presque entièrement à Paris, et une autre valse d'Oscar Straus accompagne les bals du grand monde.

On se laisse prendre à cette trajectoire d'une femme frivole révélée à elle-même et à l'amour vrai, à ce cinéma du vertige, à une élégance du style qui peut paraître ici «bien française». Mais quand arrive *Lola Montès*, rien ne va plus. Un échec public retentissant, un producteur ruiné : l'occasion sera trop belle, aux yeux de certains, pour rejeter Max Ophuls à l'exil. Bientôt il ne gênera plus, il sera mort.

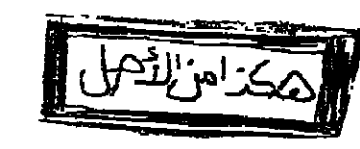
Max Ophuls n'a pas eu de disciples, même si Jacques Demy et Dominique Delouche ont su lui rendre hommage. On a relativement peu écrit sur lui depuis les années 50 (2), et il faut des programmations à la télévision ou des reprises occasionnelles pour que la flamme se ranime. Qui était Max Ophuls, ce juif errant, ce cinéaste singulier en qui fusionnèrent la culture allemande et la culture française, l'art théâtral et l'art cinématographique, le culte de la femme et la mélancolie du désespoir, créateur d'univers plus que de formes, de style plus que de langage, homme du dix-neuvième siècle plus que du vingtième? La réponse est dans ses films, à voir, à revoir, à aimer, car son esprit y souffle.

JACQUES SICLIER

(1) Elle débute avec *Liebelei*, dont Simon Simsi (Les Acacias Cinéaudience) est lui-même distributeur. A l'exception de *la Ronde* et de *Lola Montès*, les copies des autres films viennent de la société Télédis. Il s'agit, pour l'ensemble, de raretés.

(2) *Max Ophuls*, de Georges Annenkov (éditions Le Terrain vague, 1962), ouvrage aujourd'hui introuvable... *Max Ophuls*, de Claude Beylie (éditions Seghers, 1963; repris et complété aux éditions Lherminier, collection «Cinéma classique», 1984). *Max Ophuls*, par William Karl Guérin (éditions *Cahiers du cinéma*, collection *Auteurs*, 1988).

★ Reflet Médicis. Tél. : 43-54-42-34. Action Christine. Tél. : 43-29-11-30. Mac-Mahon. Tél. : 43-29-79-89.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA


« Mère Jeanne des Anges », de Jerzy Kawalerowicz.

La Pologne à Beaubourg

Depuis sa création, le département *cinéma* du Centre Georges-Pompidou, dirigé par Jean-Loup Passek, poursuit un méticuleux et nécessaire travail d'exploration des cinématographies nationales, par des séries de projections complétées par des expositions et la publication d'ouvrages qui font aussitôt référence. Le cinéma polonais, qui avait déjà été évoqué à Beaubourg en 1984, fait cette fois l'objet d'une rétrospective d'une ampleur inégalée, avec cent vingt longs-métrages, de *Bestia* (1917) à *la Double Vie de Véronique*. Tous les cinéastes polonais célèbres (Wajda, Kieslowski, Polanski, Skolimowski, Zanussi, Zulawski) sont représentés, mais aussi d'autres moins connus mais importants comme Wojciech Has, Jerzy Kawalerowicz, Tadeusz Konwicki, Andrej Munk... Et beaucoup de découvertes récentes ou anciennes, tels les débuts d'une jeune actrice nommée Apollonia Chalupiec, et qui deviendra Pola Negri chez Lubitsch.

★ Du 29 avril au 19 octobre, salle Garance, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

Tous les films nouveaux

De jour comme de nuit

de Renaud Victor.
Français (1 h 49).

Témoignages bruts, sans fioritures, de détenus sur leur vie quotidienne à la prison des Baumettes.

Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'Evasion du cinéma Liberté

de Wojciech Marczewski,
avec Janusz Gajos, Zbigniew Zamachowski, Teresa Marczewska, Wladyslaw Kowalski, Jerzy Binczycki.
Polonais (1 h 32).

Les tourments existentiels d'un censeur cinématographique font basculer la logique et tourner le monde à l'envers. Un jour, les acteurs d'un film se révoltent, le héros de *la Rose pourpre du Caire* vient à leur aide, et le censeur passe derrière l'écran. Fable loufoque, grand prix du Festival d'Avoriaz.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Hollywood Mistress

de Barry Primus,
avec Danny Aiello, Robert De Niro, Martin Landau, Eli Wallach, Robert Wuhl.
Américain (1 h 49).

La vie privée et surtout secrète des grands et des petits dans la capitale du cinéma. Le fil conducteur est donné par les mésaventures d'un scénariste à la recherche d'un producteur.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Rush

de Lili Fini Zanuck,
avec Jason Patric, Jennifer Jason Leigh, Sam Elliott, Max Perlich, Gregg Allman, Tony Frank.
Américain (2 h).

Une étudiante entre dans la police pour payer ses études. Elle se trouve équipière d'un casse-cou qui infiltre les milieux de la drogue. Il devient accro et entraîne la jeune fille dans sa chute.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Sam suffit

de Virginie Thévenet,
avec Aure Atika, Philip Bartlett, Jean-François Balmer, Claude Chabrol, Roesy de Palma, Marilu Marini.
Français (1 h 30).

Le dur chemin vers la normalité bourgeoise d'une jeune marginale, strip-teaseuse de foire, qui devient d'abord femme de ménage chez un couple homosexuel, puis employée de mairie. Finalement, il y a des cinglés partout.

Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Semaine du sphinx

de Daniele Luchetti,
avec Margherita Buy, Paolo Hendel, Silvio Orlando, Isaac George, Delia Boccardo, Gigi Gaspari.
Italien (1 h 40).

Comment une serveuse amoureuse s'y prend pour essayer de s'attacher un super don Juan poseur d'antennes de télévision.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).

Trahie

de Damian Harris,
avec Goldie Hawn, John Heard, Ashley Peldon, Robin Bartlett, Tom Irwin, Amy Wright.
Américain (1 h 48).

L'existence d'une restauratrice de tableaux dans un musée devient un drame épouvantable quand le conservateur est assassiné et qu'un collier égyptien expertisé par son mari se révèle être un faux.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Vincennes-Neuilly

de Pierre Dupouey,
avec Philippe Etesse, Anne Kessler, Françoise Brion, Henri Garcin, Annick Blancheteau.
Français (1 h 30).

Un jeune couple sème le trouble dans une assemblée fort convenable ; il va être tenté de se ranger ou d'assumer une rupture dont il ne peut pas imaginer les conséquences.

Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Les entrées à Paris

Où sont nos vedettes d'antan ? Le temps n'est plus où Christophe Lambert faisait se précipiter une génération d'adolescent(e)s, lui qui attire à peine 50 000 aficionados pour *Face-à-face* dans 30 salles. Hallyday à l'écran, ce n'est pas Johnny au Zénith, si on en croit les maigres 20 000 récoltés par *la Gamine*. Et Philippe Noiret ne fait guère recette, avec tout juste 10 000 spectateurs pour *Nous deux* dans onze cinémas, malgré une promotion médiatique de grande ampleur. Aucun des dix nouveaux films de la semaine n'obtient de score satisfaisant, le meilleur résultat restant la reprise de *Meurtre d'un bookmaker chinois*, avec lui aussi 10 000 entrées, mais dans seulement cinq salles.

Pourtant, la répartition des entrées entre les leaders des semaines précédentes apparaît plus équilibrée : *Indochine* reste en tête avec un peu plus de 110 000 entrées, devant *Hook* et *la Famille Addams* – côte à côte aux abords des 85 000 – mais le film de Spielberg est en quatrième semaine, et totalise déjà le score enviable de 600 000 entrées à Paris. Vient ensuite *Après l'amour* à près de 50 000, devant *Sang chaud pour meurtre de sang-froid*, qui tient mieux la distance que *Toutes peines confondues*, sorti le même jour. Par les temps qui courent, sept films à plus de 30 000 entrées font une bonne nouvelle.

Pendant ce temps-là, *les Nerfs à vif* arrivait en fin de carrière dès sa sixième semaine, mais avec un confortable 400 000, qui illustre la rapidité avec laquelle les gros films font désormais leur pelote. Le cas d'exception restant *le Silence des agneaux* qui, grâce au renfort de ses cinq Oscars, a connu une nouvelle jeunesse et, avec 755 000 spectateurs, s'apprête à passer devant *l'Amant*.

Lettre d'une inconnue

de Max Ophuls,
avec Joan Fontaine, Louis Jourdan, Mady Christians, Marcel Journet, Art Smith.
Américain, 1948, noir et blanc (1 h 30).
Lire notre article page 28.

Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Liebelei

de Max Ophuls,
avec Magda Schneider, Luise Ullrich, Gustav Gründgens.
Français, 1932, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
Lire notre article page 28.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Le Plaisir

de Max Ophuls,
avec Gaby Morlay, Claude Dauphin, Jean Galland, Jean Gabin, Pierre Brasseur, Madeleine Renaud.
Français, 1952, noir et blanc (1 h 35).
Lire notre article page 28.

Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Reflets dans un œil d'or

de John Huston,
avec Elizabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith, Julie Harris.
Américain, 1967 (1 h 50).

Frustrations et amours sulfureuses dans un fort de Géorgie. La perversité d'un récit flamboyant et les acteurs-monstres qui vont avec.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Une femme sous influence

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Peter Falk, Matthew Cassel, Matthew Laborteaux, Christina Grisanti, Katherine Cassavetes.
Américain, 1975 (2 h 26).

Il faut voir tous les films de Cassavetes, et spécialement celui-là, qui offre à Gena Rowlands l'un de ses plus beaux rôles.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Reprises

L'Impératrice rouge

de Joseph von Sternberg,
avec Marlène Dietrich, Sam Jaffe, John Lodge.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 45).

Marlene marlenissime dans un chef-d'œuvre baroque et décadent.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Sélection

A Brighter Summer Day

de Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Dans les années 60, une bande de copains à Taïwan. Peinture aiguë, spirituelle, violente d'une société déboussolée. Un grand film.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Céline

de Jean-Claude Brisseau,
avec Isabelle Pasco, Lisa Hérédia, Danièle Lebrun, Daniel Tarrare, Lucien Plazanet, Damien Dutrait.
Français (1 h 28).

Rencontre de deux femmes, rencontre du monde concret et de l'imaginaire, de la poésie et de la tendresse.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain (2 h 09).

Quelques visages de l'Amérique d'hier, de toujours. Quelques images de l'humanité. Et toute la générosité amère de Cassavetes.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Indochine

de Régis Wargnier,
avec Catherine Deneuve, Vincent Perez, Linh Dan Pham, Jean Yanne, Dominique Blanc, Henri Marteau.
Français (2 h 40).

Les comportements des colons français en Indochine, à travers une histoire follement romanesque, dont le charme envoûte grâce aux interprètes et à Catherine Deneuve.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Latino Bar

de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nirma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Carias.
Espano-mexicain (1 h 20).

Un bar au bout du monde. Des hommes, des femmes, le désir. Les paroles laissent la place à la musique et à la danse. Ils sont beaux, vivants, passionnés, prisonniers.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Nord

de Xavier Beauvois,
avec Bulle Ogier, Bernard Verley, Xavier Beauvois, Agnès Evrard, Jean-René Gossart, Jean Douchet.
Français (1 h 38).

L'étouffement d'une famille dans une petite ville du Nord. Ce n'est pas sordide, c'est formidablement émouvant.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Comment le New-Yorkais Woddy Allen réinvente l'Europe centrale et l'expressionnisme. Comment, en noir et blanc, il parle des illusions de l'amour.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bosa.
Espagnol (1 h 53).

Relations passionnelles mère-fille amplifiées par les hommes, bien entendu ! Le mari de l'une a été l'amant de l'autre. Un juge chante en travesti dans un cabaret. Du super Almodovar.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

Trust Me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

Les enfants perdus de l'Amérique aux prises avec leurs parents, leurs révoltes, leurs amours. Beaucoup d'ironie, de lucidité, de chaleur.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

La sélection « Cinéma » a été établie par Colette Godard.

LA SÉLECTION

MUSIQUE


SUSESCH BAYAT
Martha Argerich et Gidon Kremer en concert à Pleyel.

Paris

Jeudi 30 avril

Mahler

Symphonie n° 2 « Résurrection »

Marvis Martin (soprano).
Nancy Maultsby (mezzo-soprano).
Chœur de Radio-France.
Orchestre national de France.
James Conlon (direction).

Pour ses concerts parisiens, James Conlon se partage équitablement entre l'Orchestre de Paris et le National. Il ne manque plus, à son palmarès, que d'être invité par la Bastille. Conlon est également un remarquable chef d'opéra. Nous ne l'avons jamais entendu dans Mahler, mais ce que nous connaissons de lui nous rend plus qu'optimiste...

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Schoenberg

Musique d'accompagnement pour une scène cinématographique

Berg

Sieben frühe Lieder

Haydn

Scène de *Bérénice*

Brahms

Symphonie n° 3

Waltraud Meier (soprano),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Un programme de concert admirablement composé par des interprètes *had oc.* Et dans ce répertoire Waltraud Meier est magnifique.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Lundi 4 mai

Beethoven

Sonate pour violon et piano op. 12 n° 3

Prokofiev

Sonate pour violon et piano op. 80

Ravel

Sonate pour violon et piano

Itzhak Perlman (violon).
Bruno Canino (piano).

Splendide programme qui complète fort bien celui que donnent, le lendemain dans la même salle, Gidon Kremer et Martha Argerich. Itzhak Perlman et Bruno Canino sont des interprètes plus mesurés que leurs confrères. Leurs lectures sont plus posées, moins inscrites dans l'humeur du moment. Sont-elles moins captivantes pour autant ? Les passionnés auront le loisir de comparer. Mais, diable ! que les places sont chères, plus élevées, en tout cas, que pour écouter *The Fairy Queen* de Purcell, par les Arts florissants, à l'Auditorium des Halles.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 300 F.

Purcell

The Fairy Queen

Véronique Gens,
Sandrine Piau,
Claron McFadden (sopranos),
Charles Daniels,
Mark Padmore (ténors),
Jérome Corréas,
Bernard Deletré (basses),
Les Arts florissants,
William Christie (direction, orgue, clavecin).

Cette mise en musique du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare ne touche pas terre, succession de pièces à l'invention inépuisable, à la beauté sonore suffocante. L'une des grandes réussites de William Christie et de son équipe des Arts florissants.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 180 F.

Mardi 5

Schumann

Sonate pour violon et piano op. 105

Prokofiev

Sonate pour violon et piano op. 94 bis
Mélodies pour violon et piano

Beethoven

Sonate pour violon et piano op 30 n° 2

Gidon Kremer (violon).
Martha Argerich (piano).

Invités de l'Orchestre de Paris, Kremer et Argerich dans des sonates qu'ils jouent depuis longtemps, qu'ils ont enregistrées pour Deutsche Grammophon. Rude concurrence pour Perlman et Canino qui se produisent, la veille, à la même heure, dans la même salle, dans un programme qui complète fort bien le leur.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 230 F.

Régions

Toulouse

Donizetti

Don Pasquale

Gabriel Bacquier (basse).
Jean-Luc Viala (ténor).
Patrick Raftery (baryton).
Léontina Vaduva (soprano).
Orchestre et chœur du Capitole,
Donato Renzetti (direction),
Patrizia Gracis (mise en scène).
Jacques Fabre (chorégraphie).

Une belle distribution pour ce *Don Pasquale*, décidément à l'honneur en ce début de printemps (il vient d'être donné avec un grand succès à Rouen, au Havre et à Caen dans une remarquable production de Marc Adam, le directeur du Théâtre des arts de Rouen). Donato Renzetti est un jeune chef italien qui avait triomphé au Châtelet, il y a dix ans, dans Verdi.

Le 30, 20 h 30 ; le 3 mai, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 80 F à 200 F.

Jazz

Vincent Courtois

Une nouvelle salle, le Sing Song, dans le très élégant China Club de la rue de Charenton : ambiance coloniale, feu de bois à l'étage, canapés en cuir et lumières douces. Les nouvelles salles de musique déroutent les circuits tout faits, créent des idées neuves et forcent à écouter d'une oreille décalée. On ne sait jamais si c'est le début d'une grande aventure ou une simple flambée. Autant donc découvrir, du même coup, le nouveau quartet du violoncelliste Vincent Courtois ; on n'a pas tant d'occasions de faire de l'ethnologie urbaine et de l'exploration musicale.

Le 30. Sing Song, 23 heures. Tél. : 43-43-82-02.

Sonny Rollins

Sonny, Rex, Grand, Rollins, Sonny Rollins au Grand Rex, le dernier des grands philosophes du jazz, qu'on continue de prendre, par pure facilité de pensée, pour un prophète inspiré. Non, non, c'est de philosophie qu'il s'agit : le souffle comme l'idée, l'harmonie comme concept, le corps comme corps. Grand Rollins, Sonny Rex Sed Rex.

Le 30. Au Grand Rex, 20 h 30. Tél. : 42-36-43-43. Location Fnac, Virgin. De 140 F à 200 F.

Tournées

Festival de la côte d'Opale

Le Festival de la Côte d'Opale se déplace dans le temps, pas dans l'espace. Nuit de la guitare comme ouverture, à Calais, le 30 avril ; Nuit de la création au Touquet, le 2 mai, avec Larry Coryell, Eric Boell et Daniel Goyone ; Nuit de la rencontre, le 3 mai, avec Philip Catherine, Bireli Lagrène et Juan Carmona : la guitare n'est au centre qu'au début ; suivront M. C. Solaar, Francis Bebey et les Nouvelles polyphonies corses (Wimereux, le 5 mai).

Du 30 avril au 10 mai, à 20 h 30, de 60 F à 80 F. Rens. : (16) 21-30-40-33.

Rock

Mega City Four

Idéalement, ces Anglais auraient aimé, à la manière des Buzzcocks, nous faire fredonner leurs ritournelles punk. Finalement limités sur disque, ils retrouvent, dans le défoulement physique des concerts, un certain attrait.

Le 29. Espace Ornano, 19 h 30.

Defunkt

Le groupe de Joe Bouvie fut un des premiers, il y a dix ans, à mêler funk, rock et rhythm'n'blues, ouvrant ainsi la voie à Vernon Reid et sa « coalition du rock Noir ». Epoustouflant de vigueur au début des années 80, puis piégé par l'abus de substances illicites, Defunkt s'est, semble-t-il, refait une santé.

Le 30 avril et le 1er mai. New Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Vincent Absil

Ce guitariste français (ex-Imago), technicien coté dans les milieux jazz-rock, vient d'enregistrer pour le plaisir un hommage à la musique country américaine. Un exercice de style inspiré maintenant prolongé sur scène.

Le 30. Utopia Jazz Club, 22 heures. Tél. : 43-22-79-66.

Burning Spear
Zoanet Cômes

Comme chaque année, ce vénérable prêtre de la mystique rasta vient communier avec ses nombreux fidèles. La puissance des basses, la majesté des cuivres et une voix profonde rythment une grand-messe intégriste toujours réussie.

Le 2 mai. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Eric Burdon
& Brian Auger Band

Figures de proue des années 60 mais délaissés aujourd'hui par les maisons de disques, ces deux quinquagénaires – Eric Burdon, chanteur teigneux fondateur des Animals ; Brian Auger, pionnier du rock-jazz, ancien organiste de Julie Driscoll – essaieront de raviver la flamme d'un rock anglais qui « aurait voulu être noir ».

Le 4 mai. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Les Négresses vertes

Plus à l'aise sur scène que dans les méandres du show-business, le cirque musette des Négresses Vertes persuade que le rock français s'épanouit mieux au soleil de Méditerranée que sous les brumes d'outre-Manche.

Les 4 et 5 mai. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Tournées

My Bloody Valentine

Ces Irlandais de Londres façonnent le nec plus ultra de la « noisy pop ». Un rock concassé et bruitiste d'où s'échappe, comme un baume sur nos tympans blessés, la beauté viriginale des mélodies éthérées.

Le 2 mai au Printemps de Bourges, Palais des congrès, 20 h 30, 100 F. Le 4, Rennes, salle de la Cité, 20 h 30, 80 F et 110 F. Le 5, Rouen, Exo 7, 20 h 30. Le 6, Lille, l'Aéronef, 19 h 30, 80 F et 100 F. Le 7, Besançon, le Montjoye, 20 h 30, de 85 F à 120 F.

Chanson

Rhoda Scott

De l'orgue, une belle carrière en France, une étiquette (« la chanteuse aux pieds nus »), une voix ordonnée, élargie aux octaves, et un sens évident de la scène et du public. La fille de pasteur du New-Jersey a dépassé le seuil des trente albums avec le dernier-né, *Frame for the Blues* (chez Verve/Polygram).

Les 29 et 30. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

Gina et l'orchestre

De la gouaille un peu provoc, du franco-français à la mode du rock'n'roll revisité par l'accordéon (et non l'inverse). Gina mène sa barque, son orchestre en attendant d'entrer tout à fait dans la carrière.

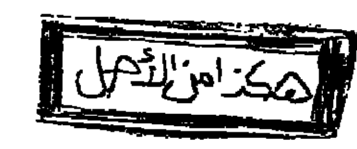
Les 29 et 30 avril et les 1er, 2, 4 et 5 mai. Aktéon-Théâtre, 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. De 70 F à 90 F.

Paco Ibanez
Rafael Alberti

Rafael Alberti, le poète, Paco Ibanez, le chanteur. La rencontre promet d'être hautement musicale, délicate et ciselée, avec la vigueur de la voix de l'un, la profondeur des sentiments de l'autre.

Les 4 et 5 mai. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac, Virgin. Agences. De 90 F à 180 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Stéphane Davet.
« Chanson » : Véronique Mortaigne.



THEATRE



Jean-Quentin Châtelain dans « Mars », de Fritz Zorn.

MICHEL SARTI/ENGUERAND

Spectacles nouveaux

Courteline... Guitry !

mise en scène
par la compagnie des Strapontins coquins,
avec Vincent Andrieu, Nathalie Lapeyronnie, Isabelle Parsy, Eric Pena et Dominique Pozzetto.

Du léger et du comique avec de courts textes d'auteurs qui ont beaucoup écrit.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. A partir du 5 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. 60 F et 80 F.

Le Livre d'heures

de Rainer Maria Rilke,
mise en scène
de Jean-Luc Jeener,
avec Pascale Roze.

Un poète à la recherche de Dieu.

Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache), 1, rue Montmartre, 1er. A partir du 2 mai. Les lundi et mercredi à 18 h 30, le samedi à 17 heures. Tél. : 47-00-19-31. 100 F et 125 F.

Mars

de Fritz Zorn,
mise en scène
de Darius Peyamiras,
avec Jean-Quentin Châtelain.

Réquisitoire d'un rebelle, acharné contre une civilisation capace, par un comédien violent, virulent, original.

Centre culturel suisse, 38 rue des Francs-Bourgeois, 3e. A partir du 5 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 h 30. 50 F.

Soirées bourgeoises

de Guy Foissy
et Yvon Hamard,
mise en scène
de Ghislaine Sanguin,
avec Jean Mourière et Bernardette Paviot.

Deux comédies sur le couple.

L'Athlétic, place Parmentier, 92000 Neuilly-sur-Seine. A partir du 29 avril. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-24-03-83. 60 F et 90 F.

Staël ou la Communauté des esprits

d'Yves Laplace,
mise en scène
d'Hervé Loichemol,
avec Philippe Laudenbach, Elisabeth Macocco, Françoise Giret, Francine Walter et Stéphane Guex-Pierre.

La vie d'une femme qui a été une enfant mal aimée, qui a beaucoup lutté, beaucoup fait parler d'elle, qui a beaucoup aimé.

Artistic-Athévains, 45 bis rue Richard-Lenoir, 11e. A partir du 4 mai. Les mardi mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures (et le 14 juin). Tél. : 48-06-36-02. De 70 F à 150 F.

Valises accompagnées

de et avec le Factotum Théâtre :
Annette Sudre,
Nicolas Bernot, Dominique Birien et Carole Drouelle.

Un voyage organisé, c'est comme une croisière. On n'échappe pas à la promiscuité, à la solidarité obligée. Mais ce n'est qu'une parenthèse dans les existences.

Théâtre du Tambour royal, 92-94 rue du Faubourg-du-Temple, 11e. A partir du 29 avril. Du mardi au samedi à 19 h 15. Matinée dimanche à 17 h 15. Tél. : 48-06-72-34. Durée : 1 h 15. De 50 F à 90 F.

Paris

Baya

d'Aziz Chouaki,
mise en scène
de Michèle Sigal,
avec Yveline Ailhaud.

Sur de vieilles photos retrouvées, une femme se souvient de son histoire, de l'Algérie.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.

Bérénice

de Racine,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Katia Caballero, Fejria Deliba, Bruno-Karl Boës, Arnaud Décarsin, Simon Bakhouche, Philippe Müller, Gilles-Vincent Dumesnil, Denis Podalydès, Mareike Achour, Isabelle Morane et Emmanuel Quatra.

De jeunes comédiens dédoublent les personnages de Racine, font de la tragédie une polyphonie émouvante, au souffle large.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Les mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.
Dernière représentation le 30 avril.

C'était bien

de James Saunders,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Le choc de l'Est et de l'Ouest, la fin des certitudes, et un humour on ne peut plus british.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 10. De 95 F à 110 F.

El Tricicle dans Terrrific!

avec Joan Gracia, Paco Mir et Carles Sans.

Parcours dans une maison hantée avec les plus cinglés des Catalans.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Les lundi, mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F.
Dernière représentation le 4 mai.

L'Eveil du printemps

de Frank Wedekind,
mise en scène
de Guy Freixe,
avec Alain Batis, Gatienne Engélibert, Alain Farrès, Thierry Kalifa, Sylvie Mazzéi, Seghir Mohammedi, Maryse Poulhe et Régine Trieau Ostfirk.

Derniers jours pour l'une des pièces les plus justes, les plus belles jamais écrites sur les troubles et les ambiguïtés de l'adolescence.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F.
Dernière représentation le 30 avril.

Modeste proposition concernant les enfants des classes pauvres

de Jonathan Swift,
mise en scène
d'Emmanuèle Stochl,
avec David Gabison et Emmanuèle Stochl.

Quoi faire des enfants pauvres, et Dieu sait si c'est un problème aujourd'hui. La solution de Swift est radicale et cyniquement drôle.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Les mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.
Dernière représentation le 30 avril.

La Nuit des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Yann Babilée, Olivier Capelier, Natalia Dontcheva, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Robert Guilmard, Maxime Lombard, Martine Mongermont, Vincent Ozanon, Hervé Pauchon, Michel Robin, Alain Trétrout et F. Orozco, J.-M. Deliers, D. Zaidman (musiciens), G. Coullet (mime) et S. Fourgeot (danseuse).

Personne n'est qui il est dans cette comédie où Shakespeare attise les multiples couleurs des tromperies et des désirs. Avec Michel Robin, étonnant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Les mardi, mercredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 50 F à 100 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

En alternance, une histoire de gens sur un toit et l'histoire d'un restaurant. De toute façon, il s'agit de la planète Deschamps, ce monde tordu, où la banalité prend des tournures inattendues. De même l'exposition, qui accompagne le théâtre.

Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Festivals en mai

Du 14 au 23 mai, Mantes-la-Jolie accueille les secondes Francophonies théâtrales pour la jeunesse : le Théâtre populaire Romand, le Gros Mécano (Canada), le Rocado Zulu (Congo), l'EVNI (Belgique), le Talipot (la Réunion), le Pélican, la Compagnie Michel Véricel, le Mantois (France). Renseignements et réservations, tél. : 30-33-02-26.

Du 16 au 23 mai, Festival de Lons-le-Saunier, huit spectacles en salles : *la Marseillaise*, par l'Atelier de l'Exil. *Combat de nègres et de chiens* de Koltès par le Centre dramatique de Franche-Comté. *Un cœur sous une soutane* de Rimbaud par la compagnie Ça respire encore. *Caro duce* par Les Acteurs de bonne foi, *Feydeau and co* par Yves Reynaud. *Embarquez-les*, spectacle de clowns, *l'Arbre du désert* par la Boutique des contes. Quelques reprises, des lectures, des spectacles de rue complètent le programme, ainsi que des colloques : « Théâtre et citoyenneté », « Théâtre et mémoire », auxquels sont invités les ministres Frédérique Bredin, Kofi Yamgnane ; les auteurs Armand Gatti, Elie Wiesel ; les metteurs en scène Jean-Louis Hourdin, René Loyon, Moïse Touré, et Jean-Louis Rollot et Gilles Manceron, qui représentent la Ligue de l'enseignement. Tél. : 84-35-12-08 et 84-24-60-38.

Du 19 mai au 8 juin, se tient à Dijon Théâtre en mai. François Tanguy y donne *le Chant du bouc* du 18 au 22 mai. La Compagnie du Singulier, *le Pleure misère* de Flann O'Brien du 18 au 23 mai. La Norvège envoie *Ondstah 13 Komposijon* pour trois représentations, le 23. Stanislas Nordey donne *la Dispute* de Marivaux le 23. Marianne Pousseur et Simonne Moesen, *l'Air frais des jardins publics* le 24. La compagnie Le Primate *De l'aube à minuit* de Georg Kaiser, du 26 au 30 mai. Michel Didym reprend *la Nuit juste avant les forêts* de Bernard-Marie Koltès, le 29 mai, et le même jour, le Ballatum théâtre, *la Double Inconstance* de Marivaux. Le 30, c'est à nouveau la Belgique, avec *Welcome la vache de vie*, d'après Kroetz et Handke, et l'Italie avec *Amleto*. Le 31, Jean-Quentin Châtelain joue *Mars* de Fritz Zorn, du 1er au 4 juin Olivier Py présente *Moi Feuerbach* avec Elisabeth Mazev. Enfin, le 5 juin, Matthias Hartman, l'un des espoirs de la relève allemande, donne pour une représentation *les Jeux de l'amour et du hasard*. Les rencontres d'auteurs, de philosophes, un débat sur l'Irlande complètent le programme. Tél. : 80-30-59-78.

Le Silence de Molière

de Giovanni Macchia,
mise en scène
de Jacques Nichet
et assisté de Jean-Jacques Préau,
avec Dominique Valadié et Guillaume Lévêque.

Molière raconté par sa fille. Le rêve d'un « Montaigne italien » magnifiquement interprété par Dominique Valadié.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Les mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 42-02-02-68. 90 F et 120 F.
Dernière représentation le 30 avril.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu, Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Louis Arbessier, Dominique Liquière, Pierre Vial, Valérie Dréville, Jean-Pierre Michaël, Eric Frey, Christian Blanc, Philippe Torreton, Jean Dautremay et Igor Tyczka.

Les dernières représentations de la pièce de Brecht, qui met en lumière les contradictions des intellectuels, leurs affrontements avec tous les pouvoirs. Roland Bertin est étonnant.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi, mercredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.
Dernière représentation le 4 mai.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de la Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros, Jean-Paul Roussillon, Rufus et Frédéric Van den Driessche.

L'éducation d'un prince enchaîné depuis sa naissance dans une caverne. Parabole échevelée sur les incertitudes de l'âme. L'œuvre majeure du Siècle d'or espagnol.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Régions

Toulouse

La Légende du saint buveur

de Joseph Roth,
mise en scène
d'Etienne Pommeret,
avec Pascal Bongard.

Les dérives d'un clochard qui n'atteindra jamais son but. Un texte bouleversant.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, le jeudi à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. 90 F.
Dernière représentation le 30 avril.

Saint-Etienne

Le Prix Martin

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Daniel Leboin,
avec Arlette Allain, Dominique Balzer, Louis Bonnet, Paul Charieras, Jacques Echantillon, Catherine Lachens, Jean-Pierre Laurent et Fabienne Monteiro-Braz.

Ce n'est pas la pièce la plus souvent jouée de Labiche, mais ce n'est pas la moins drôle.

Comédie de Saint-Etienne, 7, av. Emile-Loubet, 42000 Saint-Etienne. Les lundi et mardi à 19 h 30. Tél. : 77-25-01-24.

Caen

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Michel Dubois
assisté de Jean-Yves Lazennec,
avec Bruno Andrieux, Alain Moussay, Jacques Zabor, Michel Chaigneau, Frédéric Leconte, Nathalie Dauchez, Jean-Pierre Jorris, Hélène Schwaller, Philippe Bombled, Olivier Dautrey, Jean-Marc Dupré, François Frapier et Michel Cabaud.

Prospero, Caliban, Ariel. Trois personnages pour symboliser les forces vitales de l'être humain. Une pièce inépuisable.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30. Tél. : 31-47-39-00.

Nancy

Français, encore un effort

de D.A.F. de Sade,
mise en scène
de Charles Tordjman
avec François Clavier, Jean-Louis Chautemps.

Encore un effort si vous voulez être républicains... Les conseils du divin marquis sont pour le moins incongrus, sa méthode particulièrement subversive, son ironie verse du vitriol sur les bons sentiments. En bref : un texte qui décoiffe.

La Manufacture, centre dramatique nationale de Nancy-Lorraine. Les mardis, mercredis, vendredis, samedis à 20 h 45. Les jeudis à 18 h 30 et les dimanches à 15 h 30. 70 et 90 F. Tél. : 83-37-12-99.

DANSE

Istres

Georges Appaix

Conte du tailleur
Erre de trois
F...

Georges Appaix va son petit bonhomme de chemin dans la danse contemporaine, sans se prendre au sérieux – qualité rare, – avec fantaisie, facéties et bonne humeur. Cette nouvelle pièce, *F...*, sera le premier volet d'un diptyque sur les thèmes de la Méditerranée, de l'étrange et de l'étranger, du voyage d'Ulysse, à partir de textes d'Homère. En première partie, deux pièces fort plaisantes du répertoire d'Appaix.

Théâtre de l'Olivier, le 5 mai, 21 heures. Tél. : 42-56-48-48. 90 F.

Nantes

Compagnie Claude Brumachon

Fauves

Depuis le 1er janvier dernier, la Compagnie Claude Brumachon, basée à Nantes depuis septembre 1990, est devenue Centre chorégraphique national de Nantes. Une reprise de *Fauves* fête cette inauguration. Une pièce qui nous a paru comporter des longueurs, des redites, mais aussi de fortes et surprenantes images, témoignant d'une imagination originale et poétique à partir de la mythologie du cirque. Les danseurs sont formidables.

Hangar Delafoy, les 5, 6, 7, 12, 14 et 15 mai, 21 heures. Tél. : 40-69-50-50. 95 F.

La sélection « théâtre » a été établie par Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac.

LA SÉLECTION

ARTS

Paris

Clodion

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance de petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition – une centaine d'œuvres – le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion).

Louis Faurer et Lee Friedlander

Connu comme photographe de mode (*Harper's Bazaar, Charm, Vogue*), Louis Faurer, admirateur de Walker Evans et Robert Frank, présente son travail personnel réalisé uniquement dans les rues de New-York. Dans ses formidables autoportraits, Lee Friedlander utilise son corps et son visage comme trace de sa présence ou comme modèle à bon compte, hors de tout narcissisme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 1er juin. 25 F (entrée du musée).

Albert Ayme

L'Ecole des beaux-arts du quai Malaquais et le Crédit lyonnais se sont associés pour présenter cette rétrospective Albert Ayme, un artiste ô combien rigoureux et exigeant, qui a soixante et onze ans, et n'est toujours pas connu. On se demande pourquoi.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 47-03-50-00. Tous les jours sauf mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 mai.

Cubismes tchèques

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le cubisme tchèque. Inspiré par le cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à cette école, mais aussi, et cela donne un résultat étrange, l'architecture : comment être en effet architecte cubiste et se jouer de l'angle droit?

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 mai.

Dessins de Rodin

Pour fêter la parution du cinquième et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodin, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du monde : 7 200 numéros. Qu'il a fallu trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. C'est ce travail de recherche qui est exposé.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 19 juillet. 21 F.

Rupprecht Geiger

Apprécié outre-Rhin, mais pratiquement inconnu en France, Rupprecht Geiger (né en 1908, à Munich) est un peintre qui travaille la couleur, le rouge en particulier depuis vingt ans. L'exposition de l'Hôtel des arts rappelle ses débuts dans les années 40, sa défense de la peinture non-figurative au sein du groupe Zen 49, avec Baumeister et Bissier, et insiste sur ses « monochromes » récents.

Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 mai. 18 F.

Emmet Gowin

D'abord concentré sur les liens qui unissent la famille, le photographe américain Emmet Gowin a élargi son objectif à la géographie et à la nature, au paysage et à la menace nucléaire. Epris de spiritualité, ce proche de Walker Evans et de Frederick Sommer s'attache aujourd'hui à faire le lien entre l'homme et son environnement. Est-il le premier photographe écologiste?

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 23 mai. 10 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'Art nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style » son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi et 1er mai de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A partir du 20 juin ouvert de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Paul Hankar

Venue, comme il se doit de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'Art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au-delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

Hommage à Charles Sterling

Une vingtaine de tableaux du Maître de Moulins à Matisse y sont confrontés aux commentaires de l'éminent historien de l'art (et conservateur au Musée du Louvre de 1929 à 1961). Qui a fait connaître la peinture française du dix-septième siècle et révélé La Tour, a beaucoup étudié la nature morte, et encore plus les primitifs français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 22 juin. 31 F (ticket d'entrée au musée).

Rolf Iseli

Coups de crayon intempestifs, giclées de couleurs, tas de matière... si violence et humeur batailleuse il y a chez ce Suisse qui parfois fait penser à Arnulf Rainer, elles ne balayent pas tout. Sous les griffures : la plage, une colline, un visage, des passages doux. La double exposition du Centre culturel suisse et de la galerie Philip permet de découvrir aussi le graveur.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-44-50. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 mai.

Ellsworth Kelly

Le savait-on? C'est à Paris, où il a vécu plusieurs années, après la guerre, que le peintre américain Ellsworth Kelly a forgé son art abstrait dur et pur. Des dessins, des collages, des photographies (inédites, de murs et fenêtres de l'île Saint-Louis) comme notes de travail, en amont des peintures témoignent de ses recherches d'alors. Presque une leçon.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Le passé recomposé

Le Gray, Bisson, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide d'Izamal au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. L'exposition présente également les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs - palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Le pont transbordeur et la vision moderniste

Construit en 1905, par le roi du câble, Ferdinand Arnodin, le pont transbordeur de Marseille a fasciné, dans les années 20 et 30, plus d'un plasticien : Moholy-Nagy, Man Ray, Florence Henry notamment, qui l'ont photographié ou filmé. Outre cinquante-quatre tirages originaux sur ce motif constructif, et le film de Moholy-Nagy sur Marseille, l'exposition, qui vient du Musée Cantini, propose aussi, à Paris, une section sur l'histoire des ponts transbordeurs et les activités de l'ingénieur Arnodin.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 44-61-20-00. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de courses, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conférence à 18 h 30.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des Musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Sima

Sima en noir et blanc, en une suite d'œuvres sur papier, lavis d'encre et fusain, de 1960. L'artiste y concentre ses thèmes familiers : paysages habités par un cristal, chutes et buées de lumière, puits d'ombre, que l'on découvre au fil de la rétrospective du Musée d'art moderne.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « Le Grand Jeu »).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – bat les records de fréquentation.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de 11 heures à 18 heures), par Minitel 3615 LAUTREC et FNAC. Jusqu'au 1er juin. 60 F.

Exposition Hector Guimard au Musée d'Orsay.

D.R.

Galeries

Pierre Alechinsky

Où, en une vingtaine de peintures récentes, Alechinsky redéploie son écriture colorée, rapide et déliée. Cette fois autour d'une suite d'arbres, avec branches, tronc et racines.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin.

Ashley Bickerton

Entre ses arrangements de hublots, de tuyaux de plongée, de sangles, d'outres, de bonbonnes et autres matériels flambant neufs et détournés, et les photos de sites tropicaux ou bien de tribus, auxquels il les associe, Ashley Bickerton creuse un espace dans lequel on peut fourrer pas mal d'idées sur l'état de notre société.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 mai.

Luciano Fabro

Il peut décider de tailler dans du marbre quelque fantasme de pied griffu, s'interroger sur le poids, l'espace ou les matériaux traditionnels et modernes de l'art, prendre au pied de la lettre ou à contre-sens les termes habituels du langage artistique... Cet ancien d'Arte povera n'a jamais été et n'est toujours pas de tout repos, et peut encore surprendre.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Christian Sorg

Peintures récentes. Où le travail de la couleur toujours recommencé tient lieu de motif. Sorg y est égal à lui même. D'ailleurs, il n'a pas tellement de raisons de changer.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le Musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van-Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Dijon

Portraits sculptés, XVe au XVIIIe siècle

De Thomas de Plaine, conseiller des ducs de Bourgogne, à Sabine Houdon enfant, une grande galerie de portraits sculptés provenant des collections des musées de Dijon et d'Orléans, mais aussi du Louvre, dont le département des sculptures est en chantier.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi et les 1er et 8 mai de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 août. 10 F.

Lyon

Flandre et Hollande au Siècle d'or

Les musées de Lyon, de Bourg-en-Bresse et de Roanne ont entrepris de faire découvrir, ensemble, les meilleurs tableaux des écoles flamande et hollandaise du dix-septième siècle conservés dans la région Rhône-Alpes. Lyon propose les peintures d'histoire et les portraits, Bourg-en-Bresse les scènes de genre et les paysages, Roanne les natures mortes, vanités et allégories.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France, 42300. Tél. : 77-70-00-90. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Meymac

Brigitte Nahon Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'années. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. « Architecture » : Frédéric Edelmann. « Photo » : Michel Guerrin.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Karel Ancerl « live »

Beethoven : 4ᵉ Concerto pour piano ; Chopin : 2ᵉ Concerto ; Liszt : 1ᵉʳ Concerto ; Schumann : Concerto en la mineur ; Tchaïkovski : 1ᵉʳ Concerto.

Ivan Moravec (Beethoven), Wilhelm Kempff (Chopin), Sviatoslav Richter (Liszt), Jan Panenka (Schumann), Emil Guilels (Tchaïkovski), Orchestre philharmonique tchèque, Karel Ancerl (direction).

La plus folle, la plus irrésistible des exécutions du *Quatrième* de Beethoven la voici, sortie des archives *live* de la Radio pragoise, qui inaugure à son tour sous le label « Praga » une collection historique. Moravec, c'est l'instinct et l'intériorité conjugués, l'allégresse technique et le désespoir métaphysique, la vision la plus capricieusement individualisée d'un Beethoven « allégé » (les baroqueux n'allaient y penser que quinze ans après), métaphore néanmoins angoissante de la condition humaine. Que dire, en vérité, de ce concert enregistré par le pianiste tchèque et ses compatriotes de la Philharmonie au milieu des années 50 ? Qu'on désespère de retrouver tant d'audace, de liberté, d'invention débridée sous les doigts d'un pianiste ; qu'on n'entendra plus jamais un soliste à ce point talonné par un orchestre survolté.

Ancerl – Pierre-E. Barbier, directeur de collection, le souligne dans son texte de pochette – fut l'intransigeance incarnée. La noblesse aussi. Et l'énergie. Toutes qualités qui débordent de ces deux formidables CD, à écouter dans un après-midi de déprime pour se sentir le cœur léger. Palenka fut le pianiste du Trio Suk, son Schumann est un peu trop sage et trop terne. Chez Richter ou Guilels, rien à signaler : exécutions magnifiques. Le *fa mineur* de Chopin par Kempff est enfin un document inestimable, la course à l'abîme à chaque instant différée d'un pianiste pris de bouffées de panique, subitement trahi par sa technique, mais qui pousse à nouveau son rocher de Sisyphe jusqu'à des sommets expressifs rarement égalés. Un délire. Et l'apologie du direct.

1 coffret de 2 CD Praga-Chant du Monde PR 254 000-01. Distribué par Harmonia Mundi.

Schumann

Chants de l'aube op. 133 – Intermezzi op. 4 – Fugues op. 72 – Fantasiestücke op. 111 pour piano ; Fantasiestücke op. 73, Romances op. 94 pour clarinette et piano.

Hélène Boschi, piano, Armand Angster, clarinette.

Hélène Boschi ? Cette élève d'Alfred Cortot et d'Yvonne Lefébure serait disparue dans l'oubli (en 1990) si Jean-François Godchau, président de l'association de ses « Amis », n'avait fait rééditer des exécutions schumanniennes déjà parues en 1982 chez FY – dont celles avec clarinette : Angster, encore au berceau, était déjà infaillible. En y joignant deux plus récents inédits conservés par l'INA. Au total, l'assemblage d'œuvres pianistiques rarement jouées, gratifiées d'un engagement, d'une force de frappe, d'une profondeur de toucher, d'un étagement des voix qui leur rendent justice absolument.

1 CD FY-Solstice FYCD 106. Distribué par Média 7.

Sibelius

Concerto pour violon

Schnittke

Concerto grosso

Gidon Kremer (violon), London Symphony Orchestra, Gennadi Rojdestvenski (direction).

Les versions du concerto de Sibelius sont ce qui manque le moins – Kremer l'avait déjà inscrit à sa discographie personnelle. Celle-ci rayonne d'assurance technique et de maturité stylistique. L'interprète est l'un des propagandistes convaincus de son compatriote Schnittke dont le *Concerto grosso* (1977) est l'une des œuvres les plus prisées, y compris en ex-Union soviétique. Schnittke marche sans grand souci d'originalité sur les traces du Stravinsky des années 20, sur celles du Prokofiev de la *Symphonie classique*. C'est du néo-néo. Ça s'appelle aussi postmoderne. Ça plaît.

1 CD RCA BMG classics GD 60957.

Schnittke

Concertos pour piano et cordes et pour piano à quatre mains.

Viktoria Postnikova, Irina Schnittke (piano), London Sinfonietta, Guennadi Rojdestvenski (direction).

Collages de séquences plus ou moins descriptives, les deux concertos pour clavier du compositeur ex-soviétique ex-dissident ont l'emphase des musiques de film hollywoodiennes des années 50, et ressemblent – qu'il nous pardonne – aux œuvres de circonstance d'un compositeur académique qui voudrait faire montre de son immense culture musicale. Paradoxes de l'histoire.

1 CD Erato 2292 45742-2. Distribué par BMG.

A. R.



D.R.

Karel Ancerl.

Jazz

Trio Ceccarelli

Hat Snatcher

Evidemment, on peut toujours se demander ce que serait *Hat Snatcher* le disque s'il n'était fait que de onze *Hat Snatcher* le premier titre. C'est-à-dire : si le disque, assemblé à l'ancienne, alignait à la papa onze thèmes de la même facture, de la même mobilité que le premier, de cette dynamique, de ce *groove* (ici, première parenthèse pour les amateurs du genre : *groove* et « dynamique » sont des mots de studio, des mots de séance, des mots de musiciens à l'œuvre ; on serait bien en peine, souvent, de les remplacer, mais ici, dans ce disque, on les entend...).

C'est une question. Le disque, en effet, n'est pas composé de onze *Hat Snatcher*, hélas ! diront ceux qui diront hélas ! On n'a peut-être plus la patience. La musique va trop vite pour aligner des titres. Finies les lignes blanches. Coltrane aurait-il sa chance ? Aujourd'hui, les disques bien faits zappent avant l'auditeur. C'est la règle. On a entendu tant de musiques...

Le trio de Ceccarelli, le meilleur batteur du genre, le plus précis, le plus juste, ici parfaitement restitué avec à peine ce qu'il faut de trop pour donner le son, se balade. Il va de climats en possibilités, comme il aurait pu développer onze fois la folie de *Hat Snatcher* – à écouter au passage mille fois pour ses mille vertus. Il y a donc en alternance des vocaux de Thierry Eliez – hélas ! diront ceux qui diront hélas ! – un invité de luxe sur un *In Your Heart* un peu fade, Didier Lockwood et de vastes espaces pour autoroutes. Mais, à tout bout de champ, l'ébriété glacée du jeu revient en force, la plus technique et la plus débridée de l'instant, à hauteur de ce qu'on entend de mieux. Quand Thierry Eliez, Jean-Marc Jaffet (basse) et André Ceccarelli (drums) décollent, la musique est exacte. Suffocante. *Hat Snatcher*, le disque, aurait pu être fait de onze *Hat Snatcher*, ou de l'idée qui préside au premier morceau. Question de pari. Autre question : quels principes de différence peut-on faire aujourd'hui si l'on oublie l'échantillonnage ou la frivolité, puisqu'on ne saurait plus éditer, c'est clair, des « albums » ? Et tout de même : écouter, sans autre question, *Hat Snatcher*, le thème. Vraiment.

1 CD Polygram 512 296-2.

Sun Ra and His Astro Infinity Arkestra

Holiday for Soul Dance

Puisqu'une rafale inattendue de Sun Ra balaie le commerce qu'elle frappe d'un coup d'inanité, on va commencer par le plus évident, celui que publie Evidence : *Holiday for Soul Dance*.

On ne croit pas une seconde que le public a besoin de thèmes, qu'il ne connaît d'ailleurs plus par facilité. Mais enfin on joue le jeu. Pas une seconde, non plus, qu'il faille indiquer d'abord des musiques à la portée de tous pour glisser insidieusement vers les fabuleuses inventions des disques Saturn de Sun Ra. Pas une seconde encore que la pédagogie serait réduite à cette misère parodique de pédagogie. Pas une seconde. On sait que Sun Ra aurait pu enchanter le monde entier si le monde entier ne s'employait à ignorer Sun Ra. En gros, le monde entier avait le choix entre Sun Ra et Disneyland. En très gros. Malgré les minauderies d'une partie du monde entier, on sait le choix qu'a fait le monde entier. Nous vivons dans un monde qui n'a pas eu l'occasion d'entendre une seule note de Sun Ra ; les riches parce qu'ils choisissent Mickey, les pauvres parce qu'ils sont les Mickeys des riches. Et, franchement, guerre après guerre, connerie après connerie, ça commence à se voir. Sun Ra est vivant, très vivant. On n'a pas besoin de musiques qui plaisent au monde entier ; et pourtant le monde entier a besoin, sans le savoir, de Sun Ra.

1 CD Evidence ECD 220 11-2. Distribué par Harmonia Distribution.

F. M.

Rock

Charlatans

Between 10th and 11th

De toutes les formations victimes du syndrome du « groupe de la semaine », les Charlatans ont été les plus durement touchés. Cet ensemble de symptômes, aussi britannique qu'un institut de sondage en déroute, se manifeste par une poussée de fièvre journalistique mâtinée d'émeutes sur les lieux de concerts. Chez les Charlatans, le tout s'était accompagné d'un vrai succès commercial qui avait poussé leur premier album en tête des ventes dès la semaine de sa sortie.

Comme avant eux les Inspiral Carpets, voici Tim Pope et ses camarades confrontés au second album, souvent synonyme de gueule de bois. Il faut reconnaître aux Charlatans un certain courage. Prenant leur nom à rebrousse-poil, ils ont enregistré un disque dont le sérieux ferait plaisir au plus exigeant des professeurs de rock. Adieu joliesses et orgues tournoyants, facilités mélodiques et clins d'œil appuyés. Seul reste le *beat*, toujours inspiré des longues nuits dans les entrepôts, *house* simplifiée et ralentie sur laquelle se greffent guitares économes et serrées et synthétiseurs crispés dignes de Herbie Hancock.

Pour les Charlatans, il s'agit sans doute d'une épreuve initiatique marquant la fin de leur adolescence musicale. Sauf curiosité insatiable, votre présence pendant la cérémonie n'est pas indispensable.

Situation 2 30978. Distribué par Virgin.

Mary's Danish

Circa

Jane's Addiction avait déjà remis à l'ordre du jour l'idée d'un rock californien pas idiot après deux décennies ou presque de séquelles du phénomène Eagles. Mary's Danish, groupe angeleno, poursuit cette réhabilitation intellectuelle. Formation mixte (comme d'habitude ce sont les filles qui chantent), Mary's Danish marie avec une belle assurance deux courants qui irriguent en ce moment le rock américain. D'une part l'exploration consciencieuse des années 70 (voir Momma's Stud, Jellyfish et – surtout – Lenny Kravitz) et d'autre part les tendances ultraviolentes du rock pour guitares saturées de Jane's Addiction ou des Pixies. Ce qui donne – et ce n'était pas gagné d'avance – un disque frais, original à force de combiner dans tous les sens les pièces récupérées tout au long de l'histoire du rock depuis 1970, jusqu'à ce que la reprise obligatoire *(Foxy Lady* de Jimi Hendrix) apparaisse comme un point faible de l'album. C'est bon signe.

Morgan Creek/Polydor 511 786-2.

T. S.

Chanson

Romain Didier

D'hier à deux mains...

Romain Didier, artisan doué d'une chanson française toujours pas morte, vient de passer deux mois au Théâtre de Dix-Heures, à Paris. Rare plaisir que de chanter dans l'intimité d'une petite salle, face à un public si attentif que l'idée de soupirer pour une longueur, de s'impatienter d'une histoire sans fin, n'effleure même pas.

Seul en scène avec son piano et un complice épisodique, Thierry Roques, à l'accordéon et aux claviers, Romain Didier chante ses chansons : histoires d'amours qui s'effilochent et de cœurs gros, de gamins incompris, de petites nostalgies accumulées, sur des airs de valse, de boggie, de tango, ou sur fond de réalisme de cabaret. S'il a parfois la tristesse facile, vague à l'âme des fins de nuit, à mi-chemin entre les comptoirs de bistros et la campagne embrumée, l'enfance perdue et la vieillesse approchante, Romain Didier a aussi beaucoup d'humour.

Qu'il se moque (des pianistes de bar, de lui-même, de la vie), ou qu'il disgresse en voyages imaginaires et distanciés, Romain Didier est toujours là. Très présent, le piano ferme, la voix grave, la mélodie bien en place.

Dès la fin de son spectacle du Théâtre de Dix-Heures, Didier est entré en studio pour y enregistrer soixante titres, dont sept inédits. Prolongement d'un plaisir simple, celui qu'on met à travailler finement, avec le souci de la bonne ouvrage.

3 CD Flarenasch 180102, 112, 122, vendus séparément. Distribués par Musidisc.

V. Mo.

Cinq sonates de Liszt

La fougue et le béton

QU'ONT-ILS tous ? Ce ne sont pas moins de cinq enregistrements de la *Sonate en si mineur* qui nous sont parvenus ces derniers mois. Ce qui doit porter à une cinquantaine les pianistes qui se sont colletés au grand œuvre de Liszt depuis Alfred Cortot, le premier pianiste à le graver, à une époque (1929) où ses confrères se délectaient de petites pièces de genre. Son interprétation est admirable, mais elle sonne de façon ingrate (EMI).

Depuis, quelques « forts » pianistes en en donné des interprétations qui, chacune à sa façon, rendent compte de la grandeur, de la densité quasi minérale de cette musique. D'abord le clan des virtuoses fougueux, ces interprètes qui donnent la sensation d'improviser : Vladimir Horowitz (EMI), Martha Argerich (DG) et Sviatoslav Richter (Philips). Ensuite celui des « penseurs », ces bâtisseurs qui construisent au mortier et à la chaux : Claudio Arrau (première version Philips), Vlado Perlemuter (Nimbus), Alfred Brendel (Vox), Maurizio Pollini (DG) et Jorge Bolet (Decca).

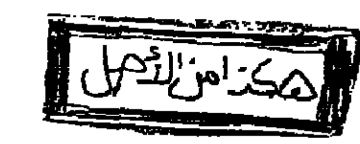
Les nouveaux venus ne faillissent pas à cette règle, sauf Ivo Pogorelich. Le jeune Yougoslave se « mire » dans le détail subtilement modelé, dans le pianissimo évanescent et s'effondre dans les passages puissants, telluriques : il cogne alors comme un dingue. Curieusement, il efface sans cesse ce qu'il vient de jouer : ses rapports de tempos sont peu convaincants. Rafael Orozco est fougueux à n'en pas douter, mais il sait tempérer ses ardeurs en adoptant une position de repli introspectif dans les grandes plages méditatives. Magnifique interprétation, bien enregistrée.

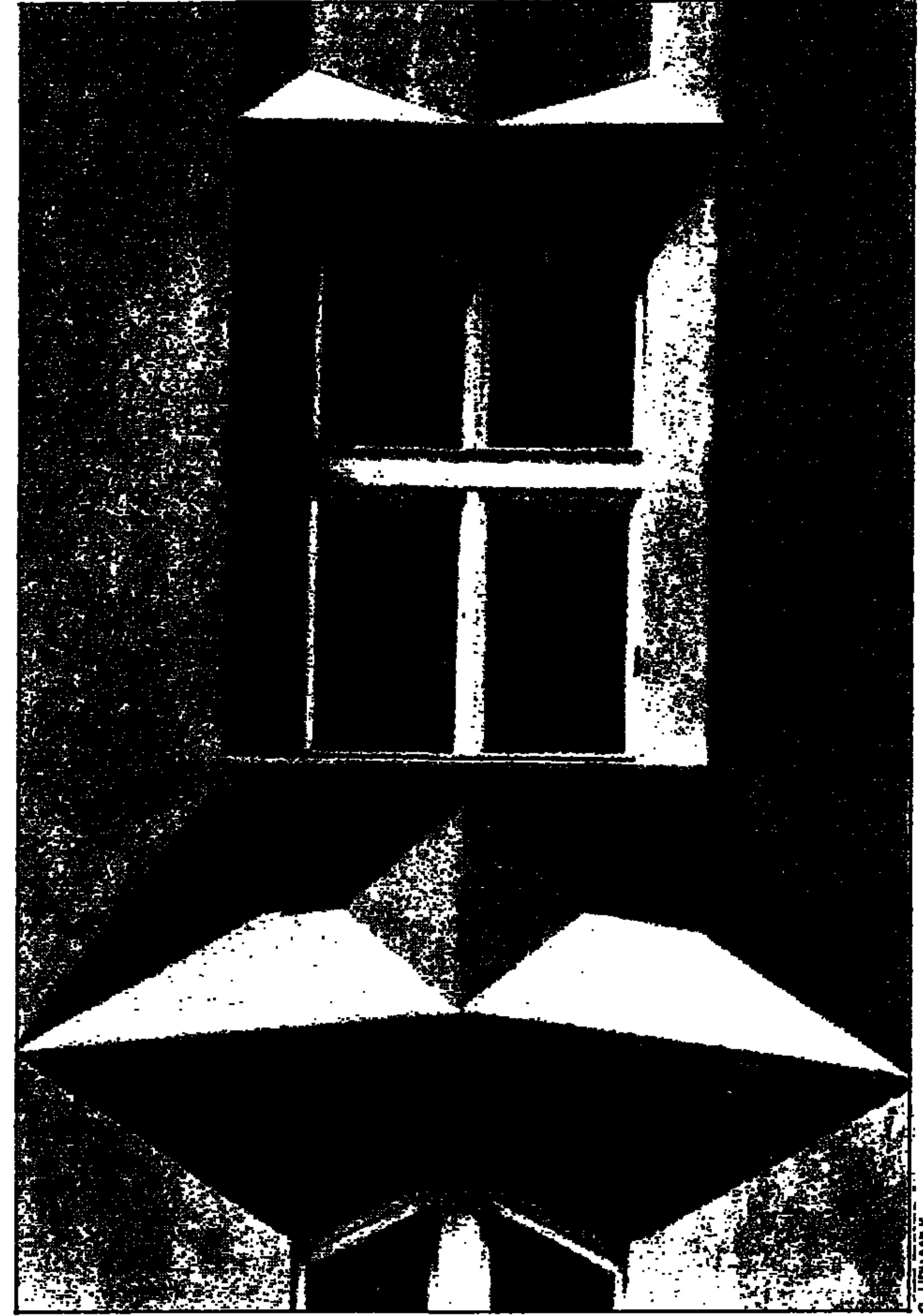
Nous avons connu Tatiana Nikolaeva plus marmoréenne. Son enregistrement a été capté en public, il y a plus de vingt ans. Quelle santé ! Ses quelques fausses notes et coquetteries de diction ne peuvent ternir une maîtrise intellectuelle assez prodigieuse. Voici l'un des seuls interprètes capables de donner l'illusion d'une musique proliférant organiquement. Georges Pludermacher n'est pas non plus un écervelé. Son jeu manie une matière sonore plus légère, plus transparente. Il avance, lui aussi, droit devant, tendu vers l'ultime note, ne s'attarde guère en chemin pour savourer telle ou telle harmonie, mais il a des fulgurances, des éclairs incroyables de conviction. Splendide !

Krystian Zimerman est le plus « chef d'orchestre » de tous : il gradue avec calme ses crescendos, s'impose par un équilibre assez souverain. Sa sonorité est plantureuse et l'on chercherait en vain le moindre reproche à adresser au pianiste. D'où vient alors ce sentiment relatif d'ennui ? De ce qu'il ne choisisse pas son camp, et peut-être aussi du fait qu'il est difficile d'écouter cinq versions d'une telle œuvre à la suite !

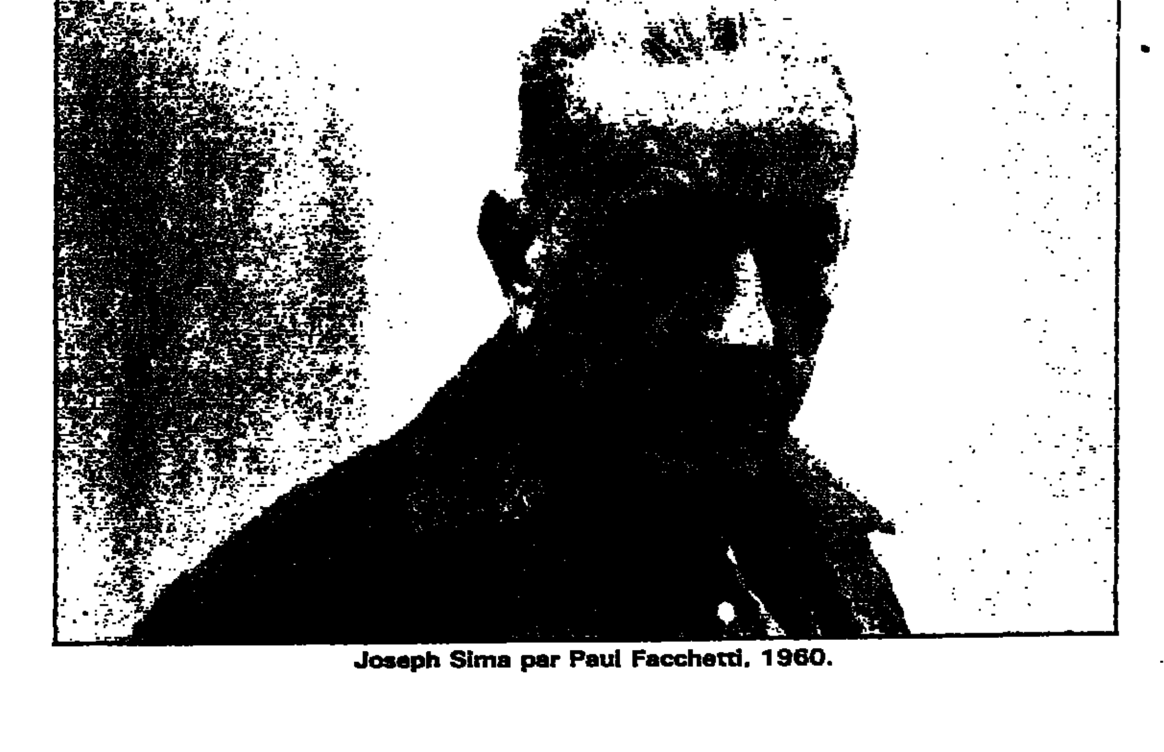
ALAIN LOMPECH

★ *Sonate en si mineur* de Liszt par Rafael Orozco (1 CD Valois-Auvidis), Krystian Zimerman (1 CD Deutsche Grammophon), Tatiana Nikolaeva (1 CD Archives soviétiques Vogue), Georges Pludermacher (1 CD Lyrinx), Ivo Pogorelich (1 CD Deustche Grammophon).





Josef Chocol : maison à Vysehrad, à Prague.



Joseph Sima par Paul Facchetti, 1960.

L'ESPACE DE LA PENSÉE ET DU RÊVE

Mucha, Kupka, Sima... Ceux-là ont vécu à Paris. Certains, comme le grand Gutfreund, y ont passé quelque temps. Beaucoup ont regardé vers la capitale française, histoire d'échapper à l'hégémonie de Vienne ou de Munich. Du cubisme à aujourd'hui, trois expositions rappellent le climat de la création en Tchécoslovaquie.

SI l'on s'intéresse fort à l' architecture, un tour à Prague ne suffit pas. Le pont Charles et ses statues noires de pollution, dont le socle et l'envol des draperies abritent du courant d'air les marchands de bons et mauvais souvenirs, du faux caviar aux décorations poussiéreuses, le pont Charles n'est après tout que l'émanation d'un baroque pris dans un tissu serré de constructions aux styles variés, dont les moins connues, les plus rares aussi, sont les maisons et les immeubles dits « cubistes ». Qui épatent lorsqu'on en connaît la date : vers 1912, alors que nous serions prêts, étant donné leur profil art déco, à les dater de l'entre-deux-guerres.

Ça se passe autour des ouvertures, des fenêtres, des portes, des balcons et des balustrades avec angles tranchants, arêtes vives, chevrons, et plans taillés en pointes de diamant, qui ébranlent quelque peu l'enveloppe architecturale sans que l'on pressente de grands bouleversements internes. L'heure du fonctionnalisme n'avait pas sonné. Il n'empêche que la position est avant-gardiste, ne serait-ce que dans l'évacuation du décor floral, néo-classique ou art nouveau, au profit de la géométrie.

Une bonne exposition du CCI et le livre qui l'accompagne (1) nous éclairent sur cette surprenante poussée cubiste à Prague. On y découvre, contrairement aux expositions de 1991 qui lui étaient consacrées (2), qu'elle a eu lieu simultanément dans tous les domaines : peinture, sculpture, architecture et arts décoratifs. Ce qui n'est pas la moindre marque de son originalité. Nulle part ailleurs qu'en Bohême l'optique cubiste n'a fait, en effet, l'objet d'une recherche aussi délibérée de synthèse des arts. Et surtout pas en France, où il a fallu que les formes s'épuisent dans la peinture pour gagner le meuble, dix ans plus tard, au milieu des années 20.

Pour la première fois, une exposition nous montre donc à la fois des dessins et des maquettes d'architecture, des fauteuils, des tables, des armoires, des objets, des peintures et des sculptures. Le meuble avec ses pointes et ses obliques forcées y est envahissant. Il a pour auteur un Josef Gocar ou un Pavel Janak, qui sont en parfait accord avec les maisons construites par Chocol. Tous dramatisent tant et si bien qu'on verrait bien ce mobilier-là dans le Cabinet du docteur Caligari, plutôt que dans un film de Marcel L'Herbier.

Le cubisme tchèque résulte de liens étroits avec Paris, à travers quelques grands ambassadeurs culturels, dont le critique et collectionneur Vincenc Kramar (à qui le Musée de Prague doit un formidable ensemble de Picasso, de Braque et de Derain du début des années 10). Ces liens, les intellectuels et les artistes de Prague les ont recherchés pour faire contrepoids à l'hégémonie de Vienne ou de Munich. Mais la création ne saurait pour autant échapper complètement à l'emprise culturelle des pays de langue allemande. L'originalité des propositions tient à ces croisements : celles, par exemple, du peintre Filla, qui, tout en pensant à Cézanne, ne peint pas des baigneuses, mais des Salomé. Ou de Kubista (au nom prédestiné), qui « cubise » sur le corps de saint Sébastien comme Juan Gris sur ses arlequins. Ou du très grand sculpteur Gutfreund, qui, d'une pyramique chaotique, sort sa figure de l'Angoisse : une sculpture admirable qui, à elle seule, vaut le déplacement. Le symbolisme et l'expressionnisme, et le futurisme, sont dans ce cubisme-là, qui n'aura pas vraiment le temps de se perdre dans les formules sèches.

LE GRAND JEU DE JOSEPH SIMA

Nous avons sans doute quelque peine à pénétrer dans les fins fonds de cette culture tchèque, aux références multiples, omniprésentes encore, et surtout peut-être, chez les artistes déracinés. Comme Sima, ce peintre rare, sensible, qui a élu domicile à Paris en 1921, où il est mort en 1971, et dont le musée de l'avenue du Président-Wilson propose une rétrospective (3). L'exposition n'est pas sans lacunes, mais le choix des œuvres rend évidente la spécificité de son art, qui n'admet d'influences que passagères. On y voit d'emblée la prédisposition de l'artiste à manier le symbole, cette aptitude qu'il a à brosser des visions, à les doter d'une substance lumineuse particulière, à faire oublier que le tableau est une toile recouverte de couleurs. A faire l'effet d'une plaque sensible proche du verre ou du mica.

Les débuts sont un peu chaotiques. Sima, qui a été l'élève de Jean Preisler, à l'Académie des beaux-arts de Prague, puis a conjugué, à Brno, les études artistiques et l'école des ponts et chaussées, peint déjà quand le cubisme bat son plein. Mais il n'est pas dans le mouvement, en 1913-14 : dans son *Portrait de jeune homme*, on voit, appuyé sur une étrange forme de coussin, Jiri, le frère de l'artiste, absent, absorbé par sa lecture, le livre qu'il tient sur les genoux ayant tout d'une maçonnerie. Chaque élément peint y a sa densité symbolique, et déjà s'exprime là le besoin de dissocier les choses de la matière et celles de l'esprit.

A la fin des années 10, Sima s'essaye au paysage industriel, avec train et pont de chemin de fer, où son souci de mettre en adéquation la forme et le sujet l'amène à emprunter à l'expressionnisme et au cubo-futurisme. Aussi est-il prêt, lorsqu'il arrive en France, en 1921, à écouter le discours construit des puristes. Il fréquente le groupe de Puteaux, y retrouve Kupka, travaille dans les eaux de Léger, sinon du Douanier Rousseau, et sur la découpe du tableau en fenêtre, selon Matisse. Il réfléchit. Et produit, en 1923, un étrange tableau ovale : *Le Havre*, où, sur fond d'architecture fictive, entre ciel et eau, flottent de vagues voiles blancs. *« Les sensations du réel doivent être remplacées par des sensations d'irréel »*, dira-t-il plus tard.

L'artiste persévère dans la voie d'une peinture emblématique, hermétique (à lui-même, il le reconnaîtra), émettant quelques lambeaux de réalité, qui sont comme des bribes de mots ou de phrases libérées de toute grammaire ; des formations de formes plastiques. Un ballon à quartiers de couleurs vives, le cristal, l'œuf, un morceau de corps de femme s'y chevauchent, en suspens dans l'espace, lieu à la fois de naissance et de connaissance, d'arrachement, de parcellisation, de dédoublement, de dérive des continents, de perte et de quête d'unité.

A la fin des années 20, et tout au long des années 30, Sima va développer son paysagisme mental, opposer le solide construit et le liquide informe, le végétal, le minéral et la chair vive, confronter des règnes et des rythmes de croissance différents, aimanter son fond de ciel bleu, activer des taches vives, tournantes comme des toupies, provoquer des mirages et des apparitions. Et d'un nuage à l'autre, ou d'un bout de terre accroché au ciel par mille fils, comme la nacelle d'un dirigeable, le peintre, magicien, géographe et météorologue tout à la fois, semble voir venir, de très loin, quelque chose qui ressemble à l'art informel.

LE FIL DES GÉNÉRATIONS

Si la peinture de Sima est solidaire de la poésie de Jouve, et plus proche des amis du Grand Jeu (4) que de Breton et du surréalisme, elle échappe, c'est miracle, à toute littérature. Elle n'est pas illustrative et, si elle est iconique, elle sait, paradoxalement, se passer d'images incorporées. A l'ombre d'Icare et à la lumière d'Orphée, dans un formidable mouvement contradictoire d'élévation et de tension terrestre. Une réflexion sur la spécificité du langage pictural la porte, et débouche, après guerre, sur une peinture de pures réflexions et d'illuminations. Le beau travail du peintre, auteur aussi dans les années 60 de vitraux pour Reims, s'arrêtera au seuil des mondes, au bord des gouffres, pour que la lumière passe. *« Le grand art*, disait Kupka, *c'est de faire de l'invisible et de l'intangible, purement et simplement ressenti, une réalité visible et tangible.* » Sima l'a suivi dans cette voie.

D'autres Tchèques encore. Comme Vaclac Bostik, avec ses ronds et ses carrés de lumière sur toile ou papier, que l'on découvre dans les étages de l'ARC, parmi d'autres œuvres d'artistes de Prague et de Bratislava actifs aujourd'hui (5). Non loin de Bostik, ce vieux sage silencieux et sensible, qui est né en 1913, Adriena Simotova se joue des objets courants qu'elle entraîne, à coups de fusain sur du gros papier de Corée, dans une sorte de mouvement astral. Autant dire qu'elle se sert de la banalité de ces corps pour faire tourner de l'ombre et de la lumière, elle aussi.

Autre presque ancien, Stanislav Kolibal, lui, est géomètre, un géomètre qui ne se prend pas au sérieux, et qui, de bouts de fil en planches, fait rater toute tentative de mesure du monde, avec humour et poésie. Ailleurs, Pisarik, un jeune, traîne un chariot d'icônes anciennes et modernes. Prihoda, un autre jeune, conçoit des machines inutiles, qui ressemblent à des bouches d'aération... Presque tous, peintres ou sculpteurs, sont pris en fragrant délit d'évacuation du poids des choses, quitte à charger leurs œuvres de symboles. Strizek peint des cristaux, comme Sima en son temps, et des objets volants. Teren enflamme des lunettes noires, Cizarvsky donne à ses portraits l'allure fantomatique que Sima donnait à Daumal ou Gilbert-Lecomte, et profite de la situation pour rendre hommage à Gutfreund, en mettant dans la main de son personnage la statuette d'Hamlet réalisée par le sculpteur... Non, la boucle n'est pas bouclée. Il s'agit d'une spirale, dans laquelle chacun pourrait dire : le réel, connais pas !

En Europe centrale, peut-être tout particulièrement en Tchécoslovaquie, par commodité, parce qu'il n'y a pas eu, et qu'il n'y a pas tellement le moyen de faire autrement, chacun existe avant tout dans l'espace de sa pensée.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) « Cubisme tchèque 1910-1925 », architecture, design, arts plastiques. Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 17 mai. Livre de Miroslav Lamac, édité par le CCI et Flammarion. 330 F.

(2) En 1991, plusieurs expositions ont présenté le cubisme tchèque : la peinture et la sculpture au château de Biron et à Nancy ; l'architecture et le design à Prague, Düsseldorf et Madrid.

(3) « Sima », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 21 juin.

(4) En complément de la rétrospective Sima, une exposition documentaire rappelle l'histoire du Grand Jeu, mouvement en marge du surréalisme, fondé par René Daumal et Roger Gilbert-Lecomte, qui fait aussi l'objet d'un chapitre spécial dans le catalogue Sima (330 F).

(5) « Prague-Bratislava, d'une génération à l'autre ». Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 21 juin. Catalogue (220 F).

